TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10328 — 32 PAGES — VENDREDI 14 AVRIL 1978

Les propositions chypriotes-turques sur un règlement de la crise sont soumises à M. Waldheim

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dissensions germano-américaines

Le Bundestag débat ce jeudi des relations germano-américaines, sujet de discussion qui, il y a quelques mois encore, se présentait outre-Rhin sous le jour le plus académique. C'est trop peu dire que la politique de Bonn reposait sur l'entente germano-américaine. La sécurité, la vie même de l'Allemagne fédérale, ne sont-elles pas assurées par la présence de l'armée américaine entre le Rhin et l'Elbe ? Ce postulat — obstacle à l'Europe européenne du général de Gaulle — n'a certes rien perdu de sa force, mais les Allemands en éprouvent aujourd'hui les inconvénients.

Le malaise germano-américain s'est manifesté dès l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche. Entre le nouveau président, idéaliste et quelque peu moralisateur, et le chancelier, adepte de la « Realpolitik », l'incompatibilité des tempéraments était évidente. Tous les assistants se souviennent des attaques en règle que lança, dès avril 1977, le chef du gouvernement de Bonn contre M. Carter au cours d'une réunion à huis clos du groupe dit de « Bilderberg ». Sur un point précis les deux hommes d'Etat se sont immédiatement empoignés : dans sa croisade contre la dissémination nucléaire, M. Carter prétendait amener l'Allemagne à renoncer à la vente de matériel « sensible » au Brésil. A ce jour, il n'a toujours pas réussi.

Un instant apaisées après les « sommets » de Londres de mai 1977, les dissensions germano-américaines ont repris de plus belle et ne portent plus sur des questions de personnes ou des problèmes ponctuels. Elles touchent aux intérêts fondamentaux des deux pays et peuvent être classées en trois chapitres

Au chapitre économique, l'Allemagne fédérale, strictement gérée, ne peut admettre le laxisme américain. Que les Etats-Unis impriment et exportent les dollars dont ils ont besoin pour apaiser une soif pétrolière inextinguible aux dépens de leurs partenaires occidentaux, les Allemands l'acceptent d'autant moins qu'ils ont donné l'exemple de la sagesse monétaire et encaissé des masses de dollars sans broncher. Ce n'est évidemment pas le décevant programme anti-inflationniste exposé mardi par le président Carter qui peut les apaiser. Après le « sommet » de Copenhague, où il semble que les yeux européens se soient ouverts, les prochaines conférences occidentales diront si les Allemands sont prêts à en tirer les leçons.

Dans le domaine nucléaire, il s'agit de savoir si les Européens accepteront qu'une loi interne américaine remette en cause des accords internationaux, s'ils acceptent aussi que le Congrès leur mesure des livraisons d'uranium enrichi indispensables à leur approvisionnement énergétique en fonction de leur bonne conduite politique. Remarquons que les Américains ont laissé passer sans drame le délai qu'ils avaient fixé, et que les Européens ont ignoré — le 10 avril, — pour rouvrir des négociations sur la question. Selon un communiqué publié mercredi à Bonn, Washington vient d'autoriser l'exportation vers les pays de l'alliance atlantique de 300 kilos d'uranium hautement enrichi : ce qui est loin d'être négligeable.

Mais c'est l'affaire de la bombe à neutrons qui suscite en Allemagne fédérale le plus de mécontentement. En renonçant pour le moment à produire cette arme, Washington, à en croire l'éditorialiste de la « Frankfurter Allgemeine Zeitung », en reviendrait... « à la politique d'apaisement de Munich ». La formule est jolie. L'Allemagne pour sa part est disposée, vient de déclarer le chancelier, à accepter des bombes à neutrons sur son sol, à condition que d'autres Européens en fassent autant.

Sans doute M. Schmidt fera-t-il tout — quoi qu'il en ait — pour éviter avec Washington une querelle publique acrimonieuse. Les dissensions actuelles n'en ont pas moins des motivations profondes. Les Allemands — et la leçon ne vaut pas seulement pour eux — mesurent aujourd'hui le prix de la dépendance.

Vifs combats à Beyrouth

La canonnade redouble d'intensité entre les forces syriennes et les phalangistes

Le Liban célèbre, ce jeudi 13 avril, le troisième anniversaire du début de la guerre civile, alors que de sanglants combats se déroulent depuis cinq jours dans la banlieue sud-est de Beyrouth, d'où étaient partis les premiers coups de feu le 13 avril 1975.

Ce jeudi matin, la canonnade a repris avec violence contre le quartier chrétien d'Aïn-Remmaneh. Un calme précaire avait duré toute la nuit à la suite d'un accord de cessez-le-feu intervenu mercredi soir entre le commandant libanais de la Force arabe de dissuasion et des représentants des forces conservatrices libanaises.

A Tel-Aviv, un communiqué militaire annonce que plusieurs roquettes sont tombées jeudi à l'aube en territoire israélien, à la pointe nord-est de la Galilée, sans faire de victimes. C'est le premier incident de ce genre depuis le retrait partiel effectué mardi par les troupes israéliennes au Sud-Liban. Cette mesure a été accueillie avec satisfaction par Washington, où l'on souhaite cependant une accélération du retrait israélien.

De notre correspondant

Beyrouth. — Un véritable déluge de feu s'est abattu mercredi sur le quartier d'Aïn-Remmaneh. Ce qui, à l'origine, était un affrontement entre palestino-progressistes et conservateurs chrétiens est devenu, mercredi, un combat entre les troupes syriennes de la FAD et les milices de la droite chrétienne. La bataille a atteint une violence inégalée. Selon les témoignages des habitants du quartier, même au plus fort de la guerre civile de 1975-1976 ou au cours des affrontements de février entre la FAD et les milices chamounistes, un tel arsenal n'avait pas été utilisé : fusées Katioucka, orgues de Staline, canons de blindés et artillerie lourde. De nombreux immeubles, touchés de plein fouet, sont sévèrement atteints et un hôpital s'est effondré sur les malades et le personnel, qui avaient cependant trouvé refuge dans l'abri où ils sont demeurés coincés. Le bilan des victimes de la journée de mercredi (33 morts et 240 blessés), selon le journal *An Nahar*, comparé à un total de 15 morts et une soixantaine de blessés pour les trois journées précédentes, reflète l'intensité des combats. La FAD, pour sa part, a eu au moins 5 morts dont 1 officier et 8 blessés. On rappelle, à cette occasion, que les troupes syriennes avaient perdu plus d'une centaine d'hommes au cours des affrontements de février dernier avec les milices chrétiennes. Leur riposte avait été dure à l'époque. Elle l'est plus encore aujourd'hui.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec M. Soares

« L'alliance entre socialistes et démocrates-chrétiens au Portugal est valable en Europe et au-delà »

Le gouvernement portugais, face à une situation économique et financière très difficile, poursuit de délicates négociations avec le Fonds monétaire international, qui pose de très strictes conditions pour l'octroi d'un prêt de 750 millions de dollars. M. Mario Soares, premier ministre, n'exclut pas, en conséquence, que le Portugal soit contraint d'envisager d'autres solutions.

Dans sa déclaration que nous publions ci-dessous il donne, d'autre part, son point de vue sur les tensions au sein de l'armée, la stratégie du P.C.P. et les raisons de l'alliance des socialistes portugais avec le Centre démocrate et social, une formation de droite. « L'alliance entre socialistes et démocrates-chrétiens est valable en Europe et au-delà », estime M. Soares.

« Monsieur le premier ministre, le Portugal a entamé, voilà quatre mois, d'importantes négociations avec le Fonds monétaire international en vue d'obtenir un prêt de 750 millions de dollars. Les négociations paraissent difficiles, et l'on évoque l'éventualité d'une rupture.

— L'issue de ces négociations détermine les options essentielles pour l'avenir économique du pays. C'est sur le principe même de la négociation que j'ai, en décembre dernier, posé la question de confiance, car tous les partis, tous les Portugais, doivent comprendre, comme un impératif national, la principale recommandation du F.M.I. de réduire d'un tiers le déficit de la balance des paiements qui, en 1977, a atteint 1 milliard et demi de dollars. Nous ne pouvons pas, par nous-mêmes, compenser un tel déficit qui gêne nos chances de développement. Tout le monde en convient. Mais nous doutons que les recettes classiques du F.M.I. — réduction considérable du crédit, augmentation importante du taux d'intérêt, dévaluation de la monnaie — soient applicables sans pondération au Portugal. Nous n'en discutons pas le principe, mais l'ordre de grandeur et le rythme d'application. Nous devons cependant parvenir à un accord. S'il y a intransigeance totale du Fonds, nous ne pourrons bien sûr accepter des conditions qui provoqueraient une situation sociale intenable. Or la stabilité politique acquise depuis deux ans a aussi une valeur économique.

— Existe-t-il d'autres moyens que l'accord avec le F.M.I. ?

— Il y a toujours d'autres solutions en théorie. L'autarcie ? Personne n'y songe sérieusement. Des ressources venant d'autres pays, arabes par exemple... Les tentatives en ce sens jusqu'à présent n'ont pas eu de conclusion réaliste. Nous avons eu des ouvertures du côté arabe, des crédits liés de certains pays socialistes, mais aucune offre sérieuse pour s'attaquer à notre déficit.

Propos recueillis par DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 5.)

La Bretagne souillée par de nouvelles nappes de pétrole

Brusque aggravation, le mercredi 12 avril, de la pollution sur les côtes du Finistère nord. La marée noire menace désormais le goulet de la rade de Brest.

De notre correspondant

Brest. — Des nappes de pétrole, qui dérivaient au large, ont été rabattues vers la côte par le jeu conjugué du vent et des courants. Elles souillent maintenant le littoral situé au sud de Portsall, de Porspoder au Conquet. Un barrage a été dressé à l'entrée de l'aber Ildut pour tenter de protéger cet estuaire. Des plages et des criques, qui avaient été nettoyées au nord de Portsall, sont à nouveau souillées.

Les nappes cernent également l'archipel d'Ouessant, où existent des implantations de crustacés et des colonies d'oiseaux. Les seuls phoques de France — une vingtaine — vivent dans ces parages. Leur espèce, qui se maintient péniblement, parviendra-t-elle à survivre à la pollution ?

Si les vents tournaient à l'ouest, les nappes de pétrole risqueraient alors de s'engouffrer dans la rade de Brest, où l'ostréiculture est florissante. Il est prévu de mettre en place des « boudins » pour barrer les rivières. En mer, une quinzaine de bateaux de la marine nationale continuent de traiter les nappes, qui rôdent à la pointe de la Bretagne.

J. R.

(Lire page 27.)

Le carnet de route de BERTRAND POIROT-DELPECH

QUELQUE PART ENTRE PORTSALL ET PERROS

AU JOUR LE JOUR

LA BOMBINETTE ECOLO

L'idée que la bombe à neutrons n'est pas, après tout, aussi méchante que cela commence à faire son chemin.

Bien sûr, quand on dit qu'elle tue les hommes et laisse intacts le matériel et les usines, cela fait plutôt mauvaise impression. Mais si l'on explique qu'elle respecte l'environnement, alors ça change tout ! L'environnement, tiens, voilà le mot sacré lâché. Et puis, elle est si petite et si maniable, cette bombe « N » : on vient d'inventer la bombinette écolo.

C'est d'ailleurs un espoir : car il faut s'attendre que la prochaine trouvaille, la bombe « Z », celle de la quatrième et dernière génération, aura parachevé le progrès : des cendres en fleur d'une planète assassinée pourra peut-être jaillir une nouvelle espèce d'hommes moins fous et moins complaisants...

PABLO DE LA HIGUERA.

Le dollar : guerre et châtiment

par MICHEL DEBRÉ

On se penche sur le sort du dollar. Les médecins de divers pays (qui ne sont d'ailleurs nullement appelés en consultation) cherchent la cause de sa faiblesse, analysent les remèdes qui pourraient être apportés à la maladie et prophétisent les difficultés pour le monde, mais aussi pour les Etats-Unis, d'une dégradation continue de sa valeur.

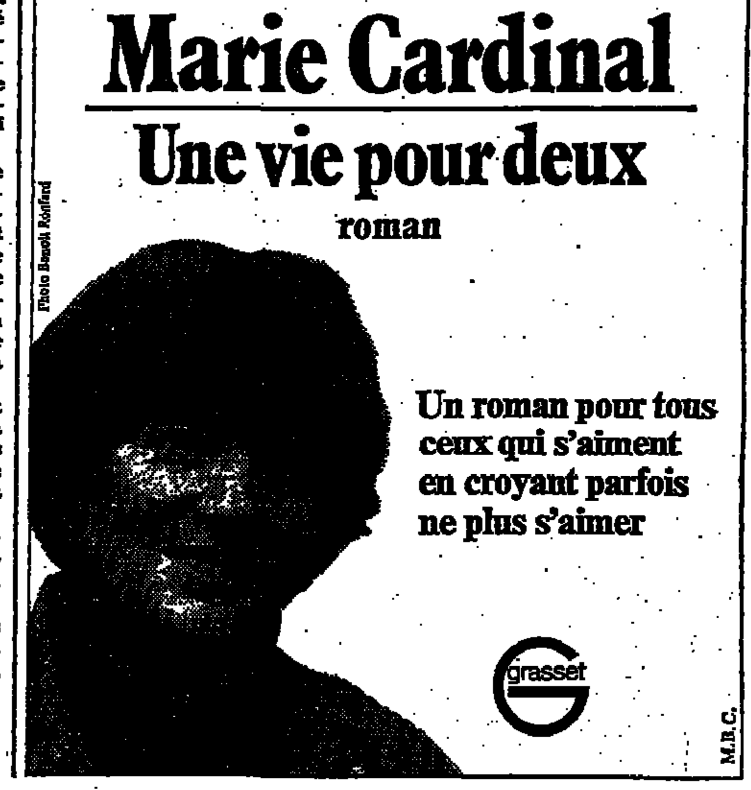
Les Etats-Unis ont voulu faire du puissant dollar une arme de guerre. L'abus de cette arme de guerre, après avoir créé de graves troubles, menace maintenant les Etats-Unis eux-mêmes d'un châtiment.

Au départ, ne l'oublions jamais, il y eut la soif inouïe de dollars qui saisit le monde entier au lendemain de la guerre. L'Europe, l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Afrique voulaient du dollar, encore du dollar, toujours du dollar. Le dollar, c'était leur vie et le plan Marshall demeure un bel exemple de cette transfusion généreuse, à la fois souhaitée et nécessaire. Le dollar valait de l'or, que dis-je, il valait plus que l'or. Les Etats-Unis, banquiers et parfois donateurs du monde entier, sentirent qu'ils possédaient par le dollar une arme exceptionnelle. Tant qu'il fut possible de troquer du dollar contre de l'or, il y eut une limite, ou plutôt il y eut la crainte d'une limite. La Suisse préférait l'or. La France du général de Gaulle préférait l'or. Mais tant d'autres aimaient le dollar pour lui-même et certains, l'Allemagne, le Japon, avaient un besoin si constant de la protection américaine, qu'il était loisible de leur imposer de prendre du dollar, de l'engranger, d'en prendre encore, d'en engranger toujours. Et puis, il y avait de tels besoins dans le monde, de telles aspirations économiques, sociales, militaires, qu'il fallait de l'argent et, même après l'invention d'assignats sur le Fonds monétaire international (le nom technique est droits de tirage spéciaux), le dollar était demandé, souhaité...

A force de fabriquer du dollar, le doute vint sur sa convertibilité à valeur égale avec l'or. Qu'à cela ne tienne ! Un ukase des grands sages financiers décida que l'or n'avait plus de valeur monétaire. Un grand rêve de la trésorerie américaine était réalisé : le dollar devenait l'étalon de valeur de toutes les autres monnaies.

Lorsque ce rêve avait été formulé, c'était au lendemain de la guerre, alors que l'on s'efforçait de revenir aux équilibres fondamentaux, et d'abord à la prudence financière, et que s'ouvrait, devant le monde, où la reconstruction demandait tant d'efforts, une ère à la fois de travail et de prospérité. Malheureusement, lorsque le rêve s'est réalisé, c'est-à-dire la suppression de tout lien entre le dollar et l'or, les années avaient passé. Politiquement, militairement, socialement, le monde n'était plus le même et les Etats-Unis étaient de nouveau surchargés de dépenses exceptionnelles : l'espace, le surarmement, les guerres extérieures, l'appel des alliés à une protection militaire et à une aide économique — sans compter, chez eux comme dans tout l'Occident, une profonde aspiration vers de nouvelles lois sociales et vers la qualité de la vie, qui est coûteuse. En outre, lorsque ce rêve fut réalisé, le dollar était déjà atteint.

(Lire la suite page 28.)



Lire page 9

Du XXIIe congrès du P.C.F. à l'échec de la gauche (II)

par JEAN ELLEINSTEIN

LE TÉMOIGNAGE DE VASSILI AXIONOV

Un produit d'exportation soviétique

Un écrivain soviétique — ni dissident ni conformiste — nous parle de ce qui lui tient le plus à cœur : la littérature et la situation de l'écrivain dans son pays.

Vassili Axionov n'est pas un inconnu : né en 1932 à Kazan, il a d'abord été médecin — comme Tchekhov, comme Boulgakov — dans la région du lac Ladoga, avant de commencer à écrire. Ses premiers livres, « Confrères » (1960) et « Billet pour les étoiles » (1961), lui valent un tel succès qu'il a déjà — fait rare ! — son nom dans l'Encyclopédie littéraire soviétique datée de 1962, et qu'il apparaît comme un des phares de ce qu'on appelle alors la « quatrième génération », où l'on retrouve Mojaev, Kazakov, Okoudjava, Trifonov, Evtouchenko, Vossnessenski, etc. Suivront encore d'autres livres : « les Oranges du Maroc » (1963), « l'Amour de l'électricité », roman historique sur la jeunesse de Leonid Krassine, puis « Surplus en stock - futaille (1968), nouvelle « avec rêves et exagérations » publiée dans la revue littéraire « Iounost » (Jeunesse), dont les deux millions d'exemplaires furent enlevés en quelques jours.

Très attaqué après la parution de plusieurs nouvelles, il se voit refuser régulièrement après 1971 ses manuscrits. Aujourd'hui, dans le témoignage que nous publions, il expose d'une façon circonstanciée la situation qui est la sienne et les difficultés qu'il rencontre pour s'adresser directement à son public.

Un de ses romans inédits en U.R.S.S., « Notre ferraille en or », paraît cette semaine chez Stock. Et l'auteur dit clairement que cela ne le satisfait pas : « La littérature n'est pas du caviar, dit-il. Je ne suis pas un esturgeon... » En effet, c'est une situaion paradoxale que de voir publier en Occident un roman dont on ne juge pas « dignes » les lecteurs soviétiques, alors qu'il ne s'agit pas d'un « samizdat » et que le manuscrit a été officiellement vendu à l'éditeur français par la Société soviétique des droits d'auteurs (VAAP).

Vassili Axionov est le fils d'Evguenia Guinzbourg, morte il y a un an, arrêtée en 1937 pendant les purges, qu'il ne retrouva que dix ans plus tard à Magadan et dont le livre « le Vertige » n'a jamais été édité en U.R.S.S.

N. Z.

(Lire page 18.)

LE MONDE diplomatique

DU MOIS D'AVRIL EST PARU

Au sommaire :

L'ITALIE DE LA VIOLENCE

idées

RELIGION

La République ne reconnaît... aucun culte

par ROGER MEHL

LA loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905) utilise cette formule en son article 2. Le terme utilisé (non reconnaissance) indique que la loi met fin au régime antérieur qui prévoyait trois *cultes reconnus* : catholique, protestant et juif. Mais le terme peut aussi signifier : ignorance. Bon nombre de parlementaires de 1905 l'ont sans doute entendu dans ce sens. *La religion étant considérée* comme une affaire privée, et toute affaire privée pouvant donner lieu à une association entre individus, la loi de 1905 a prévu des associations dites culturelles, *dont la nature est peu différente* des autres associations (type loi 1901). L'Etat peut ignorer les associations d'individus pour autant que leur activité est licite et ne trouble pas l'ordre public. *En d'autres termes*, l'Etat a refusé de prendre en considération l'existence de corps ecclésiastiques constitués préexistant à la *loi de* séparation. A quoi bon, pensaient d'ailleurs certains : *d'ici un quart de siècle ou un* demi-siècle les Eglises auront disparu. L'une des conséquences juridiques de la loi de séparation, c'est que, aux yeux de l'Etat, l'Eglise catholique, par exemple, *n'existe pas. Il y a seulement* des individus qui se considèrent comme catholiques et qui pour l'entretien de leur culte se groupent en association.

La loi de 1905 constitue un bel exemple — et un exemple rare — où le droit a prétendu ignorer la réalité sociologique. Mais les réalités sociologiques finissent toujours par s'imposer au droit. C'est d'ailleurs une *histoire* passionnante que l'on peut suivre à la trace dans le précieux ouvrage que René Metz, professeur honoraire de droit canonique à l'université des sciences humaines de Strasbourg, vient de consacrer au problème : *Eglises et Etat en France* (1). On y trouvera un tableau clair et complet de toute la législation religieuse en France (régime général et régime spécial d'Alsace et de Moselle), législation qui est extrêmement complexe.

Nous ne retiendrons de ce livre que ce qui illustre notre propos : s'il est bien vrai que la République ne subventionne directement ni ne salarie aucun culte, elle les reconnaît cependant, parce qu'elle ne peut ignorer des réalités sociologiques qui ne donnent aucun signe de leur prochaine disparition.

La République les a d'ailleurs reconnues dès la loi de séparation elle-même, car celle-ci a réservé la jouissance des édifices religieux existant aux *seuls* cultes précédemment reconnus. C'était peu de chose. Par ailleurs, les dispositions concernant les cultuelles ont été arrêtées sans aucune prise en considération des structures ecclésiologiques des communautés religieuses. Les protestants de l'époque ont pensé, sans doute un peu rapidement, qu'ils parviendraient sans trop de difficulté à couler leur organisation *presbytérienne synodale* dans le moule des associations cultuelles. Certaines difficultés devaient apparaître plus tard, notamment quand l'Eglise réformée de France voulut intégrer à ses organes délibérants les institutions, œuvres et mouvements qui n'ont pas pour objectif l'entretien du culte. Il fallut y renoncer. L'Eglise catholique se cabra tout de suite, car ses principes et ses structures ecclésiologiques ne pouvaient pas s'accommoder de la loi de 1905. La République finit par le *reconnaître* : en acceptant, en 1923, que les associations diocésaines, présidées de droit par l'évêque, se substituent aux associations cultuelles, elle reconnaissait la réalité socio-ecclésiastique du catholicisme. Expliquer le *fait par la seule composition* politique du Parlement d'alors, la Chambre bleu horizon, est une explication superficielle. En fait, la réalité sociologique prend toujours sa revanche *sur* un droit qui l'a méconnue.

Une dialectique subtile

Comme le montre très clairement René Metz, la loi de 1905 alliait deux principes, celui de la neutralité de l'Etat, et celui de la liberté religieuse et de la libre expression des convictions religieuses. Entre ces deux principes devait s'établir une dialectique subtile. Pour respecter la liberté, l'Etat neutre devait donner aux citoyens, que pour des raisons diverses il retient dans ses établissements (armée, prisons, hôpitaux, écoles), la possibilité concrète de remplir leurs devoirs religieux : de là la nomination d'aumôniers, dont certains seront même rétribués par l'Etat ou les collectivités publiques. Mais comment nommer ces aumôniers ? Force fut bien de nommer exclusivement ceux que les hiérarchies ecclésiastiques *proposaient à l'Etat* et de congédier ceux auxquels les dites hiérarchies auraient retiré leurs « pouvoirs religieux » (expression théologiquement bien contestable, mais juridiquement inévitable). *Mais, du coup, ces hiérarchies* ecclésiastiques que la loi de 1905 prétendait ignorer se trouvent, en *fait*, *reconnues*. On pourrait reprendre la même démonstration à propos de tous les *ministres* du culte auxquels la loi confère un pouvoir de police à l'intérieur des édifices cultuels qui leur sont affectés. Car ne disposent de ce pouvoir que les ministres du culte régulièrement nommés par les autorités ecclésiastiques dont ils dépendent. C'est bien la raison pour laquelle l'occupation par des intégristes sans mandat ecclésiastique *de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet* est illégale.

En disposant que les ministres du culte sont soumis à la règle du secret professionnel, et sont donc juridiquement inhabiles à faire état des confidences reçues, la jurisprudence ne fait que reconnaître une disposition qui dérive des engagements pris par ces ministres devant les autorités *ecclésiastiques*.

On pourrait multiplier les exemples qui tendent à prouver que, sans se départir de sa neutralité et même en renonçant à toute subvention indirecte en faveur des Eglises, l'Etat ne saurait considérer la religion seulement comme une affaire privée, et ignorer l'existence de ces sociétés particulières que sont les Eglises, et qui vivent au sein de la nation. Bien que leur droit *interne* ne s'impose pas à lui d'une façon absolue, il est obligé d'en tenir compte toutes les fois que ce droit n'est pas en contradiction avec le droit public. En nommant un médiateur dans l'affaire de l'*occupation illégale* de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'autorité judiciaire a montré qu'elle avait à cœur de faire respecter, de la façon la plus pacifique possible, la tradition propre à l'Eglise catholique. En décidant, en 1941, que l'Eglise réformée de France, restaurée dans son unité en 1938, était bien l'héritière légitime de l'Union des églises réformées *évangéliques*, le Conseil d'Etat a montré qu'il avait égard à la tradition théologique et ecclésiologique de cette Eglise.

Comment la République pourrait-elle ne pas reconnaître les *Eglises ? L'Etat est responsable* des valeurs auxquelles la nation est attachée. Or il se trouve — c'est un fait historique et c'est une réalité sociologique — que certaines de ces valeurs ont *précisément une origine et une* imprégnation judéo-chrétienne. Comment, dans ces conditions, *décider* que les cultes qui contribuent, selon leurs méthodes propres, à la survie de ces valeurs, *sont de simples associations privées* ? Comment les ignorer ?

Les partis politiques, qui, à l'instar des Eglises, peuvent être considérés comme des sociétés morales ou idéologiques, sont reconnus explicitement par notre Constitution. Les syndicats sont reconnus comme des partenaires de l'Etat (politique dite de concertation). Le gouvernement et le Parlement, dans des questions délicates, par exemple celles qui touchent au mariage ou à la vie sexuelle, n'hésitent pas à prendre l'avis des représentants autorisés de ces Eglises qui, juridiquement, n'existent pas.

La tâche du législateur est de mettre le fait en accord avec le droit. Il peut le faire de deux manières : soit en essayant de réduire le fait si celui-ci lui paraît aberrant, soit en légalisant le fait. La seconde méthode est seule valable lorsque le fait en question est une réalité sociologique, structurée et durable. C'est là une nécessité qui s'impose à tout Etat, quelle que soit la couleur politique de son gouvernement. La République ne salarie ni ne subventionne aucun culte, mais elle les reconnaît. Pourquoi ne pas donner aux *Eglises* un *statut juridique* conforme au rôle qui leur est reconnu ?

(1) René Metz, *Eglises et Etat en France, Situation juridique actuelle*, Paris, les éditions du Cerf, 1977.

LE CHRISTIANISME PEUT-IL PRÉTENDRE A L'UNIVERSALITÉ ?

par HENRI FESQUET

IL n'existe pas de religion universelle. Tel est le verdict de l'histoire, de la géographie et de l'anthopologie. Il s'inscrit en faux contre les prétentions des chrétiens qui s'imaginent détenir une vérité totale, structurée, intemporelle.

Pour les mêmes raisons, il n'existe pas de civilisation universelle. Le vieux rêve humaniste *s'est évanoui*. L'Occident colonisateur est à son tour colonisé ; dans les mégapoles, les temples, les écoles, les librairies, les expositions et jusqu'aux restaurants *de toutes sortes et de tous pays* se sont donné rendez-vous en un immense kaléidoscope sans cesse recommencé. L'Europe n'est plus un modèle et les philosophes — détrônés par les savants — éprouvent la précarité de leurs échafaudages. Les théologiens, eux-mêmes, se mettent à faire assaut de modestie.

L'homme croit spontanément que sa culture ou sa religion est la meilleure, ou *la seule valable* (il faut beaucoup voyager pour changer d'avis). Le réflexe immédiat est de chercher à imposer ses vues sans être très regardant sur les moyens. Comment faire le départ entre la tentation d'hégémonie et le désintéressement ?

Sous un vernis de générosité, le racisme se tapit. *La tentation* de faire du bien sans ou contre le consentement d'autrui a été démasquée par Dostoïevski dans son inoubliable *Légende du grand inquisiteur. Que dirait-il* aujourd'hui du communisme, véritable religion inversée ?

Dieu, dit-on, a besoin des hommes. Jésus, à la fin de *l'Evangile, laisse cette consigne* : « *Allez et enseignez toutes les nations.* » Fortes de cette mission, les Eglises ont dressé le catalogue des vérités *à croire et de la morale.* Avec une inquiétante minutie qui a fait basculer la foi du côté de l'institution. Au fil des siècles ont été dépêchés des missionnaires pétris de bonnes intentions et d'illusions, parfois d'ignorance. Avec un bonheur inégal, ils ont sillonné le monde, se heurtant à des résistances parfaitement justifiables. Comment le mot d'ordre évangélique « *Convertissez-vous !* » n'aurait-il pas perdu son pouvoir séducteur à être recouvert systématiquement des sédimentations de la culture occidentale ?

Il a fallu attendre Vatican II pour voir sonner le glas des catéchismes universels et qu'apparaisse la nécessité d'écheniller sérieusement l'enseignement traditionnel, *théologie, morale, doctrine*. Le concile a posé le principe d'une hiérarchie des dogmes, qui devrait permettre, à terme, d'élaguer un arbre trop épais obstruant l'horizon de la foi. A force de rationaliser et d'emmagasiner, le discours religieux avait étouffé la parole de Dieu.

Un effort sans précédent reste à entreprendre pour libérer la foi de ses bandelettes sans qu'il soit possible d'y parvenir complètement. Mais nécessité fait loi. Des difficultés du même ordre se rencontrent partout. Il n'est plus besoin d'aller dans les pays dits de mission pour s'y heurter. Au sein des vieilles chrétientés, le fossé s'élargit entre la religion classique et la réceptivité des chrétiens potentiels. L'Evangile lui-même n'est pas assimilable tel quel en tout point. Première traduction du donné initial, il demande à être *interprété à son tour. Il ne* constitue pas un bloc monolithique et infaillible. C'est un matériau à décrypter. Les autorités ecclésiastiques se doivent de laisser aux *herméneutes* (1) la possibilité d'y travailler sans entraves et de diffuser leurs conclusions.

Foi et religion

A défaut de religion universelle, y a-t-il une foi universelle ? Encore faut-il s'entendre sur les mots et leur contenu. La foi n'existe pas à l'état pur. Cœur, noyau et ressort de la démarche spirituelle, elle ne saurait se passer complètement d'un langage et d'images. On ne peut penser sans schémes ni croire sans représentations. L'important est de relativiser au maximum les uns et les autres et d'accepter une grande souplesse en restant persuadé de leur insuffisance foncière. La foi part d'une intuition que la raison peut partiellement étayer, mais elle se situe de toute façon au niveau de mythes invérifiables. Sinon, elle sombre dans la fantaisie de croyances qui se targuent d'évidences puériles.

L'Evangile incite à se méfier des amarres de la chair et du sang, de la famille, de la cité, et plus généralement de toute institution. La foi est essentiellement une visée vers « autre chose » d'indéfinissable, un appel au dépassement et à la purification. Foi et religion « tirent » en sens inverse. D'une part, la conversion du cœur; d'autre part, l'installation et la cristallisation. Le dernier mot de la foi est « *Je ne sais pas* » ; le leitmotiv de la religion : « *C'est ainsi* » ; la foi dit : « *Si tu veux* » ; la religion : « *Tu dois.* » La foi n'a ni intérieur ni extérieur ; la religion définit et exclut, elle « canonise » dans les deux sens du mot.

Le passage de la religion à la foi ne se fera pas seulement par une réduction du nombre des vérités à croire mais encore par un retournement des perspectives.

Il n'est ni désirable ni possible de faire pour la religion ce qu'a fait l'espéranto pour les langues. Tout syncrétisme serait voué à l'échec parce qu'artificiel et étranger à des traditions vécues. On ne peut atteindre l'universel qu'en traversant le particulier après avoir reconnu celui-ci comme tel. Il ne s'agit pas de réduire mais d'assumer.

Jésus en a donné l'exemple. Il n'a pas brisé les tables de la Loi, il les a dépassées. On ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres, mais on ne peut se passer d'outres. Le génie du christianisme est dans l'Incarnation, qui suppose en définitive que la matière est l'escabeau de Dieu. Sans pain et sans vin, pas d'Eucharistie.

Le christianisme a mieux à faire que de concurrencer les autres religions. Quand cela lui arrive, il fausse sa nature. Jésus ne s'est pas conduit en chef religieux, mais en prophète. Il ne faisait pas de prosélytisme ; il témoignait. Le véritable missionnaire en fait autant. Par réalisme ou par la force des choses, les prêtres-ouvriers français et les clercs en Algérie — pour s'en tenir à ces deux exemples connus de tous — se présentent, les mains nues, la parole rare. Leur faiblesse ne dessert pas leur cause. Au contraire. L'Evangile n'a pas besoin de colporteurs.

L'osmose est un meilleur agent évangélisateur que l'endoctrinement. Les révolutions spirituelles avancent à pas de loup. Le secours du bras séculier est empoisonné. S'il se présente en fait pour ce qu'il est en droit, c'est-à-dire un ferment pour les autres religions et, par ricochet, pour les civilisations, le christianisme est à coup sûr universel. Convier les hommes à la perfection n'est corrosif que pour ceux qui travaillent à la destruction de l'homme. L'Evangile n'a pratiquement *pas d'ennemis parmi* les personnes de bonne volonté.

En fondant la fraternité sur une filiation divine et le salut sur un médiateur entre l'homme et Dieu, *en proposant à chacun* un avenir transcendant, l'Evangile atteint une dimension universelle. Il agit comme un aimant capable de dynamiser toutes les aspirations et de donner sens à la vie.

On ne doit pourtant pas se faire d'illusions. Il y a eu et il y aura toujours des hommes pour se sentir *étrangers* à une foi de type religieux : ni en deçà, ni au-delà, mais à côté. L'existence de tels hommes — dont la qualité et le sérieux ne sont pas en cause — atteste la gratuité de la foi et son caractère facultatif. La seule chose dont l'homme ne puisse se passer est de suivre les impératifs de sa conscience. L'homme, en un sens, n'a pas besoin de Dieu : il le désire ou il ne le désire pas, voilà tout. Or, de son désir nul n'est maître. En nous le confirmant, l'Evangile révèle sa connaissance du cœur humain. Il n'est pas le seul, mais le fait d'une manière incomparable, gage de sa pérennité.

Le christianisme a-t-il donc le droit d'aspirer à l'universalité ? Oui, mais à certaines conditions : ne plus se présenter comme une religion possédant la vérité, car Dieu n'appartient à personne; se diversifier, *c'est-à-dire* prendre en considération l'éventail des cultures au lieu de les laminer (l'Esprit souffle sur toutes les religions et toutes sont infidèles à leur manière) ; donner à la foi la priorité des priorités en lui subordonnant les intérêts des diverses structures religieuses, celle de la réflexion théologique comme celles des institutions. La conversion des communautés humaines passe par celle des Eglises. On ne se sauve pas seul.

(1) L'herméneutique a pour objet l'interprétation des textes religieux ou philosophiques.

Nous ne sommes pas des traîtres

par JACQUES DE RICAUMONT

IL y a près de dix mois déjà j'ai, accompagné de quelques amis traditionalistes, noué des pourparlers avec l'archevêché *afin d'obtenir que* dans plusieurs églises de Paris la messe de Paul VI fût, à certaines heures, célébrée non seulement en latin, mais selon la liturgie traditionnelle. Cette initiative, jusqu'ici partiellement couronnée de succès, a été condamnée par le clergé intégriste et en particulier par Mgr Ducaud-Bourget qui a *fulminé contre nous*, dans ses homélies, dans un tract — déclarant entre autres : « *Catholiques, refusez les « célébrations » avec latin et grégorien, car « la sauce fait passer le poisson », lorsqu'on remplace l'anguille par la vipère ou la couleuvre. Pour la messe, exigez le label « st Pie V »... Fuyez donc les « célébrations » amphibologiques, équivoques, ambiguës, acceptées par les hérétiques, en un mot : trompeuses. N'avalez plus de couleuvres* » — et dans une lettre personnelle où, s'adressant à moi, il termine par ces mots : « *Je vous dénie le titre de traditionaliste. Vous vous rangez dans le clan du dol et de la tromperie. Libre à vous. Mais il faut que vos lecteurs le sachent.* »

Or, de même que rien ne nous autorise à suspecter la bonne foi de notre archevêque, rien non plus n'habilite le chef de file des intégristes parisiens à décerner, à refuser ou à retirer le « label » de traditionaliste, pour reprendre sa commerciale expression.

L'attachement à quelque forme de tradition que ce soit n'est ni un titre de gloire ni surtout un monopole ; c'est une disposition de l'esprit ou du cœur. Mgr Ducaud-Bourget *donne l'impression* de vouloir confisquer la tradition à son profit, la traitant ainsi comme un patrimoine dont il se réserverait la gérance alors qu'elle est le bien commun de tous les fidèles. C'est parce que je lui suis indéfectiblement attaché que je souhaite de voir mon amour pour elle partagé par le plus grand nombre de catholiques. Nul texte de Vatican II ne prive les conciliaires de leur droit à la même qualité, à la même beauté, à la même solennité de culte que nous. Le souverain pontife a, d'ailleurs, à la fin de l'année dernière, rappelé avec force le devoir de « *fidélité absolue à la tradition et au magistère* » comme de « *respect du lieu, des vêtements et du mobilier sacrés* » et l'interdiction de « *liturgies inadmissibles* ».

Il faut admettre que la splendeur d'un office n'est pas liée obligatoirement à l'observance du rite tridentin, qu'il y eut de magnifiques cérémonies au Moyen Age et au début de la Renaissance et que les messes pontificales à Saint-Pierre de Rome en latin naturellement ne leur sont pas inférieures.

Mgr Ducaud-Bourget s'accroche à la messe tridentine comme jadis le comte de Chambord se cramponna au drapeau blanc avec un entêtement d'autant plus regrettable que sans une telle obstination la France vivrait peut-être aujourd'hui sous ce régime monarchique dont maints intégristes conservent la nostalgie. Ce précédent constitue un cas où l'intransigeance, loin d'avoir été bénéfique, fut plutôt désastreuse.

Lorsque, lors de notre première entrevue, Mgr Gilson, évêque auxiliaire de Paris, à ma demande de poser comme préalable la licéité de la messe de saint Pie V, répliqua qu'il n'appartenait ni *au cardinal Marty* ni à Mgr Etchegaray d'accorder une autorisation qui relevait du pape seul, nous nous inclinâmes devant ce qu'en philosophe on nomme « le principe de réalité ». Il est évident que, si la liberté de choix entre les deux messes était concédée aux fidèles, la conciliaire serait désertée au bénéfice de la tridentine, de même que Berlin-Est se viderait au profit de Berlin-Ouest si les autorités de l'Allemagne de l'Est commettaient l'imprudence de permettre à la population de s'y rendre.

Je reste convaincu que les défenseurs du rite de saint Pie V auront tôt ou tard leur revanche, car l'œcuménisme devra d'abord s'étendre à eux, et qu'au moins le statut actuel des melchites ou des ukrainiens leur sera reconnu. Mais, si elle approche, encore que des éclats comme ceux de Mgr Ducaud-Bourget me semblent, malgré toute l'admiration que son courage m'inspire, de nature à la retarder, cette heure n'est pas encore venue.

Au reste, le chapelain démissionnaire de l'Ordre de Malte déforme le sens de l'expérience tentée à Saint-Roch, à Saint-Vincent-de-Paul et à partir de mai à Sainte-Clotilde. L'objectif de la hiérarchie n'est pas de « récupérer » les intégristes qui se pressent de plus en plus nombreux à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à la fois pour adorer Dieu *in hymnes et canticis* et pour se régaler des traits d'humour qui allègent un peu les sermons de Mgr Ducaud-Bourget. Elle souhaite, d'une part, ramener les catholiques qui, rebutés par la froideur et la pauvreté, voire les déformations, de la liturgie nouvelle, ont cessé de pratiquer ; de *l'autre, satisfaire les désirs légitimes* de nombreux fidèles qui, par obéissance mais sans joie ni ferveur, assistent aux offices auxquels ils sont condamnés dans leur paroisse, alors qu'ils aspirent en secret à la résurrection des « belles cérémonies » d'autrefois.

Ainsi, malgré l'excommunication lancée par Mgr Ducaud-Bourget, continuerai-je de me considérer comme un traditionaliste intégral. J'ai conscience de ne pas trahir notre cause mais au contraire de la servir en réveillant chez d'anciens pratiquants le goût — et en le suscitant chez les jeunes — des beautés de la liturgie romaine.

Ce n'est encore qu'un grain de sénevé, mais qui, demain, peut-être, deviendra un arbre dont les ramures couvriront la capitale entière puis, pourquoi pas, toute la France. *Ad majorem Dei gloriam.*

Le Monde

étranger

LES DIFFICULTÉS DU CONTINENT AFRICAIN

Tribune internationale

Vers un génocide en Erythrée

Selon un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée à Rome, des Mig éthiopiens ont largué, les 7 et 8 avril derniers, des bombes à napalm et à fragmentation sur des villages proches d'Asmara et de Massaouah. Ces bombardements visaient, selon lui, à « démoraliser la population civile » et à « relâcher l'emprise » des maquisards autour de la capitale provinciale en prélude à la grande offensive éthiopienne soutenue par les troupes cubaines et des conseillers soviétiques.

De son côté, l'administrateur éthiopien en Erythrée, le colonel Timsaieh, a accusé les rebelles d'avoir lancé une campagne de sabotages et de destructions dans la province. Il les a notamment accusés d'endommager les usines, de bloquer les routes, de faire sauter les ponts, de couper les lignes électriques, de faire sauter les barrages, les écoles et d'autres bâtiments publics. Il a ajouté : « La population est consciente du rôle destructif joué par les bandits, et le temps n'est pas éloigné où ils seront écrasés. » — (A.P., Reuter.)

Une « erreur » de Cuba ?

par NAFI H. KURDI (*)

LE Derg (comité militaire) éthiopien a entrepris l'invasion de l'Erythrée préparée depuis longtemps. Elle sera sans doute l'une des opérations les plus sanglantes qu'ait connues l'Afrique. En ce moment même, l'aviation éthiopienne bombarde les villages autour d'Asmara, et des troupes équipées d'armements lourds ultra-modernes sont concentrées dans le triangle Tigraï-Asmara-Massaouah.

Après l'échec de l'offensive de 1975, au cours de laquelle le Front populaire de libération (F.P.L.E.) et le Front de libération (FLE) coopérant militairement réussirent à libérer la quasi-totalité des campagne d'Erythrée, le Derg a tenté à deux reprises, en 1976 et en 1977, de perpétrer un véritable bain de sang en lançant la « marche rouge » contre nos zones libérées. Mais les dizaines de milliers de chômeurs et de paysans, enrôlés le plus souvent de force, qu'il a jetés en avant de ses chars, ont été mis en déroute par nos combattants solidement liés aux masses. Aujourd'hui, le F.P.L.E. détient six mille cinq cents prisonniers éthiopiens qu'il traite humainement et fraternellement.

S'accrochant à l'héritage annexionniste de Haïlé Selassié et poursuivant le même rêve que le Négus, le nouveau chef de l'empire, rebaptisé République socialiste, persiste à vouloir justifier sa politique coloniale en redonnant vie à la thèse selon laquelle « l'Erythrée n'existe pas » *mais que* « dans cette région administrative, il y a des nationalités tout à fait différentes à qui nous allons donner l'autonomie ». *Faute de vaincre notre révolution, le Derg cherche à démembrer notre pays pour sauver l'accès à la mer de l'Ethiopie en maintenant sous son contrôle une partie au moins des rivages érythréens, notamment le port d'Assab.*

Niant tout sentiment national érythréen et toute histoire commune à notre peuple (pourtant plusieurs fois séculaire), le Derg a mobilisé ses forces armées aériennes, navales et terrestres pour commettre le crime le plus ignoble contre notre peuple, qui sera également une attaque directe contre la révolution éthiopienne dévoyée, dont le Derg se prétend le porte-parole.

DEPUIS la prise du pouvoir par les militaires à Addis-Abeba, six cents villages ont été rasés et vingt-cinq mille civils ont succombé sous les balles et le napalm éthiopiens en Erythrée. Les forces d'occupation se livrent à toutes sortes d'exactions contre les populations en pillant, massacrant et éventrant les femmes enceintes, empoisonnant les puits et les cours d'eau, détruisant culture et bétail. Cette politique criminelle a contraint plus de cinq cents mille personnes à fuir vers nos zones libérées. Après des décennies de souffrance et d'oppression, les seuls rapports concevables entre l'Ethiopie et l'Erythrée sont ceux de deux Etats indépendants. Et uniquement à ce titre, nous pourrons dans l'avenir discuter de toutes formes de regroupement régional avec nos voisins pour le mieux-être de nos peuples. Toutefois, les intérêts des peuples érythréen et éthiopien à la paix et au progrès sont communs. C'est pourquoi la nation érythréenne libre et indépendante ne saurait organiser un blocus économique à l'encontre de l'Ethiopie qui n'a pas de débouchés maritimes.

Les deux fronts érythréens ont conclu le 16 mars dernier un accord d'unification dont la mise en application le 20 avril courant aura une grande portée historique. Une des principales dispositions de l'accord est la constitution d'une « direction politique suprême » de six membres, trois pour chacun des deux fronts. Cette direction sera seule habilitée à entamer les négociations avec le Derg sur les bases énoncées depuis longtemps par notre révolution, à savoir : reconnaissance du droit légitime du peuple érythréen à l'autodétermination et à l'indépendance ; reconnaissance du F.P.L.E. et du FLE comme seuls et uniques représentants de notre lutte de libération.

Mais le régime sanguinaire du Derg ne veut pas se rendre à l'évidence. Il cherche, en s'alliant à l'Union soviétique, à Cuba et au Yémen démocratique, à en finir avec le peuple érythréen et sa révolution. Ces pays qui ont soutenu l'indépendance de l'Erythrée dès les années 50 (quand l'ONU, à l'instigation de l'impérialisme américain, imposa la fédération fictive liant l'Erythrée à l'Ethiopie), et jusqu'à tout récemment, au lieu de conseiller au régime de Mengistu de reconnaître enfin la volonté d'indépendance de notre peuple, cautionnent son entreprise génocidaire en lui livrant un formidable arsenal. Pire encore, cinq cents conseillers ou « techniciens » soviétiques, trois mille cinq cents soldats cubains et une centaine de Sud-Yéménites sont déjà à pied d'œuvre à Asmara, aux côtés des forces d'occupation éthiopiennes assiégées. Cette politique d'intervention directe contre notre peuple est incompatible avec le principe de l'internationalisme prolétarien.

SI l'on comprend que l'impérialisme américain ne veuille pas être évincé d'une région aussi stratégique et ne pourrait donc s'accommoder de l'indépendance de l'Erythrée que si celle-ci était gouvernée par des forces réactionnaires disposées à maintenir ses privilèges, si l'on comprend également que la stratégie de l'U.R.S.S. soit celle d'une superpuissance, on a du mal à comprendre les agissements de Cuba et du Yémen démocratique.

Comment concevoir, en effet, que les dirigeants cubains, qui déclaraient encore en février dernier que « le chef de l'Etat éthiopien, Mengistu Haïlé Mariam, ne peut utiliser l'aide cubaine pour combattre la rébellion érythréenne » et qu'il fallait qu'intervienne « une solution politique », envoient aujourd'hui leurs soldats à Asmara ! Assiste-t-on à une révision fondamentale de leurs principes ou s'agit-il simplement d'une « erreur » ? Si l'on admet que des potentialités révolutionnaires existent effectivement en Ethiopie, leur développement ne peut, en aucun cas, être favorisé par le génocide de notre peuple qui lutte pour sa libération nationale. Aucune proclamation révolutionnaire ne peut nous faire oublier l'essentiel : « Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre. »

Face à la guerre d'agression et d'extermination, la seule perspective de libération nationale pour notre peuple est donc de lutter fusil au poing jusqu'à la victoire finale. Nous appellons les peuples du monde entier, les forces progressistes et démocratiques, à assumer leurs responsabilités, face au génocide qui guette le peuple érythréen, à faire prévaloir son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et à lui apporter une aide humanitaire urgente.

(*) Représentant du F. P. L. E. en France.

L'épuration de l'appareil d'Etat malien est favorablement accueillie dans les pays voisins

Après avoir fait arrêter plusieurs de ses collaborateurs accusés de complot (« le Monde » du 2 mars), le colonel Moussa Traore, chef de l'Etat malien, procède à une vaste épuration de l'appareil administratif. Après l'armée et la police, c'est le secteur-clé des sociétés d'État qui est actuellement touché par cette « purge ».

De notre correspondant

Dakar. — On suit, dans les capitales d'Afrique occidentale, avec beaucoup d'attention et une grande satisfaction, l'épuration en cours au Mali.

La stagnation de l'économie malienne inquiète en effet, depuis une quinzaine d'années, la plupart des responsables ouest-africains, notamment ceux des pays voisins francophones. Dans cet ensemble, qui essaie de se structurer pour mieux assurer son développement, le Mali était devenu un facteur de fragilité. Le Sénégal ne parvient plus depuis longtemps à entretenir avec Bamako des relations commerciales aussi intenses qu'avant l'indépendance. Bien que sa monnaie soit à nouveau garantie, depuis 1967, par le franc français (comme le franc C.F.A.), le Mali n'a jamais pu réintégrer l'Union monétaire africaine (1).

En outre, dans une région où les élites suivent avec de plus en plus d'intérêt les expériences démocratiques du Sénégal, de la Gambie et de la Haute-Volta, le Mali, où ne fonctionne même pas un parti unique de masse comme en Guinée, en Côte-d'Ivoire ou au Togo, apparaissait de plus en plus, au fur et à mesure que se prolongeait le règne sans partage du « Comité militaire de libération nationale » issu du putsch de 1968, comme un pays sans lois, où les citoyens n'étaient pas en sûreté. La réputation de cruauté et d'arbitraire que s'étaient taillée au fil des ans les lieutenants-colonels Bagayoko (ancien ministre de l'intérieur), Kissima Doukara (ex-ministre de la défense) avait terni l'image du régime.

Le colonel Moussa Traoré avait bien fait adopter, le 2 juin 1974, une nouvelle Constitution dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'été 1979. Un nouveau parti unique, l'Union démocratique du peuple malien, est en outre théoriquement en cours de création. Toutefois, la plupart des observateurs doutaient que le processus ainsi engagé puisse être mené à son terme, en dépit de la libération de la plupart des détenus politiques, intervenue le 31 décembre dernier. On imaginait mal, en effet, que les rivaux du chef de l'Etat, tout-puissants dans l'armée et dans la police, puissent accepter jusqu'au bout une évolution qui risquait fort de les déposséder ultérieurement de leur pouvoir et de leurs privilèges. Au contraire, on tendait généralement à penser que ce serait plutôt eux qui, en cas d'épreuve de force, l'emporteraient. Leur chute, acclamée au Mali, a donc constitué à l'extérieur une très heureuse surprise.

Pour les pays voisins, la perspective de voir l'ancien ministre de la défense et ses amis l'emporter à Bamako était très préoccupante. On n'avait pas oublié en effet, comme nous le rappelait encore ces jours-ci le président Kountché du Niger, qu'en décembre 1974 le lieutenant-colonel Kissima Doukara, de sa seule initiative, et apparemment contre la volonté du président Traoré, avait lancé les troupes maliennes dans la zone frontalière de l'Agacher, que revendiquait également la Haute-Volta, ajoutant ainsi à la répression à l'intérieur l'aventure militaire à l'extérieur. Un armistice était intervenu quelques mois plus tard, grâce notamment à l'entremise du président Sekou Touré ; mais le problème de fond n'était pas réglé et le conflit pouvait rebondir à tout moment. On continuait à s'en inquiéter à Ouagadougou et dans les autres capitales de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), sur laquelle pesait de ce fait une sérieuse menace d'éclatement. La reprise en main de l'armée et de la police par le colonel Moussa Traoré lui-même constitue donc, pour cette raison, un important motif de satisfaction pour quelques-uns des principaux partenaires du Mali.

PIERRE BIARNÈS.

(1) L'UMA réunit le Bénin, la Cote-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Niger, le Sénégal et le Togo, trois autres Etats de l'ex-A.O.F. l'ayant successivement quittée en 1959 (la Guinée), 1962 (le Mali) et 1973 (la Mauritanie).

Soudan

NOUVEL ACCORD DE RÉCONCILIATION NATIONALE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'OPPOSITION MAHDISTE

Réunis à Londres, des représentants du gouvernement soudanais et du Front national, qui regroupe tous les partis d'opposition clandestine à l'exception des communistes, ont conclu un nouvel accord de réconciliation nationale.

Aux termes de cet accord, dont les grandes lignes ont été rendues publiques mercredi 12 avril, au cours d'une conférence publique, le Front national est dissous. Tous les camps d'entraînement de l'opposition armée, à l'intérieur du Soudan et à l'extérieur, seront démantelés et les armes remises aux forces régulières soudanaises.

Le gouvernement, de son côté, s'engage à garantir les libertés civiles essentielles en abolissant les lois d'exception qui limitaient l'exercice des droits fondamentaux de réunion et de manifestation. Les membres de la puissante secte religieuse des Ansars seront désormais libres de pratiquer la religion comme ils l'entendent.

« Nous espérons qu'une nouvelle aube se lève », a déclaré M. Cherif El Hindi, l'un des principaux dirigeants mahdistes en exil. En 1976, il avait été condamné à mort par contumace avec M. Sadek El Mahdi, président du Front national, qui, pour sa part, avait regagné Khartoum vers la fin de 1977. M. Hindi a déclaré qu'il retournerait au Soudan *« au cours des prochaines semaines »* afin d'entamer de nouvelles négociations concernant les modalités d'application du nouvel accord de réconciliation nationale. — *(Reuter, U.P.I.)*

● *Le cinquième « sommet » franco-africain* se tiendra à Paris les 22 et 23 mai. Il sera précédé d'une rencontre des ministres des affaires étrangères les 12 et 13 mai, afin d'établir l'ordre du jour.

SELON DES TÉMOIGNAGES DE VOYAGEURS

La répression s'aggraverait aux Comores

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La répression s'aggrave sur les trois îles indépendantes des Comores, alors que la disette menace et que la corruption sévit dans l'entourage du président Ali Soilih. Plusieurs témoins, qui viennent de quitter l'archipel, et que nous avons rencontrés en Tanzanie, font état de victimes *« battues jusqu'à la mort »* et de *« camps de rééducation »* où sont parqués les réfractaires.

Ils confirment que les incidents qui se sont produits le 17 mars (*le Monde* du 23 mars) dans le village d'Iconi (Grande Comore) ont été meurtriers : *« Le 18 mars,* nous dit un voyageur, *l'hôpital de Moroni a reçu neuf cadavres et cent quarante-deux blessés, dont cinquante grièvement atteints par balles ou par baïonnettes. Le personnel médical en a porté témoignage. Les motifs apparents de la répression sont une querelle entre les villageois et le comité « révolutionnaire »* d'Iconi, *à propos de la tradition du partage de la pêche, survenue quatre jours auparavant, puis, la veille au soir, à propos de rites du mariage — civil ou coranique. Cette querelle a débouché sur la séquestration des membres du comité par les villageois. Ils avaient été libérés quand des soldats armés jusqu'aux dents ont débarqué de camions militaires et ont encerclé la population pour « discuter », puis ils ont tiré sur la foule. »* Monroni avait, à l'époque, parlé d'un *« complot féodal »*.

Selon nos interlocuteurs, la *« lutte contre les féodaux et les bourgeois »* — dont se réclame le régime de Moroni — *« a laissé intact le pouvoir économique des premiers, à la seule exception des terres de l'ancien président Ahmed Abdallah »*.

Les militaires arracheraient les voiles des femmes. Les khadis qui refusent d'introduire les slogans de la révolution dans leurs sermons seraient emprisonnés et une mosquée aurait été violée par les forces de l'ordre, *« les soldats y ont pénétré, chaussés, pour en chasser les croyants »*. A Anjouan, dans la plupart des mosquées, la prière du vendredi aurait même été supprimée.

A Mohéli, la plus petite et la moins peuplée des îles, les paysans, forcés de céder leurs lopins de terre pour transformer leur île en *« jardin des Comores »* se sont révoltés, en janvier 1978. *« Les meneurs ont été déportés dans un camp de rééducation situé dans le sud de la Grande Comore et, depuis début mars, Mohéli a été complètement isolée du reste de l'archipel »*, disent des témoins.

La *« justice »* serait improvisée : *« Les voleurs de cabris ou de bananes sont traînés pendant des heures dans les rues, couverts de peinture, presque nus, humiliés publiquement. La cinquantaine de personnes arrêtées en août 1977 attendent toujours la formulation d'une accusation précise, l'instruction d'un dossier et même la perspective d'un procès. »*

Les voyageurs confirment la fréquence des tentatives d'évasion en direction de Mayotte, quatrième île de l'archipel, demeurée française. *« A Anjouan, jusqu'au renforcement récent de la surveillance côtière, de cinq à six pirogues prenaient la mer chaque soir en direction de Mayotte »*, disent-ils, en ajoutant : *« Beaucoup d'évadés meurent en route. »*

Ces témoins affirment qu'Anjouan, ancien bastion de l'ex-président Abdallah, est la principale cible de la répression. *« Les comités révolutionnaires régionaux, forts de leur éloignement du pouvoir central, agissent à leur guise : travail obligatoire, répression religieuse, dévastation des champs familiaux pour nourrir l'armée. Des personnes sont arrêtées et battues sur place par de jeunes révolutionnaires usant de la délation et du chantage. A Sima (Anjouan), un responsable de comité de quartier a été condamné à quinze jours d'« exil » en Grande Comore pour avoir fouetté à mort trois personnes. »* La disette sévit dans les îles dont l'économie a été complètement désorganisée. Les militaires tanzaniens, qui ont encadré, au départ, la jeune armée comorienne, se seraient retirés il y a six mois. Les Comores bénéficient de l'aide de plusieurs organismes internationaux et de quelques pays arabes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PROCHE-ORIENT

Liban

Vifs combats à Beyrouth

(Suite de la première page.)

En fait la situation a évolué dès l'entrée en action des troupes syriennes. *Les palestino-progressistes*, aujourd'hui alliés de Damas après en *avoir été les ennemis*, ont tout de suite décroché, laissant face à face les milices chrétiennes et les troupes syriennes. Dans une conférence de presse conjointe M. Bechir Gemayel (Phalange) et M. *Dany Chamoun* (P.N.L.) ont accusé les Palestiniens *d'avoir sciemment provoqué* la confrontation entre les conservateurs chrétiens et la FAD et de l'avoir relancée par des tirs sur Ain-Remmaneh. Ils ont souligné que les affrontements n'avaient *strictement rien* de confessionnel, révélant que *l'incident de départ* avait été l'enlèvement d'un phalangiste musulman chiite par les palestino-progressistes de *Chyah* et accusant les services arabes de la B.B.C. — « *noyautés par des Palestiniens* » — de diffuser de fausses informations à ce propos, *dans un but de provocation.*

Autre évolution significative : la zone de trouble a eu tendance mercredi à *s'étendre aux* quartiers contigus à Ain-Remmaneh, en particulier au secteur conservateur chrétien, de Badaro-Sami-Folh, où au moins *un* mort et quatre *blessés* sont tombés sous les balles de *francs-tireurs. Néanmoins, et c'est le* principal point positif de la journée, *les combats ne se sont pas* généralisés à l'ensemble du secteur chrétien de Beyrouth. Les communications entre les deux parties de la ville, tout en devenant plus difficile n'ont pas été interrompues, et la quasi-totalité des quartiers de la *capitale connaissaient une vie apparemment* normale.

On demeure perplexe quant aux raisons véritables des affrontements en cours. Même les dirigeants des deux camps ne paraissent pas en mesure d'avancer une explication quelconque. Les phalangistes en particulier, *qui jusqu'ici s'étaient effacés* pour ne pas se laisser entraîner sur une pente dangereuse.

S'agit-il- d'une tentative d'internationaliser le conflit libanais ? Certaines déclarations vont dans ce sens, notamment celles du chef du parti national libanais Camille Chamoun, qui a affirmé : « *Le problème libanais doit désormais être porté devant les instances internationales. Il est vain d'envisager une autre solution. La confiance mutuelle est perdue.* »

A ce propos, on murmure dans les *quartiers* chrétiens que l'occasion serait propice pour demander à la communauté internationale de débarrasser le Liban (le Liban chrétien *s'entend) du problème palestinien* et en même temps de celui posé par la *présence* des troupes syriennes, qui seraient remplacées par les « casques bleus » des Nations unies — en particulier français, — profitant du fait que ces derniers se trouvent déjà sur place dans le Sud. Il suffirait d'augmenter leurs effectifs, dit-on.

Les dirigeants politiques semblent *plus réalistes*, et un des phalangistes les plus allergiques à la présence militaire syrienne au Liban nous a déclaré : « *Soyons sérieux. Si la guerre éclatait à Beyrouth, non seulement on ne nous enverrait pas de « casques bleus » en renfort, mais même ceux qui sont déjà là, notamment les Français, s'en iraient.* »

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Philippines

Le président Marcos accuse l'opposition d'avoir « divisé le pays »

De notre envoyé spécial

Manille. — Commentant les élections du 7 avril devant la presse étrangère, M. Marcos a déclaré que « *l'obstacle légal à la levée de la loi martiale étant l'absence d'une Assemblée législative, je peux désormais très bien envisager cette possibilité* ». Se refusant cependant à fixer un terme à l'état d'exception, en vigueur depuis cinq ans, M. Marcos a clairement indiqué les limites de ce qu'il nomme la « *normalisation* » de son régime. Affirmant que la campagne de bruits du 6 avril, organisée par l'opposition, était une « *émeute* » noyautée par des « *éléments subversifs* », notamment Nouvelle Armée populaire (opposition communiste armée). Il a affirmé que de tels incidents ne seraient plus tolérés à l'avenir. « *Je n'ai rien contre des gens qui s'assemblent pour aller prier pour leurs âmes*, a-t-il *précisé. Mais s'ils troublent l'ordre public, ils seront arrêtés. Le résultat de la campagne de l'opposition a été de diviser le pays.* »

Les propos du président comportent à la fois une mise en garde et une constatation qui n'est pas sans vérité. Un avertissement aux opposants d'abord, qui ont décidé d'organiser samedi 15 avril une nouvelle campagne de bruits. Apparemment, le parti d'opposition Laban, *dont tous les chefs sont en prison* depuis dimanche dernier, n'est pas à l'origine de cette manifestation organisée par « *un mouvement de citoyens concernés* » regroupant une vingtaine de groupes d'opposition.

Que les élections aient, d'autre part, conduit à une division du pays, *comme le dit M. Marcos, c'est là* une constatation que font la plupart *des observateurs.* Alors que, jusqu'à présent, les Philippins préféraient s'abstenir de parler politique trop ouvertement, ils n'hésitent plus aujourd'hui à se déclarer pour ou contre le régime. Des tracts circulent, signés du Mouvement des *officiers nationalistes, appelant* à « *restaurer la morale des forces armées et la démocratie* ».

La victoire pratiquement totale du K.B.L. (Mouvement pour la nouvelle société), parti du pouvoir, qui, selon les estimations officielles, obtiendra *151 des 165 sièges du Batasang* Pambansa (Assemblée intérimaire) — *les sièges restants allant à des* « opposants » qui envisagent dès maintenant de se « rallier », — a entamé la crédibilité de M. Marcos. Le retard dans l'annonce des résultats à Manille, qui, six jours après le scrutin, ne sont *toujours pas définitifs*, accréditent les rumeurs : selon le Laban, les *comptes ont été rendus d'autant* plus difficiles que le nombre des bulletins de vote atteignait presque six millions, alors qu'il n'y a que quatre millions d'électeurs enregistrés. En admettant que les élections aient été « *honnêtes* » — puisque le gouvernement l'affirme, — *on peut* néanmoins s'interroger sur la signi*fication de cette « normalisation »*.

A l'ouverture de la campagne, le président avait déclaré que ces élections devaient permettre « *un transfert volontaire du pouvoir législatif dont je dispose au Batasang Pambansa* ». Apparemment, il réinstituait une séparation des pouvoirs. En réalité, il démontrait la concentration *de ceux-ci : dans un régime parlementaire*, le pouvoir législatif revenant de droit à une Assemblée, l'exécutif n'a pas à le lui déléguer.

La formule de M. Marcos ne fait que consacrer un état de fait : le Batasang Pambansa n'est en rien une Assemblée autonome par rapport à l'exécutif. Après avoir instauré la loi martiale, M. Marcos a promulgué en 1973 une nouvelle Constitution, instituant *un régime parlementaire* destiné à remplacer le système présidentiel de la Constitution de 1935. Elle prévoyait une Assemblée nationale intérimaire qui devait choisir, notamment, le premier ministre.

Peu après, *le gouvernement annonça* que le « peuple » était opposé *à cette formule.* En octobre 1976, M. Marcos fit amender par référendum la Constitution : l'Assemblée intérimaire serait remplacée par le Batasang Pambansa. Superficiellement, il s'agit de la même Assemblée sous un autre nom. En fait, il n'en *est rien, au niveau des pouvoirs* d'abord : le président lui délègue volontairement ses prérogatives législatives, mais n'a pas encore défini ceux qu'ils se réserve. Le Batasang-Pambansa n'aura en tout cas pas le droit de nommer, donc de démettre, le *premier ministre*, puisque M. Marcos s'est vu confirmé *dans ses fonctions*, cumulées à celles de président, par référendum.

D'autre part, conformément au sixième amendement, « *le président* (premier ministre) *peut, s'il le juge nécessaire, émettre des décrets* », sans la moindre limite dans le temps.

Parmi les questions dont aura à débattre le Batasang Pambansa de*vrait figurer celle de la succession.* L'élection de Mme Marcos, qui, jusqu'à présent, n'avait pas de mandat populaire (elle a été nommée par son mari gouverneur du Grand-Manille), donne à penser qu'elle pourrait devenir vice-premier ministre. La « *first lady* » rejette catégoriquement de telles « rumeurs ». A l'en *croire, c'est déjà contre son gré* qu'elle est devenue gouverneur de Manille et qu'elle s'est présentée aux élections. Ce sera peut-être aussi à contrecœur que celle que ses concitoyens nomment désormais le « *dragon récalcitrant* » acceptera de se rapprocher encore un peu plus du pouvoir suprême.

PHILIPPE PONS.

Le conflit khméro-vietnamien

M. POL POT OFFRE A HANOI « L'AMITIÉ CORDIALE DU PEUPLE CAMBODGIEN »

Radio-Phnom-Penh a diffusé jeudi 13 avril une interview de M. Pol Pot, premier *ministre* et chef du P.C. khmer, au cours de laquelle il a lancé un « *appel au gouvernement et au peuple du Vietnam pour qu'ils acceptent l'amitié cordiale du peuple cambodgien et pour que les relations entre les deux peuples et les deux gouvernements redeviennent bonnes* ». Il n'a pas fait allusion aux relations entre les deux partis communistes.

M. Pol Pot a réaffirmé la position de son pays sur le différend frontalier khméro-vietnamien : « *Le Kampuchéa démocratique*, a-t-il rappelé, *reconnaît la frontière actuelle avec le Vietnam telle qu'elle a été admise par les accords de 1966 et de 1967.* » Cette position n'est pas en contradiction avec celle du Vietnam, du moins en ce qui concerne la *frontière* terrestre et les îles ; pour ces dernières, Phnom-Penh et Hanoï se réfèrent tous deux à la circulaire Brévié de 1939. Toutefois, selon les documents remis à la presse mardi 11 avril par l'ambassade du Vietnam à Paris, Hanoï demande que la frontière *maritime entre les deux pays soit* renégociée.

Enfin, M. Pol Pot a noté que le rétablissement de l'amitié entre le Cambodge et le Vietnam passait par l'arrêt immédiat des *attaques, des entreprises de subversion intérieure, d'infiltrations, d'espionnage et de sabotage, ainsi que des bombardements par l'artillerie et l'aviation vietnamiennes* ».

Mercredi 12 avril, Radio-Hanoï, après avoir lancé un nouvel appel à la négociation, a ajouté que « *l'on ne peut rien obtenir par la violence* ».

Inde

● *LE CONGRES INDIRA*, formé de dissidents du Parti du *congrès favorables* à l'ancien premier ministre, a été reconnu comme représentant de l'opposition officielle au Lok Sabha, l'Assemblée nationale. Le Congrès Indira dispose de 71 députés, contre 68 au Parti du congrès. — *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT DE BUENOS-AIRES a pris deux *décisions*, le *jeudi 13 avril*, à la suite de l'entretien, à Paris, entre l'amiral Massera, membre de la junte militaire, et une délégation du Conseil su*périeur péroniste* à *l'extérieur.* Il a libéré M. Jocobo Timmermann, directeur du quotidien *la Opinion*, incarcéré depuis un an. M. Timmermann res*terait cependant*, apprenons-nous de bonne source, assigné à résidence. Cette mise en liberté d'un journaliste était l'une des conditions posées par les *péronistes pour* la *reprise* du dialogue. D'autre part, le ministre argentin du travail serait disposé à engager des pourparlers avec les organisations syndicales où l'influence péroniste est restée très importante.

● DEUX CENT TRENTE-DEUX PERSONNES dont la disparition avait été signalée ont été retrouvées, affirme dans *un communiqué publié le mercredi* 12 avril la police fédérale. Toutes sont en fait détenues par les forces de l'ordre, assure le texte, qui s'abstient cependant de préciser leur lieu de détention. Aucune personnalité connue ne figure sur la liste. — *(Reuter.)*

El Salvador

● DES PAYSANS ont occupé pacifiquement, durant la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 avril, une *troisième* ambassade à San-Salvador, celle du Costa-Rica, pour protester contre la répression *gouvernementale.* Mercredi, d'autres groupes de la Fédération paysanne catholique du Salvador et de l'Union des ouvriers agricoles avaient *déjà occupé les ambassades du* Venezuela et de Panama.

Espagne

● *PLUS DE TROIS CENT CINQUANTE MILLE TRAVAILLEURS* ont fait grève, mercredi 12 avril, en Espagne, dans les secteurs du textile, *de la métallurgie*, des arts graphiques et des charbonnages. Ces grèves, dont seule celle du textile était nationale, avaient pour but de soutenir les revendications syndicales dans le cadre du renouvellement de conventions collectives. — *(A.F.P.)*

Maroc

● DIX MILLE MINEURS DU GISEMENT DE PHOSPHATES DE KHOURIBGA, la plus importante mine du Maroc, ont observé mercredi 12 avril un arrêt de travail de quarante-huit heures pour appuyer des revendications d'ordre salarial. Selon le Syndicat national des ouvriers des phosphates (S.N.O.P.) proche de l'Union socialiste des forces populaires (opposition de gauche), la grève a *été observée* à 95 % à Khouribga où la production a été paralysée. — *(Reuter.)*

Mauritanie

● LE PRESIDENT MAURITANIEN MOKTAR OULD DADDAH arrive ce *jeudi* 13 avril à Tripoli, à l'invitation du colonel Kadhafi, pour une visite officielle de deux jours en Libye au cours de *laquelle la question* du Sahara occidental sera au centre de ses entretiens.

La Libye, rappelle-t-on, a toujours activement soutenu le *Front Polisario*, mais n'a jamais reconnu la « République arabe sahraouie démocratique » (R.A.S.D.), proclamée en février 1976. D'autre part, entre*tenant généralement de bon*nes relations avec l'Algérie, le colonel Kadhafi est logiquement *bien* placé pour prendre l'initiative d'une nouvelle médiation. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● QUATRE CENT SOIXANTE *ET UN PRISONNIERS POLITIQUES*, soit la moitié de ceux actuellement détenus en Rhodésie, seront libérés dans les prochains jours, a annoncé mercredi 12 avril, à Salisbury, un porte-parole du ministère de l'ordre public. Ces libérations devraient commencer jeudi, a-t-il précisé, ajoutant que chaque détenu s'engagerait par écrit à ne pas se livrer à des activités « subversives ». — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE PRESIDENT MALLOUM, à l'occasion du troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir, a réaffirmé mercredi 12 avril que la réconciliation nationale demeure la préoccupation *essentielle* du *conseil* supérieur militaire. Il a exhorté le peuple tchadien à la tolérance. Par ailleurs, le lieutenant Mahmoud Abderamane, ministre tchadien de la justice, a été légèrement blessé au visage, mardi, au cours d'un attentat à la grenade, non revendiqué. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

● OULAN-BATOR A FAIT SAVOIR mercredi 12 avril à la Chine que les forces soviétiques stationnées sur son territoire s'y trouvaient « *pour le protéger et à la demande du gouvernement mongol* » et qu'elles y demeureraient aussi longtemps que persistera la « *menace chinoise* ». La Mongolie a aussi condamné, dans une note officielle à Pékin publiée par l'agence Tass, « *la volonté de la Chine d'annexer la Mongolie* ». — *(A.P., A.F.P.)*

Uruguay

● M. RAUL SENDIC, dirigeant syndical, détenu depuis six ans en Uruguay, se trouve actuellement dans un état de santé préoccupant à la suite de tortures prolongées. M. Sendic a été placé à plusieurs reprises en *isolement total* et privé de toute assistance médicale et juridique par les autorités.

AMÉRIQUES

Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET REMANIE SON GOUVERNEMENT

Santiago-du-Chili *(A.F.P., Reuter).* — Le gouvernement chilien a présenté sa démission au président Augusto Pinochet, le mercredi 12 avril. Pour la première fois depuis le coup d'État militaire, un civil, M. Sergio Fernandez, a été nommé ministre de l'intérieur. Ancien *ministre* du travail, puis contrôleur général de la République, M. Fernandez a été chargé de désigner le nouveau cabinet dans les quarante-*huit heures. L'ancien titulaire de* l'intérieur, le général César Benavides, devient ministre de la défense.

Le changement de cabinet est *officiellement* destiné à donner au président Pinochet une plus grande liberté d'action, pour que soit progressivement mis en œuvre le projet de « démocratie autoritaire » annoncé il y a une semaine. Mais la démission collective des ministres pourrait aussi être *liée* aux retombées de l'affaire Letelier, qui a mis le gouvernement dans une situation difficile. M. Fernandez a déclaré que « l'une des premières tâches » du nouveau *ministre* de la défense serait d'activer l'enquête menée à ce sujet au Chili, à la demande des États-Unis.

Par ailleurs, des rumeurs insistantes ont circulé à Santiago, ces derniers jours, au sujet de la disparition du général Manuel Contreras, ancien chef de la DINA. Certains organes de presse ont établi un lien entre la mise à l'écart de la scène militaire du général Contreras et les développements de *l'affaire Letelier.*

EUROPE

UN ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE PORTUGAIS

(Suite de la première page.)

— La presse portugaise parle d'accords bilatéraux avec des Etats qui se passeraient des recommandations du Fonds. Des négociations seraient même déjà engagées...

— Ce sont des rumeurs sans fondement. Les Américains et les Allemands, qui se sont toujours montrés très compréhensifs à l'égard du Portugal, ont besoin de l'aval du F.M.I. pour nous accorder des crédits. La solution de la crise financière passe par un accord avec le Fonds, mais les négociateurs du F.M.I. doivent s'efforcer de comprendre les difficultés sociales et politiques de notre pays. L'accord avec le Fonds donnerait une crédibilité au gouvernement portugais quant à ses capacités de conduire une politique d'austérité et de restrictions. L'Europe nous demande surtout d'accélérer notre développement pour harmoniser les différentes politiques sectorielles au sein de la Communauté élargie. Et le F.M.I. nous impose de freiner ce même développement pour corriger le déficit de la balance des paiements. Il y a contradiction, en apparence seulement, car l'accord avec le Fonds serait un « feu vert » à l'investissement public et privé, oxygène nécessaire à l'économie portugaise.

— Gage donné au F.M.I., votre gouvernement vient d'annoncer une hausse substantielle des denrées alimentaires les plus courantes. Il est même question d'un possible rationnement en 1979...

— C'est une hypothèse avancée par certains journaux, qui reproduisaient les propos du ministre du commerce. Celui-ci a expliqué qu'il n'y aurait pas de rationnement cette année, mais qu'il fallait réduire la consommation et surtout augmenter la production, sinon nous pourrions être contraints à rationner les biens. Ce n'est qu'une hypothèse, et je pense que nous n'en arriverons pas là. Notre production a déjà progressé ces deux dernières années, sauf dans le secteur agricole, qui est dorénavant prioritaire ; 1977 a été la pire année agricole depuis le début du siècle.

— A cause des bouleversements sociaux entraînés par la réforme agraire ?

— Ils ont pu y contribuer, mais ce n'est pas l'essentiel. En fait, l'agriculture portugaise reste arriérée. Nous n'utilisons pas nos ressources de façon scientifique. Si, sur notre surface cultivée, notre productivité égalait celle de la Grèce, nous n'aurions plus besoin d'importer ces produits alimentaires dont l'achat à l'étranger nous coûte aujourd'hui environ 28 milliards d'escudos (1). La loi des réformes agraires votée au cours de l'été 1977 devrait permettre de rétablir, au sud, un certain nombre d'équilibres.

— Mais son application semble sinon bloquée du moins freinée par un accord tacite avec le parti communiste.

— Nous l'appliquons avec prudence, afin de ne pas brusquer les choses et de ne pas créer des conflits qui, à un moment donné, sont devenus trop aigus. La fièvre est tombée : nous pouvons maintenant aller de l'avant et aussi moderniser l'agriculture dans le nord du pays, où se concentrent les deux tiers de notre production.

— Une réforme agraire dans le nord ?

— Si l'on veut, oui, mais qui ne touchera pas la propriété privée, visant seulement le développement des coopératives et la modernisation des techniques. Les grandes lignes de cette révision ont déjà été adoptées.

— La politique d'austérité accrue que vous conduisez ne semble pas, pour l'instant, avoir suscité de levées de boucliers au niveau social. Faut-il y voir le résultat d'une certaine modération des syndicats et, avec eux, du parti communiste ?

— C'est d'abord l'expression du bon sens de la classe ouvrière et du peuple portugais dans son ensemble. Les travailleurs sont réalistes : ils comprennent que les grands élans révolutionnaires sont passés, que nous sommes dans une période de reflux et que le rapport des forces n'est plus favorable à la gauche. Ils acceptent l'austérité avec beaucoup de patriotisme : le parti communiste a été obligé de suivre. S'il avait la force de déclencher de grandes grèves, une sorte de guerre sociale, peut-être le ferait-il. Mais il sait que la classe ouvrière et les paysans ne le suivraient pas dans une telle aventure. Alors, il est plus raisonnable, peut-être parce qu'il ne veut pas faire le jeu de l'extrême droite.

— Pensez-vous donc qu'il ait changé ?

— Dans ses structures de direction, certes pas ! Mais sa tactique s'est modifiée. Peut-être même sa stratégie, en fonction de la nouvelle réalité portugaise. Il a, en 1975, pensé qu'il pouvait prendre le pouvoir en utilisant une partie de l'armée. Il sait maintenant qu'il n'a plus cette chance et doit jouer le jeu d'un parti démocratique. Les communistes ont aujourd'hui un comportement politique plutôt responsable, il faut le reconnaître.

— Les menaces viennent désormais plutôt de la droite...

— Il est toujours difficile pour un gouvernement de gauche de gérer une crise. Cela implique une certaine impopularité, suscite des frustrations et donne des arguments à la droite et à l'extrême droite. Cela ne veut pas dire qu'un « coup » de droite menace notre pays à court terme. Si nous relevons l'économie, nous stabiliserons la démocratie, et notre révolution trouvera, d'ici quelques années, un souffle nouveau.

— Il y a tout de même aujourd'hui une nette offensive de la droite, que traduisent notamment les propos de M. Sa Carneiro visant à une révision de la Constitution et s'attaquant au président de la République.

Les tensions au sein de l'armée

— Je ne la sous-estime pas. Je vois bien que ces nuages, porteurs de tempête, se rapprochent. C'est vrai, le vent souffle de la droite. La meilleure façon de s'y opposer est d'adopter une politique réaliste, ce que nous faisons : il faut diviser la droite, décourager ses velléités putschistes. Les attaques récentes — celles dont vous parlez — ne sont pas très sérieuses. Je suis persuadé que nous tiendrons jusqu'en 1980. Il n'y aura, avant, ni élections anticipées ni révision constitutionnelle, et le président de la République assumera ses responsabilités, au moins jusqu'au terme de son actuel mandat. Il y a des menaces. Certains tentent de polariser le mécontentement non seulement contre le gouvernement, mais contre le système en tant que tel. Mais le bon sens des Portugais l'emportera et jouera, une fois de plus, en faveur de la normalisation démocratique et de la stabilité politique.

— Reflet des tensions politiques au sein des forces armées, les démissions des généraux Rocha-Vieira et Vasco Lourenço ont donné lieu à bien des spéculations. Certains, jusque dans votre parti, s'inquiètent et estiment que, sous couvert d'un rétablissement de la hiérarchie militaire traditionnelle, on assiste à une vaste entreprise de déstabilisation politique. Ces derniers conflits dans l'armée vous ont-ils, vous aussi, inquiété ?

— Bien des gens dramatisent vite et artificiellement la situation. Evidemment, la tentation d'utiliser l'armée n'a pas disparu. En 1975, les communistes ont essayé ; aujourd'hui, c'est au tour de l'extrême droite de viser le pouvoir, hors des voies démocratiques, par la conspiration. Mais l'armée est disciplinée et hiérarchisée, sous l'autorité du président de la République, qui est aussi chef d'état-major des forces armées. Rien de grave ne s'est encore passé. Il y a eu quelques accrocs, peut-être inévitables. Mais je ne crois pas qu'un danger sérieux se profile de ce côté. Je reste optimiste, comme d'habitude...

— Avec la démission du général — aujourd'hui redevenu major — Vasco Lourenço, c'est cependant le dernier des « capitaines d'avril » qui perd un commandement opérationnel...

— Le commandant de la région militaire du Centre — le général Hugo dos Santos — a aussi participé au mouvement du 25 avril.

— Il doit être, lui aussi, prochainement remplacé.

— Peut-être. Mais les militaires qui ont fait la révolution ont eux-mêmes estimé qu'il était nécessaire de rétablir la hiérarchie. Parce qu'il n'y a pas d'armée, dans une situation politique normale, sans hiérarchie de commandement. Les principaux représentants des militaires d'avril se sont donc naturellement regroupés dans un organe politico-militaire, le Conseil de la révolution. Dans deux ans, lorsque le Conseil disparaîtra, par impératif constitutionnel, ceux d'entre eux qui voudront continuer à faire de la politique renonceront à la carrière militaire. La normalité sera définitivement rétablie. Nous ne voulons pas jouer aux républiques sud-américaines où l'armée intervient constamment dans la vie politique. Les militaires sont faits pour défendre l'indépendance nationale et garantir la stabilité des institutions démocratiques. Nous avons, sur ce point, réalisé de grands progrès grâce à l'idéalisme des révolutionnaires d'avril qui ont su imposer des élections et respecter la volonté populaire. Grâce aussi à la prudence, au prestige et à la sagesse du président de la République.

— Mais cette armée qui rétablit sa hiérarchie traditionnelle est-elle, au fond, vraiment différente de celle qui existait le... 24 avril 1974 ?

— Il y a eu une révolution culturelle au Portugal, qui a atteint toutes les couches de la population, et l'armée n'y a pas échappé. Certes, entre l'armée qui se voulait « mouvement de libération » (en 1975) — armée que j'ai combattue — et celle d'aujourd'hui, qui se veut institutionnellement à l'image des autres armées des pays démocratiques, il y a un abîme. Mais c'est un abîme positif, car favorable à la démocratie.

— Vous avez fait entrer dans votre second gouvernement trois ministres appartenant à un parti conservateur — le Centre démocratique et social — d'obédience démocrate chrétienne, mais sans revenir préalablement devant les électeurs auxquels le parti socialiste avait promis de ne passer aucune alliance, ni à droite ni à gauche. Pourquoi avez-vous changé d'avis ?

— C'est que, entre-temps, il y a eu une certaine crise politique très grave : l'alliance de tous les partis d'opposition — à droite et à gauche — a fait tomber le premier gouvernement. Il n'y avait aucune solution démocratique possible, sinon de passer un accord avec un autre parti. Des élections anticipées, vu le contexte de crise économique, étaient trop risquées. Non pour le parti socialiste, que tous les sondages donnaient en tête, mais pour la démocratie portugaise : six mois de vide et d'expectative, c'était impossible. Le parti socialiste a donc pris la responsabilité de passer cette alliance avec le C.D.S. dans un cadre clairement délimité : il s'agit de nous entendre pour résoudre la crise économique et financière et pour consolider la démocratie en respectant la Constitution. Ce pari a été compris par la grande majorité du peuple portugais.

— Mais n'est-ce pas en même temps donner raison à ceux qui vous reprochent de seulement vouloir gérer la crise selon les lois du capitalisme ?

— Nous n'avions aucune autre issue possible. L'alliance avec les communistes est impossible après leur comportement aux heures les plus graves de notre révolution. Une alliance avec le parti social-démocrate est tout aussi impossible du fait de sa crise intérieure, avec un « chef » (2) qui se veut aujourd'hui le rassembleur de toute la droite antirévolutionnaire et anticonstitutionnelle ; avec une direction sans autorité sur le parti, qui se prétend social-démocrate, mais se révèle incapable de promouvoir une politique différente de celle du « leader naturel ». Nous avons donc passé un accord avec un parti démocrate-chrétien et européen, qui a fait preuve d'une grande compréhension et analyse comme les socialistes la situation du pays en donnant la priorité au redressement de l'économie. Cet accord n'est pas si insolite dans l'Europe d'aujourd'hui. L'alliance entre socialistes et démocrates-chrétiens est dans ses virtualités valable en Europe et, au-delà, dans d'autres pays, notamment en Amérique latine.

— La « ligne Soares » — dont on a tant parlé — aurait-elle pris des allures de courbe qui mène à droite ?

— Je n'ai jamais su ce qu'en France on appelle la « ligne Soares ». Au Portugal, la ligne du parti socialiste est une ligne réaliste qui, au lendemain des bouleversements révolutionnaires, vise à sauvegarder les principes mêmes du socialisme sans jamais leur sacrifier la liberté. Aujourd'hui, la priorité des priorités n'est pas la construction du socialisme, c'est — encore une fois — de redresser l'économie et de sauver la démocratie pour avoir la chance, un jour, d'aller dans le chemin du socialisme.

— L'alliance avec le C.D.S. vous a conduit à laisser la diplomatie portugaise aux mains d'un démocrate-chrétien. M. Sa Machado, nouveau ministre des affaires étrangères. N'est-ce pas un handicap pour vous qui accordez tant d'intérêt et d'importance aux relations internationales du P.S. et du gouvernement portugais ?

— Non. M. Sa Machado jouit, au Portugal, d'une haute réputation que lui valent sa grande culture et son passé de démocrate antifasciste. Mais, surtout, la présence d'un démocrate-chrétien aux affaires étrangères a l'avantage de faciliter la convergence et la mobilisation des deux grands courants européens — socialiste et démocrate-chrétien — pour aider l'intégration du Portugal dans le Marché commun.

— Le gouvernement portugais semble pourtant toujours préoccupé de la situation en Afrique, à laquelle il reste particulièrement lié par ses anciennes colonies. Quelles sont vos inquiétudes ?

— En Afrique australe, l'un des points chauds du continent noir, nous pouvons, je crois, avec modestie du fait de nos petits moyens, être des interlocuteurs utiles et entendus par les Africains. Je suis un anticolonialiste de toujours qui a contribué — comme on sait — à l'émancipation des anciennes colonies portugaises. Je suis donc un ami des mouvements de libération et des forces progressistes en Afrique. Et, pour ces raisons, je ne peux voir sans réelle inquiétude l'intervention des Cubains sur ce continent, cette présence qui s'élargit sous prétexte d'aider les jeunes nations et prend en fait une place de plus en plus envahissante dans la vie quotidienne de ces pays.

Une aide spéciale pour l'Errope du Sud

— Vous avez souvent attiré l'attention sur les caractéristiques communes aux pays de l'Europe du Sud, eu égard notamment à la présence, dans la plupart de ces pays, de partis communistes influents. Comment y appréciez-vous l'évolution de ces derniers mois ?

— Je continue de penser que les pays d'Europe du Sud doivent bénéficier d'une aide spéciale qui consolide leurs régimes démocratiques encore jeunes ou parfois menacés. Les pays développés du Nord doivent en prendre conscience. Alors, les changements intervenus dans cette partie du globe constitueront peut-être le fait historique le plus important depuis la seconde guerre mondiale.

» Quant aux partis communistes, il faut bien constater — au contraire de ce que l'on pense généralement — qu'ils n'ont, ni en Espagne, ni au Portugal, ni en Grèce, apporté la preuve d'une force décisive. L'Italie est un phénomène spécifique, et l'expérience du P.C.I. n'a, semble-t-il, pas été contagieuse.

— De quoi douter de l'euro-communisme ?

— Depuis quelque temps, j'ai observé l'évolution différente de ces partis, et je me demande s'il y a bien une « philosophie euro-communiste » favorable à une évolution lente vers le socialisme, je dirai « réformiste », dans le cadre de la démocratie politique. Sans cela, l'euro-communisme n'aurait pas de sens. Ce ne serait que de la propagande...

— Et vous êtes déçu ?

— On n'a guère eu d'encouragements en ce sens dernièrement. Les Espagnols vont peut-être plus loin que les autres, mais nous voyons à travers quelles difficultés...

— Il n'y a pas si longtemps, vous souhaitiez bien avoir un Santiago Carrillo à Lisbonne en lieu et place d'Alvaro Cunhal, et vos camarades espagnols du P.S.O.E. semblaient vouloir tempérer la chaleur de vos sentiments à l'égard de « leur » communiste.

— C'est vrai. On dit même, dans notre Internationale, que *« les communistes des autres sont toujours mieux que les siens... »*. Certes, un P.C. portugais euro-communiste nous aurait davantage concurrencés, nous aurait peut-être même devancés. Tel qu'il est, il nous a, en un sens, favorisés. Mais, pour l'ensemble de la gauche portugaise, il en va tout autrement. La droite serait-elle aujourd'hui aussi forte — et parfois arrogante — s'il n'y avait eu les menaces totalitaires communistes et, à cause d'elles, la confrontation entre communistes et socialistes ? Non, bien sûr. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE POUCHIN.

(1) 3,2 milliards de francs.
(2) Il s'agit de M. Sa Carneiro, ancien président du P.S.D.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	285 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Italie

L'obstruction du parti radical renforce la cohésion de la majorité contre tout référendum

De notre correspondant

Rome. — Pour l'affaire Moro, rien de nouveau. Les descentes de police se succèdent dans plusieurs régions — y compris dans les petites villes — sans donner de résultat. Désespérant de pouvoir le libérer, plusieurs amis du président de la démocratie chrétienne *réclament publiquement* une négociation avec les Brigades rouges. Un appel en ce sens vient d'être publié dans la *Gazzetta del Mezzogiorno*. Il portait la signature d'un évêque et des recteurs des universités de Bologne et de Bari. « *La dignité et le prestige de l'Etat*, affirment-ils, *ne peuvent être séparés de la défense de la vie humaine.* » Mais les députés et les sénateurs démocrates chrétiens ont, pour leur part, approuvé la « *fermeté* » des dirigeants du parti.

La nouvelle majorité parlementaire, qui comprend les communistes, est soumise en ce moment à un autre défi : la tentative d'obstruction du petit parti radical (quatre députés sur six cent trente) dans la discussion sur l'avortement. M. Marco Pannella *et ses amis libertaires* veulent empêcher le Parlement d'adopter à temps la proposition de loi laïque destinée à rendre beaucoup plus facile l'interruption volontaire de grossesse pour des raisons « *physiques, psychiques ou sociales* ». Une telle libéralisation annulerait, en effet, le référendum réclamé par plus de six cent mille citoyens qui désirent, avec les radicaux, abroger purement et simplement la législation en vigueur.

Selon la Cour constitutionnelle, le référendum doit avoir lieu au mois de juin. Une course contre la montre s'est donc engagée. La Chambre a décidé de siéger nuit et jour sans interruption, car après avoir présenté une pluie d'amendements (deux cent soixante-quinze), chaque député radical use au maximum de son temps de parole (dix minutes) pour retarder le vote de la loi. Il a fallu ainsi dix-sept heures pour adopter les quatre premiers articles. Dix-huit autres restent encore à examiner, puis il y aura la discussion finale.

Les quatre contestataires craqueront-ils physiquement en cours de route ? *C'est le plus vif souhait* du parti communiste, qui les attaque violemment dans *l'Unita* en les traitant d'irresponsables. Il y a deux ans, une initiative similaire des radicaux avait provoqué des réactions anticipées, empêchant un référendum et le vote de la nouvelle loi.

L'attitude de la démocratie-chrétienne est particulièrement intéressante. Sous la pression de l'Eglise, ce parti s'est prononcé contre la libéralisation de l'avortement. *Il votera contre la proposition de loi*, tout en sachant qu'une majorité « laïque » existe et qu'elle l'emportera. Mais depuis l'obstruction du parti radical, les démocrates-chrétiens se sont rangés aux côtés de leurs alliés politiques. *Ils craignent*, eux aussi, qu'un référendum sur une question aussi brûlante ne divise pro*fondément les citoyens*. Dans sa situation actuelle, l'Italie ne peut se permettre d'affronter de telles batailles. Des élections locales doivent d'ailleurs avoir lieu le 15 mai et plusieurs autres référendums, patronnés par les radicaux, sont prévus.

ROBERT SOLÉ.

Chypre

Les propositions chypriotes-turques sont soumises à M. Waldheim

M. Bülent Ecevit, premier ministre turc, est *arrivé jeudi 13 avril* à Belgrade en visite officielle de quatre jours. Il sera reçu par le président Tito et s'entretiendra avec *M. Bjouralovitch. Il n'existe* pas de problèmes ouverts entre les deux pays, nous indique notre correspondant, depuis que le statut de la minorité nationale turque en Yougoslavie a été réglé à la satisfaction des deux parties. Une grande partie des entretiens sera consacrée à la situation en Méditerranée et à Chypre. Les interlocuteurs sont d'accord pour estimer que l'organisation intérieure de l'île soit réglée entre les deux communautés nationales par la voie de négociations directes et sans ingérence intérieure.

A Vienne, cependant, M. Waldheim reçoit les propositions de autorités chypriotes turques qu'il transmettra aux Chypriotes grecs.

De notre envoyé spécial

Vienne. — Les propositions chypriotes-turques, concernant le futur Etat chypriote, préparées « *avec le soutien actif et l'encouragement moral* » du gouvernement d'Ankara, devaient être présentées à M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, jeudi 13 avril à midi (heure française), à l'hôtel Impérial.

La délégation représentant le chef de « l'Etat fédéré chypriote-turc » est composée de MM. Munir Ertekun, juriste chypriote, et Mumtaz Soysal, professeur de droit constitutionnel à l'université d'Ankara et vice-président d'Amnesty International, en qualité de conseiller du président Denktash.

Le « paquet de propositions » se divise en trois parties : 1) la Constitution fédérale ; 2) la délimitation *des territoires fédérés* ; 3) Varosha, secteur moderne de la ville de Famagouste, en grande partie inoccupé, *mais sous le contrôle des Turcs* chypriotes. Cette dernière partie est envisagée séparément en raison de son « *importance économique* » et des possibilités de réintégration des Grecs chypriotes déplacés.

L'idée d'un Etat chypriote « indépendant, souverain, non aligné, bicommunautaire et birégional » est reprise dans l'esprit de l'accord conclu entre Mgr Makarios et M. Denktash lors de leur rencontre de février 1977.

I. — *Propositions sur la Constitution.* — Un cadre législatif fédéral engloberait les assemblées élues des deux communautés. Un conseil fédéral empêcherait la domination de l'une des communautés sur l'autre, d'une part, et éliminerait le risque d'une impasse complète. Une cour constitutionnelle fédérale serait habilitée à se prononcer sur la constitutionnalité des lois adoptées par tous les organes législatifs. Elle agirait également comme cour administrative fédérale.

Cette juridiction suprême serait d'autant plus nécessaire, estiment *les Turcs*, que leur proposition contient des prévisions détaillées pour la sauvegarde des droits et *libertés fondamentaux de tous les* Chypriotes, quelle que soit leur communauté d'origine.

L'exécutif fédéral fonctionnera avec la « *collaboration et le consensus* » des dirigeants démocratiquement élus dans leurs zones respectives « *sur des sujets fédéraux* », notamment les affaires étrangères, la défense extérieure, le système bancaire, les affaires monétaires, des réserves en devises, le budget fédéral, les douanes, les communications, les services de santé, du tourisme et de l'information ;

II. — *Propositions sur la délimitation des zones respectives des deux communautés.* Ces propositions indiqueraient les « *endroits spécifiques* » où « *des réajustements territoriaux* » sont envisagés. Les Chypriotes turcs se gardent toutefois, à l'avance, d'indiquer les pourcentages « *des concessions territoriales* » qu'ils pourraient être amenés à faire. « *Pour un pays comme Chypre, la question des pourcentages pris globalement n'aurait pas de sens : ici, il y a des questions de sécurité, là, celles de la viabilité économique,* nous dit-on. *Mais nous ne sommes nullement inflexibles, tout au contraire, nous sommes prêts à discuter point par point autour d'une table de négociations.* »

La communauté chypriote-turque est à prédominance agricole. Ses représentants estiment que toute l'aide directe ou indirecte économique accordée à Chypre par les organisations internationales depuis 1963, et surtout depuis 1974, a été presque exclusivement canalisée vers *la communauté grecque. Le résultat* en est que, par « *cette politique d'oppression économique systématisée* », *poursuivie par l'administration* grecque-chypriote contre la communauté chypriote-turque depuis *1963, le nouveau développement économique* de la communauté turque est resté bien au-dessous de celui des Grecs.

C'est pourquoi, lorsqu'on réajustera les lignes de démarcation, le transfert des ressources économiques à une communauté économiquement pauvre *ne devra pas se traduire par* un élargissement du fossé et par la recrudescence de la tension entre *les deux communautés.*

Les propositions chypriotes turques sont accompagnées de cartes détaillées qui prévoient les endroits « *négociables* ». Les Chypriotes turcs sont notamment prêts à laisser aux Grecs une grande partie de la ligne de démarcation des zones communautaires, à l'heure actuelle contrôlée par les troupes de l'ONU.

*Ils envisagent, d'autre part, le lan*cement d'un appel d'offres international sur un projet conjoint pré*voyant l'acheminement de l'eau de* l'Anatolie à Chypre, par un aqueduc à construire, et cela pour le bien des *deux communautés. « L'eau, devenue plus abondante, ne manquera pas d'accroître la productivité des terres tout en renforçant la viabilité économique des zones jusqu'alors non irriguées.* »

Une firme française avait préparé il y a quelque temps un rapport sur la possibilité de construire un aqueduc entre l'Asie mineure et Chypre, où le niveau de précipitation n'est pas très élevé, projet dont le coût serait de l'ordre de 150 à 200 millions de dollars.

III. — *La question de Varosha.* — Les Chypriotes *turcs* semblent exclure de faire de Varosha une *capitale fédérale ayant un statut équivalent à celui de Washington* aux Etats-Unis. En revanche, les Chypriotes grecs pourront revenir *dans Varosha* et s'installer à nouveau dans leurs maisons, reprendre leurs commerce, y compris l'hôtellerie. *Une petite partie de Varosha* serait toutefois interdite à la réinstallation de la population chypriote grecque ; il s'agirait uniquement des endroits proches de la ville de Famagouste où résident depuis toujours des Chypriotes turcs, et également quelques bâtiments donnant sur le port, et cela pour des « *raisons de sécurité* ».

Le rôle de M. Waldheim

Les Chypriotes turcs estiment que leurs propositions sont « *spécifiques et concrètes* ». Mais quelles seront les réactions des Chypriotes grecs et celles d'Athènes ? « *Vont-ils essayer de lancer à nouveau leur machine de propagande anti-turque en étroite collaboration avec le lobby grec à Washington ?* » M. Waldheim décidera-t-il d'user de son influence *pour une mission de bons offices*, lancera-t-il un appel pour la reprise du dialogue *inter-communautaire* s'il *estimait lui-même les* propositions turques suffisamment sérieuses ? C'est ce que souhaitent les autorités d'Ankara.

Ou bien le secrétaire général de l'ONU se bornera-t-il à les transmettre aux Chypriotes grecs, en leur demandant de ne prendre aucune initiative sans son accord ? Ce qui paraissait être le plus vraisemblable sur la foi d'un communiqué *de l'ONU publié la veille à New-*York sur le rôle de M. Waldheim.

Dans l'entourage de la délégation chypriote turque à Vienne, on ne nourrissait pas trop d'espoir sur les réaction des Grecs. « *Nous estimons qu'il y a à Chypre une tragédie humaine. La Turquie veut contribuer à la faire cesser. Or, l'attitude intransigeante de la Grèce ne facilitera sûrement pas les choses, car elle estime qu'il n'y a aucune raison d'accélérer le processus de réconciliation tant que l'embargo des armes américaines continue et que la situation économique de la zone turque à Chypre s'aggrave de jour en jour.* » Les Turcs s'efforceront de convaincre M. Waldheim de ne pas se laisser influencer par les combi*naisons des politiques internationales.* « *C'est une affaire qui intéresse les Chypriotes. L'ONU devrait prendre des initiatives pour que cette tragédie humaine ne dure plus.* »

En attendant, en guise de témoignage de sa bonne volonté et, *peut-être aussi, pour parer* un éventuel refus de coopération de la part des Chypriotes grecs, l'admi*nistration chypriote turque se* déclare prête à accueillir les réfugiés grecs à Varosha sans attendre la reprise *des conversations bi-communautaires.*

« *Varosha pourra accueillir environ trente mille réfugiés grecs* », nous fait-on remarquer. Leur arrivée ne peut s'effectuer que progressivement mais les Grecs peuvent venir dès *maintenant. D'éventuelles* restrictions à la liberté de circulation et d'établissement à l'encontre des *réfugiés grecs se situeront* uniquement dans le cadre des conventions internationales sur les droits *civils et politiques. M. Denktash* avait lancé une invitation similaire le 31 octobre dernier, mais celle-ci *devait être enterrée : « Cette offre demeure toujours valable »*, ajoutent les Turcs.

ARTUN UNSAL.

● *Un Fonds Peter Kirk*, du nom du membre anglais du Parlement européen, décédé il y a un an à l'âge de quarante-huit ans, vient d'être créé à Londres. Il accordera des bourses à de jeunes ressortissants des Etats membres de la Communauté des Neuf, pour leur permettre d'étudier des projets concernant l'Europe contemporaine et ses institutions. Pour tous autres renseignements, écrire au secrétariat du Peter Kirk Memorial Fund, 1 a Whitehall Place, Londres SW 1 a 2 ha.

Espagne

La fille de Franco et la douane

De notre correspondant

Madrid. — La fille unique de l'ex-Caudillo, duchesse de Franco et marquise de Villaverde, affirme qu'elle n'a pas voulu commettre un vol en tentant, le vendredi 7 avril, de prendre l'avion pour Genève, en emportant, dans son sac à main, trente et une médailles d'or et plusieurs diamants d'une valeur de 2 millions de pesetas (environ 120 000 F français).

Avec une belle assurance, Mme Carmen Franco a elle-même expliqué mercredi 12 avril, au cours d'une conférence de presse, qu'elle n'avait nullement l'intention de soustraire une partie du patrimoine national à l'Espagne en exportant vers la Suisse le petit trésor qu'elle avait hérité de son père et que les douaniers madrilènes lui ont confisqué lors de son départ. « Je me rendais chez un bijoutier pour faire sertir ces pièces et ces diamants dans une horloge que je pensais offrir à ma mère », *a-t-elle déclaré à une centaine de journalistes qui se pressaient dans son luxueux appartement. Pour preuve de sa bonne foi, la marquise a exhibé une lettre d'une amie suisse lui expliquant que l'orfèvre genevois voulait d'abord examiner pièces et diamants avant d'accepter le travail qui lui était proposé.*

Comme si cette « preuve » ne suffisait pas, et sans doute pour montrer son goût pour les grosses pendules, Carmen Franco a également tenu à présenter une magnifique horloge semblable à celle qu'elle voulait commander en Suisse. « Si j'avais vraiment voulu faire sortir des capitaux, *a-t-elle conclu*, je n'aurais pas été bête au point de les cacher dans mon sac à main. »

Pour le moment, en tout cas, les autorités espagnoles continuent, semble-t-il, à douter de la bonne foi de la fille de l'ancien chef de l'Etat, car pièces et diamants sont toujours confisqués à la direction générale des douanes de Madrid.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

LA PRESSE SOVIÉTIQUE ANNONCE LA DÉFECTION DE M. CHEVTCHENKO

La presse soviétique mentionne pour la première fois, ce jeudi 13 avril, le cas de M. Chevtchenko, le haut fonctionnaire soviétique des Nations unies qui a rompu avec son gouvernement. Tous les journaux de Moscou publient une brève information, diffusée la veille par l'agence Tass, reprenant les termes de la note de protestation de la délégation soviétique aux Nations unies. Le texte ne précise pas que M. Chevtchenko était sous-secrétaire général de l'ONU, mais se contente d'indiquer que « *ce citoyen soviétique a travaillé au secrétariat des Nations unies* », ce qui tend à minimiser l'importance de sa défection. « *Les circonstances de la disparition d'Arkady Chevtchenko attestent qu'il s'agit d'une provocation préméditée commise par les services secrets américains*, ajoute l'agence Tass.

La thèse — classique — de la « provocation » avait été utilisée pour la première fois à Moscou par la femme de M. Chevtchenko *jointe au téléphone par des correspondants occidentaux.* Parlant également au téléphone, une personne se présentant comme la fille du diplomate a déclaré, jeudi : « *Je pense qu'il reviendra en Russie. Je ne crois pas qu'il veuille rester aux Etats-Unis. Il aime sa patrie. Il aime sa famille.* »

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, a déclaré : « *M. Chevtchenko est libre de rester aux Etats-Unis, de retourner en U.R.S.S. ou d'aller dans un autre pays.* »

Le secrétariat général de l'ONU a, d'autre part, indiqué que M. Chevtchenko était disposé à quitter l'organisation internationale « *lorsque certains points auront été clarifiés* ». M. Waldheim, secrétaire général, aurait accepté, sur proposition soviétique, que son poste soit occupé par M. Issraelyan. — *(Corresp., A.P., Reuter.)*

Nations unies

Tension Est-Ouest à la Commission pour l'Europe

De notre correspondante

Genève. — Les travaux portant sur des questions techniques, inscrits à l'ordre du jour de la trente-troisième session annuelle de la Commission économique *pour l'Europe* des Nations unies (C.E.E. - ONU), risquent d'être considérablement freinés par les retombées de l'échec de la conférence de Belgrade (*le Monde* du 12 avril). Les deux premiers jours de la session ont été marqués par une série d'exposés soulignant une divergence de vues entre l'Est et l'Ouest rarement atteinte dans cette enceinte. *La controverse n'a* cependant pas porté sur des points d'ordre idéologique, mais sur la proposition soviétique de réunir « *des congrès européens ou des conférences inter-Etats à un haut niveau, sur la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, du développement des transports et de l'énergie* ».

Si les délégations nordiques (Finlande et Suède) ont retenu l'importance pour l'Europe de telles réunions, il n'en a pas été de même de la part d'autres délégations occidentales désireuses principalement, comme l'a déclaré dans les couloirs le chef de l'une d'entre elles, « *de ne pas faire de cadeau à l'U.R.S.S.* ». C'est ainsi que l'ambassadeur Jay (Canada) a estimé que « *la Commission a de très importantes responsabilités quant à la suite à donner à la C.S.C.E. Le résultat de la récente réunion de Belgrade étant inférieur à ce que nous avons estimé souhaitable, voire même possible, il est pratiquement inévitable qu'un certain scepticisme se manifeste quant à la valeur du processus de la C.S.C.E. dans son ensemble. Nous voudrions voir la C.E.E.-ONU avancer, mais si des progrès perceptibles ne sont pas réalisés dans d'autres secteurs couverts par la C.S.C.E., en particulier dans ceux des questions humanitaires et des contacts humains, il sera très difficile d'aller de l'avant dans le domaine économique. Une telle sélectivité ne trouverait guère d'appui au Canada* ».

Pour sa part, M. Kaspoft Danemark), parlant au nom des Communautés européennes, a estimé que des « *réunions qui ne serviraient que de plate-forme à des déclarations solennelles n'ont aucune valeur* ». Ce à quoi M. Nesterenko (U.R.S.S.) a rétorqué que « *les tentatives de sabotage des accords d'Helsinki sont inadmissibles* » *et que les efforts deployés* pour résoudre des problèmes internationaux urgents « *sont incompatibles avec l'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Le voyage du secrétaire d'État américain

M. Vance va s'attaquer sur place aux problèmes de l'Afrique australe et de la détente

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, s'est envolé de Washington dans la soirée du 12 avril pour une tournée diplomatique qu'il a qualifiée lui-même de « *longue et ardue* ». A Dar-Es-Salaam, *première station de son* voyage, il sera rejoint le vendredi 14 par le secrétaire au Foreign Office, M. Owen. Les deux hommes tenteront de convaincre les leaders du Front patriotique rhodésien, ainsi que les représentants des pays de « première ligne », d'accepter une « *solution durable.* » du conflit rhodésien qui *conduirait par des élections libres* à un gouvernement à majorité noire. Dans un premier temps cependant, il leur faudrait tenir compte du « règlement interne » de transition mis en place par le gouvernement de M. Ian Smith avec le concours de personnalités noires modérées.

Salisbury, seconde escale de M. Vance, a déjà fait savoir à ses deux visiteurs qu'il n'accepterait pas de discuter pareil amalgame avec les *guérillas* de l'extérieur, mais seulement du contenu de l'accord conclu le 3 mars et de son possible « élargissement ». M. Vance a donc pour mission d'offrir sa médiation à deux positions diamétralement opposées.

Ces étapes tanzaniennes et rhodésiennes seront suivies d'un bref détour par Pretoria dans la jour*née du dimanche 16 avril.* D'Afrique du Sud, MM. Vance et Owen gagneront directement la capital britannique, où les deux ministres assisteront à la réunion des ministres des affaires étrangères du CENTO (qui groupe les Etats-Unis, la Turquie, le Pakistan, la Grande-Bretagne et l'Iran), qui se tiendra à Londres les 18 et 19 avril.

C'est le 19 avril que M. Vance se rendra à Moscou, où il restera jusqu'au 23 avril. Il *s'efforcera* de débloquer les négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) et de clarifier avec M. Gromyko différentes questions comme le moratoire sur la production de la bombe à neutrons et les *interventions soviéto*-cubaines en Afrique : trois sujets sur lesquels la diplomatie soviétique ne paraît pas en veine de concessions. En outre, l'afafire Chevtchenko pèsera sur l'atmosphère de ces conversations. Le 11 avril, à la veille du départ de M. Vance, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, M. Do*brynine, s'est rendu au département* d'Etat pour signaler que la défection de M. Chevtchenko — à laquelle M. Vance assure que les Etats-Unis ne sont en rien mêlés — constitue un « *incident sérieux* », qui ne manquera pas d'être évoqué au cours des conversations américano-soviétiques de Moscou.

La visite de M. Ceausescu aux États-Unis

« JÉRUSALEM, CAPITALE D'ISRAËL »

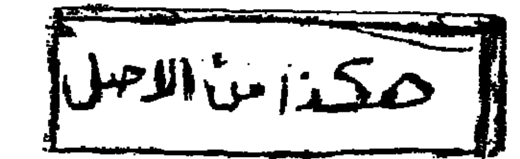
Washington (A.F.P.). — *M. Nicolas Ceausescu a présenté, mercredi 12 avril, à M. Carter* « des idées spécifiques personnelles » *pour faire progresser le processus de paix au Proche-Orient, a précisé un porte-parole de la Maison Blanche à l'issue du premier entretien entre les présidents roumain et américain. M. Carter* « a apprécié la franchise » *de M. Ceausescu au cours de* « l'utile entretien » *qui s'est poursuivi pendant 90 minutes.*

En accueillant le président roumain à son arrivée à la Maison Blanche, M. Carter a félicité M. Ceausescu d'avoir facilité « la visite historique du président Sadate dans la capitale d'Israël, Jérusalem ».

Un porte-parole du Conseil de sécurité nationale s'est ensuite appliqué à souligner que la position américaine sur Jérusalem n'avait pas changé, le statut de cette ville devant être déterminé, selon Washington, par un traité de paix entre Israéliens et Arabes. Tel-Aviv est la ville reconnue internationalement comme la capitale de l'Etat hébreu.

La Maison Blanche n'a cependant pas voulu reconnaître que M. Carter avait fait un lapsus. Un porte-parole de M. Carter a expliqué que le président américain avait voulu « faire preuve de courtoisie », *les Israéliens considérant que Jérusalem est leur capitale.*





EUROPE

LES PAYS BALTES ENTRE LA FIERTÉ ET LA RÉSIGNATION

III. — LES PILIERS DU SENTIMENT NATIONAL

Dans ses précédents articles (« le Monde » des 12 et 13 avril), notre envoyé spécial a présenté les différences et les ressemblances des trois Républiques baltes, qui n'ont connu, à l'époque contemporaine, qu'une brève période d'indépendance. Elles sont plus riches que la plupart des autres Républiques de l'Union soviétique ; elles ont aussi gardé le sentiment d'être à part, culturellement autant qu'économiquement.

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Vilnius. — Le poète lituanien Justinos Martsinkavicius vient de consacrer une trilogie dramatique à la formation de son peuple. Dans la première partie intitulée « Mindogas », du nom du grand-duc lituanien qui, au treizième siècle, combattit les agresseurs teutons, apparaît le territoire ; dans la deuxième partie, qui porte le nom d'un écrivain ancien, « Mazvidas », la langue s'affermit ; la troisième partie, « la Cathédrale », consacrée aux bâtisseurs, symbolise la création des valeurs culturelles et spirituelles.

D'un écrivain officiel on pouvait attendre une autre partie présentant le pouvoir soviétique, qui, selon l'idéologie officielle, a, seul, permis aux Lituaniens, « *peuple considéré récemment encore comme le plus arriéré d'Europe* », de « *défendre leur indépendance* ». Son absence est significative. Le territoire, la langue, la culture, ce sont les trois piliers du sentiment national des pays baltes.

Entre un sentiment national très développé et le « nationalisme bourgeois » condamné, la *frontière est imprécise. Les Baltes* se voient d'ailleurs périodiquement rappeler à l'ordre. En 1974, lors d'une campagne pour l'intensification de la lutte idéologique, une session du comité central d'Estonie a été consacrée à ce sujet. Le chef du parti communiste estonien (1) a regretté que les programmes de littérature n'accordent pas assez « *d'importance à l'amitié entre les peuples, au patriotisme soviétique et à l'esprit de parti* » et il a appelé à renforcer l'éducation des jeunes contre « *toutes les formes d'étroitesse nationaliste, d'esprit de clocher, de conservatisme nationaliste et de nationalisme bourgeois* ». Mais à Tallin, à Riga ou à Vilnius, mêmes les cercles très officiels parlent plus spontanément de la culture nationale propre à chaque République que de la culture soviétique, censée les unir et les transcender.

Carrefour de guerres et d'invasions, les pays baltes ont des cultures originales, profondément enracinées, aux traditions anciennes qui revivent dans les œuvres modernes. Dans le parc de Kardriog, à Tallin, où Pierre le Grand fit construire un petit palais baroque pour son épouse Catherine, l'écrivain estonien Friedrich Kreuzwald a sa statue. C'est lui qui, en réaction aux tentatives de russification, rassembla, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les légendes populaires sur un héros de la mythologie, Kalevipoeg (le fils de Kalev), défenseur de l'Estonie contre les envahisseurs. C'est de cette époque que datent les grandes fêtes qui, tous les quatre ou cinq ans, réunissent, à Tallin, Riga et Vilnius, plusieurs dizaines de milliers de choristes et de danseurs, perpétuant ainsi la tradition de la chanson populaire. Sans doute depuis quelques années des groupes « étrangers » sont-ils invités ; les fêtes ont officiellement perdu leur caractère strictement national pour célébrer « l'amitié entre les peuples », elles n'en manifestent pas moins la persistance d'une personnalité indépendante.

Les valeurs populaires

Les valeurs populaires, paysannes, liées à la terre des ancêtres, se retrouvent toujours dans la littérature et l'art des pays baltes, surtout en Lituanie, où la gravure, mode d'expression très développé, représente souvent des scènes villageoises aux personnages un peu naïfs dans leur costume traditionnel. Cet enracinement dans le terroir, aux antipodes *du réalisme socialiste* le plus sommaire, a également été critiqué par les idéologues du parti.

Les frontières du « réalisme socialiste » paraissent pourtant plus larges ici que dans le reste de l'Union soviétique. C'est surtout une question d'étiquette. L'exposition Automne 77 de Riga présentait des tableaux qu'à l'Ouest on appellerait abstraits : par exemple, un simple jeu de formes et de lumière, variations sur la couleur *grise*. « *La base est réaliste* », déclare le conservateur du musée, et c'est suffisant pour que la toile puisse être accrochée.

Les jeunes écrivains ont abandonné le héros positif, bâtisseur d'empires industriels. La littérature est plus intimiste, plus intéressée à l'introspection et à la solution des conflits intérieurs, même s'ils doivent être le reflet de conflits sociaux. Seul le théâtre moderne dans les langues nationales est assez pauvre parce que les auteurs ne supportent pas ce que le directeur du théâtre des jeunes de Vilnius appelait la « *via dolorosa* » imposée par la bureaucratie entre l'écriture et la première représentation. « *Pour avoir la paix avec des gens parfois difficiles, qui veulent ouvrir des voies nouvelles*, déclare le ministre de la culture de Lettonie, *il faut tantôt être ferme, tantôt savoir céder.* »

Pour les traductions d'auteurs étrangers, la représentation de pièces « modernes », voire « décadentes », les pays baltes, où se distingue l'Estonie, occupent en U.R.S.S. une position d'avant-garde. C'est ainsi que des nouvelles de Sartre, Beckett, des morceaux choisis du « nouveau roman », ont été traduits en estonien, alors qu'ils ne sont pas toujours disponibles en russe. La Lettonie paraît plus timorée, peut-être parce que le Letton a la réputation d'être « lent et timide ». Comme nous demandions à un professeur de français quels étaient les auteurs modernes français le plus récemment traduits, il ne put citer que Camus et Mauriac.

Ce sont encore les théâtres *d'Estonie* qui ont monté pour la première fois *En attendant Godot* ou *Ubu Roi*. Prochainement l'Opéra de Tallin doit créer des opéras d'Igor Stravinsky et de Benjamin Britten...

« *Le Kremlin est loin* », nous a-t-on dit en guise d'explication. Ce n'est pas la seule raison. Les autorités ne tiennent certainement pas à heurter de front une sensibilité à vif, aiguisée par des traditions séculaires très vivantes qui aident les Baltes à résister à la pression idéologique. Le sentiment religieux a survécu aux campagnes athéistes.

La religion vivante

A Vilnius, la porte de l'Aube — la seule porte existant encore dans les remparts de la vieille ville — est surmontée d'une chapelle toujours pleine de fidèles. A la porte, sur le trottoir, de petites vieilles, emmitouflées dans leurs fichus noirs, vendent des chapelets, des crucifix, des images pieuses. Beaucoup de femmes passant près de la porte de l'Aube, dite encore « Porte sainte », se signent, quelques hommes se découvrent. La foi — ou du moins le respect des rites — n'est pas l'apanage des vieilles femmes, comme le prétend la propagande. A Vilnius, il serait difficile de se marier religieusement, tant est grand le nombre des demandes.

A Tallin et à Riga, il est plus difficile d'apprécier la vivacité du sentiment religieux, peut-être parce que le protestantisme est naturellement moins démonstratif que le catholicisme. Mais, en Lituanie, il ne fait aucun doute que la religion constitue une force spirituelle et cristallise une forme d'opposition politique. Or Vilnius n'est pas représentative de l'ensemble du pays. Selon des *témoignages concordants*, la tradition religieuse est encore plus solide en province. Cela ne signifie pas que l'Eglise catholique soit en Lituanie un facteur politique, comme dans la Pologne voisine, même l'Eglise officielle, critiquée par des contestataires qui lui reprochent de « collaborer » avec les autorités soviétiques, tandis que l'évêque de Vilnius, Mgr Stepanovicius, exilé en province, est empêché d'assurer sa charge.

L'Eglise reste la seule institution qui ne soit pas directement contrôlée par le pouvoir politique. C'est pourquoi elle est devenue le point de ralliement des Lituaniens opposés au régime politico-social et à l'annexion de leur pays par l'U.R.S.S. Ces opposants sont sans doute relativement isolés. Mais, il y a quelques années, ils ont réussi à recueillir 17 000 signatures au bas d'une lettre à MM. Brejnev et Waldheim, protestant contre les « *atteintes à la liberté religieuse* ».

Depuis 1972 ils ont publié plus de trente-cinq numéros de plusieurs dizaines de pages dactylographiées d'une *Chronique de l'Eglise catholique de Lituanie* que malgré les perquisitions, les poursuites et les condamnations, les autorités n'ont pu réduire au silence. Depuis deux ans paraît une autre publication, *Ausra* (l'Aurore), distribuée aussi par le samizdat et également dirigée contre les atteintes aux libertés et la « *politique de russification* ».

La « russification »

Si, pour les autorités, *le problème* dit des nationalités existe, il ne se pose évidemment pas dans ces termes. « *Grâce à la politique des nationalités définie par Lénine, la question nationale est résolue en U.R.S.S.*, a déclaré un membre de l'académie soviétique des sciences lors d'une réunion savante tenue à Tallin en décembre 1976. *Les relations entre nations n'en demandent pas moins une attention constante.* » En tout cas, il convient de « *ne pas confondre le rôle immense joué par la langue russe dans l'intégration culturelle soviétique avec une « russification* ».

Le russe est considéré comme la langue véhiculaire porteuse de la civilisation universelle. En principe, il ne doit pas remplacer les langues nationales, mais il risque de les confiner dans un rôle de second plan. Les Estoniens, les Lettons et les Lituaniens ne sont pas les seuls à résister à cette tendance. Ils ont leurs écoles et leurs universités où l'enseignement est donné dans la langue nationale. A partir de la deuxième (équivalente de la dixième dans le système français), les cours de russe sont *obligatoires*, *mais ils* sont suivis sans enthousiasme. A la session du comité central du P.C. estonien, déjà citée, le rapporteur s'était plaint de la connaissance insuffisante du russe par la population de la république.

De même lors d'une conférence sur l'enseignement du russe en Lettonie, les autorités ont, elles, critiqué le « niveau médiocre » : les enfants, les parents et *même* certains maîtres ne sont pas assez conscients de l'importance du russe, qui doit être utilisé dans les activités para-scolaires, voire introduit dans les écoles maternelles... « *Tout ce qui est créé de nouveau dans les domaines industriel, culturel et social*, a écrit le responsable de la culture au comité central du P.C. letton, *nous arrive par le truchement de la langue russe.* » La pression du russe dans les pays baltes est renforcée par l'augmentation de la population russe, qui n'est pas *uniquement la conséquence* d'une politique délibérée, mais aussi le résultat des différences de développement économique. Enseigne-t-on l'estonien dans les écoles russes d'Estonie ? « *Les grands peuples sont paresseux lorsqu'il s'agit d'apprendre la langue d'un petit peuple* », nous a répondu *notre guide*.

Pourtant, les Estoniens, les Lettons et les Lituaniens ont leurs journaux, leur littérature, leur programme de télévision. Les responsables officiels que nous avons rencontrés étaient tous des « nationaux ». Dans les rues, les inscriptions sont généralement bilingues et nous avons visité à Vilnius l'institut de la langue lituanienne, où se font des recherches savantes de linguistique, mais qui ne semble pas être un « musée ».

Arc-boutés à leurs traditions, les Baltes sont certainement armés pour défendre leur patrimoine culturel. Mais des intellectuels se demandent si défendre seulement le passé n'est pas une façon trop limitée de maintenir l'identité nationale. Entre les deux écueils de « l'assimilation » et de la survie d'un simple folklore, la voie est étroite.

FIN

(1) Dans les Républiques baltes comme d'ailleurs dans les autres républiques d'U.R.S.S., le premier secrétaire du P.C. est originaire du pays, le deuxième est Russe (Ukrainien en Lettonie). La Biélorussie est seule à avoir un deuxième secrétaire de sa nationalité.

L'AVENIR DE L'OPPOSITION APRÈS SA DÉFAITE AUX ÉLECTIONS

Le débat se développe de manière inégale au sein du parti communiste français

Il n'est pas encore possible de dresser un bilan d'ensemble de la discussion engagée au sein du P.C.F. à huit jours de la session du comité central convoqué pour les 26 et 27 avril. D'une part, ce débat n'est pas terminé, d'autre part, *il se développe très inégalement* dans les organisations du parti. Certaines cellules *siègent chaque semaine* depuis le scrutin et sont le lieu d'un intense débat politique, alors que d'autres ne se réunissent que pour préparer la vente du muguet le 1er mai... L'attitude des directions des fédérations départementales varie aussi considérablement. Si, à Paris, on joue l'ouverture sans restriction, dans les Hauts-de-Seine, *en revanche, le pied est sur le frein.*

Au niveau de la direction nationale du P.C.F., si on s'applique à minimiser la portée et l'enjeu de la discussion, si « l'Humanité » s'attache à répondre chaque jour aux critiques sans pour autant les laisser s'exprimer dans ses colonnes, la consigne donnée par M. Marchais selon laquelle *il n'y aurait pas de sanction* est respectée. M. Spire, qui s'était exprimé dans « Témoignage chrétien », participe cette semaine à un entretien publié par « France nouvelle ». M. Jean Rony, qui avait en quelque sorte lancé le débat public, assiste toujours au comité de rédaction de l'hebdomadaire central du P.C.F. et a même été délégué pour le représenter à Madrid au congrès du P.C. espagnol.

Non seulement il n'y a pas sanction, mais les contestataires ne sont pas marginalisés et continuent de participer à la vie du P.C.F. Il y a là un changement important par rapport au passé.

De même le dernier numéro de « la Nouvelle Critique », d'une tonalité fort critique envers le bureau politique, a pu sortir sans problème. Il est vrai que la majorité du comité de *rédaction étant sur des positions plus* ou moins contestataires, la direction du P.C.F. ne pouvait que laisser paraître la revue ou interrompre sa publication, ce mois-ci au moins.

La multiplication des prises de position fait néanmoins apparaître clairement que, contrairement à ce qu'avait indiqué M. Georges Marchais, *la contestation ne vient pas que de* personnalités contestant le vingt-deuxième congrès du P.C.F., tel M. Althusser. Les articles de M. Elleinstein, la prise de position de M. Goldring dans « Témoignage chrétien », attestent que c'est au nom du vingt-deuxième congrès que nombre de critiques s'expriment. Et c'est cette contestation-là qui *inquiète* le plus la direction du parti communiste français.

Le climat exceptionnel de discussion qui règne au sein du parti communiste est perceptible dans de nombreux secteurs de l'« appareil » communiste où l'on fait état de divergences au sommet. Ainsi, M. Marchais se serait montré favorable à l'ouverture de tribunes de discussion dans la presse communiste, mais aurait été mis en minorité au sein du secrétariat du P.C.F. « Le Canard enchaîné » s'étant *fait l'écho, cette semaine, de ce bruit*, « l'Humanité » du 13 avril dément catégoriquement et note : « En spéculant sur la situation dans notre parti à partir d'informations ultra-fantaisistes, les chroniqueurs se dispensent de rappeler les véritables données du problème et, en particulier, les responsabilités du parti socialiste dans l'échec de la gauche. » — T. P.

M. Goldring (P.C.F.) : durant la campagne électorale nous sommes passés de la sérénité à l'énervement

M. Maurice Goldring, membre du comité de rédaction de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, écrit dans *Témoignage chrétien* du 13 avril :

« La campagne que nous avons menée était juste, nécessaire, et d'un grand courage politique. Je le pense, donc je le dis. Je pense aussi qu'elle n'a pas toujours été dans le sens d'une solution à ces difficultés. Après l'harmonie sans nuage, ce fut le conflit sans nuance. Nous avons dénoncé « le tournant à droite » d'une manière incompréhensible pour la masse des gens et pour une partie des communistes. Nous sommes passés de la sérénité à l'énervement, de l'analyse politique à la simplification. Nous critiquions justement des alliés avec qui nous voulions faire l'unité, mais trop souvent ce dernier terme n'est pas apparu nettement. C'est pourquoi il a été relativement simple de faire porter aux communistes la responsabilité de la rupture. Comme une économie qui s'emballe fait fonctionner la planche à billets, nous avons fait fonctionner la planche à slogans. Notre politique vaut mieux que l'image cahotante qui en a été donnée.

» Un autre aspect qui me préoccupe est la manière dont notre campagne a aplati la politique du vingt-deuxième congrès. Les thèmes de lutte contre la pauvreté ont été entendus comme excluant de fait tous ceux qui ne se reconnaissaient pas dans le mot, c'est-à-dire beaucoup de monde. (...)

» Notre politique a besoin de démocratie interne pour être mise en œuvre, elle ne peut que s'en irriguer, et se dessécher si elle s'en prive. (...)

» Passionnément attaché aux idées du vingt-deuxième congrès, à toutes ses idées, je ne vois pas d'autre chemin possible que la poursuite de la réflexion qu'il a engagée. C'est pourquoi je ne saurais me retrouver dans quelque fronde dont le thème unique serait l'ouverture de la presse communiste aux débats qui se mènent. Et pourtant, le débat doit être public. Nous ne pouvons nous montrer tels que nous sommes si nous refusons de nous donner à voir. Je vois tous les avantages de cette ouverture, je n'en distingue aucun des inconvénients. »

« La Nouvelle Critique » : *la pratique démocratique est encore loin d'avoir gagné chez nous*

Le numéro d'avril du mensuel communiste *la Nouvelle Critique*, analyse les résultats des élections législatives. Le directeur du mensuel destiné aux intellectuels communistes, M. Francis Cohen, note : *« La difficulté traverse tout le parti. Elle vient de ce que la pratique démocratique est encore loin d'avoir gagné chez nous. Dit autrement, nous ne savons pas encore exactement ce que signifie, pour le parti lui-même et pour la société, l'idée que la démocratie est devenue le lieu de la lutte des classes. »*

Quant au rédacteur en chef de la revue, M. François Hincker, membre du comité central, en se plaçant sous le signe du vingt-deuxième congrès, il écrit : *« Il faut verser au dossier du centralisme démocratique la question de la distinction entre débat interne au parti et débat public. Nous n'avons pas de réponse, mais la certitude qu'elle n'a pas la simplicité que donne l'habitude. (...)*

» Nous commençons seulement à vaincre notre répulsion première à l'égard de ce qui ne vient pas de chez nous. Il est vrai que là encore l'adversaire de classe ne reste pas les pieds dans le même sabot pour récupérer quant à lui et contre le changement tout ce qui naît ici et là et il ne faut point être naïf. (...) »

L'article le plus virulent de la livraison est celui signé par France Vernier. On peut lire notamment :

« L'union est un combat, comme nous l'avons répété. Cela veut dire très nettement qu'elle ne présuppose pas la « mort du réformisme », qu'elle ne peut s'énoncer dans ces termes, trop fréquents chez nous : « l'emporter ou céder ». Cela veut dire encore que le combat dans l'union des forces de changement ne peut être restreint à un préalable, à une étape-seuil à franchir. N'y a-t-il pas, dans cette idée que l'union serait un combat à gagner avant la prise du pouvoir, sur des bases révolutionnaires, une illusion paradoxalement réformiste ? (...)

» Choisir l'union, c'est estimer que les conditions pour mener le combat révolutionnaire sont meilleures pour prendre le pouvoir, et, y étant, pour transformer la société, avec comme alliés les forces de changement non révolutionnaires.

» Ce qui implique une contradiction constante, y compris dans l'action commune, entre révolution et réformisme. Cette contradiction, il était, il est, de notre responsabilité à nous, communistes, de l'envisager clairement et non de la masquer comme nous l'avons trop fait. L'envisager ne veut pas dire « céder au réformisme » ni le faire disparaître (ou plutôt se laisser bercer par la douce illusion qu'il disparaît, qu'on l'a « verrouillé », etc.), mais être partout à l'initiative ou du moins à l'avant-garde des luttes. Je ne nie pas que nous l'avons été, mais pas assez et pas partout.

Le « danger gauchiste »

» Car, outre le « danger social-démocrate » ou réformiste, nous avons aussi craint le « danger gauchiste », les luttes ou mouvements sauvages, irresponsables, etc. Nous avons trop craint aussi les initiatives venues d'ailleurs et qui « risquaient » de dévoyer l'action révolutionnaire (luttes des femmes, mouvements écologistes, etc.) au lieu de nous engager résolument sur tous ces terrains et de faire évoluer par notre action ces mouvements en un sens transformateur. (...)

» Enfin, c'est encore d'une conception insuffisamment dialectique de l'union que me semble procéder l'irresponsable querelle de responsabilité à laquelle nous nous prêtons vis-à-vis du parti socialiste.

» C'est, en tout état de cause, le parti révolutionnaire, dans la mesure même où c'est lui qui a la charge du mouvement de l'histoire, qui est responsable au sens plein : pas seulement, comme cela semble se jouer actuellement, au sens de « à qui la faute » ou « qui a commencé », perspective dérisoire. Surtout quand cela aboutit à dénoncer le réformisme d'un parti réformiste ! »

LA L.C.R. SOUHAITE ORGANISER UN 1er MAI « D'UNITÉ ET DE LUTTE »

La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) s'efforce de convaincre les autres formations d'extrême gauche, les partis et les syndicats de gauche, de la nécessité d'organiser un 1er mai *« d'unité et de lutte »*. Le bureau politique de la L.C.R., dans une déclaration publiée mercredi 12 avril, estime notamment : *« Les manifestations du 1er mai doivent rappeler aux patrons et à ce gouvernement le vrai rapport de forces. Elles doivent affirmer dans la rue la capacité, la détermination des travailleurs et de leurs organisations à s'opposer à la politique anti-ouvrière de ce régime à nouveau majoritairement désavoué au premier tour.*

» Mais pour que les travailleurs reprennent rapidement confiance et se mobilisent en masse pour ce 1er mai, il est indispensable que l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier se refusent, quelles que soient les divergences, à entretenir la division du front de lutte des travailleurs. »

LE P.S. : le P.C.F. cherche à détourner la contestation qui se développe parmi ses militants.

Le bureau exécutif du P.S. a publié mercredi 12 avril une déclaration répondant à la prise de position du P.C.F., qui accusait les socialistes d'adopter une stratégie « désastreuse et suicidaire » (*le Monde* daté 9-10 avril). Le bureau exécutif du P.S. indique :

« Désireux à la fois d'esquiver les responsabilités écrasantes qui sont les siennes dans l'échec électoral de la gauche et de détourner la contestation qui se développe parmi ses militants, le bureau politique du parti communiste français a publié le 7 avril une déclaration dans laquelle il engage une nouvelle offensive d'une grande violence contre le parti socialiste, désigné comme l'adversaire prioritaire auquel il faut « faire obstacle ».

» Le parti socialiste, dont la préoccupation première est l'union de la gauche, entend renforcer les moyens du combat contre la droite maintenue au pouvoir et ne pas se perdre en vaines polémiques.

» Il laisse les travailleurs juges de la stratégie d'échec du parti communiste, qui a abouti à les priver de leur victoire et des changements immédiats qu'elle aurait apportés à chacun d'entre eux. Il les appelle à soutenir le P.S., à rejoindre ses rangs, à militer avec lui afin de faire obstacle à la politique réactionnaire de la majorité. »

M. ATTALI (P.S.) : la gauche n'est pas idéologiquement dominante.

M. Jacques Attali, membre du comité directeur du parti socialiste, a déclaré, jeudi 13 avril, dans le cadre de l'émission R.M.C.-Choc :

« Si la gauche est insuffisante, c'est que idéologiquement, économiquement et politiquement, le projet socialiste n'est pas assez enthousiasmant, convaincant. (...) Les élections ont appris à la gauche qu'elle n'est pas encore idéologiquement dominante et qu'un grand nombre de thèmes traditionnels, selon lesquels le socialisme se réduit à un partage plus égalitaire des choses, sont des idées à la fois faibles et mal perceptibles aux Français.

» Nous allons vers un nouveau capitalisme mondial, vers une sortie capitaliste de la crise. Il faut penser en un langage nouveau les problèmes des temps qui viennent. Le parti socialiste est le seul aujourd'hui à pouvoir porter ces changements. »

LE CERES VOTERA LE QUITUS A LA DIRECTION DU P.S.

Les dirigeants de la minorité du parti socialiste — le CERES — ont décidé de voter *le quitus* à la direction du P.S. lors de la convention nationale de cette formation, convoquée pour *le* 29 avril. Le CERES juge que la majorité du P.S. a correctement appliqué la ligne définie en juin 1977 lors du congrès de Nantes, même *s'il* estime que cette ligne est *« catastrophique »*.

La minorité du P.S. compte faire porter son effort sur la revendication d'un débat au sein de la formation socialiste et d'une vie démocratique plus authentique au sein de l'organisation. *Le* souci d'un *renouveau* de la minorité elle-même est parallèlement exprimé. Lors d'une assemblée générale du CERES, le 2 avril, à Créteil, M. Gérard Desseigne, membre du secrétariat général des Yvelines et responsable national des groupes socialistes d'entreprise dans la *métallurgie*, a critiqué le fonctionnement du CERES. Il estime que la minorité est menacée par un certain « culte de la personnalité » de ses « chefs historiques », et, tout en se déclarant en accord avec la ligne politique du CERES, il souhaite un réexamen de l'action de la minorité.

M. Maroselli est candidat à la présidence du M.R.G.

M. Jacques Maroselli, ancien député, maire de Luxeuil (Haute-Saône) et vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a annoncé mercredi 12 avril, sa candidature à la succession de M. Robert Fabre à la tête du M.R.G. M. Maroselli concurrencera un autre vice-président du M.R.G., M. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, qui a déjà annoncé ses intentions.

M. Maroselli a expliqué son initiative en indiquant qu'il espère ainsi *« sauvegarder l'unité du mouvement »*. Il a ajouté :

« La gauche, pour le M.R.G., c'est avant tout une option de doctrine et de pensée. Mais les liens qui peuvent unir le M.R.G. à ses partenaires ne sauraient être des liens de dépendance, encore moins d'asservissement. Ce souci d'indépendance est ressenti d'une manière plus nette encore après notre échec. »

Après avoir rendu hommage à M. Robert Fabre, il a indiqué qu'il aurait souhaité que le président démissionnaire continue à assumer ses responsabilités pour *« poursuivre cette politique d'indépendance rendue plus nécessaire aujourd'hui qu'hier »*.

M. Maroselli a reproché à M. Crépeau d'avoir accepté l'apparentement politique des radicaux de gauche au groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Selon lui, un apparentement administratif aurait suffi. Les radicaux de gauche auraient même pu siéger parmi les non inscrits. M. Maroselli s'efforce de « récupérer » le fort courant d'hostilité au P.S. qui existe au sein des fédérations départementales du M.R.G. Lui-même entretient, en Haute-Saône, des relations conflictuelles avec la fédération socialiste, animée par le CERES. Dans la 2e circonscription du département, traditionnellement réservée au M.R.G., une « primaire » s'est déroulée entre un représentant du P.S. et M. Maroselli lors du premier tour des élections législatives. Le vice-président du M.R.G., en dépit de sa forte implantation locale, a été devancé de plus de mille voix par le candidat socialiste.

M. CRÉPEAU : à gauche et pas ailleurs

M. Crépeau a répondu mercredi 12 avril au micro de France-Inter, aux reproches qui lui sont adressés en raison des bonnes relations qu'il entretient avec les dirigeants du parti socialiste. Il a déclaré : *« Je suis radical depuis trente ans, et vous savez que lorsqu'on est depuis trente ans dans une maison, on y est profondément attaché, on ne souhaite pas aller coucher chez le voisin, même si le voisin est un voisin sympathique avec lequel on entretient les meilleures relations et avec lequel on a d'ailleurs des intérêts communs de bon voisinage à l'intérieur de la gauche. Je crois que la meilleure façon justement d'affirmer l'originalité du radicalisme, eh bien, c'est la clarification politique. Il faut que l'on sache bien et une fois pour toutes que notre place est dans la gauche et pas ailleurs (...). »*

Enfin, le MARS (Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes), animé par MM. Michel Porta et Thierry Jeantet, membres du comité directeur du M.R.G., a décidé de soutenir la candidature de M. Crépeau. Il lui apparaît comme le seul homme capable de *« libérer le M.R.G. de ses emprises extérieures, notamment financières, de lui donner une organisation minimum permettant une réelle décentralisation vers la base militante et les élus locaux, et de le doter d'une stratégie politique nouvelle prenant en compte les thèmes qui permettront aux Français de choisir dans les années 80 leur mode de vie concret »*.

ANNULATION D'UNE ÉLECTION CANTONALE

Le tribunal administratif a rendu son jugement sur un recours pour rectification des résultats de l'élection cantonale partielle des 12 et 19 février dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord (Val-de-Marne) déposé par M. Marc Favas, candidat de la majorité, devancé par Mme Nicole Garand, P.C., de 7 voix sur 7 239 suffrages exprimés, au second tour de scrutin. Le tribunal a décidé l'annulation du second tour. Il a également ordonné l'application de l'article L 118-1 du code électoral dans les bureaux de vote de Fontenay, où des irrégularités ont été constatées. Cette disposition du code prévoit d'assurer la présidence d'un ou plusieurs bureaux de vote *« par une personne désignée par le président du tribunal de grande instance »*, lors de l'élection consécutive à l'annulation.

● *Le bureau de l'Association des maires de grandes villes*, qui s'est réuni mercredi 12 avril au Sénat, a désigné son nouveau secrétaire général : M. Pierre Baudis (app. P.R.), maire de Toulouse, *ancien député de la* Haute-Garonne, qui succède à ce poste à M. André Mignot, ancien maire de Versailles, décédé le 9 décembre dernier.

DANS LA MAJORITÉ

Le débat de politique générale

M. DEBRÉ EXPOSERA LE POINT DE VUE DU R.P.R.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a été reçu mercredi après-midi 12 avril, à l'hôtel Matignon, par *M. Raymond Barre*, avec lequel il s'est entretenu, pendant une heure, de l'ordre du jour de la session parlementaire.

Il a notamment indiqué au premier ministre, comme l'avait fait la veille M. Roger Chinaud, *président du groupe U.D.F.*, qu'il serait *« normal »*, en ce début de législature, que le gouvernement engage sa responsabilité devant l'Assemblée au terme du prochain débat de politique générale. M. Claude Labbé a précisé que son groupe avait désigné *M. Michel Debré, ancien premier* ministre, pour répondre, à cette occasion, à la déclaration du gouvernement.

Interrogé sur l'attitude du R.P.R. à l'égard du projet de loi relatif à l'augmentation de la *quote-part de la France* au Fonds monétaire international, qui doit être examiné par les députés le 18 avril, le président du groupe R.P.R. a répondu que le débat ne devrait susciter, en principe, aucun problème majeur dans la mesure où le gouvernement n'avait retenu, cette fois, que *« la partie acceptable »* de son projet initial et ne demanderait donc pas aux gaullistes de ratifier solennellement les accords *de la Jamaïque*, qu'ils dénoncent.

A propos de l'échec des propositions d'ouverture à l'opposition des bureaux des commissions, *M. Claude Labbé* a regretté que l'on ait souhaité en cette circonstance une *« politique du tout ou rien »* au lieu d'une *« politique des petits pas »*.

L'ENTRETIEN DE M. GISCARD D'ESTAING AVEC M. DEBRÉ EST REPORTÉ

L'entretien que le président de la République *devait avoir avec* M. Michel Debré mercredi 12 avril, en fin d'après-midi, a été repoussé pour des raisons de calendrier, a indiqué M. André Arnaud, porte-parole de l'Elysée.

M. Giscard d'Estaing, qui quitte Paris, jeudi en début d'après-midi, pour Courchevel, où il passera la fin de la semaine, a reçu *M. Bernard Clappier*, gouverneur de la Banque de France, mercredi, à 17 h. 30. Jeudi matin, le chef de l'Etat s'est entretenu avec M. Pierre-Olivier Lapie, *membre de l'Institut, ancien ministre*.

Il semble que, trois jours après le congrès extraordinaire du R.P.R., marqué par les vives critiques de M. Chirac à l'encontre du président de la République, celui-ci serait convenu, avec M. Debré, d'ajourner l'entretien qu'ils devaient avoir, dans l'attente d'un climat moins tendu.

● *M. Bertrand Motte*, président du C.N.I.P., écrit notamment, dans le *Journal des indépendants* paru le 12 avril : *« L'affrontement qui s'est dessiné autour de l'élection du président de l'Assemblée ne nous a pas semblé à la mesure du débat de société qui avait marqué la campagne électorale d'une grandeur certaine et en avait déterminé l'issue. Alors qu'elle valait mieux, la majorité nouvelle a fait son entrée dans* affaires criminelles, a été arrêté, *l'histoire parlementaire par la petite porte. On sait que nous n'avons pas été mêlés à ces péripéties. »*

ÊTRE RADICAL DANS LE DOUBS

(De notre correspondant.)

Besançon. — M. Edgar Faure, qui s'était présenté à la députation avec la double investiture *R.P.R.-U.D.F.*, et qui s'est inscrit au groupe parlementaire du R.P.R., qui en avait fait son candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, est toujours président de la Fédération radicale du Doubs, poste auquel il s'était fait porter dans l'espoir d'accéder à la présidence natio*nale des Valoisiens. Ceux des* membres du bureau de la Fédération du Doubs du parti radical qui, lors de la préparation des législatives, avaient mis en devoir leur président de choisir entre le R.P.R. et les radicaux, le menaçant quasiment *d'expulsion*, observent aujourd'hui un silence à la fois gêné et désabusé.

Il est vrai qu'après leur premier coup d'éclat, ils avaient été ramenés à la raison par leurs instances nationales et priés de ne pas contrarier les desseins de M. Edgar Faure pendant la *campagne. Ils n'ont assurément* pas envie de se trouver à nouveau désavoués en s'étonnant de l'inscription au groupe R.P.R. de leur président. Et puis, comme ils le disent eux-mêmes, *« on ne sait que ce qu'on a lu dans les journaux. On n'a rien eu d'officiel »*. M. Edgar Faure, *assurent-ils, ne leur a pas* envoyé de faire-part quand il s'est placé sous l'aile de M. Chirac. Il ne leur a pas davantage écrit pour leur remettre son mandat de président.

C. F.

DU XXIIe CONGRÈS DU P.C.F. A L'ÉCHEC DE LA GAUCHE

II. - LA MUTATION NÉCESSAIRE

par JEAN ELLEINSTEIN

Après avoir, dans un premier article (« le Monde » du 13 avril), analysé les raisons de l'échec électoral de la gauche, M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes et candidat du P.C.F. dans le 5e arrondissement de Paris, montre l'ampleur de la mutation qui s'impose, selon lui, à son parti.

Nous savons maintenant que la révolution dans notre pays ne peut être que le résultat d'un processus de longue durée. Ce sont les grandes réformes de structure qui la permettront, en conduisant aux transformations économiques, sociales et culturelles d'où sortira le socialisme. Il ne faut pas se cacher que cette orientation est radicalement nouvelle dans le mouvement communiste, qu'elle se heurte à la tradition et à ce qu'on pourrait appeler les mythes fondateurs du communisme français. Trop de communistes ne sont pas assez conscients de ces changements et des conséquences qu'ils impliquent. A-t-on fait assez pour expliciter cette orientation nouvelle, pour la faire comprendre à tous par un grand débat à l'intérieur et à l'extérieur du parti ?

Signer le programme commun sans entreprendre cette mutation nécessaire, c'était de toute évidence prendre le risque de stimuler l'essor du P.S. Nombre de Français de gauche ont préféré voter socialiste plutôt que communiste parce qu'ils ne se sentaient pas vraiment assurés des changements profonds du P.C.F. Le programme commun ne pouvait profiter électoralement au P.C. que si celui-ci apparaissait aux yeux des ouvriers, des salariés, des intellectuels, comme le plus apte à défendre leurs intérêts et le plus sûr garant d'une politique nouvelle qui maintiendrait la liberté. L'attitude du P.C.F. depuis septembre 1977 n'a pas contribué à dissiper leurs inquiétudes, quelles que soient les responsabilités du P.S. dans la situation ainsi créée.

La campagne électorale fut marquée par la priorité accordée aux revendications des « pauvres ». On ne peut qu'être d'accord avec cette orientation. Il existe, en effet, comme Georges Marchais l'a démontré au XXIIe congrès, une misère moderne qui touche des millions de Français. Mais une chose est la priorité accordée aux revendications de ces catégories et une autre la situation réelle des différentes couches sociales ainsi que leurs rapports réciproques.

Nombre d'ouvriers qualifiés, par exemple dans la région parisienne, ont une situation matérielle relativement convenable. Ils se sentent exploités, mais la paupérisation absolue est une vieille théorie à laquelle il faudra bien tordre le cou. La protection sociale est une réalité dans la France contemporaine et elle est le fruit des luttes ouvrières. Ces ouvriers possèdent parfois leur appartement, voire une résidence secondaire. Ils se privent pour acheter des biens, mais leur situation n'est plus la même que ce qu'elle était voilà vingt-cinq ans. Ils ne se sont pas toujours retrouvés dans le langage « ouvriériste » tenu par le parti dans la campagne électorale. Leur niveau culturel s'est élevé. Ils ont souvent été au collège technique jusqu'à dix-sept-dix-huit ans. Leurs enfants vont au lycée, voire à l'université. Il est vrai qu'ils doivent travailler durement, que le chômage menace, que les transports sont longs, les conditions de travail de plus en plus difficiles, mais on ne peut pas s'adresser à eux comme il y a cinquante ans. Ils sont de plus en plus sensibles aux problèmes qualitatifs, même si les revendications quantitatives subsistent. Quant aux couches moyennes salariées et aux intellectuels, il a pu sembler dans ces six derniers mois qu'elles constituaient un terrain perdu où le parti socialiste pouvait recruter ses électeurs, mais que l'on ne pouvait guère espérer gagner.

Une alliance négligée

Les derniers discours de Georges Marchais à Lille, et sa dernière allocution télévisée ne mentionnaient plus ces couches sociales. Le mot d'ordre *« faire payer les riches »* était utilisé souvent sans nuances — où commencent-ils et où finissent-ils ? On a eu le sentiment de voir renaître les jours lointains de la tactique *« classe contre classe »*. Au lieu d'isoler les monopoles, cette façon de faire tourne le dos à l'idée de l'union du peuple de France qu'avait ratifiée le XXIIe congrès.

L'alliance historique des ouvriers, des travailleurs, des couches moyennes salariées et intellectuelles — qui doit constituer le nouveau bloc de pouvoir, lequel exprimera le contenu social du futur Etat socialiste, apparaît dans cette période bien négligée. L'anti-intellectualisme continue depuis les élections à devenir la norme dans les colonnes de *l'Humanité*, du dessin de Wolinski à l'article de Cardoze. Disons-le franchement : c'est à une modification profonde de la politique du parti et de sa pratique en direction des couches moyennes salariées, des ingénieurs, des techniciens, des cadres et des intellectuels qu'il faut aller.

Sans modifier notre ligne sur « les pauvres », sans négliger les ouvrier qualifiés, il faut considérer que ces couches sociales peuvent être gagnées, dès lors que nous en avons la volonté, que nous épousons leurs revendications et leur état d'esprit. Mais cela nécessite un changement considérable de notre attitude à leur égard, une modification de notre langage et surtout, oui surtout, la prise en compte des grands problèmes de société, de civilisation et de culture que mai 1968 a révélés, stimulés et cristallisés. On ne peut opposer la classe ouvrière et les couches moyennes salariées et intellectuelles. C'est au contraire en réalisant les conditions de leur union que le P.C.F. pourra progresser en premier lieu dans les grandes agglomérations, mais il ne faut pas oublier que la société française s'est urbanisée dans une large mesure.

Nous n'avons voulu voir dans les événements de mai 1968 que le gauchisme politique et nous avons eu raison de le combattre. Mais le reste — la lutte contre la bureaucratie et le rôle accru de l'Etat, l'autogestion, le féminisme, les rapports hiérarchiques dans l'entreprise, les problèmes de la société urbaine — ne l'avons-nous pas trop longtemps négligé ? Et si nous commençons à le prendre en compte, n'est-ce pas d'une façon trop superficielle ? Nombre de municipalités dirigées par les communistes négligent — quand elles ne la combattent pas — la vie associative. Développer le combat démocratique, c'est, dans la pratique quotidienne, tout mettre en œuvre pour faire participer davantage les travailleurs manuels et intellectuels à la gestion de leurs propres affaires. Nous avons besoin d'une nouvelle façon de vivre la politique, de l'insérer dans notre vie quotidienne, dans l'entreprise comme dans la cité.

Le parti doit se transformer profondément

L'image du parti doit se modifier profondément, mais pour cela il lui faut se transformer profondément.

Nous avons été amenés à critiquer durement le parti socialiste. L'union, disions-nous dès 1972, est un combat. Il est clair que des problèmes nombreux se sont posés dès la signature du programme commun entre les deux partis. Nombre de socialistes — et non des moindres — ne l'ont-ils pas considéré comme une plate-forme électorale ? Il est significatif que l'on ne trouve aucune définition précise des groupes à nationaliser et de leurs filiales dans le texte du programme commun de gouvernement. On peut s'étonner du fait que les négociateurs communistes n'aient pas insisté davantage sur ce point à ce moment-là.

Ce qui nous a gênés pour aller plus avant dans la discussion depuis 1972, c'est précisément le retard dans notre mutation. Que la responsabilité principale de l'échec de la gauche repose sur le P.S., je n'en doute pas, mais il me semble que l'on *doit* aller plus loin dans l'analyse de la politique du parti depuis cinq ans. *La forme du combat pour l'union doit être le débat*, et il me semble qu'en 1974 déjà — lors du XXIe congrès et depuis l'été 1977 — l'on a pris le mot *combat* au sens propre du terme et fait parfois de l' *« antisocialisme primaire »*.

Nous n'avons pas convaincu. Pis encore, nous avons découragé des bonnes volontés, et fait peur bien au-delà de l'électorat socialiste, jusque autour de nous. Il aurait été juste et nécessaire, aussitôt après les municipales, de poser publiquement un certain nombre de questions concernant le programme commun et peut-être même de rompre quelque temps les négociations dans la mesure où le P.S. choisissait clairement la politique de l'autruche et le refus d'un véritable dialogue, mais cette rupture aurait dû conduire à un accord à l'automne, même si nous n'obtenions pas tout ce qui nous semblait nécessaire.

Rien ne pouvait être d'un plus mauvais effet que cet accord sur pas grand-chose du 13 mars. Avons-nous eu raison de refuser de poser le problème du désistement avant le 12 mars au soir ? Je ne le pense pas, car nous avons affaibli la portée même de nos explications. En le rangeant au « musée de l'histoire », nous avons désorienté une partie considérable de l'électorat de gauche, et cela sans aucune raison sérieuse.

L'anathème plutôt que le débat

D'une façon plus générale, nous avons plus manié l'anathème que nous n'avons engagé le débat avec les socialistes. La réalité — l'attitude du P.S. — se suffisait à elle-même. Pourquoi aller chercher, du dîner du « Siècle » à la « main de Bonn », des arguments peu convaincants. Les écrits des dirigeants socialistes sur la « main de Moscou » ne justifiaient pas une *telle* façon de faire .

On me dira que c'est une question de forme. Non, pas du tout. C'est ne pas comprendre la mentalité d'une partie considérable de nos contemporains que d'oublier les préventions dont notre parti est l'objet. Si nous avons remporté avec le P.S. les municipales, c'est que nous avions désamorcé dans une large mesure les critiques. Il faut comprendre que l'influence du stalinisme sur notre propre comportement est restée suffisamment longue pour expliquer ces préventions. Nous avions raison de critiquer le P.S. au moment du congrès de Nantes et ensuite de dénoncer ce que Jean-Pierre Chevènement a appelé, dans un article du *Nouvel Observateur*, *« la ligne Soares »*, mais la façon dont nous l'avons fait a été tellement brutale, tellement maladroite, qu'elle a joué un rôle non négligeable dans l'échec de toute la gauche en mars 1978.

Que la responsabilité stratégique fondamentale de l'échec soit celle du P.S., peu de communistes le mettent en doute, et quant à moi je n'ai pas un mot de ma *Lettre ouverte aux Français sur la République du programme commun* à modifier, mais, par notre façon de faire, nous avons — mille exemples le montrent — une certaine responsabilité qu'il ne faut pas esquiver parce que c'est précisément l'honneur et la grandeur d'un parti communiste que de reconnaître ses fautes. Je souhaite simplement que, de son côté, le parti socialiste tire les enseignements de cette période d'une façon sérieuse et ne profite pas des circonstances pour écarter l'esprit du programme commun et, de l'union de la gauche. La défaite, somme toute honorable, de la gauche en mars 1978 se transformerait en un véritable Waterloo si l'on continuait, des années durant, à se lancer des accusations mutuelles et à se combattre comme si la droite n'existait pas et ne gouvernait pas la France. Il faut entre socialistes et communistes un véritable débat sur les grands choix stratégiques, sur la conception même du socialisme, sur les étapes des transformations qu'un gouvernement de gauche devrait mettre en route, sur les moyens de la victoire. Le véritable compromis historique en France passe précisément par un véritable rapprochement entre socialistes et communistes. Le débat doit être serein, fraternel et réel, et il serait illusoire de penser que seul le P.S. pourrait être la victime de la désunion. Les élections de mars 1978 prouvent, au contraire, que le P.C.F. lui-même risque de connaître un certain affaiblissement dès lors que la division entre les partis de gauche s'installe et prédomine.

Prochain article :

ALLER AU FOND DES CHOSES

Quels que soient les systèmes appliqués pendant les Championnats du monde 78 en Amérique du Sud, nous nous en tiendrons strictement au 3-3-2-1.



Ce sera donc pour nous, même pendant le «Mundial»: 3 fois par semaine Rio de Janeiro, 3 fois São Paulo, 2 fois Buenos Aires, 1 fois Santiago du Chili.

Notre équipe, composée de vrais professionnels, n'a pas préparé de tactique particulière. Nous avons confiance dans celle que nous appliquons avec succès en Amérique du Sud depuis des années.

Pour les spectateurs, au lieu de thé à la mi-temps, un choix impressionnant de boissons extrêmement variées. Au lieu de chewing-gum, de véritables repas, des festins de vainqueurs.

Et un truc spécial: à la mi-temps, nous ne nous contentons pas de changer deux joueurs. Nous faisons entrer une équipe complète: des personnes de confiance, fraîches, pleines d'ardeur et qui ont à cœur de vous gâter.

Le stade DC-10 où ont lieu les matches: 207 places de tribune couverte, 30 loges (où vous êtes particulièrement choyé). Vous pouvez écouter de la musique, non seulement pendant la mi-temps, mais du début à la fin de la partie. Et si le jeu vient à languir, il y a un film à votre disposition.

Le résultat obtenu grâce à notre 3-3-2-1 est stupéfiant. Quoi qu'il arrive, il y a toujours deux vainqueurs: Nos passagers. Et nous.

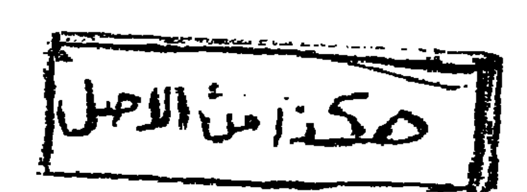
Votre agence de voyages IATA ou Swissair se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements. Notamment sur les meilleurs vols de correspondance via la Suisse.



GGK







Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 12 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi complétant les dispositions du code des communes en vue d'instituer des comités d'hygiène et de sécurité. Ces comités seront obligatoirement constitués dans les communes et les établissements publics administratifs communaux et intercommunaux employant au moins cent agents. Présidés par le maire ou le président de l'établissement, composés, d'une part de conseillers municipaux ou de membres de l'assemblée délibérante de l'établissement et, d'autre part, de représentants élus du personnel, ils se réuniront au moins deux fois par an. Ils seront obligatoirement consultés sur les mesures de salubrité et de sécurité applicables aux locaux et aux installations, ainsi que sur les prescriptions concernant la protection de la santé des agents.

● PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Le conseil a adopté un projet de loi réglementant la publicité extérieure et les enseignes, afin d'assurer une meilleure protection du patrimoine architectural, des paysages et, plus généralement, du cadre de vie. Ce projet correspond à l'une des mesures inscrites dans la Charte de la qualité de la vie.

Le projet de loi inclut dans son champ d'application tous les dispositifs publicitaires, toutes les affiches et enseignes, quels que soient leur support, la nature et les auteurs des informations ou du message transmis. Toute publicité sera interdite sur les monuments et dans les lieux les plus prestigieux. En dehors des agglomérations, elle sera interdite, sauf exception. A l'intérieur des agglomérations elle sera autorisée, selon un régime plus restrictif que le régime de droit commun actuel, mais qui pourra être allégé ou aggravé par les autorités locales, en fonction du caractère des lieux et des vœux des habitants.

Des dispositions particulières sont prévues pour la publicité lumineuse, la publicité sur les véhicules et dans les airs, ainsi que le mobilier urbain publicitaire, dont l'implantation sera soumise, désormais, au contrôle de la commission départementale des sites. L'installation des enseignes sera également soumise à des prescriptions générales pouvant être adaptées aux conditions locales.

Les maires des communes de plus de deux mille habitants devront installer des panneaux réservés à l'affichage d'opinion et au petit affichage informatif non commercial. Cet affichage sera libre et gratuit.

Les associations pourront se porter partie civile, comme en matière d'urbanisme et de protection de la nature, quand il s'agira d'infraction dans les secteurs sensibles. Les amendes prononcées seront proportionnelles au nombre d'affiches et d'installations publicitaires en infraction, ainsi qu'au nombre de jours pendant lesquels la publicité aura été faite.

Enfin, le maire recevra des pouvoirs étendus. Il délivrera toutes les autorisations individuelles prévues par la loi. Comme en matière d'urbanisme, il élaborera conjointement avec le préfet la réglementation locale qui sera définie après avis du conseil municipal et de la commission départementale des sites. Les agents de police municipale pourront constater les infractions.

Ce projet de loi, préparé avec les représentants de la profession et les hommes de l'art, remplacera la loi du 12 avril 1943 qui, limitée à la publicité commerciale, mal adaptée aux formes modernes de publicité, imprécise, était devenue très difficile à appliquer et peu efficace.

● CONTROLE DES ENGRAIS

Le conseil a adopté un projet de loi relatif au contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture. Il a pour objet de moderniser la loi du 4 février 1888 sur les engrais et les amendements, qui laisse hors de son champ d'application une partie des produits actuellement utilisés en agriculture.

L'importation et la vente de tous les produits destinés à améliorer la nutrition des végétaux et les propriétés des sols ou à servir de milieux de culture à certains végétaux seront soumises à une homologation ou à une autorisation provisoire, ayant pour objet de vérifier leur efficacité et leur innocuité à l'égard des sols, des cultures, de l'homme et de l'animal.

Si, à la suite d'un fait nouveau, un produit s'avère dangereux, l'autorité administrative pourra retirer l'homologation ou l'autorisation provisoire de vente ou d'importation.

Les sanctions et la procédure applicables seront celles qui sont prévues pour la répression des fraudes.

● ATTRIBUTIONS DES MINISTRES

Le conseil des ministres a adopté les décrets fixant les attributions des ministres du nouveau gouvernement.

Le ministre de l'économie a sous son autorité les directions et services responsables de l'équilibre économiques et monétaire : Trésor, prévision, relations économiques extérieures, concurrence et prix, assurances statistiques et études économiques.

Le ministre du budget a sous son autorité les directions et services responsables de l'équilibre des recettes et des dépenses de l'Etat : budget, comptabilité publique, impôts, législation fiscale, douanes et droits indirects. Les deux ministres disposeront, conjointement, de l'inspection générale des finances, de la direction générale pour les relations avec le public, de la direction du personnel et des services généraux.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie exerce les attributions relatives à l'environnement, à l'aménagement foncier et à l'urbanisme, à l'habitation et à la construction, ainsi que les attributions relatives à l'architecture et à l'enseignement de l'architecture. Toutefois, les attributions relatives aux antiquités et objets d'art, la conservation, l'utilisation, l'entretien des monuments historiques et des palais nationaux, ainsi que la gestion des bâtiments civils gérés par le ministre de la culture restent de la compétence de celui-ci.

Le ministre des transports exerce les attributions relatives aux routes, aux transports terrestres, aux ports et voies navigables, à la marine marchande, à l'aviation civile et à la météorologie.

Le ministre du commerce et de l'artisanat, dont les attributions avaient été confiées au ministre de l'industrie dans le précédent gouvernement, retrouve les attributions qui étaient traditionnellement les siennes.

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui reprend les attributions du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est également chargé de définir et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de loisirs. Il exerce notamment, à ce titre, les attributions relatives au tourisme.

● AGENTS EN COOPÉRATION

Le conseil des ministres a adopté deux décrets relatifs au régime de rémunération des agents en coopération ainsi qu'à leur régime de congé et de transport.

La rémunération des coopérants, fondée actuellement sur un salaire de base multiplié par un coefficient différent dans chaque pays, sera remplacée dorénavant par un traitement de base indiciaire correspondant aux diplômes et à l'expérience de l'agent, auquel s'ajouteront une indemnité d'expatriation, dont le montant sera fixé annuellement en fonction des sujétions locales, une prime d'incitation pour attirer les spécialistes des techniques rares, ainsi qu'une indemnité d'établissement payable au moment de l'installation, et destinée à favoriser le premier séjour.

Ces dispositions qui ne modifient pas les contrats en cours permettront au ministère de la coopération d'ajuster le niveau des rémunérations en fonction des offres et des demandes, selon les Etats et les spécialités des assistants.

Des mesures transitoires garantiront le maintien du montant nominal des rémunérations à tous les coopérants qui renouvelleraient leur contrat, dans les cas où la nouvelle réglementation aurait pour effet de diminuer le salaire qu'ils percevaient jusqu'ici.

Le décret relatif au régime de congé des agents en coopération prévoit que le droit à congé annuel sera désormais étendu à tous les personnels d'assistance technique employés par le ministère de la coopération.

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le premier ministre a fait une communication sur les données, les objectifs et les méthodes de la politique économique et sociale, à partir desquels le gouvernement arrêtera les grandes lignes de son action pour les mois à venir. Celles-ci seront présentées par le premier ministre dans la déclaration de politique générale qu'il fera au Parlement le 19 avril.

(Lire page 8.)

● PRÉPARATION DU BUDGET 1979

Le ministre du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur la préparation du projet de loi de finances pour 1979.

La première phase, purement technique, désormais achevée, a permis de définir les dotations dont chaque ministre aurait besoin pour poursuivre en 1979 les mêmes actions qu'en 1978.

La deuxième phase qui s'engage maintenant a pour objet de recenser les redéploiements et les moyens nouveaux de chaque ministère avant de fixer définitivement les plafonds de dépenses.

● SITUATION AU SUD-LIBAN

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation au *Sud-Liban*. Evoquant les difficultés rencontrées par les Nations unies, il a rappelé que les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf, réunis à Copenhague les 7 et 8 avril, s'étaient prononcés en faveur de la mise en œuvre rapide et complète des résolutions 425 et 426 et avaient lancé un appel à toutes les parties pour qu'elles coopèrent pleinement avec la force intérimaire dans l'exercice de sa mission.

● CONSEIL EUROPÉEN

Le président de la République a exposé au Conseil les résultats du Conseil européen qui s'est tenu à Copenhague les 7 et 8 avril. Il en a souligné le caractère positif.

Il a observé en premier lieu que, sur les divers points qui lui étaient soumis, le Conseil européen avait abouti à des décisions, qu'il s'agisse de la date des élections à l'Assemblée parlementaire européenne, de la création d'une Fondation européenne de la culture dont le siège sera à Paris, des directives données en vue de la constitution d'un espace judiciaire européen et du renforcement de la coopération européenne dans la lutte contre la pollution marine.

Il a noté, en deuxième lieu, que le Conseil européen s'était prononcé sur un certain nombre de sujets importants de l'actualité internationale. Les chefs d'Etat ou de gouvernement avaient notamment apporté leur appui à l'action entreprise par les Nations unies au Sud-Liban ainsi qu'aux propositions formulées par les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité au sujet de la Namibie.

Le président de la République a enfin souligné que l'examen de la situation économique et monétaire, auquel le Conseil européen a consacré l'essentiel de ses travaux, a fait ressortir une communauté d'analyse et de volonté. Il est apparu, en particulier, que le rétablissement d'une situation de stabilité monétaire en Europe est indispensable pour garantir la croissance économique et améliorer l'emploi. La réflexion engagée et les propositions faites au cours de la session de Copenhague devraient aboutir, d'ici le prochain Conseil européen, à des décisions sur les modalités d'une action coordonnée des Neuf dans ces différents domaines.

Le président de la République a conclu en approuvant les méthodes nouvelles qui avaient présidé à l'organisation des travaux du Conseil européen, et qui lui permettent de mieux remplir la fonction d'impulsion et d'orientation qui est la sienne.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 12 avril a approuvé les promotions suivantes :

● TERRE. — Sont promus : général de corps d'armée, le général de division Jean Lebeau ; général de division, le général de brigade Jean Prost.

Est nommé commandant des forces françaises stationnées à Djibouti, le général de brigade Alfred Garen.

● AIR. — Est promu commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Henri Louet.

Sont nommés : membre du conseil supérieur de l'armée de l'air pour l'année 1978, le général de division aérienne Jules Auffray ; chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe, le général de brigade aérienne Francis Perrotte ; commandant les éléments air en Allemagne, le général de brigade aérienne Jean Prévost ; chargé de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean Peneau.



Le Monde

société

Les tribulations d'un touriste algérien aux frontières françaises

R... comme refoulement

Djoudi Mameri, qui n'est « *pas dissident soviétique ou polonais* », mais étudiant de nationalité algérienne, poursuit des études de génie civil en R.F.A. grâce à une bourse de son pays. Avant septembre dernier il passe régulièrement ses vacances soit chez son père, à Paris, soit chez son oncle à Lyon. Or, « *le 9 septembre 1977, à mon grand étonnement*, dit-il, *les policiers du poste de contrôle de la gare de Genève ne se contentèrent pas de mon passeport et de mon permis de séjour en R.F.A. que je présentais comme les fois précédentes (c'était en effet la sixième fois, dont une par le même poste de contrôle, que je rentrais en France). On exigea encore un billet de retour (je l'avais) et une somme minimale de 500 F français.* » Il n'en a pas tant, comptant sur l'aide de sa famille. « *Les discussions furent inutiles, les prières aussi : on me cacheta mon passeport d'un «R» et j'ai dû continuer mon voyage sur Munich — je venais d'Algérie.* »

Nouvelle tentative quelque temps plus tard. « *J'avais pris la précaution d'emporter 300 marks (600 F français environ). Cependant, cette fois-là, je n'ai même pas pu franchir le poste de contrôle suisse à l'aéroport, à cause du timbre «R» du 9 septembre 1977.* » Après s'être expliqué avec les autorités suisses, celles-ci acceptent de conduire Djoudi Mameri auprès du responsable français de la police de l'air et des frontières.

Là, poursuivit-il, « *je fus soumis à un interrogatoire très détaillé. Après une longue réflexion, la décision fut nette et claire. Les 300 marks étaient insuffisants pour un séjour, même de cinq jours... et il me manquait un certificat d'hébergement. J'obtins un nouveau timbre « R ».*

« *La police française remit mes papiers aux autorités suisses qui devaient s'assurer de ma rentrée en Allemagne. Ils m'accompagnèrent dans tous mes déplacements aux aéroports de Genève et Zurich — même aux toilettes. Ils ne me remirent mon passeport que quelques secondes avant le décollage de l'avion.* »

Vrais ou faux touristes

Interrogé sur les conditions d'entrée en France d'un touriste étranger dont la nationalité le dispense de la formalité préalable du visa, le ministère de l'intérieur distingue entre les « *vrais touristes* » et « *les faux touristes* » qui abusent du libéralisme de la loi française. « *Tous les trois mois ils franchissent une frontière et rentrent deux jours plus tard pour un nouveau séjour de trois mois. Si on laisse faire, il n'y a plus de contrôle possible* ».

Dès lors, les accords particuliers destinés à éviter la politique préventive du visa et qui accordent notamment aux Algériens un « *statut spécial* », ne débouchent plus que sur l'arbitraire : « *l'étranger doit prouver sa qualité de touriste* ». Il doit être muni de son billet de retour et disposer pour son séjour en France d'une somme d'argent *dont le montant est souverainement* apprécié par le chef du poste frontière. Pour plus de *certitude l'administration invite* encore à l'étranger à préciser son lieu de résidence. La pratique administrative a donc inventé le « certificat d'hébergement » qu'elle n'exige cependant pas de n'importe quel touriste... le chef de poste est juge.

L'étranger dont « *les explications sont embrouillées* » peut ainsi être refoulé. C'est ce que traduit la lettre « R » tamponnée sur le passeport. Se présente-t-il *à un autre poste frontière ?* Le précédent tient lieu de motif supplémentaire pour douter de sa qualité de « *vrai touriste* ». Se procure-t-il un passeport neuf ? On le retrouve parmi les « *fiches des personnes refoulées* »...

Djoudi Mameri a été prévenu par les autorités suisses : « *Par « gentillesse », un policier suisse m'apprit que les deux timbres « R » me causeraient très probablement d'énormes embêtements aux frontières.* » Comme, selon l'appréciation du ministère de l'intérieur, « *il n'a pas l'air de mentir vraiment* », il ne comprend plus : « *la police française a-t-elle agi loyalement à mon égard ?*, se demande-t-il. *Comment pourrais-je retrouver le droit de rendre visite à mon père ?* »

ÉDUCATION

Le Xe congrès de l'Association Guillaume-Budé

SAUVER LES ÉTUDES DE LANGUES ANCIENNES

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le Xe congrès international de l'Association Guillaume-Budé — du nom de l'humaniste qui avait inspiré à François Ier la création du Collège de France — s'est réuni à *Toulouse du 8 au 12 avril.*

En présence de M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, trois cent cinquante congressistes, dont une centaine venant de divers pays européens, ont participé aux travaux sur le thème général : « *L'épopée traitée dans l'ensemble des littératures et des arts plastiques grecs, latins et français.* »

Au cours de la séance d'ouverture, M. Fernand Robert, président de l'Association, avait rappelé « *l'intérêt qu'il y a à maintenir des lieux de contact privilégiés entre des érudits spécialisés et les personnes qui, sans être hellénistes ou latinistes, gardent le sentiment que la connaissance de l'Antiquité reste un élément essentiel de beauté et même de bonheur dans la civilisation contemporaine* ».

Une part importante des travaux a été consacré à la pédagogie des études classiques, aux antiquité régionales, aux rapports entre l'esprit scientifique et l'humanisme.

Le congrès, qui était placé sous le patronage de M. Giscard d'Estaing, a souhaité en conclusion de ses débats que des moyens soient donnés à l'éducation pour « *sauver les études de langues anciennes dans l'enseignement secondaire* ».

G. C.

Le syndicat C.F.T.C. de l'enseignement chrétien exprime son « soulagement » après les élections

De notre correspondant

Chambéry. — *Réunis en conseil national du lundi 10 au mercredi 12 avril, à La Motte-Servolex, près de Chambéry (Savoie), les membres du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) ont exprimé* « leur soulagement » *à l'issue des scrutins des 12 et 19 mars.* « Un soulagement que l'on constate au niveau de toutes les écoles et de toute la profession », *a précisé M. Alain Deleu, président national du SNEC-C.F.T.C.* « Notre action syndicale sera plus confortable puisqu'il nous faudra désormais améliorer les conditions d'exercice de notre profession et non assurer sa survie. »

Les membres du SNEC-C.F.T.C. — syndicat qui a obtenu lors des élections aux commissions paritaires 38 % des voix dans le primaire en 1976 et 33,3 % dans le secondaire en 1975 — ont réaffirmé leur attachement à l'enseignement privé. Certaines municipalités de gauche mises en place il y a un an ont dénoncé leur convention d'aide aux écoles privées : Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Cherbourg, Chambéry... notamment. A ce propos, les dirigeants du SNEC ont déclaré : « *Nous demandons aux municipalités de respecter la loi et aux maires de ne pas définir deux catégories de citoyens (...). Si les municipalités veulent changer de formule qu'elles fassent des propositions. Mais qu'elles tiennent compte de deux critères : la reconnaissance de l'enseignement catholique et la prise en compte dans les décisions, des intérêts des enseignants* ».

Quant à la loi Guermeur, le conseil national du SNEC estime qu'elle apporte une garantie importante pour la liberté de l'enseignement. « *C'est une loi de justice*, a encore précisé le président du SNEC, *puisqu'elle doit permettre l'égalisation des situations pour les personnels de l'enseignement privé par rapport à leurs collègues de même niveau de formation de l'enseignement public.* » Les soixante membres du conseil national du SNEC ont toutefois déploré que les décrets d'application de la loi Guermeur aient été élaborés sans la participation de ce syndicat. « *Il n'est pas question que le deuxième train de décrets de cette loi soit élaboré sans nous* », ont-ils encore précisé.

Les délégués réunis à La Motte-Servolex ont demandé que les négociations entreprises depuis neuf ans pour la *mise sur* pied d'une convention collective entrent enfin dans une « *phase réaliste* » et que des pourparlers s'engagent sur le régime de prévoyance.

CLAUDE FRANCILLON.

● *L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil* organise, les 29-30 avril et 1er mai un colloque qui se tiendra à Versailles. Le thème général du colloque sera : *Simone Weil et les problèmes du travail humain.* Tous renseignements sur ce colloque peuvent être obtenus près de M. Jean Tavernier, secrétaire de l'Association, 91, rue Jouffroy, 75017 Paris (tél. 622-13-68).

MARSEILLE : les dividendes de la « blanche »

Les truands marseillais ont la mémoire longue. La « French Connection », la grande épopée de la drogue, où la morphine se traitait par tonnes dans les laboratoires clandestins de l'arrière-pays provençal, où les passeurs vivaient sous le règne *de l'imagination au pouvoir*, où les milliards valsaient entre les Bahamas et la Suisse pour quelques sacs de poudre, tout cela paraît bien loin, et pourtant...

Pourtant l'hiver a été rudement chaud sur les trottoirs *marseillais. En moins de six* mois, une dizaine de malfaiteurs marseillais, au palmarès généralement flatteur, ont connu une mort violente. La famille Regazzi notamment s'inscrit en bonne place dans ce martyrologe : tandis que Barthélémy, dit « *Mimi* », *garagiste marron et* maquilleur de voitures, purge une peine de dix ans de prison aux Baumettes pour trafic de drogue, son fils Jean-Claude et son frère Jean-René viennent d'être abattus à quelques semaines d'intervalle, le dernier d'entre eux mercredi 12 avril à Marseille, quarante-huit heures après l'assassinat dans le pénitencier d'Atlanta d'un *autre trafiquant*, Dominique Orsini (*le Monde* du 13 avril).

Entre la plupart des victimes, un point commun : le fait *d'avoir, à un moment de leur* vie et à des degrés divers, appartenu à l'organisation qui *inondait d'héroïne le marché* américain, il n'y a pas si longtemps.

Le milieu paie aujourd'hui indirectement le prix des succès *de la police à partir du début* des années 70. La multitude des truands arrêtés à cette époque pour leur participation à des affaires de drogue — et condamnés antérieurement à l'application de la nouvelle législation, c'est-à-dire souvent à *bien des peines assez légères* — sortent maintenant de prison. Avec la liberté, ils découvrent un paysage bien différent de celui qu'ils ont quitté quatre ou cinq ans plus tôt. Mais surtout ils recherchent évidemment leur dû qui — loin des yeux, loin *du cœur — a eu tendance à* disparaître dans d'autres poches.

Il reste encore des dividendes énormes à verser à ceux qui ont payé leur tribut à la justice et qui ne se font pas faute de les réclamer. C'est pourquoi l'hécatombe marseillaise n'est pas près *de s'achever. La rancune est un* défaut très partagé, dans le milieu phocéen comme ailleurs. Ne se tuait-on pas, en 1972, en règlement d'un mauvais partage de cigarettes blondes du Combinatie, remontant à 1952 ?

JAMES SARAZIN.

La délégation à la condition féminine à Lyon

UNE MISE AU POINT DE Mme JACQUELINE NONON

Mme Jacqueline Nonon, déléguée nationale à la condition féminine, revient sur ses propos rapportés par le bimensuel lyonnais *Résonance* et dont *le Monde* s'est fait l'écho dans son numéro daté du 11 avril.

« *Le « raccourci »*, nous écrit Mme Nonon, *qui isole un problème parmi les multiples propos échangés au cours d'une conversation à bâtons rompus engendre un contre sens regrettable. Si, en effet, les difficultés qu'entraîne une expérience de décentralisation sont réelles, surtout quand une structure est jeune, elles n'en sont pas pour autant insurmontables et ne constituent pas un handicap. Une telle initiative de décentralisation administrative repose sur des efforts particuliers tant sur le plan de l'organisation interne que des relations extérieures. C'est en pleine conscience de telles exigences que la Délégation à la condition féminine a été installée à Lyon et que j'en ai moi-même accepté la responsabilité.* »

[En quelques jours, le fait d'être décentralisée qui apparaissait comme « un très gros handicap », ne l'est plus. Mme Nonon ne nie pas avoir prononcé les paroles rapportées, mais les complète par une affirmation exactement contraire. Heureuse évolution !]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الاصل

Le Monde DES LIVRES

DEUX ÉCRIVAINS ISRAÉLIENS

David Shahar, un Proust oriental

● ***Les correspondances qui se tissent entre la Palestine et la Bretagne.***

DAVID SHAHAR est un écrivain hébreu dont les Français devraient bien apprendre le nom, car c'est celui d'un maître. S'ils le rencontrent une fois dans cette intimité profonde que donne la lecture, ils ne l'oublieront plus. Deux occasions déjà leur ont été offertes : la première en 1971 était un recueil de nouvelles d'où surgissait Jérusalem, creuset où se fondent tant de peuples, d'histoire, de civilisations, de croyances ; la seconde, bien supérieure, est le roman d'aujourd'hui, qui ouvre un cycle. Plusieurs tomes de ces *Chroniques de Jérusalem* ont déjà paru là-bas, où ils ont obtenu des distinctions notables : le grand prix de l'Etat d'Israël, le prix Agnon. Les Israéliens ne se trompent pas : ils possèdent en Shahar un écrivain de l'envergure d'un Proust ou d'un Faulkner.

Né en 1926, David Shahar appartient à une famille installée à Jérusalem depuis cinq générations. Cette implantation de vieille souche n'est pas sans rapport avec son universalisme. Il peint la Jérusalem du mandat britannique entre les deux guerres, et c'est une des gageures qu'il tient que de nous passionner avec un roman qui ne doit rien aux tragiques secousses du présent. *Le Palais des vases brisés* est une œuvre poétique, voire méthaphysique, où se combinent le jeu d'une mémoire enrichie d'une culture exceptionnelle, l'acuité d'une sensibilité prompte à saisir toutes les nuances du vécu et l'agilité d'un esprit capable d'établir, entre les domaines les plus éloignés, échos et correspondances.

Autre gageure, le roman qui possède une telle portée regorge de personnages, d'anecdotes, de pittoresque et d'humour. Au centre, un narrateur qui, comme chez Proust, se confond sans doute avec l'auteur, et il est probable que le héros du livre lui emprunte aussi beaucoup de ses traits. C'est un certain Gabriel Louria, fils des propriétaires de la maison qu'a habitée le narrateur dans son enfance. Parti pour la France, où il devait faire ses études de médecine, il rentre dans son pays sans titre ni diplôme, mais une sérénité souriante peinte sur le visage, le jour où le Négus, expulsé d'Ethiopie par la conquête italienne, se réfugie au consulat de Jérusalem. Nous sommes en 1936, le narrateur à dix ans, Gabriel vint-cinq bonnes années de plus, il sera un des initiateurs de l'enfant à la vie.

Tout de suite après sa première apparition, moustache carrée, chapeau de paille, canne à pommeau d'argent, Gabriel quitte la scène. Sur lui, qui restera mystérieux — et pour cause, nous n'en sommes qu'au premier tome, — une enquête commence qui nous fait remonter ou descendre le temps suivant les souvenirs des témoins appelés à comparaître : son père, vieux juif séfardi, ancien notable de Jérusalem hanté par la grandeur de Moïse et nanti de deux femmes, *« comme au bon temps de nos pères, quand les fils d'Israël vivaient encore selon leur nature »* ; sa mère, une ashkenase vociférante et dramatique, dont la « terrifiante animalité » n'abolit ni le charme ni la liberté d'esprit ; son grand-père maternel, pieux charpentier de la Vieille Ville qui a gâché sa vie et celle des siens à sculpter des armoires pour les synagogues sans jamais réussir à se les faire payer ; ses condisciples enfin, devenus, l'un, pharmacien promis au trafic de la drogue, l'autre, le fils de l'épicier à l'oreille rouge, rabbin intolérant aux fluviales papillotes, le troisième surtout, missionnaire protestant, persécuté par ses anciens frères à cause de sa conversion et par les nouveaux à cause de son origine...

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 17.)



★ *Dessin de Zoran Orlic.*

Amos Oz conteur d'Europe centrale

● ***Jeux de guerre et d'amour à Jérusalem.***

AMOS OZ, écrivain juif, israélien ou, subrepticement, européen ? A travers cette question, soulevée par son dernier recueil de récits, c'est tout le problème d'une société composite qui surgit. Et, prolongeant la dramatique interrogation, celui aussi de l'avenir spirituel de l'Etat hébreu, partagé entre modernité et tradition, à la fourche des chemins qui relient le cœur du Moyen-Orient à l'Europe et au nord de l'Afrique.

Enfant du pays, *sabra*, Amos Oz est loin d'être un intellectuel « importé ». Né, en 1939, à Jérusalem l'écrivain apprend les avatars d'un exil deux fois millénaire, par les dires des aînés. Ses parents, originaires d'Europe, se séparent. L'adolescent, dépourvu de famille, est confié d'abord à un *kibboutz*. Il vit l'expérience communautaire et nous la restitue dans un premier roman prometteur, *Ailleurs peut-être*. Les thèmes qu'il abordera plus tard y sont brillamment esquissés : solitude à plusieurs, déboires du couple, enfin, construction d'un pays neuf et fort par des hommes et des femmes marqués de toutes les faiblesses de jadis et d'ailleurs.

Par la suite, Amos Oz respecte ses promesses. Son œuvre (1), bien que reflet de la mouvance israélienne, le situe dans le courant irritant et baroque.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 17.)

(1) Traduit en français : *Ailleurs, peut-être* ; *Mon Michael* ; *Jusqu'à la mort* ; *Toucher l'eau, toucher le vent* (Calmann-Levy).

LE SPECTACLE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

● ***Sous le regard sans complaisance de Gérard Vincent.***

GERARD VINCENT est probablement le seul professeur de l'Institut d'études politiques qui puisse transformer l'amphithéâtre Eugène d'Eichtal en une version universitaire de l'Olympia. Lorsqu'il monte en chaire, ses étudiants trépignent de plaisir et d'enthousiasme. Son cours sur la société française est un véritable *happening* intellectuel, dans le sens noble du mot : il s'y passe quelque chose, ce qui n'est pas absolument la règle dans l'enseignement supérieur français.

Dans *les Jeux français, essai sur la société moderne,* Vincent hésite entre deux visions de notre société, l'une marxiste, l'autre anglo-saxonne. La première souligne la division en classes du pays, classe laborieuse, classes moyennes fluides et désintégrées, classe dominante, avec au sommet de l'édifice une *« strate supérieure de la classe dominante »*, expression composite qui roule fréquemment dans le texte comme un petit train. Cette strate supérieure est repérable dès le début du dix-neuvième siècle. La description de sa trajectoire historique permet à Vincent un saisissant tableau de l'histoire des idées politiques depuis la Révolution. L'existence de ce groupe privilégié n'est, à vrai dire, un mystère pour personne, puisqu'il résulte de l'amalgame des arrivistes révolutionnaires et des débris de la vieille aristocratie, et qu'il n'y a pas eu en France d'autre bouleversement social depuis cent quatre-vingts ans.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 16.)

Dominique et « le complot des jours »

● ***Les lettres d'une jeune femme à Roger Gentis.***

DANS la grisaille des paroles convenues, des discours asservis à la mode, il arrive qu'une vraie voix se fasse entendre, comme celle de Dominique Charmelot. Cette jeune femme n'imite personne. Elle obéit seulement à des impulsions, venues du domaine le plus secret, le plus intime de son existence. Elle fait la découverte d'elle-même, à travers un cortège d'aveux brusques et de réticences troublées. Dans son livre, qui porte le beau titre de *Lettres à mon homme inventé*, l'intendance — autrement dit le style — se contente de suivre. Il ne fait que servir la pensée ou l'émotion. Certes, on y trouve quelques mièvreries, mais elles sont emportées par les orages de la détresse et de l'impatience de vivre.

Dominique Charmelot *« est tombée dans la maladie mentale à quinze ans »*, comme le précise sa mère dans une lettre à Roger Gentis qui figure au début de l'ouvrage. Mme Charmelot, ayant lu le livre de Roger Gentis *La psychiatrie doit être faite/défaite par tous*, prit en juin 1973, l'initiative de lui écrire, pour lui exposer le cas de Dominique, alors âgée de vingt ans. L'état de celle-ci, placée dans une clinique de Grenoble, et souffrant, selon les psychiatres, d'une « dissociation du psychisme », ne s'était pas amélioré, confiait sa mère, de plus en plus désemparée. C'est alors que Dominique se mit à écrire, elle aussi, à Roger Gentis.

Sa première lettre observait une certaine retenue. Mais, dans les suivantes, la jeune femme a libéré les sentiments qui la portaient vers cet inconnu dont elle réclamait la compréhension. Le lecteur est frappé par la tendresse, l'élan de ces lettres, et par la lucidité dont elles témoignent. Dominique y jette un regard dévastateur sur elle-même et sur sa famille. C'est, apparemment, une sorte de naufrage familial qui a conduit la jeune femme à s'enfuir dans la « maladie » : *« Avoir des années-lumière de retard sur sa vie, c'est ça, la folie ? »*

« Je n'ai jamais connu, écrit Dominique, *que des gens s'inventant, jouant à s'inventer comme d'immenses ombres, plus denses que les ombres, plus colorés aussi, sur le néant glacé des heures. »* La jeune femme refuse, en se déchirant, les mensonges dans lesquels les gens « normaux » trouvent la preuve de leur existence, la confirmation de leur identité. Elle s'acharne à détruire son image, cette imposture où les autres ont voulu l'enfermer. *« Je me perds,* dit-elle, *dans ce visage que je n'ai pas mérité. »* En écrivant, Dominique prend congé d'elle-même. Les lettres qui sont rassemblées dans ce livre vont de juin 1973 à juin 1976. Elles nous font suivre trois années d'une bataille anxieuse, passionnée, douloureuse pour être soi, en se guérissant des autres, malgré *« le complot des jours »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ LETTRES A MON HOMME INVENTE, de Dominique Charmelot. Ed. des femmes, 278 p., 48 F.

DANGERFIELD, DUVERT

Scabreuses innocences

RIEN de piteux, je trouve, comme ces parents qui se demandent en catimini si leurs gosses se touchent ou couchent, avec qui, comment, plus voracement qu'eux au même âge, ou moins, pas question de se renseigner directement, alors par qui, un prêtre ? Madame Dolto ? Si encore cette liberté qu'eux n'ont pas eue rendait les gamins heureux, mais regardez-les, bougons, terreux, quelle époque !...

Au lieu de barboter ainsi dans l'angoisse feinte et l'idée reçue, les parents feraient mieux de se documenter aux sources, c'est-à-dire en lisant non des traités de psycho-socio mais des témoignages directs de la nouvelle génération. En voici deux, justement, pleins de sève, et purs, pour impurs qu'ils puissent paraître, de toute hypocrisie.

YVES DANGERFIELD triche un peu, puisqu'il parle à la première personne au nom d'une fillette. Mais l'âge y est presque : dix-huit ans alors que son héroïne en avoue quatorze.

Perverse, sa petite Isabelle ? Pas le moins du monde. Un produit courant de la comtesse de Ségur et d'Andersen. Ajoutez-y un peu de Christiane Rochefort. Il se trouve seulement qu'un jour un garagiste de trente-six ans, un Georges, a sifflé au passage de son kilt, et qu'au lieu de prendre ses jambes à son cou, délibérément, elle les a ouvertes.

Au début : pouah ! Surtout que le Georges, en apprenant son âge, a paniqué, biaisé. Mais le plaisir s'est mis de la partie et, a-t-elle cru, l'amour. Elle a séché le café et inventé des B.A. dans les bidonvilles pour rejoindre son prince aux ongles ras. C'est la vie. Elle a découvert la jalousie, la lâcheté des mecs quand les règles tardent, leurs belotes et leurs histoires lugubres de cylindrées. Finalement, elle ratera son B.E.P.C. mais réussira son avortement. *« J'avais grandi »*, comme aurait écrit Sagan, du temps de sa mère...

DANGERFIELD n'est pas Sagan. J'ai guetté en vain le petit adjectif pointu, l'habile trébuchement de phrase, qui font dire aux critiques, le doigt au creux de la joue : tiens, tiens, un écrivain ! Mais enfin, l'auteur a l'âge du bac. Déjà heureux qu'il n'en profite pas pour jouer les prodiges. Déjà bien qu'il observe juste. Ses copines lui ont juré, paraît-il, que ses *Petites Sirènes* c'étaient elles, crachées. On veut bien le croire.

Au moins à un signe. Tout en se rendant coupable de détournement de majeur, son effrontée reste incroyablement prisonnière des images qu'elle a reçues à l'école et dès le berceau. Aimer demeure pour elle, synonyme de « devenir idiote » et « protéger » son homme. Une gamine de quatorze ans protège un garagiste de trente-six ans ! Comme quoi l'innocence ne se perd pas si facilement, et il y a loin de l'émancipation à la liberté !

par Bertrand Poirot-Delpech

TONY DUVERT a la réputation, lui, de confondre liberté et licence. On le dit carrément porno, et il est bien vrai que dans *Paysage de fantaisie* (prix Médicis 1973) ou *Journal d'un innocent* (1976), son goût des très jeunes garçons s'étalait avec autant de détails que de frénésie. Mais on peut aussi trouver que ce naturel comporte plus de ferveur vraie que les mièvreries où de tels goûts se sont longtemps dissimulés, jusque dans les publications enfantines réputées prudes et rudes.

Quand mourut Jonathan est une histoire d'amour entre un peintre d'âge mûr et Serge, petit garçon de huit ans. Un amour qui ne se refuse aucune caresse, et y puise son aliment. Mais Duvert s'y attarde moins qu'à l'habitude ; pas plus, en tout cas, que sur les menus gestes domestiques dans le cours desquels le plaisir s'inscrit tout naturellement.

CETTE fusion n'est possible qu'en raison du cadre où se déroule le roman. Nous sommes à la campagne. Pas dans une fermette à moquette : à même le sol et la crotte. La vie se passe dans les odeurs de lard brûlé et les trottinements de souris. Les objets prennent l'usure que le plastique de la ville et le ciment ne tolèrent plus, cette patine qu'on ne voit plus guère qu'au secret des poulaillers et des nids.

L'amour entre l'homme et l'enfant prend l'aspect et le rythme d'une association biologique. On dirait des bêtes s'épouillant, ou des plantes éliminant mutuellement les poisons nuisibles à l'autre.

LA société s'est toujours sentie menacée par de telles connivences avec les règnes et les genres de vie réputés subalternes.

Elle s'exprime ici à travers les parents du petit Serge. « A travers » est le mot, car on ne peut imaginer un ménage plus étourdi et égoïste. Il ne s'agit pas, pour eux, de rétablir on ne sait quelle règle à laquelle ils ne croient pas, mais d'avoir la paix. Le bon usage sert d'alibi à leur confort mou. C'est souvent ainsi, depuis *Roméo et Juliette* ou *la Dame aux camélias*.

Après une séparation forcée, le couple traqué se reforme. Mais l'enfant est devenu quelqu'un d'autre. Il a suffi de ces quelques mois, qu'a si bien décrits Montherlant, où apparaissent des duvets et des influences imprévisibles, étrangers. L'enfant a appris à nommer ce qu'il sentait intensément hors de tout vocable, et changé la chose pour le mot : triste troc. Son corps se sent de trop, objet rapporté. Ses étreintes n'ont plus leur place dans la suite des plaisirs et des jours.

Il ne reste à l'adulte qu'à se laisser mourir, un peu à la manière de Phèdre : non parce que la chair trop fraîche lui est proscrite, mais parce que l'anti-nature lui conteste une place au soleil. Le suicide n'existe pas. On est toujours tué par quelqu'un. Ici, c'est la norme qui frappe. Le coup du lapin au sortir du clapier bien fumant : schlac !

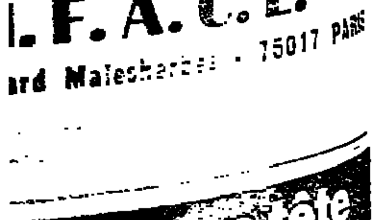
DANGERFIELD, on peut encore douter ; Duvert, non : c'est bien un écrivain. Pas seulement à cause du fameux adjectif pointu, que d'ailleurs il s'interdit. Ce sixième roman tient d'autant mieux la promesse des autres qu'il se dispense de leurs provocations.

Un univers est donné, et l'écriture qui va avec. Il y rôde la bonne dose de perceptions insolites et de souvenirs indéniables, des teintes de ruisseau, des souffles de printemps triste, des odeurs d'enfance démunie.

On y apprend que l'amour meurt de se vouloir social et vit de plonger dans l'animalité. Loin des contrats et des contraintes, le bonheur y retrouve son innocence de bêtes au gîte, son violent goût de ferme.

★ LES PETITES SIRENES, d'Yves Dangerfield. Grasset, 249 p., 36 F.

★ QUAND MOURUT JONATHAN, de Tony Duvert. Ed. de Minuit, 242 p., 35 F.



la vie littéraire

La bibliothèque Marabout reprend vie

Les éditions belges Marabout ont connu une grave crise l'an dernier. Depuis, une nouvelle société a été constituée dont Hachette et la banque belge Lambert se partagent les parts à égalité. Tandis que les collections *Pratique*, *Flash* et *Marabout-Université* ne se sont pour ainsi dire pas arrêtées, la bibliothèque Marabout, vouée au romanesque, était *tombée en sommeil. Elle reprend une vie nouvelle* sous la direction d'Hubert Juin, avec l'intention de promouvoir un « *roman populaire insolite et de qualité* ».

Dans une présentation très améliorée, avec des couvertures dues au maquettiste Pierre Faucheux, elle présentera quarante volumes par an, environ quatre ou cinq par mois, les uns réédités du fonds solide que Marabout s'était constitué, les autres puisés dans trois courants différents : soit des romans enracinés *dans une région ou une province, classiques* ou contemporains ; soit dans les classiques du roman policier ; soit dans la littérature *fantastique, dont Marabout s'était* fait *une spécialité.*

Le prix des volumes de cette collection de poche rajeunie oscilleront entre *10,50 F* et 13,50 F.

Signalons également dans la série Marabout-Université la réédition en deux volumes de l'ouvrage de Pierre Seghers : *la Résistance et ses poètes*. L'anthologie qui l'accompagne a été remise à jour (chaque volume 15,50 F). — J. P.

La vocation d'un moine zen

« *Za* », en *japonais, signifie s'asseoir, et* « Zen » méditation, concentration. Depuis 1967. Maître Taisen Deshimaru enseigne en France le « za-zen », technique d'éveil spirituel.

Mais comment devient-on un moine zen ? Maître Deshimaru, à la fois par nostalgie de son pays natal, le Japon, et par souci de mieux comprendre l'itinéraire spirituel qui l'a conduit des finances à la tonsure, raconte sa vie sous le titre : *Autobiographie d'un moine zen* (trad. du japonais par E. Frolet, éd. Laffont, 216 p., 32 F). Document d'une grande simplicité, souvent émouvant, le livre de Maître Deshimaru restitue admirablement une enfance et une adolescence écartelées entre les idéaux spirituels de sa mère et le matérialisme irréductible de son père.

Tous ceux qui s'intéressent au bouddhisme apprendront également avec plaisir la réédition *du livre classique d'Alexandra David-Neel : le Bouddhisme du Bouddha* (éd. du Rocher, 287 p.). — R. J.

Subjectif

Si l'objectivité est la juxtaposition de différentes subjectivités, la revue *Subjectif*, dont le numéro 2 vient de paraître, peut être considérée comme la conjonction de plusieurs objectifs.

Premier objectif : lutter contre la marée noire des publications sans nécessité, des *critiques sans sincérité*, des théoriciens sans humour et des humoristes sans idées.

Deuxième objectif : s'affirmer comme éditeurs-auteurs, *ce qui n'est pas du tout la* même chose que s'éditer à compte d'auteur. En effet, dans le premier numéro de la revue paru en février, les quatre du Sagittaire : Gérard Guégan, Raphaël Sorin, Olivier Cohen et Philippe Delaroche, prouvent, par des textes personnels, qu'éditer les autres ne signifie pas qu'on ne puisse, soi-même, être *édité par* d'autres.

Enfin, troisième objectif : créer, autour d'une maison d'édition, une revue qui en *soit à la fois l'emblème et le lieu de rendez-vous*, comme le fut la N.R.F. pour Gallimard.

Au sommaire du numéro 2 consacré à *la bière et à Faulkner, un texte de W. Styron*, des nouvelles de J.-P. Martinet, G. Guégan, R. Sorin, O. Cohen, Ph. Delaroche, des tableaux de la littérature américaine et de *la théorie en* France. — P. M.

De la belle ouvrage

« *Aux enfants qui vont grandir et un jour peut-être, par-delà le profit et la cadence, réapprendre les gestes ancestraux des véritables bâtisseurs, ceux qui construisent aussi bien avec leurs mains, leur intelligence et leur âme* », ainsi dédient leur livre Marianne et Bernard Henry, *Des métiers et des hommes : aux ateliers d'art* (Le Seuil, 122 p. et photos, 55 F). Après les séries *Au village* et *A la lisière des bois*, Bernard Henry, « comme un compagnon », a poursuivi son « tour de France » des métiers d'art mis en péril par la production industrielle et dont les noms chantent à l'oreille : facteur d'orgues, tailledouciers, *orfèvres, tabletiers et biscayeurs*, etc. Témoins entêtés d'un temps où le travail était création, ils survivent sans renoncer. Les photos sont là (1) qui saisissent le rapport avec la matière, le geste, le « tour de main », signes concrets d'un lointain savoir. De la belle ouvrage. — B. A

(1) A l'occasion de la publication de ce livre, Bernard Henry expose ses photos à la galerie l'Œil du diaph, place Jean-Zay, 75014 Paris.

La psychologie du socialisme

Que reste-t-il de l'œuvre de Gustave Le Bon (1841-1931) ? *Considéré comme le père de la psychologie sociale, l'auteur de la Psychologie des foules* — son ouvrage le plus célèbre, qui fut largement commenté par *Freud* — est aujourd'hui bien oublié. Son nom ne figure même plus dans la dernière édition du Petit Larousse illustré, et le seul livre paru sur lui depuis la guerre est américain. *Pour réparer* cette injustice, les Amis *de Gustave Le Bon — sous l'impulsion* de Pierre Duverger — ont entrepris de rééditer son œuvre, en commençant par *la Psychologie du socialisme. (S'adresser à* Pierre Duverger, 34, rue Gabrielle, 75018 Paris.)

Ecrit dans les *dernières années du dix-neuvième* siècle et d'inspiration ultra-conservatrice, cet essai constitue une *défense* et *illustration de l'individualisme* et *du pragmatisme* anglo-saxon. Il vise à montrer que, si l'Eglise vit de l'éternité différée, le socialisme, *lui*, vit de *la révolution différée*. Mais, estime Le Bon, la religion socialiste, au lieu d'une félicité céleste dont personne ne peut vérifier la fausseté, nous promet un bonheur *terrestre dont chacun pourra aisément* constater *l'inanité.* — R. J.

Des « classiques du rire et du sourire »

Après les « classiques populaires », les éditions Garnier lancent une nouvelle collection, *dirigée* par François Caradec, les « *classiques du rire et du sourire* ». *F. Caradec* se propose de reprendre les meilleurs titres publiés depuis un siècle et qui ont *fait rire des générations, à la* cadence de deux livres par mois.

Alphonse Allais ouvre le feu dès ce mois-ci avec le Boomerang ou Rien n'est mal qui finit bien (28 F), jamais réédité depuis 1912, et qui conte *l'histoire d'un pari stupide*. A. Allais est suivi de son beau-frère, Charles Leroy, dont est réédité *le Colonel Ramollot* (28 F), figure impérissable de la vieille baderne. F. Caradec compte reprendre ensuite *des textes* de Charles *Cros* et de Henri Monnier et, plus tard, faire une place aux humoristes graphiques, tels Daumier, Josco, etc.

Hors série, les éditions Garnier publient aussi des calembours recueillis *par F.* de Donville et E. Ducret sous le titre *Mille et un calembourg* (24 F). — B. A.

vient de paraître

Romans

JACK-ALAIN LEGER : *Capricio.* — L'histoire de héros très romantiques *dans* la Venise *de* 1850 occupée par les Autrichiens. (Robert Laffont, 283 p., 39 F.)

GUY DES CARS : *le Mage et la Graphologie.* — Le mage, dans *ce cinquième et dernier* volume de la série, s'occupe de correspondance, après la boule de cristal, lignes de la main et tarots... (Flammarion, 243 p., 28 F.)

CECIL SAINT-LAURENT : *la Mutante.* — Un cadre supérieur en chômage rencontre une jeune « *mutante* », « *nouvelle race* féminine » en p[l]eine évolution... (Flammarion, 348 p., 45 F.)

Littérature étrangère

JEAN RHYS : *Il ne faut pas tirer les oiseaux au repos.* — Un recueil de nouvelles de la romancière anglaise, auteur de « *la Prisonnière des Sargasses* ». Traduit de l'anglais par Maud Perrin (Denoël, collection « l'Arc-en-Ciel », 208 p., 36 F.).

MICHAEL MCLURE : *Ciel de jaguar.* — *Pour la première fois* traduit en France, l'un des poètes de la renaissance de San-Francisco, *auteur d'une pièce jouée ici Jean Harlow et Billy the Kid*. Traduit de l'anglais par Georges Louisy et Nidra Poller. Préface de Serge Fauchereau. (Christian *Bourgois*, 174 p., 45 F.)

KENNETH WHITE : *Dérives.* — Après *Limbes incandescents* publiés *en 1976* par le même éditeur, d'autres « singuliers voyages » d'un des grands poètes britanniques. Traduit de l'anglais par M.C. White, M. Tran Van Kai, Henry Lecomte et Michel Gresset. (Les Lettres nouvelles, 222 p., 45 F.)

Le Chant des fliûtes et autres légendes *indiennes. Réunies par* Richard Erdoes, illustrées par Paul Goble. Texte français de Jean-Paul *Corrada* et *Jacqueline Corrada-Diot.* Une très jolie réalisation de Fédérop (134 pages), 11, rue Ferrachat, 69005 Lyon.

CARLO CASSOLA : *l'Antagoniste.* — *Par le romancier italien obsédé* depuis l'enfance par le thème de l'autre, son double antagoniste. *Traduit par Philippe Jaccottet. (Le* Seuil, 496 p., 65 F.)

KATE MILLETT : *Sita.* — Un roman sur la fin d'une liaison entre deux femmes. Par l'auteur de *la Politique du mâle*, porte-parole du woman's Lib. Traduit de l'anglais par Elisabeth Gille. (Stock, 402 p., 48 F.)

GERTRUDE STEIN : *Autobiographie de tout le monde.* — *Ida.* Au moment où Christian Bourgois entreprend une édition systématique de son œuvre, voici aux Editions du Seuil, les souvenirs de l'écrivain et mécène américain et un roman écrit en 1940 en France, six ans avant sa mort. Traduits de l'anglais par Marie-France Palomera et par Daniel Mauroc. (Le Seuil, 312 p. et 140 p., 59 F.)

Critique littéraire

JEAN RICARDOU : *Nouveaux problèmes du roman.* — Jean Ricardou poursuit ses recherches théoriques sur le roman (Seuil, 355 p., 59 F).

RAYMOND JEAN : *Pratique de la littérature.* — Un recueil d'études et d'essais sur le roman et la poésie (Seuil, 300 p., 59 F.).

Entretiens

JEAN-LOUIS DE RAMBURES : *Comment travaillent les écrivains.* — Publiés pour la plupart dans *le Monde*, vingt-cinq entretiens de J.-L. de Rambures, avec des écrivains *interrogés* sur leur « méthode de travail » (Flammarion, 168 p., 30 F).

Documents

ALAIN DELALE et GILLES RAGACHE : *la France de 68.* — Soutenu par une importante documentation, un éclairage nouveau et insolite de la France de 1968. (Seuil, 238 p., 60 F.)

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD : *les Années orphelines.* — Un constat corrosif sur la faillite des *idéologies* à l'échelle *planétaire*, dix ans après la bourrasque de mai 1968, par un collaborateur du *Monde*. (Seuil, coll. « Intervention, 110 p., 25 F.)

en poche

L'apprentissage de la discrétion

PSYCHIATRIE ET ANTI-PSYCHIATRIE, de David Cooper, publié il y a plus de dix ans déjà, allait rapidement devenir le petit livre rouge de la contestation psychiatrique. *Son auteur, encore peu connu, avait travaillé avec* Laing, à Londres, dans une « unité expérimentale » pour schizophrènes. Il en avait conçu une singulière méfiance à l'égard de la psychiatrie *institutionnelle qui, sous le couvert de la médecine, « représente et défend* les prétendus intérêts des hommes normaux ».

Influencé par Sartre, mais aussi par les recherches d'auteurs anglo-saxons comme Bowen, Bateson ou Szasz, David Cooper défendait une conception « systémique » de la folie : « *La folie, écrivait-il, n'est pas* dans *une personne, mais dans un système de relations auquel le futur* « malade » *participe. La schizophrénie, si ce mot a un sens, est un mode plus ou moins caractéristique d'un comportement collectif perturbé.* »

A partir de là, David Cooper posait le problème de la violence. Non pas la violence redoutée du fou, mais celle bien réelle, encore que le plus souvent subtilement masquée, des « hommes normaux » et de la psychiatrie sur tous ceux qui tentent de se libérer d'un système aliéné. Quant à ceux qui veulent échapper aux conditionnements de la « normalité » — qu'il opposait à la « santé », — David Cooper leur conseillait l'apprentissage de la discrétion. Un conseil, dont il y a fort à parier qu'il restera longtemps encore judicieux.

ROLAND JACCARD.

★ Ed. du Seuil, coll. « Points », 187 p., 9,50 F.

● *Parmi les rééditions* : l'essai de Jean-Paul Dollé, *Haine de la pensée* (Denoël/Gonthier, Médiations) ; *la Vie d'Antonio Gramsci*, de Giuseppe Fiori ; préface et notes de Renato Mieli (*Le livre de poche, Pluriel*) ; *les romans* de François-Marie Banier, *le Passé composé* (Le livre de poche) ; d'Armand Lanoux, *le Berger des abeilles* (Bibliothèque Marabout) ; les récits d'Hubert Juin, *les Hameaux* ; préface d'André Dhôtel (Bibliothèque Marabout).

en bref

● **LE PRIX JEAN-TOURETTE DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE** a été attribué à Max Vière pour « les Chemins bleus de Panicaou ». Il s'agit de la réunion de quelque cent quarante contes publiés au cours des vingt dernières années par ce journaliste de Marseille. (Editions L. P. C., 63, rue Paradis, Marseille-6e, 290 p., 50 F.)

● **PIERRETTE FLEUTIAUX** a reçu le prix Marie-Claire-Femmes, doté de 10 000 francs, pour son dernier roman, « Histoire du tableau » (Julliard).

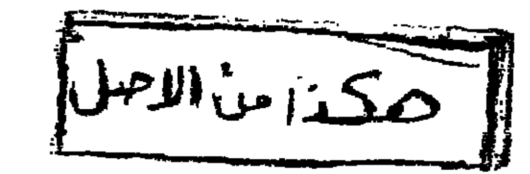
● **LES CANDIDATS AU PRIX D'HISTOIRE MAURICE-PAYARD** (10 000 F), fondé par l'Académie nationale de Reims, doivent être des « amateurs » de nationalité française et présenter un ouvrage non subventionné manuscrit ou publié récemment sur un sujet inédit d'histoire nationale, avant le 1er octobre. S'adresser au secrétaire de l'Académie, 36, place du Forum, 51100 Reims.

● **UNE EXPOSITION DE LA BIBLIOPHILIE** aura lieu au sein de la Foire de Paris du 29 avril au 15 mai. Sur plus de deux mille mètres carrés, trente-quatre éditeurs de bibliophilie et de revues d'art réuniront de prestigieuses collections, de l'ésotérisme à la bande dessinée. La littérature figurera en bonne place. Plusieurs corporations artisanales, notamment celles des illustrateurs, des relieurs et des graveurs sur cuir, présenteront au public leurs méthodes de travail.

● **LA LIBRAIRIE LE GRAND JEU** organise une exposition autour d'Arthur Harfaux, qui collabora avec Roger Gilbert-Lecomte, Roger Vailland et René Daumal à la revue « le Grand Jeu » 18 avril au 6 mai, 58, rue des Moines, 75017 Paris).

● **LES ÉDITIONS PLASMA** mettent en souscription la réédition de la collection complète en fac-similé de la revue « les Lèvres nues » (nos 1 à 12, 1954 à 1958, plus un numéro hors série et des annexes importantes et inédites). L'ouvrage (586 pages, relié sous jaquette, vaudra 50 F au lieu de 120 F jusqu'au 30 avril). Principaux collaborateurs : Guy Debord, Marcel Mariën, Louis Scutenaire, Michel Bernstein, Paul Nougé, Gil-J-Wolman, etc. (Ed Plasma, 11, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, C. C. P. La Source 31-104-00.)

● **SINÉ** présente une exposition de ses dessins jusqu'au 29 avril à l'Atelier Jacob, 45, rue Jacob, 75006 Paris.



Romans

La raison du plus faible

● ***Robert André se venge de son passé familial...***

QUEL plus sûr espion qu'un enfant ? Du fond de son lit-cage ou trottinant, accroché au bout d'un bras, il observe, il enregistre, il étudie les mœurs de cette curieuse espèce dont un jour il fera partie : les grandes personnes. Devant lui, on ne se gêne guère. *« Il n'est pas en âge de comprendre »*, dit-on. Peut-être, mais il voit. Son œil boulimique absorbe tout ce qui passe à sa portée. Les images s'effaceront-elles avec le temps ? On veut le croire. Et soudain quelqu'un surgit pour vider son sac, briser le complot du silence, venger le témoin muet de jadis.

Il s'appelle Robert André. Critique et professeur de littérature, il a déjà écrit six romans, dont *le Séducteur* et *l'Amour et la Vie d'une femme* ont imposé sa subtile cruauté d'analyste. *L'Enfant miroir*, présenté d'ailleurs comme un récit, ne doit rien à la fiction. Retour aux sources, descente aux enfers, règlement de comptes, l'évocation des dix premières années s'aventure sur un terrain que minent les tabous. A chaque instant, l'auteur s'interroge, conscient de livrer des secrets que « les chers disparus » espéraient emporter dans leur tombe. « En ai-je le droit ? », se demande-t-il. Mais eux, de quel droit détiendraient-ils le monopole du passé ? Interdiraient-ils à leur survivant d'en extraire sa part, de tailler son autobiographie dans le patrimoine commun ? Où pourrait-il la chercher ? A son tour de prendre la parole, au tour des morts de subir le sort du petit garçon d'autrefois, incapable de se défendre. Au nom de son *« enfance scandalisée »*, Robert André soumet les siens à la question.

Un pauvre monstre

L'entreprise nous semblerait suspecte si l'inquisiteur ne prêchait par l'exemple, précédant les suspects sur la voie des aveux. Sans complaisance, presque sans émotion (sauf l'angoisse), il se scrute, s'épie et se découvre : fourbe, cruel, lâche, un monstre. Mais un pauvre monstre qui se traîne de bronchite en pneumonie, profitant de ses crises, feintes ou réelles, pour savourer « l'intimité pneumatique » du bouche à bouche maternel. *« Elle faisait rentrer dans ma bouche le souffle que je m'apprêtais à rendre et transformait ainsi ma fuite en numéro de magie. »* Qui résisterait à cette Bovary dynamique dont les désillusions, les songes creux, la rancune fouettent les sangs ? Un seul homme : son mari.

D'origine paysanne, il mène ses affaires et prétend mener son ménage *manu militari*. Aux larmes il oppose des jurons, aux reproches, le massacre de la vaisselle. Devant leur fils horrifié, les époux terribles jouent la tragédie en permanence. En vain l'enfant se recroqueville-t-il dans une neutralité sourde et muette, les antagonistes se l'arrachent *« comme une pièce d'un prix particulier, susceptible de faire pencher dans tel ou tel camp la balance du bonheur »*. Où se réfugier ? Chez la grand-mère concierge qui vit dans sa loge avec l'arrière-grand-mère. Le rescapé partage le lit de la plus vieille et l'opinion qu'elle exprime chaque soir en se glissant sous l'édredon rouge : *« Dans cette foutue vie, c'est encore là qu'on est le mieux. »* Au réveil, ragaillardi, il s'abandonne à ses mauvais penchants, pareil au garnement Ravageot, dont la sombre histoire le fascine. Le calvaire du pensionnat succède aux douceurs de la loge et, bouclant le cercle, la course à obstacles s'achève à son point de départ, du foyer.


★ *Dessin de Julem*

Il n'a rien oublié, pas un mot, pas une grimace, l'adulte qui remonte le temps. Il aligne ses griefs comme des soldats de plomb. En joue, feu sur les parents ! Et feu aussi sur leur victime, leur héritier conçu à leur image, né pour expier leurs fautes. Du bout de la plume, Robert André tisonne les cendres, rouvre les abcès mal cicatrisés, harcèle d'anciennes douleurs. Supplice chinois que la littérature réserve à ceux qu'elle aime, leur fournissant l'arme incomparable du style. Des pleurs et des grincements de dents, la vérité se dégage et brandit à la face du ciel cet argument sans réplique : la raison du plus faible.

GABRIELLE ROLIN.

★ L'ENFANT MIROIR, de Robert André, Gallimard, 358 p., 55 F.

A la façon de Lartéguy

JOURNALISTE, auteur prolifique, inventeur de la fameuse *« bréhaigne stérile »*, qui fera date dans les annales du pléonasme, Lartéguy entame actuellement une trilogie sur l'ancienne Indochine. Le premier volet, *les Naufragés du soleil*, a pour héros Magne, un correspondant du *Figaro*.

Ce Magne possède, outre l'épaisseur du buffle sauvage, ce qui *« manquait à tous les autres, de la tripe et des couilles »*. Au Cambodge, l'Occident perd la partie. Magne perd une danseuse, évidemment royale. Chose plus grave, quelques défaillances sexuelles l'amènent à se demander si son ticket... Heureusement, de retour dans sa Lozère, il va retrouver sa virilité de Prisunic auprès de la noble épouse d'un gauchiste, mal libéré, écologiste et toujours enrhumé. Mieux, cette victoire sur l'ennemi intérieur est en passe de déboucher sur *un destin national*, puisque les anciens combattants locaux veulent le porter à la députation. Il aurait même l'étoffe d'un ministre. Hélas ! un accident d'auto... Voilà pour l'histoire.

La substance ? Du sous-Bodard. Des ressassages. Des resucées d'articles. Des dessous de cartes au rabais. Et, curieusement, pour rehausser ce riz cantonais, une inflation de citations littéraires à rendre jaloux un sous-officier autodidacte. Pêle-mêle, Lartéguy nous injecte Karamazov, Malherbe, Apollinaire, Hugo, la Bible, Morand, Stefan Zweig, Corneille, Cinq-Mars, Balzac...

Les jugements sont sans appel : *« ...Ces salopards de Viets, des bandes de pillards chassés de Chine, jaloux de n'avoir rien construit au cours de leur histoire, seulement copié, imité et détruit. »* L'ethnocentrisme blindé.

La gauchiste ? Récupérable : *« Je prépare le dîner... Comme c'est bon de retrouver le four électrique, les plaques chauffantes, le frigidaire, la machine à laver la vaisselle ! De beaux jouets ! Pourquoi s'en priver ? Au nom de quoi ? »* Et le message, à l'adresse des anciens combattants, sans surprise : *« Magne les encouragea à ne rien renier ni regretter. Si l'histoire avait tourné court, s'il y avait des coupables, ce n'étaient pas eux. »*

Sur la foi du titre, le lecteur naïf pourrait s'imaginer que ces naufragés du soleil sont les Asiatiques. Pas du tout, il ne s'agit que d'un trio de Blancs, et plus particulièrement des prouesses et digressions du sieur Magne, dans lequel l'auteur s'incarne avec complaisance. Lartéguy parle surtout de Lartéguy. Pour ramener un grand sujet à des proportions dérisoires, il lui aura suffi de faire son autoportrait.

CLAUDE COURCHAY.

★ LES NAUFRAGES DU SOLEIL, de Jean Lartéguy, Flammarion, 352 p., 50 F.

Une époque folle de ferveur

● ***L'histoire d'un jeune templier, racontée à la manière des cinéastes.***

L'AN dernier, deux journalistes nous donnaient le premier volet (1) d'une fresque historico-romanesque qui en comportera cinq, sous le titre général : *les Tournois de Dieu*. Nous apercevons mieux, aujourd'hui, leur dessein profond : traduire, à travers une destinée humaine, l'aventure du Temple au moment où, devenu grande puissance territoriale et financière, il est, de tous côtés, objet de calomnies et d'envie, suspect à Rome avant de l'être aux princes qui en viendront plus tard à bout, et, chose plus grave encore, comme sournoisement fissuré de l'intérieur.

Guilhem d'Encausse, ayant abandonné château, femme et enfants pour suivre, tout jeune templier, la croisade des rois, est mêlé de près, et sans l'avoir voulu, aux événements qui ébranlent l'ordre. Nous l'avions laissé prisonnier dans la Ville Sainte, après l'échec de la mission que lui avait confiée le grand maître, Robert de Sablé. Nous le retrouvons sept ans plus tard, évadé, chargé, cette fois, d'une enquête en Europe pour établir, contre la Curie romaine, l'intégrité du Temple et l'orthodoxie de ses pratiques. Nouvel échec. Afin de « sauver son âme », Guilhem s'embrigade, derrière Simon de Montfort, dans la croisade albigeoise de 1208.

Ramené ainsi à son pays natal, le causse Noir, il retrouve sa femme, aussitôt définitivement perdue, car, devenue cathare, elle va mourir sur le bûcher de Minerve, premier d'une atroce série. Le roman s'achève au moment où il s'engage, bourdon au poing, sur le chemin de Compostelle. Il a trente ans.

Du roman ? Si l'on veut. Si l'on ne considère que le fil conducteur, le déroulement de cette vie. En fait, le romanesque est seulement prétexte. C'est l'époque, folle de ferveur, parfois dévoyée, qui bruit dans ces pages, et deux civilisations qui s'affrontent dans un chaos dont personne ne sortira indemne.

A la manière de cinéastes, les auteurs, bien dissimulés derrière leur caméra, braquent son œil sur l'endroit où survient un incident significatif, un drame déterminant : mort de Richard Cœur de Lion, à Chalus, siège de Château-Gaillard, en 1204, sac de Constantinople, massacres de Béziers, sans que rien, jamais, paraisse artificiel, tant ces faits, peu ou prou, sont liés à l'aventure du personnage central et conformes à ce que nous savons de l'extraordinaire mobilité des hommes du temps.

Nos deux romanciers-historiens ont, en outre, une connaissance physique du terrain, acquise au cours de reportages (J.-N. Gurgand est resté plus de trois années dans le Proche-Orient), ou de longs séjours : la terre d'adoption de Pierre Barret est celle-là même où il érige le fief de son héros. Ce n'est pas assez encore. Ils parcourent, sac au dos, les régions choisies par eux comme lieux romanesques. Ne viennent-ils pas, précédant Guilhem d'une longueur, d'accomplir, à pied, sans aucune des facilités offertes par notre civilisation, le pèlerinage de Vézelay à Saint-Jacques-de-Compostelle. A ce compte, avec le talent en plus, on met tous les atouts dans son jeu.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA PART DES PAUVRES, de Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand, Laffont, 340 p., 42 F.

(1) *Le Templier de Jérusalem.*





société

Le spectacle de la France contemporaine

(Suite de la page 13.)

La question, c'est le rôle exact de cette strate, sa capacité à orienter, à influencer, à diriger. *Les gens qui figurent dans le Who's who* sont-ils les leaders réels de la société française ? Ce n'est *pas évident*. Et Vincent lui-même n'en est pas convaincu, pour avoir vu défiler à Sciences Po, *dans ses cours et conférences*, les rejetons de la *« strate supérieure de la classe dominante »* (et *pas mal* de petits bourgeois). Aujourd'hui, il croit visiblement plus à l'apathie des élites économiques, bureaucratiques et politiques qu'à la réalité du pouvoir social. Le conformisme du système scolaire *français* fait des bons élèves qui nous gouvernent ou nous administrent des incompétents structurels, dépourvus d'imagination, inaptes à décider. L'inertie intellectuelle de la machine politique française face à la crise économique actuelle — des deux côtés de l'échiquier — a effectivement quelque chose de prodigieux.

Ce qui menace le plus notre société, selon Vincent, ce n'est pas tellement le conflit idéologique et violent, qui ne semble guère qu'un jeu, mais l'immobilisme complet qu'amène la recherche générale de la sécurité *individuelle*. *En France*, les élites, autant ou plus que les masses, sont prêtes à tout pour la sécurité *de l'emploi. Pays d'agrégés* (à vie), de polytechniciens (à vie), d'énarques (à vie), où le sort des *individus* se décide entre *quinze* et vingt ans, la France a peur du risque. Elle se réfugie dans un système hiérarchique assez tranquillisant. Dans ce contexte, le concept de pouvoir est évidemment secondaire, et Gérard Vincent ne croit d'ailleurs pas au rôle historique des grands hommes. Il considère visiblement la *xenopsylla cheopis* (puce responsable de la diffusion de la peste au XIVe siècle) comme un agent historique plus important que le général de Gaulle.

Cette évaluation de la société française est peut-être trop pessimiste. Ce qui se passe d'important *y* échappe au contrôle du système scolaire et bureaucratique. Le pays manifeste une grande vitalité dans des domaines inattendus comme la bande dessinée, domaine réservé des cancres, réels ou fictifs, Reiser, Gotlib, Tardi, Lauzier, Bilal. Comme toujours, une société vaut surtout par ce qu'elle a de non programmé.

Vincent définit aussi la société française *contemporaine comme* un *« agrégat de ghettos paranoïaques »*, représentation fort *proche de celle du* Britannique Théodore Zeldin, qui décrit notre pays comme un système cellulaire et *diversifié*. Cette définition n'a plus grand-chose à voir avec le marxisme puisqu'elle dilue l'opposition exploiteurs/exploités. Elle permet cependant de faire, élégamment mais un peu simplement, du parti communiste français un ghetto parmi d'autres, à côté de la *« strate supérieure de la classe dominante »*.

Marx et Freud

Curieusement, Gérard Vincent, qui arrive souvent à regarder la société française de l'extérieur, en observateur impartial, retombe parfois dans des opinions et des jugements tellement français qu'ils ressemblent à une version *sociologique* du gaullisme. C'est avec des accents de désespoir dignes du général qu'il note la dilution de l'identité française dans l'*« américanosphère » et qu'il décrit l'Europe* divisée en deux blocs symétriques, Coca-Cola jouant en Europe occidentale le rôle des chars soviétiques dans les démocraties populaires. Cette « analyse » rappelle au mieux la vision stalinienne du continent au temps de la guerre froide. *Elle suppose* une *ignorance* extrême de la diversité des civilisations anglo-saxonnes et une non *moins grande ignorance de* ce qu'est aujourd'hui la sphère soviétique.

Historien passé à la sociologie, ou sociologue connaissant l'histoire, Vincent, né *en* 1922, n'est d'aucune école. Il écrit, dans une autoprésentation, au début des *Jeux français : « Comme tous les intellectuels de ma génération, j'ai été nourri de Marx et de Freud, mais je suis à l'âge de leur relecture, ce qui veut dire que j'ai abandonné tout espoir d'y trouver le principe unitaire d'explication qui me livrerait le sens de l'histoire et celui de l'existence individuelle. »*

Ce n'est pas tellement le tandem totémique constitué par *les* deux vénérables barbus qui définit Vincent — il est certainement autant influencé par Chateaubriand et Tocqueville, — mais plutôt son refus des systèmes d'interprétation unitaires, de la synthèse finale, du monisme cher à beaucoup d'intellectuels français. Il ne cherche plus *la* cause unique de tous les phénomènes. *L'exemple le plus récent d'un « Bon sang, mais c'est bien sûr ! »* sociologique est sans doute la *découverte tardive du concept de pouvoir*, passe-partout et porte-clés de la poésie sociologique française, mode à laquelle Vincent ne cède absolument pas.

L'attitude de Gérard Vincent vis-à-vis du jargon est en fait plus ambiguë : il y est en principe hostile, mais cède largement aux plus puissantes des modes sémantiques, surtout s'il s'agit d'*épistémologie* et de *discours*. Certaines des questions de méthodes traitées dans son livre sont réellement passionnantes, comme la comparaison qu'il établit entre les catégories socio-professionnelles de l'INSEE et la classification de Charles Loyseau, *juriste militant du dix*-septième siècle. Mais d'autres, plus longues, accordent trop d'importance à des textes insignifiants de Roland Barthes et de Michel Foucault sur le « discours » et le temps, laissant de côté les réflexions plus utiles, plus profondes et plus claires de Fernand Braudel sur des sujets voisins.

Inflation conceptuelle

L'historiographie française devrait rester ce qu'elle est : un domaine de recherche en expansion brillante, et l'un des rares qui ne soient pas encore touchés et annihilés par l'inflation conceptuelle, le verbiage *« discursif et épistémologique »*. Dans l'état actuel de délabrement des sciences *humaines*, de l'*économie* à la sociologie, sans parler de la philosophie ou de la « sémiotique du *ceci ou du cela »*, *l'histoire* est le seul secteur d'activité intellectuelle et universitaire qui nous vaille le respect unanime de l'étranger, et pratiquement l'unique domaine où la balance des échanges culturels soit équilibrée en notre faveur. Barthes et Foucault, au contraire, donnent aux intellectuels britanniques, par exemple, le plaisir douteux de s'interroger périodiquement, dans les meilleures revues — le *Times Literary Supplement* ou *New Society, — sur la décadence* de notre pays, sur la transformation de la langue de Voltaire et de Rousseau en borborygmes non signifiants.

Vincent s'exprime, dans l'ensemble, clairement, *mais* admet céder fréquemment au plaisir des *mots, ayant au moins l'honnêteté* d'avouer franchement son goût pour Mallarmé. Son tableau de *la société française doit pourtant* plus à la profondeur de champ que lui donne une pratique d'his*torien qu'à l'adaptation qu'il pro*pose de la notion de discours.

De ces contradictions acceptées et reconnues sort un livre (ou plutôt le premier volume d'une *fresque en six tomes*) infiniment stimulant et agaçant, qui ne satisfera personne mais donnera *des idées à tous*.

L'essai de Gérard Vincent porte en sous-titre « le Spectateur ». Tout l'intérêt de ce premier volume est effectivement dans l'attitude ambiguë de ce spectateur : irrité par les jeux français — intellectuels, politiques ou *sociaux, — mais lui-même* quintessentiellement français.

EMMANUEL TODD.

★ LES JEUX FRANÇAIS. ESSAI SUR LA SOCIÉTÉ MODERNE. LE SPECTATEUR, de Gérard Vincent. Fayard, 411 p. 75 F.

histoire

Retour aux Scythes

● Georges Dumézil ethnographe du passé.

DANS l'*Antiquité*, les Scythes étaient vus comme une masse humaine mal définie : le nord et *l'orient de l'univers* grec. Hérodote puis Lucien ont pourtant porté témoignage sur leur civilisation et rassemblé des pièces de leurs traditions orales. Ils sont la parole de ces peuples situés dans une zone de silence. Pour nous, les Scythes occupent une des scènes de notre imaginaire : ils sont associés aux grandes turbulences des nomades et à un art des steppes devenu célèbre par sa richesse et ses figurations animalières.

Georges Dumézil retourne en Scythie : il y pratique une sorte de « géologie » d'une civilisation enfouie dans l'épaisseur du passé et une ethnographie. Celle-*ci l'a conduit* à retrouver les traces rituelles de la culture scythe, chez les Ossètes du Cau*case, et alentour. Il s'y est main*tenu un état de la langue, un trésor de récits épiques et certaines des manières d'être et de faire.

Les banquets-beuveries

La confrontation d'une ethnographie du présent et d'une lointaine histoire culturelle donne, à la recherche, un mouvement par lequel la curiosité est entraînée sans répit. Et le livre de Dumézil se lit comme le « roman » de cette grande entreprise. Voici les personnages, dieux déclassés des mythologies devenus des sur*hommes du folklore*. Le Narte Batraz présente des affinités avec le dieu Arès des Scythes, *et se rapproche du védique Indra* ; il n'est cependant qu'un héros qui a conservé les traits du guerrier indo-européen : il est la vaillance et la force portées au degré suprême et son épée est associée à l'éclair. Soslan, héros favori, est assez proche des hommes, mais sa nature est solaire. Peut-être faut-il voir en lui l'héritier épique du dieu soleil scythique qu'Hérodote appelle Apollon ? Tabiti, la Vesta des Scythes, se retrouve sous les *traits ossètes d'une femme* merveilleuse : « Lumière surnaturelle. » Dumézil cherche inlas*sablement*, à travers le temps et les espaces culturels, ces métamorphoses des dieux et des héros.

Il identifie des continuités, non seulement dans les traditions épiques, mais aussi dans les pratiques, les coutumes funéraires et la conception de l'au-delà, le rituel et les « merveilles » des banquets-beuveries. Il montre, dans la légende d'origine des Scythes, la définition symbolique des trois fonctions indo-iraniennes : sacerdotale, guerrière, agricole/pastorale. Des objets tombés du ciel affectent, à chacune des *trois* principales familles de héros, l'activité qui la différencie. Dumézil révèle une nouvelle fois *qu'une ethnographie du passé est* possible, et qu'elle est la découverte des liens cachés maintenus entre des *civilisations* que l'« histoire » et la « géographie » paraissent avoir séparées.

Des questions majeures

Il nous incite ainsi à notre propre culturanalyse. Il pose aussi, par le moyen du roman épique des Scythes, des questions scientifiques majeures. Celles de la mythologie comparée, qui doit identifier les héritages reçus en commun et les emprunts. Celles de la mémoire des sociétés qui ne se fixe pas seulement dans les survivances matérielles et les archives, mais dans la langue, les narrations transmises par la tradition, les rituels et les pratiques. Celles qui tiennent à la vie des symboles et des thèmes idéologiques fondamentaux : leur conservation, leur circulation, leur transformation. *Dumézil montre*, une nouvelle fois, comment se forme le vrai savoir, il corrige certaines de ses « *lectures* » antérieures et dénonce au passage les « spéculations » et les « improvisations acrobatiques » des structuralistes pressés.

GEORGES BALANDIER.

(*) *ROMANS DE SCYTHIE ET* D'ALENTOUR, de Georges Dumézil. Ed. Payot, 380 pages, 99 F.

LUMIÈRES SUR LA CIVILISATION OCCITANE

● *Une anthologie de René Nelli, poète et historien.*

ON devra beaucoup à René Nelli. Son apport à la connaissance du Moyen Age occitan, s'il tient d'abord à un travail considérable d'informations rassemblées et de textes dévoilés (1), a ceci de particulier que l'auteur érudit est également un poète. Il ne se contente pas de *découvrir le moyen âge occitan* et de nous le donner à connaître, mais il le « revit » : ce labeur *d'historien* ne peut, *dans le* cas présent, se séparer d'une expérience de la réalité spirituelle.

René Nelli, ainsi, a publié un très singulier et très beau texte : *Journal spirituel d'un cathare d'aujourd'hui* (2), qui montre à l'évidence comment la recherche, ici, s'est métamorphosée en « aventure ». Or cette période du Moyen Age occitan, au cours de laquelle s'est constituée une civilisation « autre », dont les bases essentielles sont, d'une part, l'amour courtois et, d'autre part, la lutte de l'esprit contre le siècle (avec l'affirmation militante de la supériorité du spirituel sur le *temporel*), *ne cesse* de poser de nombreux problèmes à l'historien et au chercheur. Les rapports entre *orthodoxie et hétérodoxie* ne sont jamais simples, et ici moins que nulle part ailleurs.

Si le dualisme cathare est un fait doctrinal d'évidence qui veut que le monde visible soit au Mal et le monde véritable, invisible, au Bien, les cathares se divisent eux-mêmes en dualistes radicaux et en dualistes relatifs. Ces derniers introduisent dans le dogme initial des nuances qui sont importantes et les rapprochent des mouvements « contestataires » dont le catholicisme *d'alors était prodigue. La célèbre Prière cathare*, texte admirable que René Nelli cite et traduit dans le second tome de ses *Ecrivains anticonformistes du Moyen Age occitan*, est précieuse sur ce point : *« Père saint, Dieu juste des bons esprits, qui jamais ne te trompas ni ne mentis, ni n'erras ni ne doutas, par crainte de la mort à assumer dans le monde du dieu « étranger », puisque nous ne sommes pas de ce monde et que le monde n'est pas de nous, donne-nous à connaître ce que tu connais et à aimer ce que tu aimes... »*

Ce qui est important, et qui est mis en parfaite clarté dans les deux volumes anthologiques de René Nelli, c'est que la civilisation occitane, et principalement dans ce moment que l'auteur nomme « le grand passage » (soit entre 1150 et 1400), où le visage de l'Occident est modifié, contrariait absolument les visées « temporelles » de l'Eglise romaine, ainsi que la nouvelle conception de l'Etat. Un pape comme Innocent III, un roi comme Philippe le-Bel, ne pouvaient du tout admettre des théories aussi anticonformistes que celles de la primauté de la *femme ou de la pauvreté* évangélique du clergé. Jusqu'aux ambitions militaires qui s'en trouvaient *menacées* !...

Le premier tome de la pré*sente entreprise* de René Nelli est consacré à la femme et à la conception occitane de l'amour. Les documents rassemblés et traduits par l'auteur ont un double mérite : ils nous familiarisent avec des poèmes et une poétique qui étaient jusqu'ici, dans cette optique du moins, *d'une approche malaisée* ; d'autre part, ils *déniaisent* l'idée par trop simpliste que nous avions communément de l'amour courtois. Mais, surtout, ils mettent en valeur l'importance que l'Occitan d'avant la conquête accordait, dans la société, à la femme.

Une vigueur renouvelée

On ne peut s'empêcher de songer que la réduction de l'Occitan par l'entreprise de la papauté et les armes françaises, la destruction systématique des valeurs civilisatrices qui avaient *été élaborées* dans ce pays, dans cette langue, et dans ce temps, ce silence imposé aux trouba*dours et aux hérétiques*, — que tout cela a eu, entre autres, pour effet la condition féminine telle qu'elle a été *donnée à vivre*, telle qu'elle a été, hélas ! vécue depuis le bûcher de Montségur jusqu'à aujourd'hui...

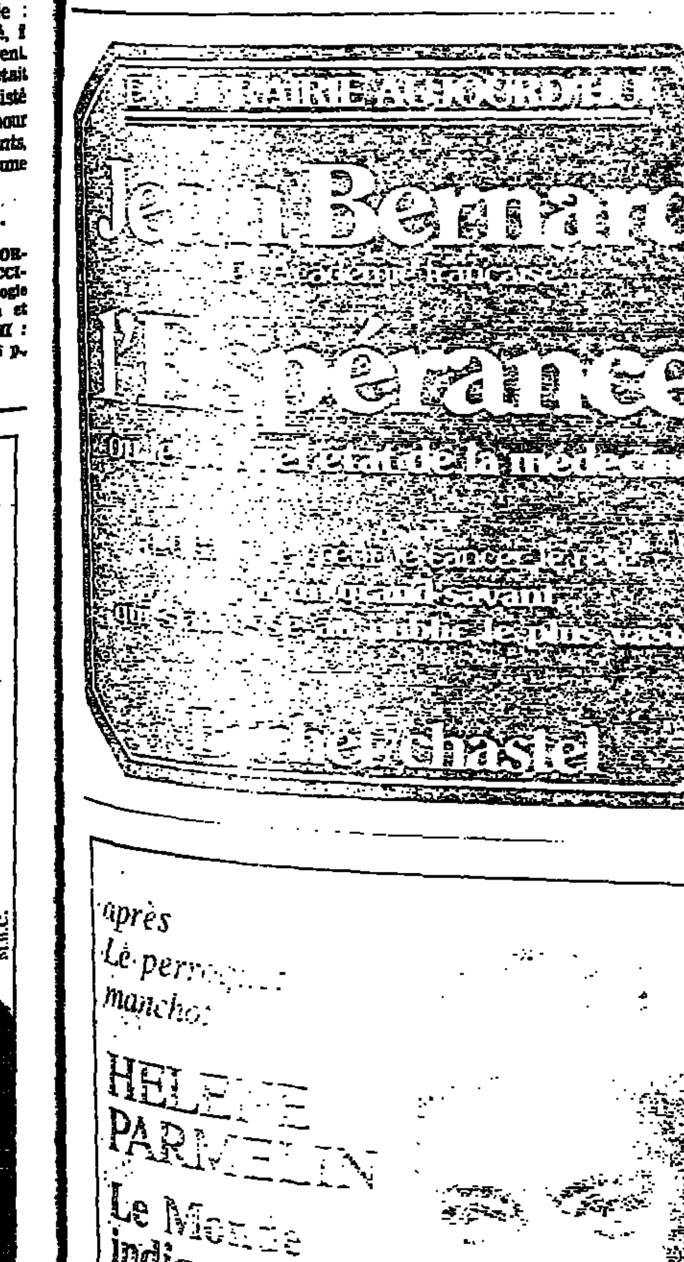
L'anthologie bilingue de René Nelli est, à cet égard, une révélation. C'est aussi un irremplaçable et indispensable document, dont l'importance est double : s'il nous éclaire sur le passé, il nous renseigne sur le présent. *Comme si cette* civilisation n'était pas morte mais avait persisté dans l'âme des hommes — pour retrouver à de certains moments, aujourd'hui par exemple, une vigueur renouvelée.

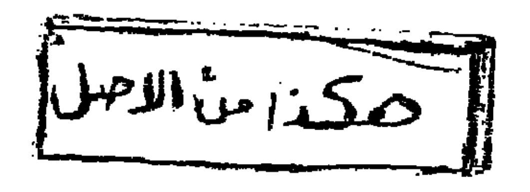
HUBERT JUIN.

(1) Voir, principalement, de René Nelli : *l'Amour et les Mythes du cœur* (Hachette, 1975), *Ecritures cathares* (Denoël, 1959), *Erotique des troubadours* (« 10/18 », 1974), *la Poésie occitane* (Seghers, 1972)...

(2) *Journal spirituel d'un cathare d'aujourd'hui*, Resma, 1970.

★ ECRIVAINS ANTICONFORMISTES DU MOYEN AGE OCCITAN, de René Nelli, anthologie bilingue. Tome I « la Femme et l'Amour », 357 p., 58 F. Tome II : « Hérétiques et Politiques », 415 p., éditions Phébus, 65 F.

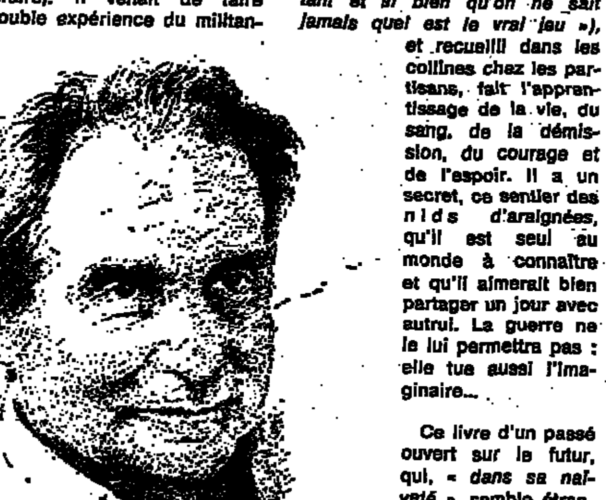




lettres étrangères

Le premier roman d'Italo Calvino

OU comment le grand écrivain italien débuta, il y a trente et un ans... Il avait vingt-trois ans, des illusions (politiques) et un grand talent (littéraire). Il venait de faire la double expérience du militantisme communiste et de l'action partisane. Et, au sortir du maquis, qu'il avait rejoint dans les vallées des Alpes maritimes, en arrière du front allemand, il eut envie de dire *« l'importance et la valeur dans la vie collective et individuelle, en dehors de toute rhétorique commémorative ou didactique »* de ces luttes. Pavese consacra à ce roman, publié en 1947 chez Einaudi, un article chaleureux.



★ Dessin de Bérénice Cleeve.

Le Sentier des nids d'araignées — au titre empreint de fantastique, déjà ! — met en scène un enfant dans la tourmente. Dans les bas quartiers d'une petite ville de la Riviera, un petit garçon se heurte aux grands, *« une race traîtresse, équivoque »*. Sa sœur se prostitue allégrement, les types du café louvoient entre les *brigades noires* fascistes, les occupants allemands et le GAP (Groupe d'action partisane communiste) nouvellement *agissant*. Nous sommes en 1944-1945.

L'enfant, une sorte de Huckleberry Finn ligurien, taciturne, débrouillard et solitaire comme lui, se faufile dans ces jeux d'adulte (*« des jeux dans le jeu, tant et si bien qu'on ne sait jamais quel est le vrai jeu »*), et recueilli dans les collines chez les partisans, fait l'apprentissage de la vie, du sang, de la démission, du courage et de l'espoir. Il a un secret, ce sentier des *nids d'araignées*, qu'il est seul au monde à connaître et qu'il aimerait bien partager un jour avec autrui. La guerre ne le lui permettra pas : elle tue aussi l'imaginaire...

Ce livre d'un passé ouvert sur le futur, qui, *« dans sa naïveté »*, semble étranger à son auteur aujourd'hui, brille par son dépouillement. Le plaisir du récit éclate à chaque page. Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas d'un roman néo-réaliste. Par-delà la vigueur du dialogue, l'efficace simplicité de la progression narrative et un ton de pris sur le vif, il y a là, déjà, ce qui fera le Calvino qu'on connaît : l'enchantement.

L'enfant dans la nuit, entouré du *chant* des crapauds, seul avec le *revolver* qu'il vient de voler à un Allemand et qu'il ose à peine manipuler, le coup qui part soudain, comme de lui-même... Voilà, pour qui sait la fascination des armes à feu, des pages d'une justesse inoubliable. Et d'une grande poésie : celle du vrai.

FRANÇOISE WAGENER.

★ **LE SENTIER DES NIDS D'ARAIGNÉES, d'Italo Calvino, traduit de l'italien (avec fidélité) par Roland Stragliati. Julliard. 222 p., 38 F.**

David Shahar un Proust oriental

(Suite de la page 13.)

Les vies singulières de tous ces témoins forment autant de récits qui s'imbriquent les uns dans les autres et s'intègrent au récit principal, fils multiples enchevêtrés avec un tel art, rattrapés au *moment* où ils semblent se perdre, ramenés au centre et renoués avec une telle habileté que l'œuvre, malgré son foisonnement, brille d'une extraordinaire unité. Une toile serrée se tisse. Non seulement elle fait apparaître dans son chatoyant dessin ces silhouettes vénérables, touchantes ou comiques et la ville lumineuse où elles déambulent, avec ses ruelles étroites, ses maisons aux murs hauts, ses cours intérieures où l'eau est encore tirée du puits, mais elle capte aussi les rêves, les superstitions, les fanatismes religieux qui se ressemblent chez tous les hommes et qui, les opposant, au fond les unissent. A ce monde bigarré et un, le talent de Shahar donne une immense résonance.

Elle se produit d'abord à travers le temps, à cause des références aux cultures bibliques, coptes, arabes, chrétiennes, que le texte charrie. Puis au dernier chapitre, quand Gabriel Louria reparaît en personne et non plus dans les mémoires superposées de ceux qui l'ont connu, elle s'épanouit dans l'espace. Car nous quittons la Palestine pour nous retrouver, si inattendu que cela soit, sur la Côte sauvage de Bretagne, près de Carnac et de *ses* alignements. Gabriel a fui là-bas Paris et ses études de médecine. D'abord hébergé, avec de grands égards, par une propriétaire terrienne, il couche dans le lit clos ancestral où, comme dans la Ville des Villes, l'écho des siècles lui parvient. Alors entrent en poétique et ironique rapport les apologues judaïques et les légendes bretonnes, le grand-père charpentier et saint Joseph, les diables orientaux et les fantômes celtes.

Gabriel Louria ne découvre pas seulement la correspondance des fables, mais la similitude des êtres : l'avidité des uns, la générosité des autres. Vivres coupés. Il est vite rejeté par la patronne et recueilli par une sublime servante. Pour caractériser celle-ci, il ne trouve qu'une formule arabe, jadis appliquée à son père : Léontine, femme dont le temps n'a pas détruit la fraîcheur, à l'« âme verte. »

Au fur et à mesure que nous progressons dans cette galerie de portraits hétéroclites, dans ce roman, qui, merveilleusement servi par sa traductrice, Madeleine Neige, n'a pas l'air d'une œuvre *transposée*, dans cet Orient et cet Occident mêlés par un art accompli, s'impose l'image de l'homme. Elle est la même partout, en dépit des particularismes.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LE PALAIS DES VASES BRISÉS, de David Shahar, Gallimard. Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige, 190 pages, 33 F.**

Amos Oz, conteur d'Europe centrale

(Suite de la page 13.)

Un courant qui vit le jour, au début du siècle, dans le chaudron bouillant qu'était l'Europe orientale et centrale (2). Ce petit-fils de Musil, de Svevo, de Kafka, qui manie l'hébreu en virtuose, deviendra, *comme* Agnon, l'explorateur averti et subtil d'une certaine âme israélienne. « Certaine », car les Juifs maghrébins sont rares dans ses proses, et les Arabes font, tout juste, de la figuration. Son héros privilégié est le juif immigré d'Autriche, de Pologne, de Russie et d'Allemagne, qui traîne avec lui les cauchemars du vieux continent, mais aussi l'onirisme aérien de Chagall. De cette vision, ses trois derniers textes, écrits en 1974 et 1975, *publiés aujourd'hui* dans l'excellente traduction de Jacques Pinto, sont incontestablement exemplaires.

Une ironie tragique

Nous sommes à Jérusalem, en Palestine, pendant ce mémorable automne de 1947, quand le pouvoir britannique agonise et quand, pour les juifs qui s'y trouvent, l'Etat d'Israël n'est encore qu'un espoir. Dans le premier récit, *la Colline du mauvais conseil*, une belle étudiante pleure sa tumultueuse jeunesse varsovienne et finit par épouser un vétérinaire ingénu qui fuit l'Allemagne. Il n'y avait pas encore, en ce temps, de forêts profondes autour de Jérusalem. C'est pourquoi celles de l'Europe interdite hantaient les nuits de la jeune épousée. Plus tard, elle abandonnera mari et enfant et quittera le pays pour « vivre sa vie », dans un improbable ailleurs, avec un aristocrate anglais coureur de jupons.

Amoz Oz s'est toujours moqué, affectueusement, d'un certain esprit cocardier israélien. N'allait-il pas militer contre l'annexion de nouveaux territoires, après la guerre de six jours ? Cette ironie distante, élégante, devient tragique lorsqu'elle s'accompagne d'un sentiment permanent d'insécurité. Ainsi, dans *Monsieur Lévy*, l'intuition d'une guerre imminente est vécue par la sensibilité exquise d'un enfant, Uri Kolodni. Jeux de guerre cruels et naïfs où l'ennemi est tantôt l'Anglais, ridicule mais « fair-play » — encore les nostalgie européennes, — tantôt le « sauvage » venu du désert. Premiers jeux d'amour aussi, quand les sens de l'enfant se réveillent. En filigrane, toujours, la solitude et la peur d'un éventuel abandon maternel.

Les lettres que le docteur Nissenbaum écrit de Jérusalem, avant de mourir, à sa femme partie pour toujours, forment la trame du récit *Nostalgie*. C'est un texte doux-amer, chargé de parfums d'Europe et de collines de Judée, subverti par l'inquiétude d'une guerre inévitable, mais tendu par l'espoir secret d'une Jérusalem retrouvée au-delà des vicissitudes et aléas de l'histoire. Ces pages mélancoliques, pleines de tendresse, de sagesse et d'auto-ironie, sont, sans doute, parmi les plus belles de l'œuvre d'Amos Oz. Dépassant par l'écriture éblouissante, par le lyrisme contenu, les enracinements géographiques et culturels de l'auteur, elles devraient lui conférer l'audience qu'il mérite.

EDGAR REICHMANN.

★ **LA COLLINE DU MAUVAIS CONSEIL, AMOS OZ, traduit de l'hébreu par Jacques Pinto, Calmann-Lévy, 250 p., 49 F.**

(2) Voir le « Monde des livres » du 14 mai 1976.

témoignage

Comment on devient un « produit d'exportation » en Union soviétique

par VASSILI AXIONOV

LES débuts de ma carrière littéraire, commencée voici dix-huit ans avec des romans consacrés à la jeunesse, ont fait grand bruit. Chaque jour, tel journal publiait des articles, des tribunes sur *Billet pour les étoiles. Ce n'étaient que* discussions et polémiques passionnées sur l'auteur, ses héros. Je ne m'attendais pas à une réaction pareille. Sans doute coïncidais-je avec le début d'une contre-culture qui se répandait *dans la jeunesse en Union sovié*tique, phénomène qui existe aujourd'hui encore.

*Ce thème de la jeunesse tou*chait à la sociologie. Il s'agissait de définir un type psychologique nouveau, celui du jeune homme qui avait grandi sans Staline après le XX° Congrès et infiniment moins lié par les contraintes. *I lest temps, mon ami,* qui n'a pas été traduit en français, faisait le point sur cette période de fièvre où écrivains, poètes et chanteurs (qui faisaient alors leur première apparition la guitare à la main), mais aussi lecteurs et auditeurs de nos œuvres, étaient saisis par une immense excitation collective, pressés par le désir de tout dire et le plus vite possible. Rien que d'explicable après tant d'années où les bouches étaient restées closes.

Après cette étape, il m'était indispensable de me fixer un *nouvel objectif.* Je le trouvais dans la forme du récit *(rasskaz).* J'étais convaincu que pour me faire la main je devais d'abord maîtriser ce genre. La littérature russe place très haut cette forme et nous avons une foule d'auteurs qui y ont excellé dont le meilleur est peut-être Iouri Kazakov.

Je n'avais pas envie de me conformer complètement à la tradition historique de la prose russe ; je souhaitais plutôt me rapprocher de son avant-garde, sans pour autant me couper du réalisme. La réserve que je formule n'est probablement pas nécessaire : en Russie l'avant-*garde ne s'est* jamais coupée du réel. Je me suis donc efforcé de concilier la tradition d'une écriture avec une expérience surréaliste. Pour moi l'écriture s'appuie sur le quotidien, le permanent. C'est seulement après qu'apparaissent des étrangetés, des ruptures, des bouleversements et une tentative d'absurdisation de la réalité qui représente à mes yeux l'intervention de l'art dans le réel.

Je me suis ensuite tourné vers le théâtre, sous l'influence de Ionesco et de Beckett. Cet engouement coïncidait avec la découverte que nous-mêmes faisions de nos propres richesses. De monceaux de manuscrits oubliés et à moitié rongés par les ans, nous exhumions des trésors étonnants : précisément ce théâtre de l'absurde dont on ne commença à parler en Europe qu'à partir des années 50 et qui avait existé en Russie dans les années 20 à l'initiative des obérioutes (1). Nous retrouvions des éléments du nouveau roman, de Nathalie Sarraute et de Robbe-Grillet, dans la prose d'André Biély et d'Ossip Mandelstam. Bref, nous comprenions, avec un certain retard sans doute, que la tradition de l'avant-garde russe n'avait jamais été rompue : elle avait *simplement suspendu son* cours lors de la répression stalinienne. Mais son existence nous garantissait que nous faisions bien partie de la culture européenne.

Aujourd'hui, quand certains disent qu'il faut se rapprocher de l'Occident, et d'autres qu'il faut, au contraire, prouver notre originalité, notre indépendance, ce genre de débat me paraît par*faitement vain. La critique offi*cielle affirme parfois qu'il existe une tradition populaire, authentique, vouée à la description réaliste, qu'elle oppose à un autre courant inspiré par la mode, transitoire comme elle, et qui ne s'explique que par l'engouement pour l'Occident. A mon sens c'est parfaitement inexact. Ce que nos augures officiels baptisent tradition russe fondamentale, c'est-à-dire la prédominance du réalisme descriptif, est infiniment plus jeune et moins fécond que l'autre tradition qui a donné jour à l'avant-garde du début du vingtième siècle. Cette dernière plonge ses racines dans le tréfonds d'un folklore maintenu dans sa pureté originelle. Je me suis occupé des récits populaires anonymes russes du dix-septième siècle et de leurs figures favorites : satire, hyperbole, métaphores extraordinairement développées. Voilà l'avant-garde avérée, ne la cherchez pas ailleurs.

Les difficultés commencent

Pour revenir au théâtre, j'ai écrit quatre pièces satiriques, hyperboliques, grotesques, solidement ancrées sur les problèmes qui agitaient notre société. Une *seule d'entre elles* a été représentée au Sovremennik. Ce n'était pas la meilleure.

Quand j'ai compris la vanité de mes efforts pour être représenté, j'ai tenté en 1965 d'écrire un roman satirique de la même veine hyperbolique : *l'Oiseau d'acier*, qui a connu la même fortune que mon théâtre. Toujours inédit en U.R.S.S., *l'Oiseau d'acier* vient de paraître aux Etats-Unis en russe (2). Un autre récit, une satire lyrique et philosophique, *Surplus en stock futaille,* par un hasard que je considère aujourd'hui comme une manière de miracle, a été publié sans aucune mutilation de la censure en 1968, suscitant évidemment une vive irritation de la part de la critique. Il a été traduit en plusieurs langues, dont le français. En 1976, me trouvant à Paris, j'ai pu assister à un spectacle réalisé à partir de ce texte au Théâtre d'Ivry.

Après *1968 s'ouvre pour moi* une période de silence apparent dont s'étonnent mes lecteurs. En fait, ces années ont été pour moi celles d'un travail très intense. Et j'ai assez d'expérience, en tant qu'écrivain, pour savoir que j'ai écrit des choses fortes qui intéresseraient à coup sûr. Car mon lecteur, je le *connais ; je peux le repérer dans* la rue, parmi la foule : je sais l'expression de son visage, sa démarche, ses goûts, sa tournure d'esprit. Seulement toutes mes tentatives pour me frayer un chemin jusqu'à lui, à travers les bureaux de rédaction, ont été infructueuses. Plusieurs romans ont été écartés ou se sont heurtés à un mur de silence. Aujourd'hui, deux d'entre eux vont paraître en France (3). Leur histoire vaut d'être contée.

Ces œuvres ont essuyé partout des refus. J'ai même reçu des éditions Sovremennik une appréciation rédigée en ces termes : « *Ce roman constitue une encyclopédie du modernisme contemporain et ne saurait être publié précisément pour cette raison. On ne peut pas écrire ainsi parce que c'est impossible. Cette œuvre ne s'inscrit pas dans la tradition de la prose russe, et elle échappe à celle qui prédomine aujourd'hui. Pour ces raisons, sa publication ne saurait être envisagée.* » Pourtant, l'Agence soviétique des auteurs (V.A.A.P.) a décidé de vendre ces deux titres à l'étranger, l'un aux Editions Gallimard et l'autre à Stock.

« Je ne suis pas un esturgeon »

Je me réjouis, bien sûr, que les Français puissent me lire, mais, quels que soient les mé*rites d'une traduction, un texte* perd toujours peu ou prou à passer dans une autre langue. Et comment ne pas ressentir une profonde tristesse à la pensée que ces livres sont traités comme une vulgaire marchandise d'exportation ? La littérature n'est tout de même pas comme le caviar, et je ne suis pas moi-même un esturgeon. Ces œuvres ont été écrites d'abord pour les lecteurs de mon pays. *Ce que j'ose espérer, c'est* que leur publication en France piquera d'émulation les éditeurs soviétiques. Ainsi se trouve créée une situation paradoxale dont j'ignore si elle compte un précédent dans l'histoire littéraire : *celle où l'original d'une œuvre* est publié après sa traduction.

Aujourd'hui, j'existe dans la littérature de mon pays seulement pour moitié, l'autre moitié n'a connu ni le marbre de l'imprimerie, ni la rampe du théâtre, ni l'écran de cinéma. Au fur et à mesure que j'écrirai, je ne cesserai donc de rapetisser, je diminuerai d'un quart, puis d'un tiers d'Axionov. Situation assez curieuse, en vérité !

La « quatrième génération »

J'entre dans ces détails sur ma personne non par quelque mégalomanie mais parce que le sort de notre littérature me préoccupe. Cette situation, je ne suis pas seul à la connaître, un grand nombre de mes confrères la partagent. En son temps, la critique a salué notre apparition: nous étions la quatrième génération des écrivains soviétiques. J'ignore à partir de qui compte la critique : nous autres, écrivains, nous nous reconnaissons comme la génération de 1956.

Où en est cette quatrième génération ? Où a-t-elle fondu ? Combien d'exclus déjà dans cette quatrième vague ? Et pourquoi ? Ce sont des raisons non pas idéologiques mais esthétiques qui jouent un rôle déterminant. J'imagine très bien le fonctionnaire de la littérature qui n'apprécie pas ce qu'écrivent les auteurs de mon âge ni ce que j'écris moi-même. C'est un homme qui essaie d'imposer son goût personnel à des écrivains libres et doués d'une forte personnalité. Son goût est médiocre, il est terne, il est gris. Et notre littérature en subit un grave dommage.

Le style peut sembler un détail sans importance au milieu de nos discussions idéologiques, où de tous côtés pleuvent les ismes. Il m'apparaît comme la norme suprême de la morale, et je suis bien résolu à ne jamais faire de concession à son sujet.

Tout cela est d'autant plus pénible que la littérature soviétique renferme une foule d'hommes de talent qui travaillent à un rythme tout à fait inférieur à leurs possibilités. Bien sûr, l'Union des écrivains compte huit ou *neuf mille membres. Accèdent-ils* tous à un très haut niveau professionnel ? En revanche, je pourrais citer un très grand nombre d'écrivains, de classe internationale, qui ont quelque chose à dire, sont capables de le faire, et *sont plongés dans un travail de* recherche incessant. Si ce formidable potentiel se libérait, les résultats artistiques seraient considérables

On imagine, non sans naïveté, qu'à un moment donné tout était gelé en Union soviétique, qu'il n'y avait qu'un bloc de glace à l'intérieur duquel étaient enfermées, par exemple, les toiles suprématistes de Malévitch ; puis que le dégel serait venu, que la *glace aurait fondu* et que le suprématisme aurait repris son développement. Une telle situation n'a jamais existé. Il y a eu effectivement un bloc de glace, mais à l'intérieur du bloc la vie a continué. Les artistes actuels, qui connaissent et apprécient les *acquis de l'avant-garde russe* des années 20, ne marchent pas dans ses pas, ne sont pas ses épigones. Ils ont poursuivi leur voie personnelle parce que, dans ce pays, jamais la vie créatrice ni la vie tout court ne se sont *arrêtées*.

(1) Association de l'Art du réel, qui, dans les années 1926-1927, regroupait des écrivains comme Harms, Zabolotski, Vvedenski.

(2) Editions Ardis.

(3) Depuis cet entretien, l'un de ces romans, *Recherche d'un genre*, a été publié par *Novy Mir*. Il doit sortir chez Gallimard au début de 1979. *Notre ferraille en or*, qui vient de paraître chez Stock, reste inédit en U.R.S.S.

★ Dessin de Jean-Pierre Cagnat

« Notre ferraille en or »

A l'aéroport de Moscou, un groupe de savants au retour des grandes vacances repart pour la Sibérie, vers la ville nouvelle de Mélézovo, une de ces forteresses de la science construites dans les vastes espaces de la Sibérie, perdues au cœur de la taïga « *où la densité de la population est de deux habitants au kilomètre carré, ours compris* » et où ils traquent sans répit, depuis quinze ans, l'insaisissable particule « double few »...

Il y a là tous les « supermen » de l'atome : Eminent-Brouette en personne, le fondateur de la sacro-sainte Ferraille tant aimée, le savant légendaire qui a conduit la jeune génération dans la *taïga ; les Léphant, le généticien* Pavel et sa femme Natalia, représentants de la génération vieillissante, qui, il y a douze ou quinze ans, étaient les favoris des foules avant de devenir la cible des quolibets ; Ernest Ka*rotnikov*, dit Erik, dit *la Carotte*, mathématicien aux dons exceptionnels, « *l'enfant chéri de la science mondiale, habitué des festivals de la jeunesse progressiste et des congrès internationaux* » ; et Vadim Moustabaleine, maître de recherche et « maî*tre* » de la narration — qui parle souvent au nom de l'auteur, dévoré de jalousie parce que sa femme, la belle Margarita, originaire d'Odessa, lui semble trop accessible aux sollicitations du Malin. N'oublions pas ceux qui gravitent autour de la Ferraille : les travailleurs du secteur commercial, les K'Rafaïlov, prototypes du négoce progressiste, qui jouissent à Mélézovo d'un *respect mérité ; et aussi* Kim Alphabemorsov échoué là comme animateur du club culturel, spécialiste des blagues qui ne font pas rire. Enfin, celui qu'on n'attendait pas, Mnemomimozov, jeune esthète d'avant-garde à l'œil diabolique, habitué du buffet de l'A.A.A. de Moscou (l'Association des amis de l'art), dont la présence s'avérera « *complètement inutile et plutôt nuisible à la narration* » et qui ne réussira pas, finalement, dans son entreprise satanique d'envoyer la Ferraille « à la casse », *même quand* se lèvera la tempête.

⁂

Malgré les apparences — ou précisément à cause d'elles, — cette farce sibérienne n'est pas seulement une bonne blague : sous les habits de l'absurde et de la fantaisie, elle parle réellement, presque concrètement, des réalités de la vie soviétique et des *mentalités de certains* intellectuels. C'est la grande originalité de la démarche de Vassili Axionov et d'un style qu'il a déjà utilisé dans un *précédent livre* : *Surplus en stock-futaille*. La Ferraille évoque inévitablement une de ces villes nouvelles, comme Akademgorodok — « Akadem-Enorme », — où l'élite du pays travaille, dans des conditions exceptionnelles, à la recherche du bonheur par la science. Le lecteur ne peut pas se tromper, ce « *lecteur d'U.R.S.S., réfléchi, perspicace, indulgent, gai et sympathique, qui est, comme on le sait*, nous rappelle Axionov, *le meilleur du monde, parce qu'il lit beaucoup dans le métro* »... Hélas ! le livre, écrit depuis plusieurs années, n'est pas encore paru en russe !

On sent chez l'auteur une vraie sympathie pour ces vieux jeunes gens aux tempes blanchies et aux ambitions déçues, résidus de la génération des années 50 — les années-Khrouchtchev, les années lumière ? — qui vivent dans la nostalgie de leur jeunesse et des extravagances de l'époque. Car il y a tout un côté « rétro » dans cette ferraille dorée où s'étiole une génération « *qui n'a pas fait la guerre, mais qui a été la première à aller autour de la Lune* ». « *Nous sommes la première génération contestataire du demi-siècle* », dit un des personnages. « *Ne me fais pas rigoler* », répond un autre... Esprit fruste « *qui croit à toutes les choses nébuleuses* », l'auteur — qui s'est glissé dans le livre en payant son billet d'Aeroflot — nous prouve à tout moment que *la forme est parfois plus subversive* que le fond et que la vraie liberté commence avec le *maniement du langage* ; il nous donne un livre divertissant — qui, bien sûr, divertirait encore davantage là-bas qu'ici, — mais dont la forme peut déconcerter — là-bas, comme ici. Il nous prévient :

« *Ces drôles de récits pourraient suggérer de drôles d'idées. (...) Bien sûr c'est bête, c'est du pur « non-sens », bien sûr, c'est de l'absurdologie ; mais que ce rêve soit ici présent au moins au titre de bêtise, de « non-sens », d'absurde fantaisie. L'auteur se chargera de ce péché si ça vous arrange.* » Axionov, n'en doutons pas, est prêt à se charger de tous les péchés du monde pour le plaisir d'écrire, de malaxer le Verbe à sa façon, d'élaborer un langage où les mots fabriqués et érudits, les citations sans guillemets, les inventions verbales cohabitent dans une syntaxe sauvage, désarticulée, déroutante, qui crée un monde de fantaisie, de poésie. A cette réussite d'un style, il faut associer la traductrice Lily Denis, qui a su admirablement rendre les équivalences des trouvailles.

NICOLE ZAND.

★ Stock-Est, coll. « Le cabinet cosmopolite », 297 p., 45 F.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Une certaine idée de la France.

« Lorsque les Grecs allaient à la tragédie, c'était pour voir et entendre une histoire qu'ils connaissaient très bien. Le suspense ne venait pas du fait d'attendre l'événement suivant mais de découvrir comment il allait être modulé... »

Après avoir « modulé » Agamemnon, l'Attroupement a travaillé sur la mythologie française, sur la Chanson de Roland, *et pose la question :* « Qu'en est-il pour nous de l'idée de la France ? Qu'avons-nous à faire de ces images fondatrices par lesquelles la France — comme imaginaire collectif — s'institue et se reconnaît ? »

L'Attroupement joue la Chanson de Roland *à la M.J.C. d'Aubagne le 14 avril, à Grenoble, à l'Hexagone de Meylan, du 17 au 30 avril, à Lyon, à la M.J.C. Saint-Four du 1er au 15 mai.* « D'autres représentations suivront cet été si nous pouvons continuer. Nos demandes de subventions ont été refusées pour la troisième année consécutive. Nous n'avons jamais attendu l'argent du ministère pour faire du théâtre, et c'est du public que nous viennent les preuves de notre vitalité. Mais nous sommes une compagnie importante, nos charges financières sont lourdes. Chacun de nos spectacles a été reconnu, aussi bien par la presse que par les spectateurs. Pourquoi cette discrimination ? »

Pourquoi, en effet ? Jusqu'à ce jour le ministère n'a pas aporté de réponse ni de justification à son silence.

Corps et conscience.

L'AFDAS (Fonds d'assurance formation des activités du spectacle) organise aux Bouffes du Nord, du 24 avril au 31 mai, un stage dirigé par Moshé Feldenkrais, « La conscience du corps ».

Moshé Feldenkrais est un ingénieur, docteur ès-sciences, thérapeute israélien. Peter Brook dit de lui que *« grâce à sa formatio scientifique, il a étudié le corps en mouvement avec une précision que je n'ai trouvée nulle part ailleurs. Pour lui, le corps est un tout. C'est à partir de cette notion qu'il a élaboré son enseignement, dans lequel la plupart des systèmes orientaux et occidentaux se trouvent inclus. Au cours des stages qu'il a dirigés tout au long de sa vie, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, il a pu mettre au point des centaines d'exercices dont la valeur est exceptionnelle. »*

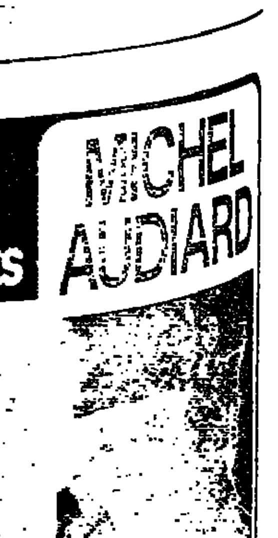
Le stage est gratuit, réservé aux artistes interprètes qui exercent des activités salariées depuis au moins deux ans. Les candidats doivent s'inscrire jusqu'au 20 avril à l'AFDAS, 20, rue de Fortuny, 75017-Paris. Tél. : 227-95-93.

L'éloge de la folie.

Le Centre culturel communal de Brétigny accueille, les 25, 28 et 29 avril, à 20 h. 30, le Théâtre de la terre et de la ville, avec une pièce d'Alain Allioux, mise en scène par Catherine Gorodecki, l'Homme et la Perruche.

Alain Allioux est un ancien journaliste. Il a fait de la radio avec André Gillois, a été coauteur du scénario de l'Eau vive, *et il avait offert à Pierre Fresnay un* Vespasien en cinq actes. « Homme cultivé, sa philosophie est très élevée, saupoudrée d'humour par timidité. » *Sa pièce est l'histoire d'un homme né et mort au dix-huitième siècle, réanimé en 2097. Comment résister au choc d'un mode de vie où tout est remis en question...* « C'est à ce délabrement de l'esprit du personnage qu'est attachée la mise en scène. Mais est-ce bien de folie qu'il s'agit... ? »

■ L'Académie de l'Ouest américain, qui groupe les dix-sept Etats de l'ouest des Etats-Unis et qui vient de remettre à Oklahoma-City ses prix annuels aux films de cinéma, de télévision et aux personnalités qui ont contribué à préserver et à développer l'esprit de l'Ouest, a décerné un « Western Heritage Award » à l'acteur Glenn Ford pour les cent westerns (cinéma et télévision) qu'il a tournés et un « Special Award » à Claude Fléouter, réalisateur, et Denys Limon, coauteur du film « la Frontière de l'Ouest », coproduit par TF 1, le Seuil audio-visuel et « le Monde ».



Théâtre

PEER RABEN

Musicien des images allemandes

Quand on a vu les films de Fassbinder, de Schroeter ou de Daniel Schmid, on a entendu la musique de Peer Raben. Il est leur compositeur et, tout naturellement, c'est lui qui a composé la musique — et quelques-uns des textes — des chansons d'Ingrid Caven pour le show qu'elle présente au Pigall's à partir du 18 avril.

A première vue, l'actrice au superlatif, à la fois sophistiquée et violente jusque dans le hiératisme, se place absolument à l'opposé du grand homme calme, au doux sourire ironique, avec un cou de paysan : un chêne. Pourtant, la musique de Peer Raben s'ajuste à la personnalité d'Ingrid Caven comme une robe de grand couturier. Elle s'y sent bien, et bien mise en valeur. Tous les deux, il est vrai, se connaissent depuis longtemps, depuis les années 70 à Munich, et Ingrid Caven a découvert le fameux groupe Aktion — dont elle allait faire partie — en allant voir une *Antigone* montée par Peer Raben.

Car si la musique a toujours fait partie de sa vie, s'il a étudié la musicologie, il se voyait davantage comédien que compositeur. En définitive, il est l'un et l'autre, et aussi metteur en scène, auteur : il a même été administrateur. En tout cas, il ne voit pas de différence fondamentale entre théâtre et musique, l'un et l'autre sont fondés sur le mouvement. *« Je ne procède pas autrement,* dit-il, *pour composer et pour faire une mise en scène. J'établis d'abord le rythme global, le contour du spectacle. Au cours du travail, il peut y avoir des modifications importantes, mais j'ai besoin d'un schéma de base. Composer pour le théâtre et le cinéma m'a appris que la musique a quelque chose à voir avec la durée... La théorie enseigne qu'une idée musicale doit poursuivre un développement. Il peut arriver qu'une idée soit juste, mais que son développement soit trop long. On peut chercher une autre idée, on peut aussi renoncer à le développer jusqu'au bout et laisser une forme ouverte, pareille à celle des musiques folkloriques que l'on peut interrompre et reprendre à l'infini. Le début d'une phrase suffit, l'auditeur la termine de lui-même comme s'il la connaissait déjà. Elle est présente en chacun. Le même phénomène se produit avec Mozart, par exemple, mais il s'agit là d'un appel à un fonds culturel, alors que les danses paysannes, la gigue ou la bourrée, parlent immédiatement, directement, c'est un fait. »*

« Quand j'écris pour le théâtre ou le cinéma, je souligne ou je contredis les images. Parfois, j'interviens en rupture : j'ai beaucoup appris de Kurt Weill et de Brecht. Mais leur méthode est trop intellectuelle. L'Opéra de quat' sous *serait mieux encore s'il était réellement construit sur le modèle des comédies légères des années 20. Ce serait plus honnête. Les dissonances marquent la distance prise par rapport au monde décrit. J'y vois une attitude morale que je n'approuve pas.*

» Pour les chansons d'Ingrid Caven, c'est différent. Je préfère d'ailleurs parler de « lied ». Une chanson, c'est comme un instantané photographique. Le lied développe des figures. Et puis je les ai écrites pour elle, je ne peux pas les imaginer interprétées par quelqu'un d'autre. Elles expriment ce qu'elle est... Ce qu'elle est ? Une enfant agressive, exubérante, excessive. Provocante parce que la provocation est pour les enfants une manière d'entrer en communication. Un jeu... Elle est l'une des femmes les plus fortes que je connaisse. Elle dit qu'elle a besoin des autres. C'est la phrase de quelqu'un qui, le cas échéant, n'a besoin de personne. Je me trompe peut-être, peut-être ne se reconnaîtra-t-elle pas, c'est ainsi que je la vois. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ Pigall's à partir du 18, à 22 heures.

« Boulevard Feydeau », aux Variétés

Quand un Feydeau est annoncé, on se délecte à l'avance. On s'apprête à se laisser entraîner par la fameuse « mécanique inexorable du vaudeville », si proche de celle que met en marche le destin dans la tragédie. Le même, en somme, mais inversé. Quand les Variétés annoncent trois Feydeau — *Feu la mère de Madame, Mais n'te promène donc pas toute nue, On purge bébé.* — on se prépare à un feu d'artifice, à l'éclatement d'une gaieté cynique et trépidante.

Ce n'est pas vraiment ce qui se passe. La succession des trois pièces donne une soirée lourde à tous les points de vue. Ce sont trois scènes de ménage construites sur le même modèle entre des individus semblables. Lui, affairiste inculte, à la fois bonasse et lâche, coincé entre sa bêtise et des ambitions mesquines. Elle, tête de linotte nerveuse, manifestement frustrée, qui s'accommode des préjugés ou les dépasse par inconscience, par une fantaisie puérile, et refuse de jouer le jeu. Leur seul point commun est la mauvaise foi obtuse, et les comparses sont de la même eau. La manière dont le mari essaie de rattraper les gaffes de la femme entraîne un comique de catastrophe à caractère répétitif. Quand, en plus, il est répété trois fois de suite, il faudrait soit lui donner des couleurs différentes soit jouer de cette insistance diabolique à montrer la bassesse.

La mise en scène de Raymond Gérôme ne prend aucun parti. Peut-être a-t-il jugé qu'avec ses comédiens — Danielle Darrieux, Jacqueline Gauthier, Bernard Blier, Raymond Pellegrin, Louis Seigner, — il pouvait laisser aller. Il a eu tort. Dans le théâtre de Feydeau, tout se tient, il n'y a pas de place pour les *one man shows*. Finalement, ce sont les rôles secondaires — Christiane Muller, Jean-Claude Arnaud, Georges Montillier, — qui paraissent le plus à l'aise

La principale victime de cette direction insuffisante est Jacqueline Gauthier. Elle joue *Feu la mère de Madame* en petite bourgeoise raisonneuse, face à un Bernard Blier sinistre malotru, odieux avec la bonne, et ce n'est pas drôle du tout. La suite s'arrange avec *Mais n'te promène donc pas toute nue*, avec Raymond Pellegrin, bien installé dans son costume gris de député magouilleur, et Danielle Darrieux, bécasse virevoltante, très comédie américaine.

Seulement, et cela vaut pour l'ensemble de la distribution, la question d'âge est gênante. Certes, Jacqueline Gauthier et Danielle Darrieux sont physiquement superbes (et Dieu qu'on les envie !), mais enfin elles ne peuvent pas faire croire à la naïveté de leurs personnages.

Quant à *On purge bébé*, c'est long, si long, que la mécanique du rire se fatigue... Danielle Darrieux s'essaie à la truculence, et ça ne lui va pas trop bien. Bernard Blier tire vers un jeu psychologique, mais Feydeau n'a pas écrit des comédies de caractère. Il porte à ses héros un mépris cinglant qui les condamne à une amoralité mégalomaniaque qui les fait échapper à tout jugement moral. Ils existent dans une sorte de fébrilité qui les fait perpétuellement agir à contretemps. C'est la folie qui manque le plus sur le *Boulevard Feydeau*, et c'est bien dommage. — C. G.

★ Variétés, 20 h. 30.

■ La Bande en l'Air, groupe artistique des Amis de la vie, organise une veillée sur le thème de « la Fête », les 13, 14, 15 et 16 avril, à 20 h. 30, à la Tannerie, 45 bis, rue de la Glacière, à Paris 75013. Participation aux frais : 15 francs.

Musique

COMME PAGANINI PEUT-ÊTRE...

Gidon Kremer

La présence d'Evgueni Svetlanov aurait déjà suffi à donner un caractère exceptionnel au concert de « Prestige de la Musique », retransmis de la salle Pleyel par France-Musique mercredi soir. Car ce chef soviétique au visage de rude travailleur, mâchoire projetée en avant, a conféré à l'Orchestre national un relief sonore et une énergie intérieure assez rares. On ne badine pas avec la musique selon Svetlanov, qui impose sa conception par des gestes simples, nets et sans réplique, et trouve encore le loisir de se retourner en dirigeant pour foudroyer longuement le malheureux spectateur qui tousse.

Il rappelle le grand Kondrachine dans la rutilante Ouverture de la Pskovitaine *de Rimsky-Korsakov, jaillissant avec violence, drue, gonflée de sève populaire, mais comme écrasée par la présence invisible d'Ivan le Terrible ; et quant à la* 5e Symphonie de Chostakovitch, *elle apparaît de glace, sans qu'il cherche à en réchauffer la solitude, et de feu lorsqu'il s'agit d'exalter un optimisme bien soviétique, pas toujours convaincant, avec une autorité qui ne souffre pas le doute.*

Mais ce concert restera surtout celui de la révélation à Paris de Gidon Kremer, violoniste soviétique, Letton, de trente et un ans, que Karajan considère comme « le plus grand violoniste du monde ». *On n'est pas loin de le croire, en ajoutant que David Oïstrakh avait bien jugé Kremer en répugnant à le prendre dans sa classe parce qu'il était* « trop original et avec des conceptions très personnelles » !

C'est en effet un artiste hors série, au jeu fantastique et fascinant. Des cheveux blonds et longs descendent jusqu'à son habit ; derrière les fines lunettes, le regard est comme embrumé, perdu à l'intérieur ; la silhouette semble un peu désarticulée. Pendant l'introduction du Concerto, de Brams (et tous les tutti), il tourne le dos au public, s'immerge dans la mer orchestrale. Son attaque étonne : on attendait un son plus ample et plus pur... Et puis on ne le perd plus de l'oreille ni du regard. Le corps se cambre, le regard se fixe vers le ciel, par-dessus ce violon avec lequel il lutte violemment pour lui arracher ses secrets.

L'intense beauté lyrique à laquelle il atteint et demeure ne coule pas de source, elle n'est pas facilité et don gratuits, elle est conquise sans doute au terme d'un âpre chemin. La sonorité se colore d'une sorte de lumière phosphorescente qui exhausse une richesse et une diversité de climats émotifs incroyables conquis par son démonisme créateur. Et l'on est subjugué par cette force poétique qui s'empare du violon et de cette œuvre archiconnue, qui parle plus encore qu'elle ne chante et conquiert la plus grande beauté du monde à travers ce garçon au port douloureux, au visage de stigmatisé, à la bouche entrouverte comme un poisson hors de l'eau, qui joue du violon comme Paganini peut-être et remplit son jeu des visions qui hantaient les rêves et les cauchemars de Liszt ou de Chopin.

Confirmation : il est rare de voir les violonistes d'un orchestre applaudir un violoniste comme ceux de l'Orchestre national après une fabuleuse interprétation poétique, en bis, de la Troisième Sonate pour violon seul, *d'Ysaye.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Gidon Kremer a enregistré le *Concerto* de Brahms avec la Philharmonique de Berlin dirigée par Karajan (EMI, 069-02781).

CHARPENTIER, YUN, DONATONI

par l'ensemble 2e2m

Courageux missionnaire de la musique contemporaine dans la grande couronne parisienne, l'Ensemble 2e2m jouait lundi soir pour Radio-France un de ces programmes originaux qui en font aujourd'hui l'un des groupements modernes les plus attachants. Paul Mefano, avec sa chevelure de chérubin grisonnante, donne accent et vie, élégance, nervosité et charme à ces musiques toutes neuves, entouré de merveilleux instrumentistes, bois et cuivres de grande classe en particulier.

Deux créations mondiales, commandes de Radio-France, rehaussaient ce concert. Et le jour vint, *de Jacques Charpentier,* Élégie *pour la mort de ses proches, est une œuvre très soignée, architecturée sur les douze degrés de la gamme chromatique et sur des « thèmes de durées », avec un représentant de chaque pupitre de l'orchestre. A travers de longues résonances de gongs graves, les instruments font tuiler leurs couleurs sur une hauteur identique, puis ce sont des mouvements divers : montées crescendo en lignes superposées, taches de couleurs qui éclatent, toiles bigarrées, tissus contraputiques des cordes, puis des cuivres, tout un discours lisible, bien orchestré et orienté, qui cependant n'apparaît pas très original et attachant.*

L'Octuor *du Coréen Isang Yun (qui était d'ailleurs un* Nonette, *clarinette et clarinette basse étant confiés à deux instrumentistes) obéit au contraire à une logique orientale plus mystérieuse mais captive sans cesse. Chaque instrument est un personnage qui vit et vibre à côté, avec ou contre ses camarades : une note de basson suivie d'arrachements de cordes, deux cuivres graves sur deux sons, des interjections de violons en glissando, un chœur de vents lourds et luisants... Toute cette musique non fixée souvent sur des hauteurs occidentales, à la fois dense et flexible, aux couleurs très individualisées, se meut dans l'air en figure neuves et immatérielles, frémit et respire largement.*

Tout différent encore le Souvenir *de Franco Donatoni, qui est un précipité de toutes sortes de notes et de brefs motifs instrumentaux inextricablement mêlés, avec quelque chose de brillant et de vif : une activité industrieuse comme une pluie très drue, si pétillante, instable et rapide qu'on a peine à en suivre le discours.*

Le concert s'achevait presque classiquement avec la Symphonie de chambre op. 9 *de Schoenberg, une œuvre et une interprétation gonflée de lyrisme vigoureux, efflorescent, bourgeonnant, où le romantisme près d'exploser s'accomplit, superbe.* — J. L.

★ Concert retransmis en direct par France-Musique.

DANIEL BARENBOIM POUR CINQ ANS A LA TÊTE DE L'ORCHESTRE DE PARIS

A l'entracte du concert donné mercredi soir au Théâtre des Champs-Elysées, M. Jean Maheu, directeur de la musique au ministère de la culture, a annoncé à l'Orchestre de Paris que Daniel Barenboïm avait signé un nouveau contrat de cinq ans comme directeur de cet orchestre dont il est le chef depuis septembre 1975. M. Maheu devait confirmer officiellement cette décision ce jeudi, au cours d'une conférence de presse.

Rappelons que récemment les musiciens s'étaient opposés assez vivement à leur chef, allant jusqu'à deux jours de grève, et demandant une modification de leur statut (*le Monde* des 18, 19-20 et 22 mars). Il faudra beaucoup de diplomatie à Daniel Barenboïm pour naviguer sans encombre et mener à bien ce mandat de huit ans, le plus long qu'aura connu l'Orchestre de Paris. — J. L.

Notes

Livre

« Le Cinéma chinois : I. - 1905-1949 » de Régis Bergeron

Ou la révélation d'une culture inconnue, par l'histoire politique de la Chine depuis le début du siècle : Régis Bergeron, journaliste, qui fut critique cinématographique aux « Lettres françaises » et à « l'Humanité », possède une longue expérience de ce pays où il a effectué plusieurs séjours. Remontant le cours du temps, il a recréé tout l'itinéraire d'un cinéma dont le développement, les soubresauts économiques, industriels, artistiques, furent étroitement liés à la transformation d'une société qui connut la guerre civile, l'invasion japonaise et la révolution maoïste. On a peu de chances de voir les films dont il parle, mais l'important est de découvrir, à cette lecture, les différentes tendances d'un moyen d'expression qui allait devenir, après 1949, l'un des grands axes culturels de la République populaire de Chine. Une admiration inconditionnelle pour Mao Tse-toung, sa pensée, son action, fait que l'auteur voit en lui le destin même du cinéma chinois (et de tous les arts) dans la marche vers la société socialiste. Si bien que ce livre, extraordinairement documenté, illustré de photographies rares, tend vers l'épopée. Un second volume sera consacré à la période 1949-1978.

JACQUES SICLIER.

★ Editions Alfred Eibel, Lausanne, coll. « Asie/Asie du Sud-Est », 320 p., 35 F.

Musique

Martin Egel chante Schubert

Le « Voyage d'hiver » dure un peu plus d'une heure, le temps d'un récital, à cela près que rien ne ressemble moins à un tour de chant que cet ultime cycle de Schubert ; c'est plutôt d'atmosphère qu'il s'agit, divagation musicale au gré des fantasmes et de ces errances rêvées dont les poèmes de Wilhelm Müller ne sont que le point de départ. A l'auditeur de parcourir le reste du chemin : d'une mélodie à l'autre, l'oreille se fait chaque fois plus attentive, plus exigeante, et peu à peu le concert devient méditation, expérience spirituelle dont la musique serait à la fois le centre et le révélateur.

Si peu de notes, et chacune essentielle : pour les interprètes qui s'y risquent, le « Voyage d'hiver » reste une performance impitoyable.

Martin Egel, un jeune baryton presque inconnu en France, et qui tentait l'aventure lundi soir, aurait mérité mieux qu'une salle Gaveau à demi remplie : une voix très homogène, bien timbrée, avec beaucoup d'aisance dans l'aigu ; si les notes graves n'ont pas la même puissance, c'est un détail vite effacé par un art de dire (sans chercher à faire un sort à chaque mot) et une présence vocale qui, surtout ici, demeurent les qualités essentielles d'un bon chanteur.

Andreas Joho l'accompagnait à piano fermé : cela appauvrit le timbre de l'instrument et conforte le préjugé selon lequel on entend toujours trop le piano... ce n'est jamais qu'un préjugé.

GERARD CONDE.

Ventes

La collection Ortiz-Patino mise aux enchères à Londres

Le magnat bolivien de l'étain, M. Georges Ortiz-Patino, qui avait versé à l'automne dernier la rançon record de 2 millions de dollars (environ 9,4 millions de francs) aux ravisseurs de sa fille Graziella, âgée de cinq ans, vient d'annoncer qu'il devait vendre sa collection d'art primitif.

Cette collection est constituée d'objets africains et du Pacifique, notamment de pièces polynésiennes comptant parmi les plus rares des collections privées.

La vente aux enchères aura lieu chez Sotheby, à Londres, fin juin.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. : *le Diable dans la boîte* ; Pain et Chocolat (films).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de *l'inceste* ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 45 : les Rets à Ipeca.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : *la Cantatrice chauve* ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. 30 : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, II, 20 h. 30 : Esther.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.

Jeudi 13 avril

Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères *de Paris*.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : Hommage à Prévert ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : *C'est pour de rire.*
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la sule.
Campagne-Première, 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin ; 23 h. 30 : les Tubulures.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. : C. Dente.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. : Ringard and Co. ; 21 h. : *J.-C.* Vannier ; 22 h. 30 : Zazie.
Au Nouveau Chic parisien, 20 h. : On a le veuvage de ses artères ; 22 h. 30 : Auguste.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue, bonbons acidulés.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : B. Favey.

Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevallier ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda.
La Tanière, 20 h. 45 : la Bande en l'air.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zarlong ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Chhau, danses masquées de l'Inde.
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : E. Wolliaston et le groupe Even Chandlee Quartet.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M.-C. Witterkoer et P. Thomas (Hindemith, Lœillet, Honegger).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. D. Benyamini (Bartok, Schubert).
Galerie Nane Stern, 19 h. : *D.* Smeyers, *K. Laskowski et* D. Simpson (Xenakis, Martinu, Lanzi, Boulez).
Radio-France, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty (Haydn).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : A. Planes et D. Brott (Brott, Brahms, Tchaïkovski).

Jazz, pop, rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Joe Turner.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guirault Quintet.
American Center, 21 h. : Mama Bea Tekielski.
Théâtre Campagne-Première, 18 h. et 20 h. : Didier Malherbe, pop-folk ; 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : Nico.
Gibus, 23 h. 30 : Cortinas.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

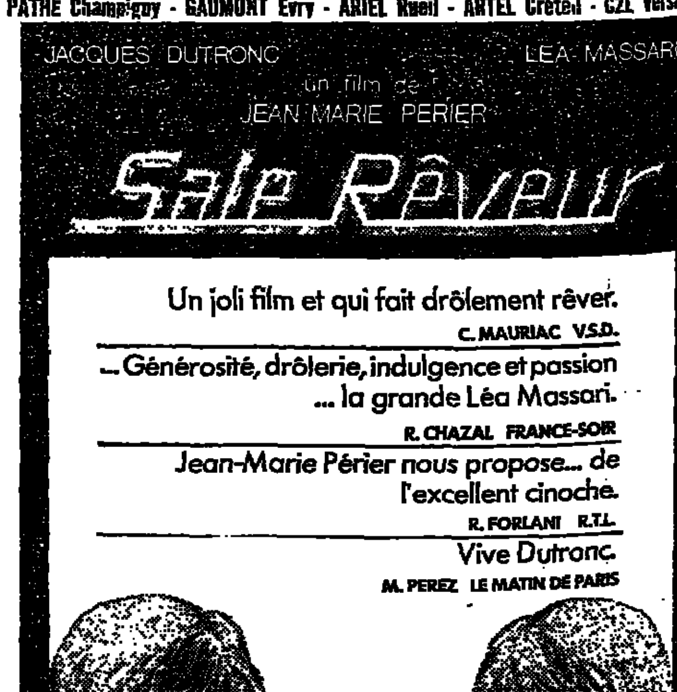
La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Magie verte, de J. G. Napolitano ; 18 h. 30 : la Symphonie nuptiale, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30 : Bande à part, de *J.-L. Godard* ; 22 h. 30 : l'Homme des vallées perdues, de G. Stevens.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; V. F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C. *Opéra*, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ANGE ET LA *FEMME* (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Omnia, 2e, en mat. (233-39-36) ; Balzac, 8e, en mat. (359-52-70) ; Diderot, 12e, en mat. (343-19-29).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; V.F. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., *v.o.*) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Japon, v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., *v.o.*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à J. ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52), jusqu'à J. ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES DUELLISTES (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; *U.G.C.* Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40).
FAUX-MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (236-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA *GUERRE DES ETOILES* (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), *H. Sp.*
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie), V.F. : *Bilboquet*, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie) V.F.-V.O. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.F : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA *MAITRESSE LEGITIME* (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE *MIROIR* (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier.



SPECTACLES

8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; H. sp. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

Les films nouveaux

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR, film français de René Richon : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225.47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (*) film français de Serge Leroy : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS, film américain de Bed Yorkin. V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FREDDY, film français de Robert Thomas : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

A PARTIR DE VENDREDI

LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES, film mexicain de René Cardona Jr. V.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-(539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUÉ LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43), jusqu'à jeudi ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (325-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-77).
LA TERRE DE NOS ENCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio des Ursulines 5e (033-39-19).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinevog, 9e (874-77-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.
F. TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Peau douce.
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Frenzy.
C. B. DE MILLE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Cléopâtre.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et Une Nuits, 17 h. : Satyricon, 19 h. : Casanova de Fellini, 23 h. : Fellini-Roma.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song., 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : le Dernier Nabab, 16 h. 30 : Mickey One, 18 h. 15 : la Fugue, 20 h. : Un tramway nommé Désir, 22 h. 15 : Missouri Breaks.
TERRE A TERRE v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Pravda.
STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : le Chapeau de paille d'Italie.
WESTERN : Classique et renouveau (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Jeremiah Johnson.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-85-78) : la Ruée vers l'or.
M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Blonde Vénus.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) ; 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et S. à 0 h. 20 : Cabaret ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; V., à 0 h. 20 : A bout de souffle.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) ; I : 13 h., Frankenstein Junior ; 15 h., le Lauréat ; 17 h., Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 19 h. 45, Cabaret ; 22 h., Chiens de paille ; 24 h., Délivrance. — II : 13 h., Lâche-moi les baskets ; 14 h. 30 (+ S., D., L., Mar. à 24 h.). Let it be ; 16 h., Easy Rider ; 17 h. 45, les Damnés ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; Mer., J., V. à 24 h., Un après-midi de chien.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 15.
AMARCORD (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 et 24 h.
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 14 h. 15 et 16 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10, 12 et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.
KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.). Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 et 22 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.
OBSESSION (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10, 12 et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 et 24 h.
ROLLERBALL (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 13 et 24 h.
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (V. et S., à 24 h. 15).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DECADE PRODIGIEUSE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES TROIS CABALLEROS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

N'en faites pas une maladie !

Présenter dans le cadre d'une émission « médicale » les problèmes des retraités, comme l'a fait Antenne 2, mercredi soir, est déjà suspect pour qui ne souhaite pas une médicalisation systématique de nos existences. Mais pourquoi faire appel à plusieurs reprises à un médecin pour trancher, juger, programmer, les conditions idéales de la retraite — de notre retraite ? Sur quels sujets n'interpelle-t-on pas l'homme de l'art, devenu apparemment l'ultime recours, sinon un alibi commode ?

« La retraite n'est pas une maladie. » *Merci docteur ! Mais* « ne rien faire peut faire vieillir prématurément », *a ajouté le même médecin, avant d'apporter sa propre thérapeutique : se préoccuper avant l'âge fatidique du montant de la pension, se créer de nouvelles contraintes* « librement choisies » *et ne pas se couper de ses racines.*

Mais, s'il y a chaque année trois cent cinquante mille nouveaux retraités, il y a aussi trois cent cinquante mille nouvelles façons d'aborder la retraite, parce que chacun a son histoire, ses désirs, son éducation, qui façonnent des modes de vie, très peu « librement choisis ». *Pour ce peintre en bâtiment, cela a été la peinture à l'huile qu'il aimait déjà enfant ; pour ce P.-D. G., le problème aigu, ce sera sa femme parce que,* « comprenez-vous, déjà pour les vacances, ou quand il y a un pont, cela nous paraît long ensemble, mais toute la journée ce sera infernal ». *Tel autre, enfin, croit à l'image d'Epinal d'une retraite avec la peinture, la lecture, les petits-enfants, les voyages...*

Avec quels moyens ? « Oh, cela, on se débrouille toujours », *devait répondre à la place de l'intéressé Pierre Desgraupes, apparemment optimiste.*

On taira, en effet, durant cette émission l'inégalité des retraites plus grande que celles des salaires, le caractère encore trop symbolique des structures de rencontre et d'accueil pour les personnes âgées, les travailleurs manuels qui n'arrivent pas à l'âge de la retraite et aussi la déchéance, la laideur, la peur de la mort ! La solitude, seule, sera évoquée, mais pas celle des vieux de l'hôpital qui trouvent dans la maladie et le gâtisme un dernier refuge pour leur nostalgie.

La retraite, telle qu'elle est actuellement organisée, présente, à en juger par cette émission, du moins cet avantage : le mari, plus âgé que sa compagne, semble dans bien des cas, lors d'une retraite plus précoce, se mettre aux tâches ménagères. Le programme commun, en avançant l'âge de la retraite de la femme par rapport à son amri, n'aurait pas permis cette redistribution inattendue des tâches !

Une image encore de cette émission : le mari qui parle d'« elle », sa femme depuis quarante-deux ans, et elle parlant de « lui », et l'un et l'autre côte à côte, étrangers. La retraite, cela se prépare, décidément, longtemps à l'avance.

NICOLAS BEAU.

JEUDI 13 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (septième épisode : Emmanuel), d'après Romain Rolland ; adaptat. C. Mourthe et F. Villiers.

Paris, 1912. Olivier retrouve son ami Christophe. Tous deux fréquentent les milieux ouvriers de Montrouge. Mêlé à une émeute, le 1er mai, Olivier, pour sauver son ami, se fait tuer par la police.

21 h. 20, Magazine d'information : L'événement.

Document sur le Cambodge, reportages en Erythrée, au Liban ; enquête sur les pavillons de complaisance au Liberia ; portrait de Platini.

22 h. 30, Ciné première (avec René Barjavel.)
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Enquête historique : De mémoire d'homme, de P. Bellemare. H... comme Herschel ou la nuit de cristal, de S. Ganzl : réal. M. Frydland.

Pourquoi le jeune juif Herschel a-t-il tué le diplomate allemand von Rath ? Pierre Bellemare mène l'enquête en s'appuyant sur différents témoignages.

23 h., Spécial buts. 23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : THERESE RAQUIN, de M. Carné (1953), avec S. Signoret, R. Vallone, Sylvie, J. Duby, R. Lesaffre, M.-P. Casilio (N., rediffusion).

La femme d'un boutiquier lyonnais, étouffant dans un milieu mesquin, sous la domination de sa belle-mère, devient la maîtresse d'un camionneur italien.
Transposition moderne d'un roman de Zola. Tragédie de la passion et de la fatalité sociale. Un des grands films de Carné (sans Prévert).

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche... « l'Ile de la demoiselle », d'A. Hébert, avec C. Laborde, P. Derrez ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade philosophe.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 45, Soirée lyrique (en direct de la Salle Pleyel)... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty : « le Pescatrici » (Haydn), avec B. Pecchioli, P. Binder, L. Lebrun ; 23 h., France-Musique la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Dowland, Bartok, Boulez, Parmeggiani) ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

VENDREDI 14 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 5, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Emissions régionales ; 14 h. 20, Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 14 h. 55, Sports : Tennis (tournoi international de Monte-Carlo) ; 16 h. 30, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (rurales, le club du troisième âge) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Un mari idéal, d'O. Wilde, adapt. M. Arnaud, mise en scène R. Rouleau, avec B. Mesguich, R. Burnier, M.-Ch. Barrault, R. Rimbaud, J. Magre.

La faute de Sir Robert Chiltern, mari idéal, homme politique intègre, le poursuit par l'intermédiaire d'une cynique aventurière. Il sera sauvé, et la morale aussi — enfin, presque..., — par un lord qui ressemble comme un frère à ce qu'aurait voulu être Oscar Wilde.

22 h. 35, Magazine musical : La musique est à tout le monde (avec l'orchestre d'harmonie et l'orchestre symphonique de la garde républicaine).
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : l'Eloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame : les premières chances ; 15 h., Feuilleton : La mission Marchand ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... la peinture chinoise ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami : Claude François ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Un ours pas comme les autres, de Nina Companez, avec A. Dussolier, F. Berger, F. Perrin (sixième épisode : Née de la dernière pluie).

Triste et déprimé, Gaspard s'installe à l'hôtel.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Les écrivains empêchés).

Cette émission est consacrée aux écrivains qui n'ont pas la liberté de s'exprimer dans leur pays, ou dont les ouvrages sont interdits. Sont invités : Mme Fl. Delay (pour Juan Carlos Onetti : la Vie brève, *et M. Benedetti : D. Viglietti :* Chansons pour notre Amérique) ; *M. Gatto (pour Alexandre Zinoviev :* l'Avenir radieux) ; *G. Lapouge (pour Renaldo Arenas :* le Palais des très blanches mouffettes, *et, pour Antonio di Benedetto :* Zama) ; *J. Leclerc du Sablon (pour Li Yizhe :* Chinois, si vous saviez, *et Pa-kin :* Nuit glacée) ; *B. Noël (pour Breyten Breytenbach :* Feu froid) ; *Cl. Roy (pour Edouard Kouznetsov :* Journal d'un condamné à mort, *pour Karel Kosik ;* la Dialectique du concert *et pour Georgi Vladimov :* le Fidèle Rouslan).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : COMMENT FAIRE PARTIE DE L'ORCHESTRE ? de H. Carlsen (1972), avec B. Price, L. Lindorff, O. Brendenburg, I. David, J. Langberg.

Le personnel et les habitués d'un café de Copenhague, dans un quartier populaire, partagent les mêmes rêves, les mêmes espoirs, les mêmes déceptions, sans arriver à changer leur vie.
Subtile peinture sociale et politique de la classe moyenne danoise. Intimisme, unanimisme, populisme.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Centre national des jeunes artisans ; 20 h., Les jeux ;
20 h. 30, Les dossiers noirs... Le mystère Kennedy, par J.-M. Charlier (un certain Lee Harvey Oswald).

Jean-Michel Charlier a exploré les archives américaines, interrogé certains témoins et réuni une somme de documents écrits et filmés...

21 h. 35, Magazine : La révolution nucléaire (l'atome pendant la guerre).

Ou comment les responsables d'Hiroshima présentent cette immense catastrophe.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les mathématiques ;
20 h., « *Le Prophète de Taos* » ou « D.-H. Lawrence et le Nouveau Mexique » ; 21 h. 30, Musique de chambre par le Symphosium Musicum de Prague (Gastoldi), F. Rieunier (Xenakis), l'Empire Brass Quintett (Mouret, Gabrieli, Hovaness, Albinoni, Haendel, Gershwin) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade et la femme, par J. Paignot.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Le retour à la terre (Berlioz, Audran, Schwartz) ;
21 h., Echanges franco-allemands (en direct de Stuttgart)... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction G. Bertini. Avec le pianiste K. Zimmerman : « Concerto pour piano et orchestre no 1 » (Chopin) ; « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Gesualdo, Xénakis, Barbaud, Mache) ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 AVRIL

— L'émission réservée aux formations politiques est consacrée au rôle du Sénat après l'élection de la nouvelle Assemblée et la formation d'un nouveau gouvernement, sur A 2, à 19 h. 45.

VENDREDI 14 AVRIL

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg,* délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Jean-Pierre Talon,* journaliste, et notre collaborateur *Alain Vernholes,* parlent de l'économie de demain sur RMC, à 13 h. 30.

SCIENCES

Une forte éruption solaire a perturbé certaines liaisons radio

Une éruption solaire, mardi 11 avril dans l'après-midi, a provoqué pendant environ soixante-dix minutes l'interruption des liaisons radio-intercontinentales utilisant les ondes décamétriques. Le trafic téléphonique et télégraphique, notamment, a été considérablement perturbé. Les liaisons par satellites, qui utilisent des longueurs d'ondes très différentes, ont, en revanche, été épargnées.

A la suite de cette éruption solaire, les spécialistes pronostiquent, pour ce jeudi 13 avril un orage magnétique qui pourrait de nouveau perturber les liaisons radio, voire certaines transmissions par câbles.

L'éruption solaire qui s'est produite mardi est la plus importante depuis quatre ans. Le Soleil a un cycle de onze ans, et on estime qu'il aura une activité maximale en 1980.

Les éruptions solaires s'accompagnent d'un brutal accroissement du flux de rayons X, qui change le degré d'ionisation des couches de l'atmosphère terrestre. En temps normal, les ondes décamétriques sont réfléchies sur des couches situées entre 200 et 300 km d'altitude : l'éruption solaire peut, et c'est ce qui s'est passé mardi, rendre des couches inférieures absorbantes ou réfléchissantes.

M. MICHEL PECQUEUR EST NOMMÉ ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DU COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Le conseil des ministres du mercredi 12 avril a nommé M. Michel Pecqueur administrateur général délégué du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), en remplacement de M. André Giraud, ministre de l'industrie du nouveau gouvernement.

[Né le 18 août 1931, à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef des mines, M. Michel Pecqueur a fait toute sa carrière au C.E.A. Dès son arrivée, en 1957, il y prend une part active à la définition du procédé d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, et anime l'équipe qui, sous la responsabilité de M. Robert Galley, réalise la construction de l'usine de Pierrelatte.

En 1963, il devient conseiller technique de l'administrateur général du C.E.A., et est nommé en 1965 adjoint au directeur des productions, poste où il participe au développement des activités du cycle du combustible nucléaire, tant en France qu'à l'étranger. Il prend en 1969 la responsabilité directe du secteur de l'uranium enrichi.

Lors de la réorganisation du C.E.A., en 1970, M. Pecqueur devient délégué aux applications industrielles nucléaires. Sous l'autorité de M. Giraud, il lance la réalisation de l'usine européenne d'enrichissement Eurodif, dont il est, jusqu'en 1976, le premier président. Il participe aussi à la restructuration industrielle du secteur nucléaire français, devenant, à la fin de 1975, membre du conseil d'administration de Framatome.

En juin 1974, il avait été nommé adjoint à l'administrateur général du C.E.A., poste qui le désignait tout naturellement comme l'un des successeurs possibles de M. Giraud. Cette nomination était d'autant plus prévisible que le nouveau ministre de l'industrie tient à garder un contact direct avec l'organisme qu'il dirigeait depuis 1970.]

L'AGENCE SPATIALE CHERCHE DES EXPÉRIENCES POUR QUATRE MISSIONS DU « SPACELAB »

L'Agence spatiale européenne (ESA) vient de lancer un appel aux milieux scientifiques et industriels afin de recueillir des propositions d'expériences à embarquer sur le laboratoire spatial européen « Spacelab ». Ce laboratoire, installé à bord de la navette spatiale américaine, doit faire son premier vol dans l'espace en 1980. Quatre autres missions sont prévues entre 1982 et 1983, dont deux placées sous la responsabilité de l'ESA et deux sous celle de l'Allemagne fédérale, qui finance plus de la moitié du programme. L'appel d'offres de l'ESA, auquel il devra être répondu avant le 16 mai prochain, a pour but la définition des programmes d'expériences de ces quatre missions.

L'ESA a, d'autre part, décidé que, sur les deux missions dont elle a directement la charge, elle réserverait de la place pour des expériences proposées et réalisées par de jeunes Européens — comme cela avait fait sur le « Skylab » américain. L'appel correspondant à cette intiative cera lancé en 1979 ou en 1980.

JUSTICE

Le tribunal de Paris met fin à un paradoxe juridique

Le brigadier Quinet n'est plus fondé à réclamer à M. Goldman des dommages-intérêts

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a rendu le 12 avril un jugement déboutant M. Gérard Quinet, actuellement brigadier de police, de sa demande de validation de la saisie-arrêt qu'il a fait pratiquer le 27 décembre 1976 sur les droits d'auteur pouvant revenir à M. Pierre Goldman à l'occasion de la publication de son livre, *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France*, pour obtenir le paiement de dommages et intérêts.

M. Goldman avait été condamné, le 14 décembre 1974, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris pour plusieurs agressions, notamment celle au cours de laquelle deux pharmaciennes parisiennes, Mmes Simone Delauney et Jeannine Aubert, trouvèrent la mort, tandis qu'un client, M. Raymond Trocard, et le gardien de la paix Quinet étaient blessés.

Le 8 janvier suivant, la même juridiction l'a condamné, en audience civile, à indemniser les victimes en versant notamment 110 000 F de dommages et intérêts à M. Quinet.

Le condamné s'étant pourvu en cassation, l'arrêt du 14 décembre 1974 fut cassé par la Cour suprême. La cour d'assises de la Somme, saisie de l'affaire, lui infligea le 4 mai 1976 douze ans de réclusion pour trois agressions, mais le déclara innocent pour l'attaque des pharmaciennes.

Mais, M. Goldman n'ayant pas formé de pourvoi en cassation contre l'arrêt du 8 janvier 1975, M. Quinet s'appuya donc sur celui-ci pour faire une saisie-arrêt sur ses droits d'auteur (*le Monde* du 20 janvier 1978).

Le tribunal a déclaré : « ...*Une autorité absolue s'attache aux décisions des juridictions pénales en ce qu'elles ont statué sur l'existence du fait incriminé* (1), *sa qualification et la culpabilité ou l'innocence de celui à qui ce fait est imputé (...). Cette autorité absolue trouve son fondement dans le principe d'ordre public, selon lequel ce qui a été jugé au nom de l'intérêt général doit nécessairement primer toutes dispositions de quelque nature que ce soit réglant de simples intérêts privés, même légitimement acquis par des tiers. Il s'ensuit que l'annulation par la chambre criminelle de la Cour de cassation d'une décision de condamnation prononcée par une juridiction répressive a pour résultat d'anéantir tous les effets passés de cette condamnation, et notamment de priver désormais de toute efficacité juridique valable et de toute force contraignante les actes et décisions qui s'y rattachent par un lien nécessaire. Il résulte de ces observations que M. Gérard Quinet se trouve démuni d'un titre de créance lui permettant de solliciter le maintien de la saisie-arrêt pratiquée le 27 décembre 1976 à l'encontre de M. Pierre Goldman* ».

(1) Cette affirmation parait trop générale lorsqu'elle fait allusion aux « juridictions pénales » dans leur ensemble, puisqu'aux assises, précisément, selon l'article 349 du code de procédure pénale, « *chaque question principale est posée ainsi qu'il suit : l'accusé est-il coupable d'avoir commis tel fait ?* ». Il semble bien en résulter que le jury se prononce exclusivement sur la culpabilité, non sur l'existence du fait.

● *L'agression contre un policier à Ablon : neuf interpellations.* — Après l'agression d'Ablon (Val-de-Marne, au cours de laquelle un gardien de la paix, M. Antoine Spéciale, attaqué par un groupe de jeunes gens, avait tué l'un d'entre eux (*le Monde* du 11 avril), neuf personnes ont été inculpées de « violences avec armes » par M. Claude Goudet, procureur à Créteil. Il s'agit du frère de la victime, M. Victor Satory, vingt-six ans, et de huit autres gitans, MM. Jean Ollman, dix-neuf ans, Marius Guillermet, vingt et un ans, Georges Kholer, quarante-sept ans, Nicolas Kholer, trente-cinq ans, André Satory, vingt-neuf ans, Jean Satory, vingt et un ans, Charles Billotet, trente-sept ans, et Gérard Krunszymsky, vingt-huit ans. La circonstance aggravante de « violence sur un agent de la force publique » n'a pas été retenue.

Un inspecteur des impôts écroué pour corruption

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, a fait écrouer M. Bernard Jacquier, trente-six ans, inspecteur des impôts, sous l'inculpation de corruption passive de fonctionnaire.

Détaché au ministère de l'intérieur, affecté à la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire, il avait été chargé, avec des collègues, d'enquêter sur une affaire de ventes sans facture dans laquelle était impliquée la société Cheung, fabrique de maroquinerie établie 156, rue Saint-Maur, dont le directeur est M. Man Bun-cheung, d'origine chinoise.

M. Jacquier est accusé d'avoir incité ce dernier à lui verser 30 000 F pour obtenir une substantielle réduction de l'amende encourue, évaluée, selon lui, à 360 000 F.

Le gérant de l'entreprise avertit la police et M. Jacquier fut appréhendé, dans un café, alors qu'il était en possession d'une enveloppe remise par M. Cheung, contenant un acompte de 10 000 F.

L'inculpé prétend n'avoir pas sollicité le négociant à l'occasion d'un acte malhonnête qui est, pour lui, le premier, mais avoir cédé à l'insistance de son interlocuteur.

Celui-ci doit être poursuivi, de son côté, pour corruption active.

JUSTIC

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire Bracht : des prolongements dans le milieu français





JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Après la mise en liberté de Mme Torrès.

La cour d'appel de Versailles a ordonné, mercredi 12 avril, la mise en liberté de Mme Nicole Torrès, quarante-deux ans, nourrice à Houdan (Yvelines), que le tribunal correctionnel de Versailles avait condamné le 6 avril à un an d'emprisonnement pour avoir voulu soustraire à la visite de leur mère les deux enfants dont elle avait la garde (*le Monde* daté 9-10 et 12 avril). A cette date, Mme Torrès avait été arrêtée à l'audience et aussitôt incarcérée.

Le 12 avril, après six jours passés dans une cellule de la prison pour femmes de Versailles, Mme Torrès a été libérée. Il n'aura pas fallu plus de cinq minutes à M. Fontvieille, président de la cour d'appel, pour revenir sur la surprenante décision prise le 6 avril. Toutefois, avant de se prononcer sur le fond, les juges de la cour d'appel ont décidé d'entendre Marie-Chariklé, seize ans, et Alexandra, quatorze ans, qui, selon Mme Torrès, ont décidé seules et librement de rompre avec leur mère, Mme Théofilakis. Au cours des derniers mois, il était devenu impossible à Mme Théofilakis d'exercer le droit de visite que les juges lui avaient donné. Marie-Chariklé refusait de la voir et Alexandra restait couchée tout le dimanche.

Expulsions dans les 15e et 20e arrondissements de Paris.

Les forces de police ont expulsé, mercredi matin 12 avril, les squatters de plusieurs immeubles situés 64, 78 et 80, rue d'Alleray, et 81, rue Dutot, à Paris (15e), et 26, rue Bisson (20e). Les gardiens de la paix sont arrivés vers 8 heures et ont donné une demi-heure aux occupants pour faire leurs bagages. Aussitôt après l'évacuation, des ouvriers ont démonté portes et fenêtres.

Selon plusieurs témoins, un photographe de presse s'est vu confisquer sa pellicule, alors qu'il venait de prendre des photos de l'expulsion rue d'Alleray. Le Syndicat national des journalistes a publié un communiqué dans lequel il affirme qu'« *une fois encore les forces de l'ordre ont empêché des journalistes d'exercer leur profession. A l'occasion de l'expulsion des squatters de la rue d'Alleray, des policiers parisiens ont refoulé fermement les reporters venus sur place pour couvrir l'événement* ». Le Syndicat national des journalistes a décidé de saisir les autorités compétentes « *pour obtenir des explications sur cet incident, qui, après tant d'autres, constitue une nouvelle fois une grave entrave aux droits de l'information* », conclut le communiqué.

L'affaire Bracht : des prolongements dans le milieu français.

Dans l'enquête sur la mort du baron Charles-Victor Bracht, la justice belge prendra sans doute contact avec la police judiciaire française. Après une perquisition dans le bar anversois Le Dieppe, rendez-vous de repris de justice français et belges, les enquêteurs s'intéresseraient en effet à certains Français appartenant au milieu. De nouvelles arerstations ne sont donc pas à exclure après celles du 11 avril (*le Monde* du 13 avril). La police belge a procédé, depuis le début de son enquête, à une vingtaine d'interpellations.

D'autre part, alors que les funérailles du baron Bracht se déroulaient, mercredi 12 avril dans la plus stricte intimité, la police perquisitionnait au domicile d'un détective privé, voisin du baron. Ce détective avait déjà fait parler de lui, au mois de juillet 1969, lorsqu'il avait été longuement interrogé après la découverte du corps d'un garagiste bruxellois, M. Joseph Galoppin, dans le canal Albert, à Oelegem, commune où l'on a retrouvé le corps du baron Bracht dans la nuit du 9 au 10 avril (*le Monde* du 11 avril). Le meurtre de ce garagiste n'avait jamais été élucidé. — (*Corresp.*)

● *A propos des « fouilles à corps » imposées aux avocats français et allemands de Me Klaus Croissant* par le tribunal de Stuttgart, le conseil de l'ordre des avocats à la Cour de Paris, « *conscient que des circonstances exceptionnelles peuvent imposer des mesures de sécurité alors applicables à tous* », rappelle cependant que « *toute personne poursuivie doit conserver le droit d'être défendue par un avocat en mesure d'exercer pleinement et sans aucune entrave sa mission d'auxiliaire de justice* ». « *Toute mesure discriminatoire à l'égard de la défense, impliquant une suspicion* a priori, *porte atteinte aux droits des citoyens* », estime le conseil de l'ordre qui demande que soit saisie la Commission européenne des droits de l'homme pour assurer le respect des dispositions de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

● *Recherché pour plus de deux cents affaires criminelles.* — Joseph Stimbach, dit « Le Ker » (le petit), un gitan âgé de vingt-deux ans « recherché » par une vingtaine de parquets, mis en cause dans plus de deux cents affaires criminelles, a été arrêté, mardi matin 11 avril, par les policiers de la sûreté urbaine de Nantes (Loire-Atlantique), après un vol de voiture. Joseph Stimbach faisait l'objet de quatre mandats d'arrêt des parquets de Nantes, Châteauroux, Limoges et Saumur. Impliqué dans de nombreuses agressions, parfois assorties de tortures, sur des personnes âgées, notamment dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, l'Indre et la Creuse, Joseph Stimbach est soupçonné de trois meurtres de vieillards.

CHASSE

Au congrès de l'Union des présidents de fédération

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE A DÉFINI LES GRANDES ORIENTATIONS CYNÉGÉTIQUES.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de la vie, dont dépend la chasse comme dans le précédent gouvernement Barre, a clôturé mercredi soir à Paris le congrès national de l'Union des présidents de fédérations départementales des chasseurs. Il a à cette occasion réaffirmé l'attention qu'il portera aux problèmes de la chasse et son souci de poursuivre avec les organismes concernés une collaboration directe et efficace dans ce domaine.

M. Servat, directeur de la protection de la nature, a pour sa part fait un bilan des résultats obtenus durant ces cinq dernières années tant à l'égard de l'organisation de la chasse (diminution de pression cynégétique, généralisation du plan de chasse aux grands animaux, régulation de la chasse en montagne, meilleure définition de la chasse aux gibiers d'eau) qu'à l'égard des chasseurs eux-mêmes.

M. Servat a annoncé qu'à la demande du ministre de l'environnement il allait s'attacher à mettre au point les orientations qui devront aboutir à une claire définition du domaine dans lequel doit s'exercer la chasse, et des principes de son organisation.

Le domaine de la chasse, la liste des espèces susceptibles d'être chassées, les principes et les modalités de la chasse, qui s'orienteront résolument vers une limitation des prélèvements, plus que vers une fixation trop rigide des périodes de chasse, l'instauration d'un code du chasseur, à travers un examen plus strict des comportement, tels seront les têtes de chapitre de son programme, qui comptera également des actions techniques pour le développement du gibier et le maintien des territoires.

« *Ce programme comportera*, a précisé M. Servat, *un volet important d'études et de recherches, mais devra prendre en compte une série de problèmes fondamentaux pour l'avenir de la chasse :*

— L'indemnisation des dégâts et la responsabilité du chasseur ;

— La mise en commun du droit de chasse, tant en ce qui concerne la communalisation prévue par la loi de 1964 (loi Verdeille) que pour la résorption des enclaves. »

« *Le droit de propriété*, a conclu le directeur de la protection de la nature, *peut être le meilleur garant en fin de compte d'une gestion rationnelle.* »

M. Hamelin, président de l'Union des présidents de fédérations, a dénoncé l'emploi abusif des produits chimiques dans l'agriculture et a souhaité qu'un corps de contrôleurs soit créé à cet effet, comme en Angleterre. Une commission va d'autre part étudier la possibilité d'un éventuel retour à un permis unique de chasser, a annoncé M. Hamelin. — C. L.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de leur départ l'ambassadeur du Pakistan et Begum Qizilbash ont donné une réception mercredi dans les salons de leur résidence.

Naissances

— Virginie,
Dominique et Richard CASTERA, ont la joie d'annoncer la naissance de
Amélie.
97, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Hervé et Jeanine PALACIO,
Corinne Palacio,
M. et Mme Léo Palacio,
M. et Mme Radoslaw Blagojewitsch,
annoncent l'heureuse venue au monde de
Arnaud Léo PALACIO,
leur fils, neveu et petit-fils.
Résidence Les Rinvals,
8, avenue Georges-Leredu,
95130 Franconville.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Evelyne,
fille de notre confrère Raymond VANKER,
avec
M. André ROBINI,
le samedi 29 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 19, rue Louis-Garnery, à Nice.

Décès

Gaston LEVAL

— Nous apprenons le décès de
Gaston LEVAL,
survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Ses amis se réuniront le samedi 15 avril, à 11 h. 15, devant l'entrée du cimetière parisien de Bagneux, pour lui rendre un dernier hommage.

[Gaston Leval, fils de communard parisien, fondateur et directeur de « Civilisation libertaire » : cahiers d'études sociologiques, qui avait acquis une culture autodidactique ample et riche, fut un très actif militant libertaire, avant de devenir écrivain et conférencier.

Il participa aux luttes ouvrières en Amérique latine et en Espagne. En 1921 il fut envoyé à Moscou par la Confédération nationale du travail espagnole pour plaider la cause des anarchistes emprisonnés. De 1936 à 1939, il combattit dans les rangs des troupes républicaines antifranquistes.

On lui doit de nombreux ouvrages dont : « Pratique du socialisme libertaire », « l'Enfance en croix » (sur son enfance au sein de la classe ouvrière parisienne), « l'Humanisme libertaire », « Espagne libertaire » (étude sur les expériences de communes libertaires pendant la guerre civile espagnole), « Rus et Torrents » (poésie), « la Pensée constructive de Bakounine ».

Disciple de Proudhon, d'Elysée Reclus, de Bakounine, dans ses articles, études, conférences, Gaston Leval développait des idées originales, sur une société libre et fédéraliste, nourries par une éthique libertaire et un généreux humanisme.]

— M. Maurice Assouline,
Mlle Thérèse Assouline,
M. et Mme Moses Taourel,
M. Jacques Taourel,
M. et Mme Jacques Assouline,
M. et Mme Marcel Assouline et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Abouiker et leurs enfants,
M. et Mme Roger Gouzi et leurs enfants,
Les familles Taourel, Benchetrit, Lasry, Toledano, Assouline, Elkaïm, Darmon, Abouiker,
Parentes et alliées,
Le personnel des Etablissements Clichy Poids Lourds,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice ASSOULINE,
née Eveline Taourel,
survenu le 11 avril 1978, à l'âge de quarante-trois ans.
Obsèques le vendredi 14 avril, à 14 h. 30, au cimetière de Bagneux (réunion porte principale).
35, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.
8, avenue de l'Europe,
67 Strasbourg.

— Le conseil d'administration de la Société Pronuptia de Paris a le regret de faire part du décès brutal, à l'âge de quarante-huit ans, de
M. Claude BOUCHER,
administrateur de la Société,
coprésident de l'Amicale des concessionnaires Pronuptia,
le 10 avril 1978.
Le conseil d'administration et la direction générale adressent à sa famille ses plus sincères condoléances.

— Mme et M. René Monnet et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Chapelet et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre-Louis Chapelet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère
Mme Marie-Louise CHAPELET,
née Trochon,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 8 avril 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Laval, le 11 avril 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Pierre Kalfon,
Georges Kalfon,
Paule Kalfon-Ankaoua,
Et tous les leurs
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme veuve Albert KALFON,
née Anna Darmon,
institutrice en retraite,
survenu le 12 avril 1978, en son domicile à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité
13, rue Laugier,
75017 Paris.

— M. et Mme Jean Chaumanet,
M. et Mme François-Xavier Jobard,
M. et Mme Yves Laurin,
MM. Paul-Gabriel et Christophe Chaumanet,
Ségolène Jobard,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Pradeau, Davonneau, Thévenon, Morin, Schwab,
Mlle Rachel Privat,
Le personnel des entreprises Pradeau-Morin et D.B - P.M.,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gabriel MORIN,
née Marguerite Pradeau,
rappelée à Dieu le 11 avril 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, auront lieu le vendredi 14 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22, rue Legendre, Paris-17e.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Bernard Vernier,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Bernard VERNIER,
survenu le 7 avril.

Remerciements

— Caen.

Me Charles Lemperière, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lemperière, Rougeulle, Legrand et Morin,
prient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du rappel à Dieu de
Mme Charles LEMPERIÈRE,
de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

— Mme Georges Margolin,
Ses enfants et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de
M. Georges MARGOLIN,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Il y a trois ans mourait notre fils
Jean-Louis BENSOUSSAN.
Pensez à lui.

Offices religieux

— Le dimanche 16 avril, à 10 h. 45, en l'église Saint-Roch, une messe pontificale en latin sera célébrée par Mgr Paul Seitz, dernier évêque français du Vietnam du Sud (et auteur du livre « le Temps des chiens muets »), assisté de Mgr Hiret, vicaire général et chancelier de l'archevêché de Paris, en présence de Mgr Frana, observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO.

— L'Office national des anciens combattants organise une cérémonie solennelle le mercredi 19 avril, à 18 heures, à la synagogue 44, rue de la Victoire, Paris-9e, pour commémorer les victimes de la déportation et honorer la mémoire des morts des deux guerres.

Communications diverses

— Une importante vente d'objets art nouveau et art déco aura lieu au Sporting d'hiver de Monte-Carlo, les 15 et 16 avril. Environ quatre cent cinquante pièces couvrant la période 1880-1930 seront mises en vente par Me Tajan. Notamment des œuvres signées Lalique, Daum, Gallé, des laques, de l'argenterie, des peintures et dessins de Dufy, Erté, Dunoyer de Segonzac, cinq sculptures de Zadkine, et des éléments des décorations de Durand pour le paquebot « Normandie ».

Visites et conférences

VENDREDI 14 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45 : 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins ».

15 h. : Façade de l'église Saint-Eustache, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Molière ».

15 h. : Métro Abbesses, Mme Legregeois : « Le village de Montmartre ».

15 h. : 36, rue Saint-Bernard, Mme Saint-Girons : « Sainte-Marguerite et la tombe de Louis XVII » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine, à Versailles, Mme Gaborit : « La bibliothèque municipale ». — 9 h. 30 : Choisy-le-Roi, devant la gare : « Station d'épuration des eaux de la Seine » (Académie internationale des arts et des lettres).

15 h. : 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h. 30 : Métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Mme Camus).

CONFERENCES. — 20 h. 30 : 26, rue Bergère, M. Serge Maraige : « L'astrologie » (L'Homme et la connaissance).

20 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et les promesses de la vie » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

SPORTS

FOOTBALL

Bastia rencontrera Eindhoven en finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

Tandis que les Bastiais ont passé après la victoire de leur équipe une nuit blanche, les policiers londoniens attendent avec une certaine inquiétude la marée rouge des supporters du Football club de Liverpool. Nets vainqueurs des Allemands de Moenchengladbach (3-0), les tenants de la Coupe européenne des clubs champions défendront leur trophée le 10 mai au stade de Wembley. Leurs adversaires seront les Belges de Bruges, qui ont éliminé, après prolongations, les Italiens de la Juventus de Turin (2-0). Liverpool avait déjà battu Bruges en 1976, lors de la finale de la Coupe de l'Union des associations européennes de football (U.E.F.A.).

Pour la troisième année consécutive, les Belges d'Anderlecht disputeront, le 3 mai au Parc des Princes, à Paris, la finale de la Coupe des clubs vainqueurs de coupe. Déjà vainqueurs au match « aller » à Twente, les Belges ont confirmé leur supériorité sur leur terrain (2-0). Ils rencontreront en finale l'Austria de Vienne, qui a dû avoir recours à l'épreuve des penalties (5 à 4) pour éliminer le Dynamo de Moscou.

Il s'en est fallu de peu...

De notre envoyé spécial

Bastia. — Battu par 3 buts à 2, le 19 mars, en match « aller » des demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A. par les Grasshoppers de Zurich, le *Sporting Etoile Club de Bastia* (S.E.C.B.) a remporté le match *« retour »*, le 12 avril, à Bastia, par 1 but à 0. Le club corse, qualifié *au bénéfice du nombre de buts marqués* sur le terrain adverse — au *score arithmétique, les deux équipes* sont à égalité, 3 buts chacune, sur *l'ensemble des deux matches,* — rencontrera le P.S.V. Eindhoven, le 26 avril, en match « aller » de la finale, et le 9 ou le 11 mai, en *match « retour ».*

Dès le tirage au sort des demi-finales, il avait été prévu que le vainqueur des rencontres Bastia-Zurich jouerait le premier match sur son terrain, ou le terrain de son choix. Mercredi 12 avril, à Bastia, une fois les Corses assurés de leur qualification, la question que chacun se posait était de savoir où précisément aurait lieu le match « aller » de la finale. Toute la Corse souhaite que Bastia ne change rien à ses *habitudes et reçoive ses adversaires* à Furiani, malgré la faible capacité du stade, *malgré le manque à gagner* qu'une telle décision entraînerait. *La plupart des joueurs bastiais partagent* d'ailleurs ce souhait qui *s'explique par des raisons psychologiques* et affectives. Ils font valoir, *avec juste raison,* que Furiani est une sorte de porte-bonheur.

« Ils pourraient y jouer les yeux fermés, dit l'entraîneur Pierre Cahuzac. *Chacun à ses repères, et je suis sûr que ce serait un avantage pour nous de ne pas aller sur le continent. Je sais aussi que l'équipe est très attachée à son public et elle considère, dans son ensemble, qu'elle lui doit de rester à Bastia pour ce qui va être la plus grande fête que le football corse ait jamais connue. »*

Claude Papi, qui a qualifié Bastia pour la finale, a une réaction encore plus tranchée : *« Je ne suis pas d'accord pour jouer à Marseille ou ailleurs. C'est une décision que les dirigeants prendront à leurs risques et périls. »*

18 millions de francs enfuis

Derrière la grogne des Corses, qui savent, à tort ou à raison, que le choix de Marseille a peut-être déjà été arrêté, l'éventuelle expédition se prépare à la manière d'une campagne militaire. C'est que, dans l'hypothèse d'une finale sur le continent, il s'agira de transporter, par voie maritime ou aérienne, dix mille Corses, ou peut-être plus. Tout le monde est extrêmement embarrassé, et au premier chef les dirigeants du S.E.C.B. Comment jouer, par exemple, à Bastia, sous la pression de l'opinion publique, si le club néerlandais de Eindhoven demande, comme c'est son droit, plusieurs milliers de places pour ses supporters à Furiani ?

Bref, quelle que soit la décision prise, sans doute ce jeudi, il y aura des mécontents. Ne fait-on pas aussi remarquer, à Bastia, que le voyage de milliers de Corses à Lisbonne, Newcastle, Turin, Iéna et Zurich, a déjà coûté 18 millions de francs à l'économie bastiaise, et que le commerce local ressent cette fuite d'argent sans précédent.

La légitime préoccupation de connaître le lieu de la finale « aller » n'a pas empêché les Bastiais, on s'en doute, de célébrer comme il se doit leur nouveau succès. Les armureries sont à cours de munitions, et on dit ici en plaisantant *« qu'on a sûrement moins tiré à Austerlitz que pour honorer le but de Papi » et « qu'on a sûrement fait sauter plus de bouchons ».* Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'écusson des Grasshoppers de Zurich a rejoint, *dans les plis du drapeau bleu* et blanc du S.E.C.B., frappé en son milieu de la tête de Maure, *les armoiries des quatre autres clubs précédemment éliminés en Coupe d'Europe.* Tout Bastia, et assurément *tous les Corses, ressentent une* grane fierté à l'idée que le S.E.C.B. *est le troisième club français, après* le Stade de Reims et l'Association *sportive de Saint-Etienne, à avoir* conquis le droit de disputer une *finale de Coupe d'Europe.*

Il s'en est fallu cependant de peu *de chose que Bastia échoue au port.* Les Corses ont joué contre Zurich leur match le plus difficile.

De toute évidence, les Suisses avaient bien misé sur un résultat nul et leur tactique consistait à empêcher Bastia de marquer le moindre but. A 0-0, c'étaient eux, les Grasshoppers, qui étaient qualifiés pour la finale. Même le public corse, qui avait accueilli son équipe par un tintamarre et des jeux de drapeaux sans précédent, commençait à ne plus trop y croire. Douze mille Corses (1), habitués à ce que le Sporting marque des buts et trouve vite le défaut de la cuirasse adverse, en ont perdu leur voix et leur assurance au fur et à mesure que les attaques du Sporting échouaient devant le but suisse.

Bastia méconnaissable

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tout essayé. Mais, le 12 avril, chacun a dû se rendre compte que les Bastiais avaient perdu leur arme essentielle : l'efficacité, et aussi une partie de leur dynamisme un peu échevelé, qui leur permettait jusqu'à présent de toujours *marquer* un ou plusieurs buts de plus que l'adversaire. *Sur ce plan,* la physionomie du match contre Zurich a été en *tout point différente. Même si* Bastia reste par excellence une équipe faite *pour les matches de coupe, et que* ses ressources en énergie, comme en *effectifs, sont étonnantes* — le Néo-Calédonien Aussu était le vingtième *joueur du club à être engagé cette* saison en Coupe d'Europe. — Il est *nettement apparu qu'il manquait de* la fraîcheur et de l'inspiration au *club corse. Le S.E.C.B. n'a pas* montré contre Zurich la même *originalité, la même générosité* que lors des matches précédents. Le *but de Claude Papi, à la soixante*-septième minute, a, pour cette raison, été le mieux accueilli de toute l'histoire du football corse. Une reprise de volée puissante, *dont* Papi a dit : *« J'ai su dès la frappe de la balle qu'elle allait au fond du filet. »* D'un coup, Bastia était re*devenu le Bastia « son et lumière »* des grandes occasions. Mille pétards, les sirènes, *le terrain envahi* un court instant, tout un stade avait retrouvé son souffle et assez de curiosité pour s'intéresser à ce qui *se passait de l'autre côté de la* Méditerranée, en Catalogne, entre Barcelone et Eindhoven.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le record d'affluence (11 800 spectateurs) a été battu, puisque 12 185 spectateurs ont laissé aux guichets 1 054 580 F. Avec les droits de télévision et la publicité, le club corse a sans doute perçu plus de 2 millions de francs.

LES RESULTATS

(Entre parenthèses, les résultats des matches « aller ». En majuscules, les clubs qualifiés.)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

LIVERPOOL (An.) b. Moenchengladbach (All. O.) ... 3-0 (1-2)
BRUGES (Bel.) b. Juventus Turin (It.) après pr. ... 2-0 (0-1)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

AUSTRIA VIENNE (Aut.) b. Dynamo Moscou (U.R.S.S.) après pr. .... 2-1 (1-2) (Vienne qual. aux pen.)
ANDERLECHT (Bel.) b. Twente (P.-B.) 2-0 (1-0)

COUPE DE L'U.E.F.A.

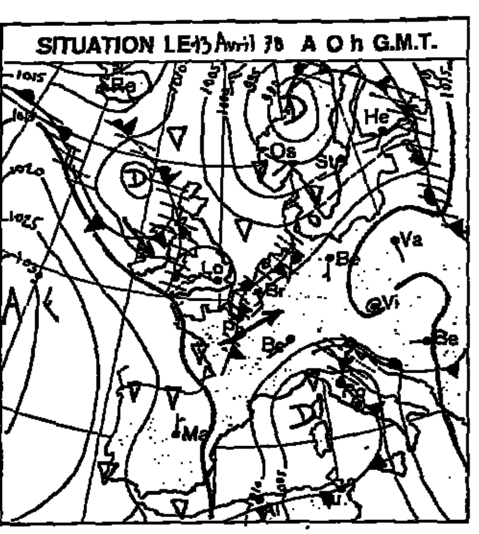
Barcelone (Esp.) b. EINDHOVEN (P.-B.) 3-1 (0-3)
BASTIA (Fr.) b. Grasshoppers Zurich (Suisse) ... 1-0 (2-3)

CYCLISME. — *Le Belge Ferdi van Den Haute a gagné la classique Gand-Wevelgem en devançant de 1 min. 4 sec. son compatriote Walter Planckaert, l'Italien Francesco Moser et le Néerlandais Jan Raas. Quarante concurrents sur cent quatre-vingt-cinq partants ont terminé cette épreuve disputée sous une tempête de neige.*

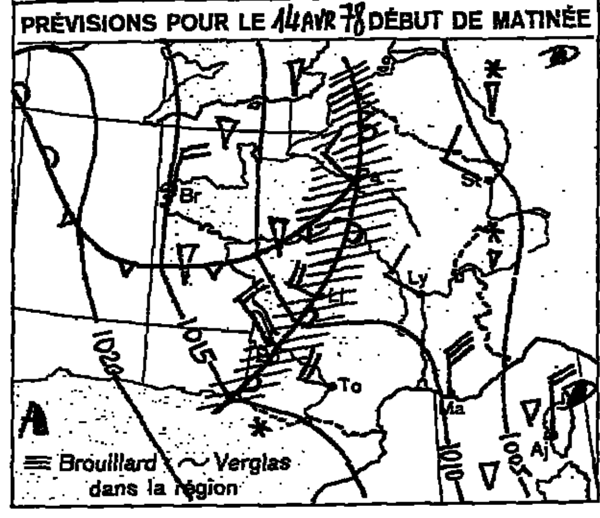
AUJOURD'HUI

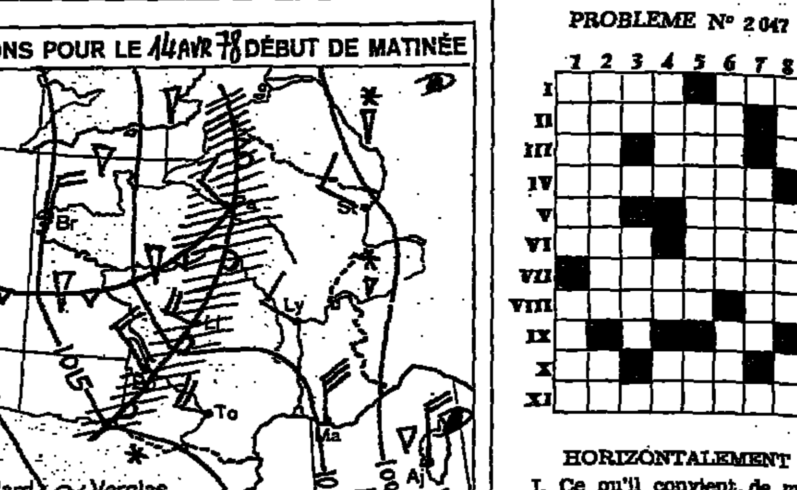
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 Avril 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14 AVR 78 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 avril à 0 heure et le vendredi 14 avril, à 24 heures :

La nouvelle perturbation d'origine océanique qui traversera notre pays jeudi et vendredi sera suivie d'un temps *instable* et encore frais.

Vendredi matin, sur la moitié nord-ouest, le temps sera généralement médiocre, souvent très nuageux, ou couvert, avec des pluies *intermittentes, faibles ou modérées.* Sur la moitié *sud-est,* le temps sera passagèrement nuageux avec de faibles précipitations, on observera cependant de belles éclaircies sur les régions méditerranéennes. *Vendredi* après-midi, la zone de temps pluvieux, précédée de neige en montagne, s'étendra progressivement aux Pyrénées, au Massif Central et aux Alpes, tandis que le temps deviendra plus variable sur la moitié nord-ouest du pays avec des averses assez *fréquentes et de brèves éclaircies.* Les vents seront généralement modérés ou assez forts, de secteur nord-ouest à nord dominant, de fortes rafales se produiront près des côtes. *Les températures minimales seront* en légère hausse, les températures maximales varieront peu.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 13 avril 1978, à 7 heures : 1 009,5 millibars, soit 757,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 avril ; le *second, le minimum de la nuit du* 12 au 13) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Brest, 10 et 3 ; *Caen,* 8 et 0 ; Cherbourg, 9 et 0 ; Clermont-Ferrand, *9 et 3* ; Dijon, 8 et 0 ; Grenoble, 6 et — 1 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille-Marignane, 12 et 4 ; Nancy, *6 et — 4 ; Nantes, 13 et 1* ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 10 et — 4 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, *11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 9 et 6 ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 18 et 10 ; *Berlin, 8 et 0* ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 7 et 4 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 7 et 1 ; Genève, 6 et — 3 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 9 et — 2 ; Madrid, 13 et 1 ; *Moscou, 9 et 5* ; New-York, 18 et 14 ; Palma-de-Majorque, 9 et 1 ; Rome, 20 et 12 ; Stockholm, 6 et — 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 avril 1978 :

DES DECRETS

● Fixant les attributions respectives du ministre de l'économie et du ministre du budget, du ministre de l'environnement et du cadre de vie, du ministre des transports, du ministre du commerce et de l'artisanat et du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

DES ARRETES

● Fixant les taux des taxes particulières instituées en application de la loi du 9 avril 1953 relative à l'amélioration et à la modernisation des voies navigables ;

● Fixant les taux de la taxe générale et du péage complémentaire institués en application de la loi du 9 avril 1953 relative à l'amélioration et à la modernisation des voies navigables ;

● Portant extension d'un avenant à la convention collective nationale de l'industrie de la bretelle et de la ceinture ;

● Portant extension d'un protocole d'accord intervenu dans le cadre de la convention collective nationale de travail des entreprises de publicité et assimilées ;

● Portant extension d'accords conclus dans le cadre de la convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts comptables et de comptables agréés ;

● Portant extension d'un avenant à la convention collective des commerces du vêtement et de la nouveauté de l'*arrondissement* de Valenciennes.

Transports

NOUVEAU TARIF AÉRIEN RÉDUIT ENTRE PARIS ET NEW-YORK

Air France vient de créer, pour les voyages entre Paris et New-York, un nouveau tarif aller et retour *promotionnel — le tarif « milieu de semaine »* — applicable à compter du 1er avril dans le sens Paris-New-York, et à compter du 1er juin dans le sens New-York-Paris, sous réserve des approbations gouvernementales nécessaires.

Ce tarif, qui est de 1 520 F *en dehors de la période de pointe* et de 1 830 F en période de pointe, peut être utilisé sur les vols de la compagnie quittant Paris les mercredi ou jeudi entre 16 h. et 24 h., pour une durée de séjour à destination comprise entre 14 et 45 jours.

Les réservations pour les vols sur lesquels ce tarif est applicable — actuellement le vol B. 747 AF 017 (1) quittant Paris à 17 h. 30 et le vol B. 747 AF 022 (1) quittant New-York à 22 h. — ne peuvent être prises qu'au moment de l'achat du billet. Une retenue de 250 F sera faite sur le prix du billet en cas d'annulation.

La période de pointe s'étend du 1er juillet au 30 septembre dans le sens Paris-New-York et du 1er juin au 31 août dans le sens New-York-Paris.

(1) Uniquement le jeudi, jusqu'au 15 juin et à compter du 12 octobre.

Concours

● *P.M.I.* — Des concours sur titres sont ouverts à la préfecture du Finistère et à la préfecture de l'Allier pour deux postes de médecin à temps complet du service de la protection maternelle et infantile. Les candidatures sont à adresser à la Direction de l'administration générale et du personnel, bureau du personnel, de chaque préfecture.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 13 avril.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 200 et 800 ; Autrans, *30 et 110* ; Bellecombe-Crest-Voland, 70 et 150 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 100 et 280 ; Chamonix, 30 et 800 ; Chapelle-d'Abondance, 30 et 80 ; Chatel, 30 et 200 ; La Clusaz, 25 et 270 ; Combloux, 20 et 200 ; Les Contamines-Montjoie, 10 et 370 ; Le Corbier, 60 et 250 ; Courchevel, 115 et 285 ; Les Deux-Alpes, *110 et 700* ; Flaine, 135 et 385 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 50 et 150 ; Les Gets, 80 et 180 ; Grand-Bornand, 40 et 230 ; Megève, 40 et 340 ; Les Menuires-*Val-Thorens, 95 et 290* ; *Méribel, 75* et 285 ; La Plagne, 230 et 410 ; Pralognan, 80 et 120 ; Saint-Gervais-le-*Bettex, 100 et 250* ; *Samoëns, 110 et* 250 ; Tignes, 210 et 370 ; Val-Cenis, 50 et 250 ; Val-d'Isère, 200 et 430 ; Valloire, 60 et 360 ; Villard-de-Lans, 0 et 180.

ALPES DU SUD

Auron, 120 et 230 ; Isola 2000, 300 et 250 ; Montgenèvre, 170 et 240 ; Orcières-Merlette, *80 et 280* ; *Pra-Loup,* 40 et 220 ; Le Sauze, 100 et 220 ; Serre-Chevalier, 80 et 110 ; Valberg, 80 et 140 ; Vars, 75 et 180.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes, 40 et 180 ; Barèges, 20 et 250 ; Cauterets-Lys, 280 et 500 ; Font-Romeu, 60 et 90 ; La Mongie, 90 et 230 ; Saint-Lary-Sou*lan, 40 et 210 ; Les Angles, 80 et* 120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 50 et 120 ; Super-Besse, 40 et 130 ; Super-Lioran, 50 et *120.*

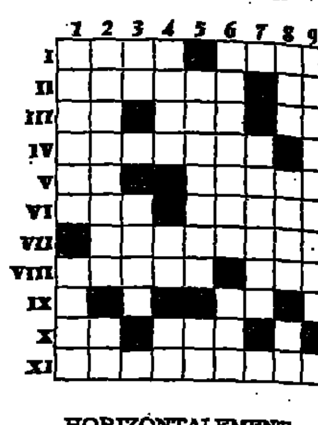
JURA

Métabief, 10 et 100 ; Les Rousses, 30 et 220.

★ *Horloge des neiges : 285-72-30.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 047



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il convient de mettre quand la fièvre devient importante ; Est destiné à être mis en pièces. — II. Invitation à ne pas s'endormir ; Symbole. — III. Permettent de rêver ; Bouvard ou Pécuchet ; Attire la faune du *Soudan assoiffée.* — IV. Pousse à la consommation. — V. Il ne *faut pas être bien fort* pour le rouler ; Plante. — VI. Façon de pleuvoir ; Victime d'un faux frère. — VII. En mauvaise posture. — VIII. Suprême refuge du malheureux ; Bien fatigué. — IX. Symbole. — X. Sont brillants (épelé) ; Pour des réclamations impérieuses. — XI. Nettement supérieur à une paire de bretelles.

VERTICALEMENT

1. C'est uniquement lorsqu'il est grand que le monde a souvent l'air d'être *petit* ; Présent d'amoureux. — 2. Font l'œuf ; Vieil accord. — 3. Adverbe ; Lisses. — 4. Ne voyait rien apparaître à l'horizon ; En ville ; Démontre. — 5. Bande à part ; La plus vague des références. — 6. Déboîtées ; Est couvert de *rides.* — 7. Sa malignité a de quoi inquiéter. — 8. Cours d'eau ; *Dont* on a au moins une teinte ; Lit d'écrevisses. — 9. *Ne coûtent* rien à des intempérants notoires.

Solution du problème n° 2 046

Horizontalement

I. Tapeur ; A.P. — II. Oural ; Sua. — III. Eumée. — IV. Ras ; Alep. — V. Eues ; Mi. — VI. Ninon ; Ope. — VII. Cu ; Ir. — VIII. Derrière. — IX. Fa ; Douces. — X. Adieu ! ; Ur. — XI. *Casse* ; *Sac.*

Verticalement

1. Torrent ; Fac. — 2. Au ; Oui ! ; *Dada.* — 3. Présence ; Is. — 4. Eau ; Sourdes. — 5. Ulm ; *Roue.* — 6. Eau ; Diu. — 7. Sel (*Cf.* « Vie » ; Ecus. — 8. Au ; Empirera. — 9. Paupières.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
1	291	tous signes	300
	3 991	balance	7 000
		autres signes	700
	6 331	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	9 021	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	16 351	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	21 951	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
	33 601	cancer	150 000
		autres signes	10 000
2	22	tous signes	150
	152	tous signes	300
	2 532	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	16 352	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	12 882	verseau	150 000
		autres signes	10 000
3	73	tous signes	150
	793	tous signes	300
	7 153	poissons	7 000
		autres signes	700
	0 403	balance	15 000
		autres signes	1 200
	4 863	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	5 883	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	16 353	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	29 953	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
	30 813	lion	150 000
		autres signes	10 000
4	4	tous signes	70
	284	tous signes	370
	6 124	capricorne	7 070
		autres signes	770
	1 914	cancer	15 070
		autres signes	1 270
	16 354	capricorne	20 070
		autres signes	1 070
	30 244	gémeaux	150 070
		autres signes	10 070
5	16 355	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	25 505	vierge	150 000
		autres signes	10 000
6	1 786	bélier	7 000
		autres signes	700
	5 536	scorpion	7 000
		autres signes	700
	7 276	vierge	7 000
		autres signes	700
	0 316	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
6	1 946	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	16 356	capricorne	2 000 000
		autres signes	50 000
7	7	tous signes	70
	37	tous signes	220
	437	tous signes	520
	517	tous signes	370
	1 907	taureau	7 070
		autres signes	770
	3 097	lion	15 070
		autres signes	1 270
	4 307	sagittaire	15 070
		autres signes	1 270
	16 357	capricorne	20 070
		autres signes	1 070
	13 057	poissons	150 070
		autres signes	10 070
8	978	tous signes	300
	4 078	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	16 358	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	23 598	taureau	150 000
		autres signes	10 000
9	679	tous signes	300
	3 929	verseau	7 000
		autres signes	700
	7 779	cancer	7 000
		autres signes	700
	1 859	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	7 149	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	16 359	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	18 869	balance	150 000
		autres signes	10 000
0	40	tous signes	150
	6 780	lion	7 000
		autres signes	700
	16 350	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	02 000	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	32 400	bélier	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 12 AVRIL 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 19 AVRIL 1978 à ASNIERES (Hauts-de-Seine)
78 — 19e

LOTO 7 26 31 36 46 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 18

TIRAGE No 15 — PROCHAIN TIRAGE LE 19 AVRIL 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 18 AVRIL APRES-MIDI

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION
Offre situation intéressante et d'avenir à :

ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE

— Age minimum 30 ans ;
— Ayant formation supérieure juridique (Droit des affaires, Droit du travail) et économique, concrétisée par une maîtrise.
— Expérience de la fonction « Personnel ».
— Devra assumer responsabilités intéressantes d'organisation, gestion et administration, dans le cadre d'un établissement proche Banlieue Sud.
— Avoir contacts fréquents avec le Siège parisien.

Ses fonctions le prépareront à accéder au rôle de Secrétaire Général de la Société.

Adr. C.V. man. très complet, photo réc. et indiquer prétentions sous réf. 350, à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.

emplois régionaux

30 ANS MINI — CRÉATION DE POSTE

TRACTION CEM OERLIKON (Groupe B.B.C.)
Recherche pour le développement de son département électronique de traction de LYON

UN PROJETEUR 2 DE HAUT NIVEAU

MISSION : assumer la responsabilité d'un projet jusqu'à son terme en animant une équipe de dessinateurs.

PERSPECTIVE D'AVENIR : seconder à brève échéance l'ingénieur responsable du bureau d'études de conception.

EXPERIENCE : 10 ans de B.E. dans des activités de matériel électronique pour transport, aéronautique, informatique.

QUALITES NECESSAIRES : créativité, dynamisme, sens des relations humaines.

- Lieu de travail : LYON.
- Horaire flexible. Cadre agréable.
- Rémunération en fonction du profil du candidat.

Nous nous engageons à la plus grande discrétion.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions : Service du personnel, réf. 38. TRACTION CEM OERLIKON, Av. de BEL-AIR 69100 VILLEURBANNE.

C. O. G. E. I.
Conseil en organisation et gestion industrielle
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ou autodidacte
Connaissant Cobol - Matériels Burroughs ss. MCP

Ecrire avec C.V. à René NEGRE, 23, Grand-Rue, 90002 BELFORT.

RHONE - ALPES

SOCIÉTÉ DE SERVICES
SECTEUR ALIMENTAIRE
en expansion continue
recherche
pour son siège social

ASSISTANT GESTION DE PERSONNEL

Sous l'autorité du Responsable des Relations Sociales, il sera chargé entre autres :
- de conseiller les Chefs de Départements Commerciaux pour la gestion de leur personnel travaillant dans les dépôts de distribution (environ 700 personnes) ;
- de veiller au respect de l'application de la politique sociale de la société et de la législation dans les dépôts ;
- de mettre en place les outils de gestion permettant et facilitant la mission de conseil et de contrôle ;
- de veiller à la bonne circulation de l'information.

LE CANDIDAT :
— être âgé de 30 ans minimum ;
— avoir une formation supérieure ;
— et une expérience de quelques années dans le Service du Personnel ;
— la connaissance des problèmes posés par le personnel commercial sera appréciée.

Le poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération actuelle à n° 58.824, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX recherche
UN PUPITREUR
UN PROGRAMMEUR
expérimentés
gros système sous DOS ou OS
Adress. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à H 8312 HAVAS Bordeaux

OREAM de Picardie recherche
CADRE D'ÉTUDES
formation CESA ou équivalent expérience professionnelle souh. Libre en juin 1978
Adresser C.V. et photo à FOREAP, préfecture de région 53, rue de la République 80026 AMIENS Cedex

Pour Nice, Sté Transit demande Agent commercial connaissance de la profession indispensable. Bonne rémunération + avantages + primes. Ecrire Agence HAVAS 06011 Nice Cedex sous référence 0899.

Clinique chirurgicale, région Normandie, 90 lits, recherche GESTIONNAIRE. - Ecrire avec réf. et prétent. Ag. HAVAS, B.P. 1.366, 76600 LE HAVRE, sous n° 56.023.

Dame âgée ch. personne pour être dame de compagnie et assurer petit ménage. Nourrie, logée, rétribuée. - S'adresser à Mme FAGES, 6, rue Sainte-Anne, 45000 ORLEANS.

OMICRON CHIMIE, 45, rue de Lyon, 63300 THIERS recherche agents généraux, représentants multicartes pour vente désinfectants modernes. Possibilités très grandes.

La Ville de LA BOURBOULE recherche
ANIMATEUR
26 ans minimum. Ayant expérience animation générale d'une ville touristique. Adress. candidature et réf. à M. le Maire de La Bourboule 63150

offres d'emploi

ATTACHÉS COMMERCIAUX PARIS ET PROVINCE

Notre produit est compétitif, fiable et largement appuyé par d'importants moyens promotionnels. Ce sont là des aides à la vente conséquentes pour mener dans de bonnes conditions des négociations auprès d'une clientèle industrielle.

Vous souhaitez vivre agréablement et confortablement, disposer d'une bonne sécurité d'emploi tout en conservant la rémunération de vos risques et, enfin, développer vos capacités professionnelles.

Vous apportez une forte personnalité, une faculté de contacts à tous les niveaux, un goût profond de la réussite et une ténacité à la mesure de votre ambition.

Dans la perspective d'échanger nos idées à ce sujet, nous vous proposons de nous rencontrer au plus vite.

Nous parlerons également de votre future rémunération basée sur un fixe, des commissions non plafonnées auxquelles s'ajoutera votre réussite dans de nombreux challenges de vente.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.664 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE (IBD)
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

médecin du travail

(à temps partiel)

Nous recherchons pour le Service Médical de notre Siège Social un MEDECIN DU TRAVAIL.

Il devra assumer les responsabilités suivantes :
- examens cliniques approfondis,
- interprétation de radiophotographies, d'électrocardiogrammes et éventuellement d'examens biologiques.

Lieu de l'activité : Banlieue Sud-Ouest (92) mais le poste implique quelques déplacements dans la Région Parisienne.

Ce poste devrait intéresser un diplômé de Médecine du Travail ayant quelques années de pratique. Nous n'excluons pas toutefois un débutant.

Adresser votre C.V. avec lettre manuscrite en indiquant la rémunération escomptée pour une activité à mi-temps de préférence 5 matinées, sous réf. 3286-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

ALSTHOM UNELEC

Département Transformateurs de Distribution
recherche dans le cadre de sa Direction commerciale EXPORTATION

1 Jeune INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Agé de 28 ans environ
— Expérience de l'exportation
— Disponible pour voyages fréquents
— Travail en équipe
— Parfaite connaissance anglais, allemand exigée.

Pour animation de réseaux et suivi d'affaires. Poste à PARIS

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo 94, avenue de Villiers, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ A. et M.

ayant plusieurs années d'expérience acquises dans des ateliers de fabrication mécanique en série. Chargé de transfert de fabrications à l'étranger.

Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.
Nationalité française exigée.

Adresser curriculum vitae et prétentions, N° 58.621, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour réalisation et maintenance chaînes Informatique de gestion sur IBM 370/158 sous OS/VS.

Possibilité FORMATION ET EVOLUTION de carrière.

Niveau maîtrise informatique débutant ou DUT + 2 ans d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N° 4.349, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE MAISON D'EDITION recherche pour son département encyclopédies, ouvrages de référence, ouvrages pratiques

RESPONSABLE SERVICE D'EDITION

Formation universitaire - 4 ou 5 ans minimum d'expérience édition exigée. Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, Edit. BORDAS, 37, r. Boulard, 75014 Paris

offres d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR

recherché comme
DIRECTEUR TECHNIQUE, INGENIEUR CHIMISTE ou PHARMACIEN, ayant longue expérience théorique et pratique de la cosmétologie, pour animer équipe très compétente en recherche, contrôle, analyse, bactériologie, développement, fabrication, gestion pour LABORATOIRE spécialisé dans produits de beauté soins.

Candidat de moins de 40 ans s'abstenir.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à LABORATOIRE JEANNE GATINEAU 27, rue Salvador-Allendé, 95870 BEZONS.

IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TÉLÉPHONE

Ce poste convient à un INGENIEUR ECOLE DES TELECOMMUNICATIONS, possédant bonne expérience des STATISTIQUES et de la PROGRAMMATION FORTRAN.

Décentralisation proche banlieue Ouest fin 1978.

Envoyer C.V., photo et prétentions, à n° 4.347, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR TÉLÉPHONIE

— possédant BTS en électronique, BTS en secrétariat souhaité ;
— ayant 5 à 8 ans d'expérience professionnelle dans un grand projet en télécommunication.

Décentralisation proche banlieue ouest fin 1978.

Adresser curr. vitae, photo et prétent. à N° 4.348, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

UN CHEF COMPTABLE TRÈS EXPÉRIMENTÉ

recherché
Importante Société Bondy

Ce collaborateur aura entre 30 et 40 ans et se verra confier la responsabilité de :
— la trésorerie,
— la paie,
— la comptabilité générale et analytique,
— la tenue des tableaux de bord,
dont il rendra compte régulièrement à la direction de la société et à son président. Il s'agit d'une situation d'avenir pour un cadre compétent.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. détaillé + photo + prétentions à : MEDIA-CONCEPT - 118, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS.

Siège social PARIS RECHERCHE diplômé école de commerce ou D.E.C.S. 30 a. env., déjà expérimenté pr poste contrôle de gest. des établissements et centralis. compt. et fiscale. Env. C.V., photo et prét. à G.M.P., 15, r. Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

Jne H. ou Jne F. dynamique bonne présentation, bac G2, 3 années d'expérience dans la gestion des assurances export et contentieux. 246-41-57 pour R.V.

Le centre d'informat. financière recherche COLLABORATEURS-COMMERCIAUX HOMMES ou FEMMES
— Très bonne présentation,
— Goût contacts à haut niveau,
— Formation assurée,
— Possibilités d'encadrement,
— Rémunération importante.
Tél. : 574-33-33 +.

EUROPE SECRETARIAT
OPÉRATRICES
72 BM ET 82 CM
27, rue du 4-Septembre, Paris-2°. Tél. : 742-89-89.

Etablissement Financier quartier Champs-Elysées, recherche
EMPLOYÉES DE BUREAU
Niveau BAC, connaissance dactylo indispensable. 5x8x13, primes et intéressement. Envoyer lettre manuscrite et C.V. à CHEF DU PERSONNEL, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CONSTRUCTION recrute
INGÉNIEURS T.P.
spécialisés en construction routes, électro-hydrauliques, bâtiments, dessins industriels, etc. Adresser votre demande, référ., C.V. et prét. Mme Constantina, 3, bd de Magenta, PARIS-10°.

Compagnie d'ASSURANCES recherche pour ses services à 92110 CLICHY près du métro JEUNE
LICENCIÉ (E) EN DROIT
diplômé (e)
Institut Assurances de Paris. Ecrire avec C.V. et prétentions LA PROTECTRICE Contentieux Primes 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

SOCIETE COMPOSANTS ELECTRONIQUES recherche
TECHNICO COMMERCIAL
parlant allemand pour relations France/Allemagne. Si possible connaissances en électro-acoustique. Adr. C.V. à n° 32.604 B BLEU, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES.

Maison enfants SUISSE, ch.
RÉPÉTITEUR MATH
(terminale), poste plein tps, lib. de suite pour 2 mois. 336-04-46.

Ministère de la Justice rech.
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Ecrire : Centre de Traitement, 5, rue Carnot à VERSAILLES.

STE INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE recherche pour développer le marché de la CHROMATOGRAPHIE liquide
INGÉNIEUR CHIMISTE
PROMOTION VENTE A L'EXPORTATION
— Anglais indispensable (autre langue appréciée) ;
— Déplacements fréquents Moy.-Orient, Afrique et bassin méditerranéen ;
— Stage de formation de 4 semaines assuré aux Etats-Unis.
Rattaché au Directeur export, il devra animer un réseau d'agents et aider à consolider notre position dans ces pays, devra être bon négociateur et posséder des aptitudes d'adaptation réelle.
Adr. S.V.P., C.V., photo et prét. s/n° 2919, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS recherche POUR SON SERVICE ASSURANCES
COLLABORATRICE
ayant formation juridique et expérience certaine en matière de gestion de polices et de sinistres. (Dactylographie souhaitée) pour un contrat de travail D'UNE DUREE DE 6 MOIS
Lieu de travail 78 VELIZY-VILLACOUBLAY
Restaurant d'entreprise
Envoyer C.V. manuscrit, photo n° 58901 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

EUROPE SECRETARIAT travail temporaire
SECRÉTAIRES
SECRÉTAIRES-BILINGUES
STÉNOS
DACTYLOS
27, r. du 4-Septembre, 2° Tél. 742-89-89

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE DACTYLO
DIRECTION COMMERCIALE

Bilingue français/anglais recherche poste sur PARIS
Expérience 2 années matériel médical.
Salaire demandé : 5.000 F mensuel.
Libre sous un mois.

Ecrire sous n° T 4.314 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TRANSPORT
CADRE SUPÉRIEUR - 55 ans

30 ans expér. transit douane, comptable de formation. Grande expérience financière et administrative. Recherche création de poste transport chez P.M.E. Libre rapidement.

Ecrire n° 6.684 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9°, qui transm.

J'AI 28 ANS
DIPLOMÉ : E.S.C.P. + D.E.C.S. + O.G.E.

5 ans expérience en cabinet expertise comptable et gestion dans Société Publicité. Anglais et allemand parlé, écrit.

JE RECHERCHE
CABINET EXPERTISE COMPTABLE
pour missions diversifiées dont organisation et conseil gestion P.M.E.

Salaire 110.000 par an. Libre de suite.

J.-C. PETER - 4, rue Fontaine, 75009 PARIS. Tél. : 285-82-20.

PSYCHO-COMPTABLE 35 ans
9 ans de pratique tous terrains en formation et conseil. Nombr. expériences d'amélioration des conditions de travail et de rentabilisation des structures. Cherche poste de responsabilité en format. ou gestion des hommes. Ecr. n° 6 696, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Hme, 30 a., 3 a. d'expérience ds édition, passionné du livre, cherche poste représentant Paris. Ecr. n° 2 491, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

Directeur commercial et techn. 44 ans (Ingénieur niveau A.M.). Trilingue franç.-angl., espagnol, notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle, électronique, électro-mécanique, traitements de surfaces, circuits imprimés, cherche situation de haut niveau région parisienne. Ecr. n° 6 004, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

AUTODIDACTE 33 ans
10 ans expérience publicité recherche poste
D'ATTACHÉ COMMERCIAL
dans société pouvant assurer un salaire de 5 000 F × 13 m. Contre collaboration EFFICACE. Pr premier entret. Ecr. n° 6 999, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

CADRE 29 ans, DROIT + I.E.P. Expér. immobilier, rech. emploi secteur privé ou public. Libre immédiatement. Ecr. n° T 04553 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2°)

TRAD. RUSSE-FRANÇAIS Lic. Sc. ph., 30 ans d'exp. Ind. connais. comm. Dactylo russe. Chevallier, 15, qu. Gironde (19°)

Directeur Bureau d'Etudes et Président Chambre Commerce italo-africaine, 36 ans, grande expérience bâtiment et pays arabes, cherche emploi Export. Hautes responsabilités, préférence basé PARIS. Ecr. B.P. 28, 95160 Montmorency

Directrice et acheteuse prêt-à-porter féminin, 15 ans d'expérience internationale, étudie ttes propositions, ttes régions, tous pays. Ecr. n° 8971, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9°)

Ch. emploi à mi-temps (après-midi) de DACTYLO. Sérieuses référ. Banlieue Sud ou 15° ardt. Tél. : 532-21-29 le mat. Poste 40.

CADRE (53 ans)
Diplômé études supérieures, sciences humaines, 25 ans expérience en entreprise (diagnostic, recrutem., format., management, climat.), recherche poste
CONSEILLER
Dans entreprise ou cabinet PARIS ou proche Banl. OUEST. Ecr. M. Hanot, 13, pl. d'Orion, 92360 MEUDON-LA-FORET.

MONTEUR OFFSET
34 ans, 15 ans d'expér., capable d'ass. poste agent de fabrication ch. emploi, région parisienne. - Ecr. à T 04.548 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

Coordonnateur, 31 a., BAT-TCE ch. empl. rég. paris., Bretagne Ecr. n° 2483 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

JURISTE, 26 ANS
Maîtrise en droit des affaires, DESS droit des affaires, dipl. de juriste conseil d'entr. (DJCE), anglais, étudier. ttes proposit. Ecr. n° 8.935, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

IMPORT-EXPORT
J. H., Fran., résid. R.F.A., parl. angl., allem., ch. poste respons. rég. Sud-Ouest/Midi. P. BUTIN, ISEBEKSTRASSE 32 D-2 HAMBURG 50.

SPÉCIALISTE VENTE PAR TÉLÉPHONE
33 ans, autodidacte, EFFICACE, dynamique, recherche JOB à 5.000 F × 13. Ecr. n° 6.698, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

J.H. 23 ans, maîtrise de gestion Dauphine + lic. anglais. EXPERIENCE distribution, achat, étudie toutes propositions. Ecr. : M. DAUDIER C., 44, rue Stephenson, 75018 Paris Téléph. : 076-72-07

Jeune Fille 23 ans, célibataire, diplômée E.S.C., diplômée des chambres de commerce anglaise et espagnole, étudie toutes propositions d'emploi, préf. import-export, tourisme. Ecr. : H 20144 HAVAS BORDEAUX 33075

VENDEUR CHEMISERIE PRET à PORT. GRAND LUXE
Homme 40 ans, excellente présentation, Anglais. Sérieuses références. Cherche situation stable. Quartier St-Honoré de préfér. ou 8° arrdt. Libre dans 1 mois. Ecr. n° 6003 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9° qui transmettra.

INGENIEUR CADRE II
43 a., formation Arts et Métiers, mécanique, électrique, hydraulique, régulation, traitement des eaux. Cherche poste Direction technique France ou étranger. Ecrire Publi Inter, 75, r. Voltaire 92300 Levallois. - Réf. 22156

J.F., 26 ans, école de tourisme plus 4 ans d'expér., parlant anglais. Paris, banlieue Nord. Tél. 989-61-54

H., 38 ans, cadre administ. format. sup. comm., anglais espag., 14 ans expérience. ADMINISTRATION VENTES dont 9 ans à l'export, spéc. transp., transit, douanes, banque, assur. Disp. immédiatem. Ecr. n° 2488 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

Assistante sociale dipl., 30 ans, 6 ans d'expérience dont 5 en polyvalence de secteur, cherche poste plein-temps en entreprise. Ecr. n° 8944 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

capitaux ou proposit. com.

CAUSE DECES, CEDONS ACTIONS S.A. Très importante concession Automobile BMW Paris. Vente annuelle 600 véhic. C.A. 50 millions. Haute rentab. Px intéressant - TEL. : 050-10-90

Par suite modificat. struct. vd usine 1.800 m² couverts, département Hte-Loire, altit. 900 m., capacité 1.000 tonnes annuel. Fabrication Label Rouge salaison d'Auvergne, équipée neuf, vte ou locat. Ecr. à 739.986, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cédons distribution générale pour la France à grossistes (aération et climatisation) de tuyaux flexibles en aluminium. Cette nouveauté permet production sur place chez l'acheteur.

Ecr. à 433 REGIE-PRESSE, GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 FRANKFURT, qui trans.

cours et leçons

Cours d'anglais par prof. d'orig. Résultats garantis, tous âges, tous niveaux - Tél. : 233-37-81

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL : 543-04-37.

occasions

EN SOLDE : moquette et revêtements muraux de 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75.

autos-vente

5 à 7 C.V.

AUDI 80 GL 1976
Aut. Crédit. - 228-20-20

AUDI 100 GL 5E 78
Aut. Crédit. - 228-20-20

8 à 11 C.V.

V.W. PASSAT L. 76
tr. belle, créd. 228-20-20

locat.-autos

B.M.W. 604 RENAULT
Location moins chère
Express assistance
504-01-50

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PRÈS ÉTOILE
IMM. EXCELLENT STANDING
5 PIÈCES, 150 m2
1er ét. s/cour, dépend. Calme, 2 ch. service. Px tot. 750.000 F. TELEPH. : 266-67-06

9e RARE SUR
SQUARE BERLIOZ
Beau 4-5 pièces, 145 m2, plein soleil, verdure. Possibilité profession libérale. Tél. pptaire : 11 h à 17 h au 526-30-54

ST-CLOUD RÉSID.
DBLE SEJOUR, 2 CHAMBRES, 2 sanitaires. BOX. VUE. SOLEIL - 555-01-54

16e, MIRABEAU
REZ-CHAUSSEE D'ANGLE
dans imm. très grand standing
GRAND 4 PCES cft
AFFAIRE RARE
PRIX 545.000 F
Vendredi, samedi, 14 h à 18 h. 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE

ETOILE. Immeuble de luxe : duplex 52 m2 + terrasse 46 m2. T. 027-75-03 H. B., 553-92-70 soir.

A REPEINDRE beau 2 Pièces, tt conft. BAS PRIX. A SAISIR. Téléphone : 325-75-42.

Part. à Part., 16e, prox. Passy, dans IMM. stdg, très bel appt 180 m2, 4e étg., asc., 6 Pièces, parf. état, 2 S. de B. et cuisine équipées + linger. + 2 chbres bonne. PRIX 1.300.000 F. Tél., ce jour et vendredi, de 9 à 19 heures au : 267-12-53.

CHATEAU DE VINCENNES beau 3 Pièces, entrée, cuisine, tt conft, loggia, ascens., soleil, calme : 298.000 F. T. 346-63-85.

R. QUINCAMPOIX. Imm. restauré, ascenseur, TRES BEAU 60 M2, EN DUPLEX, tout conft, 6e et 7e étg. : 460.000 francs. 770-73-77, le matin, ou 522-95-20.

PLACE MALESHERBES magnifique studio de 50 m2 avec jardin privatif, 3e et 4e etages, splendide duplex de 130 m2. Téléphone 567-22-88.

128, RUE SAINT-MAUR Site protégé, dans immeuble en cours de restauration, appartements de caractère, à rénover, DUPLEX ou TRIPLEX, avec combles, poutres apparentes. Pierre BLUM : 265-64-11.

BEL-AIR - 325.000 rue et jardin, beau séjour, salon, entrée, cuis., tt cft, 2 chambres, ascenseur, soleil. Tél. 345-82-72.

ENTRE THORIGNY ET PLACE DES VOSGES dans immeuble 17e, restauré : DUPLEX, original 126 m2, vaste réception, 2 chambres, charme exceptionnel, au 4e étage, sans ascens., clair. CALME ABSOLU. Très bon état. 227-22-62.

Tr. beau 2 P., S. de B., 50 m2, jard. privat. 30 m2, park., cave, 1er étg., asc., proximité métro. 202-36-62, après 14 heures.

PRES IENA Immeuble ancien VRAIMENT EXCEPT., 5e étage, gd balc., APPT 277 m2, 9 Pièces dont RECEPT. 100 m2. Calme, clair + 3 chambres service. Etat d'usage adapté. PROFESSION. 1.400.000 F. Téléphone 227-22-62.

VICTOR-HUGO
MERVEILLEUX STUDIO avec chmbre et loggia, sal. bns, kitchenette. éq., Tél., SOLEIL. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

127, av. Ph.-Auguste, lux. 3/4 P. + tr. gde terrasse, stdg, tout conft, soleil. Vu urgence 340.000, poss. av. 70.000 F. Prop., vendr., samedi, 14-19 h. ou : 606-00-30.

Particulier vend direct. 2 Pces, cft, à rénover, 5e étage, asc., bel immeuble P. de T. Sur pl., 13 et 14 mars de 14 à 18 h., 18, rue Caulaincourt, ou Téléphone : 252-04-93.

AV. FOCH. Près imm. standg, PRESTATION DE LUXE video, vide-ordures, tout conft, GD 2 P., s/ jardin, 545.000 F ; GD 2 P., s/rue, balc., 598.000 F. RENOVES PAR ARCHITECTE. Sur place, jeudi, vendredi, de 15 à 18 heures, 77, rue des BELLES-FEUILLES. - 870-93-07.

AV. FOCH. Près imm. standing, rénové, prestation luxe, vidéo, vide-ordures, tout confort : VASTE et LUXUEUX 3 P. + JARD. 150 m2. S/place, jeudi, vendredi, 15 a 18 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES. - 870-93-07.

PIERRE BAHON vous invite à visiter son nouvel appartem. modèle 5 P., 78, RUE DE LA POMPE (16e), tous les jours, de 14 à 19 h. (sauf dimanche).

Passy, Propr. vd 3 P. + chbr. indépend., tt cft, calme, soleil, verdure. Prix : 480.000 francs. Téléphone 527-40-64 après 10 h.

MIRABEAU 4e étage Ascenc.
TRIPLE LIVING + CHAMBRE tt cft + serv. 100 M2. Visites vendredi, samedi 14-18 h. 41, av. de Versailles. 520-98-72 - 206-15-30

EUROPE Bel immeuble 2 Pces cuis. w.-c., douche impeccable. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

9e particulier à particulier 3 pièces, confort 5e étage, sans ascenseur très lumineux, Grand balcon. 60 m2. 230.000 F. Visite samedi, dimanche. 5, rue Frochot, 5e droite. Tél. 280-20-33

UNIQUE SACRE-CŒUR
LIV. + CHBRE plein SUD
sur jardin, tt confort, très belle rénovation, emplacement rare Sur place jeudi-vendredi-samedi, de 12 à 17 h : 6, RUE MAURICE-UTRILLO 256-20-17 et 359-01-49

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visites du mardi au samedi inclus, 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau **359-30-85**

Paris Rive gauche

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles 755-98-57 ou 227-91-45

ALMA - 83 M2
MAGNIFIQUE living double + chambre, grand standing - 567-22-88

RARE DANS LE QUARTIER
MONTPARNASSE
Atelier + 4 chambres, 7e étage Imm. pierre de t. 210 m2. Prix élevé justifié - 322-15-89

UNESCO
Particul. vend 2/3 pièces, tout confort, refait neuf. Tél. + ch. serv. Tél. : 225-96-84, Poste 41.

CONTRESCARPE. Joli 2 Pièces, calme, luxueux aménagements, poutres, 3e étage. — 285-00-59.

5e Imm. pier. de taille rénové 6, rue de la SORBONNE
STUDIOS 2 et 3 PIECES, très gd confort
Ts les jrs, 14-18 h, ou 764-04-30.

SUR CHAMP-DE-MARS, grand standing, soleil, luxueux 300 m2 divisibles. Exclusivité « TAC » : 329-33-30.

15e, beau 2 PIECES, cuisine, possible bains, soleil, balcon : 160.000 F. Téléphone : 575-00-43.

Ve ARR. Studio 25 m2. Cft. 6e étage. Tél. 666-97-07 après 18 h. 30

7e FACS 78 m2 plein soleil, balcon. 370.000 F 320-73-37

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30 (sauf mercredi et dimanche)

QUARTIER LATIN
Dans imm. p. de t. ravalé. Asc. 5e ét. rue et cour. Balcon. Soleil
Beau **5 PIECES** double living. 3 chambres,
cuis., 2 bains, 2 wc, chff. cent. ENTIEREMENT RENOVE FINITIONS A VOTRE GRE
Prix : 750.000 F
Vend.-sam.-lundi, de 11 à 18 h :
28, rue Cardinal-Lemoine ou Tél. : 292-29-92.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, grand 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30 (sauf mercredi et dimanche)

CITE UNIVERSITAIRE Studette, tt cft, imm. stdg : 100.000 F. Téléphone : 628-60-49.

ALÉSIA
Bel immeuble - 2e étage s/rue
3 PIECES entrée, cuis., bains, Tél. 266-67-06

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové
STUDIO tout confort **89.000 F**
2 PIECES tout confort **149.000 F**
DUPLEX TOUT CONFORT cuisine équipée, salle de bains, w.-c., moquette, tissu. Voir vendredi, samedi, 14 à 19 h : 9, RUE JONAS

PROF. LIB. CENSIER-GOBELINS
2-3 pièces confort, tél., calme, 190.000 F. - 331-89-46.

Alésia-Didot - ODE. 42-70
TERRASSE SUR JARDIN
128 m2, 4 pièces, soleil, calme.

Une garçonnière en duplex
JUSSIEU 2 P., 52 m2, cft. 266-27-55

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entièr. restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins, Immeuble neuf grand standing.
GRAND 4 P., 101 m2
+ LOGGIA - 650.000 F
VISITE SUR RENDEZ-VOUS
766-13-14

ATELIER DUPLEX 16 siècle
70 m2, tt conft. Mercredi-jeudi, 11-18 h : 10, rue Domat (5e)

7e BEL IMMEUBLE ANCIEN Dble liv. + 2 ch., cuis., bns
TOUT CONFORT - 100 M²
TEL. : 266-67-06

GOBELINS SOLEIL VERDURE
6-7 pièces, cuis., tt cft, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, cave, box - 331-81-11.

MONTPARNASSE
Gd studio tt conft, impeccable, balc., tél. 270.000 F sur place jeudi de 11 à 14 h. 53-55 av. DU MAINE. Tél. le matin et après 19 heures : 554-34-81

Région parisienne

Sur Parc de VERSAILLES
APPT 200 m2 de caractère + ch. indép. 1.150.000 F. 953-22-27.

SAINT-MANDÉ
DEVANT BOIS VINCENNES (ZOO) dans imm. grande classe SPLENDIDE DUPLEX 180 m2 environ, 4e et 5e ét. Terrasses. VIDAL - 758-12-48

RUEIL BUZENVAL
Ecoles, commerces, transports, verdure, Appt gd stand. 130 m2 + 45 m2 loggia, ch. de service, parking, cave. 630.000 F. A.G.R. - 967-03-48

VERSAILLES RD, 5 PCES, ds résidence standing, calme, cave, parking, 650.000 F. - 953-22-27.

CELLE-SAINT-CLOUD. Superbe 5 P., 2 bains, balcon, parking : 398.000 F. Téléphone : 727-84-76.

Nanterre, F 3, 60 m2, chff, cal, tél., bus, RER, 500 m. préfect., s/esp. vert, soleil, libr. 2 mai, 155.000 francs à débattre. Ecr. no 8.967, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rég. Sud Paris, à GRIGNY II, dans RES. 1973, APPT 3 Pces, 70 m2, entrée, cuis., S. de B., wc., dressing, Park., cave, tél. Prix 185.000 F dont 28.000 F de C.F. sur 15 ans. 200-35-78.

PONT SEVRES. Récent, 2 appts 3 P et 5 P., tt cft. SOLEIL. Téléphone : 723-49-68.

PROCHE R.E.R. - NOGENT : vaste 2 Pièces, entrée, cuisine, wc, S. de B., dressing, 2 balcons : 205.000 F. Tél. 344-71-97.

FONTAINEBLEAU Plein Centre - Proximité immédiate commerces, neuf - jamais habité : APPART 5 PIECES DUPLEX, grand standing, 119 m2, cuisine équipée, S. de B. et salle douche, 2 parkings en sous-sol. Téléphone : 538-52-52.

LA DEFENSE Liv. dble 50 m2 confort Prix 210.000 F - 500-54-00

MeISSY. Particul. vend studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, téléph., 29 m2, impeccab. Prix 85.000 F. - Tél. : 645-18-94.

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE
6 PIECES 125 M2
+ BALCON 14 M2
PRIX : 1 150 000 F. 9/11, villa de Villiers
VOIE PRIVEE
72, BD VICTOR-HUGO
Sur place tous les jours : 14 h. à 19 h. sauf dimanche Z. Immobilier Tél. : 267-37-77.

LE PECQ VESINET 12' RER.
3 Pces excellent standg, très ensoleillé. Prix 350.00 0F. AGENCE DE LA FORET 916-30-05 ou 958-04-47

BOULOGNE charmant 2 pièces cuis., salle d'eau, w.-c., chauff. cent., balcon. 140.000 F - 387-27-60

VESINET CENTRE PROXIM. R.E.R.
dans petit imm. stand. dernier ét. séj. s/balc. 3 chbres : 115 m2 + STUDIO attenant 40 m2 POSSIBILITE DE REUNION tout confort, parfait état, box AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90

CREIL
IDEAL PLACEMENT
PLUSIEURS 3 P. TT CFT neufs, 107.000 F
AVEC 15.000 F + crédit
Gros rapport locatif assuré 345-86-41

CHATOU - Près R.E.R.
Vends F 4 dans imm. 2 étages. Résid., calme. Prix : 280.000 F. Tél. : 071-08-01, à partir 14 h.

Province Province

A 10' du Centre de BORDEAUX
Dans un parc de 2 hectares
à BLANQUEFORT
Résidence MURATEL
Calme - Verdure - Confort
Tennis - Piscine
DU 2 AU 5 PIÈCES
Libre de suite - Crédit PIC
Visites tous les jours de 15 à 19 h. y compris le dimanche - sauf le mercredi
FRANCE - PROMOTION
20, cours de Verdun - Bordeaux
Tél. : (56) 48-36-45

appartements occupés

5 minutes Porte de la Chapelle quart. en expans., ds bel imm. P. de T., plusieurs 2 et 3 P., cft, sacrifier 1.100 F le m2. Propr. : 885-28-27 - 255-11-46.

appartem. achat

Rech appts 2 à 4 Pces, Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

Société disposant capitaux ach., comptant, appartements Paris et région parisienne. - 345-86-41.

Cherche appt 3 Pces, 45 m2 min., toil., dche, plac., imm. anc., clair, tranquil., 13e, 14e, 15e, pr. métro (nécess.), ascens. si au-dess. 2e étage. Prix maximum : 150.000 francs. Ecrire, no 6.007, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant

locations non meublées Offre

Paris

Métro TRINITE, dans bel hôtel part. rénové, studio tout confort, 1 200 F net. Vendr. 15 à 17 h. 30. 17, rue Blanche

RICHELIEU-DROUOT tr. gd 2 p. 80 m2 env., T., moq., 1 600 F + charges. T. 237-35-36.

A louer ds 18e, imm. nf, 55, r. Stephenson, 2 p., cuis., s. d'eau, w.-c., balc. 16 m2, 1.000 F + charges (environ 150 F), état neuf. Tél. : 633-22-96 après 19 heures.

64 bis, rue PERGOLESE, stdg, 2 p., 50 m², tt cft, tél., 2.200 F TCC. Vendredi 10 h. 30-13 h.

MONCEAU Grand STUDIO cuis., bains Tél. 1.700 F. - 387-03-30

PLACE DU PANTHEON. Sup.
STUDIO gd standing 34 m2 + balcon 10m2 s/jardin, tt cft, tél. 1.800 F m. ch. comp. Tél. 278-29-20

Région parisienne

CHENNEVIERES, superbe pav., 7 pièces, 2 bains, jamais habité, 5 500 F. Téléph. : EUR 62-04.

NEUILLY-ILE DE LA JATTE. standing, STUDIO et 2 PIECES 1 306/1 803 c.c. Tél. : 723-50-00.

BOULOGNE, RUE DE LA TOURELLE près DU PARC DES PRINCES 3 p., 100 m2, calme, Tél., boxe, cave, 3 000 F + charges. Téléphone : 227-11-89.

VINCENNES près du métro St-Mandé-Tourelle dans immeuble standing, appts 5 p. en duplex et studio. Téléphone : 874-77-04.

Métro MARCEL-SEMBAT dans imm. standing, 2 p. tout confort libre immédiatement 1 556 F ch. comprises. Téléphone : 874-77-04

MONTGERON Imm. grand stdg 4 pièces, 106 m2, jamais habité, 2 400 F net. Téléph. : 233-58-05.

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
en bordure de Seine
Cuisine équipée, tél., park.
STUDIO 30 m2 environ 1.000 F + ch.
2 PIECES 47 m2 environ 1.500 F + ch.
3 PIECES 79 m2 environ 2.300 F + ch.
4 PIECES 98 m2 environ 2.700 F + ch.
5 PIECES 110 m2 environ 3.180 F + ch.
SUR PLACE mardi, jeudi, samedi,
13 h-17 h 30, bâtiment D, 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux
ou sur rendez-vous :
JOHN ARTHUR & **TIFFEN** 174, bd Haussmann
766-04-66

locations non meublées Demande

Paris

Recherche appt 3 chambres ds 5e, 6e, 13e, 14e, 15e arrdt., plus proche possible jardin Luxembourg, max. 2 000 F. Monet 5 b., rue Joseph-Bara, 75006 PARIS.

Etud. cherche studio-atelier 750 max., libre immédiat., centre de Paris. Téléphone : 322-69-24.

Part. à part. couple cherche pour sept. vrai 3 p. dans Paris moins de 1 800 F ch. c. 277-93-06.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

Rech. F2 ou Studio
envir. CRETEIL, proche R.E.R. Loyer max. 800 F C.C. 1 balcon. Téléphone : 898-04-94

locations meublées Demande

Paris

Ch. appts de standing, pour locations de 1 à 12 mois ou plus. SER. REFER. OFFERTES.
PARIS PROMO. 325-28-77

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la USERL, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leurs concours.

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

constructions neuves

VAVIN
16, rue Delambre. studios et 2 pièces. Sur place de 11 à 19 h. sauf mercredi et dimanche. CIME : 538-52-52.

locaux indust.

NICE - EST
Directement cède droit au bail, terrain 28.000 m², situation exceptionnelle. Proximité accès autoroute, 3 plates-formes. Bail pour industrie du bâtiment. - Conviendrait à grosse entreprise et préfabrication. Tél. 93/81-10-76 NICE.

Loc., av. Paris, Villejuif, beau local 2.220 m2, atel., entrepôt, monte-charge + 320 m2 burx, loyer 215.000 F + charges. Tél., Editions Cerf : 551-30-53.

locaux commerciaux

NICE Plein Centre
Près gare S.N.C.F.
vends LOCAL COMMERCIAL
225 m2 plain-pied + 70 m2 sous-sol communiquant — Grandes vitrines.
Faire offre HAVAS 06011 Nice Cedex. Réf. 0904.

COLOMBES - Luxueux hôtel particulier + 400 m² labos-ateliers modernes. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

A VENDRE
VIROFLAY en bordure de la RN 10
Belle construction comprenant : local commercial 240 m2 + habitation 6 p. tt cft + dépend. + terrasse + jardin. Prix intér. Roger SEBBAN - 766-32-11 26, r. Pierre-Demours, Paris-17e

immeubles

Pr. BOURSE, petit imm., libre. r.-de-ch. et 1er étg. locx cciaux et burx + 2 gds appts, conviendrait pour officier ministériel. Prof. libér. GERANT : 233-04-30.

Société internationale achète immeubles de bne qualité, même avec travx, vides ou occupés, en vue de placement. Valeur 10 à 15 millions. Intermédiaire accepté. Env. renseignements détaillés no 2.907 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

PROPTAIRE vend AV. ITALIE imm. 600.000 F. Rentabilité : 8 %. Crédit maxim. 285-38-96.

PRÈS SACRÉ-CŒUR
petit immeuble, rez-de-chaussée 5 étages, 1 commerce, 10 log. RAPPORT : 25.780 F TEL. 266-67-06

JE RECH. pour placement foncier bel imm. de rapport, majorité bourgeoise, 3.000.000 à 6.000.000 F Paris uniquement. Adress. propositions à mon notaire Maître HERSAN, 12, rue Ampère, ST-OUEN. Discrétion ass. Intermédiaire s'abst.

fonds de commerce

A vendre Bar-Rest. Les Flots, murs et fds, face mer et plage. Morgat 29160. Tél. : 81-01-96.

NICE
Magasin de Sports. - GROZ, 1, rue Camille-Dunant, Annecy.

PRET-A-PORTER
DÉBUT RUE DE ROME
grand magasin ultra-moderne. Très important C.A. laisse 700 000 par an. Renseign. sous réf. Ag. SOLEIL, 4, r. F.-Davso, Marseille. Tél. : (91) 54-76-80.

ALPES HAUTE-PROVENCE
BAR TABACS
Bel agencement, sur Nationale, grand T 3 + bns, dépend. Bail neuf, loyer 1.500 F par mois, 5 baraques, laisse net 3.000/mois, Régie 280.000 par an, Bar 2.000 par jour moyenne. 580.000 F (facilit. vend.) AG. SOLEIL - (91) 54-76-80

OUTRE-MER - Rhumatologue cède GROS CABINET équipé radio physio. Téléph. 260-21-16, de 15 heures à 19 heures.

A SAISIR
Petite entreprise Hygiène 84000 AVIGNON. - Désinfection vide-ordures - Désinsectisation - Dératisation. 3 pers. fixes + 1 ou 2 saisonn. C.A. a X 3 en 2 ans. - Matériel impeccable. 200.000 F compt. Possib. logement important avec droit au bail : 40.000 F justif., pas sérieux s'abstenir. Ecrire Havas AVIGNON 3341.

PRESSING à v. lim. Vincennes-Fontenay-Montreuil. Reprise de fonds après gérance. Bel agencement. - 933-11-35.

bureaux bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain au pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

PROPRIETAIRE loue 1 bureau dans imm. neuf. Téléphone : 758-12-40.

15e, Mo DUPLEIX
Petit imm., 30 bureaux. Parfait état, 8 téléph., parking. 400.000 F/an - 720-56-63

A louer, 75006, 2 lots rez-de-chaussée, 115 m2 de bureau, 42 m2 bureau-boutique + 70 m2 d'exposition en sous-sol. Téléphone : 222-80-70.

Sté organisat. voyages cherche 300 m2 (bur. + boul.) arrdts : 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e. Poss. travx impts si bail long. durée. Tél. 770-71-31.

propriétés

PART. A PART.
Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3 400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment :
1) Entrée, séjour, 2 chbres, s.d.b., W.-C., cuis. aménag., buand., gr. aménageable, cave voûtée, chauff. centr., fuel. Tél.
2) 2 chbres, garage 2 voit. avec fosse.
Tél. : 16 (86) 65-01-53.

10 km. DEAUVILLE - Maison caract., 6 p., 2.800m², vue. Weil, 17, r. des Pins, 92100 Boulogne.

CHANTILLY
Gare, écoles, ts comm., superbe propriété pierre hall, gd séjour, cheminée, 6 chbres, bureau, cuisine, bs, wc, sous-sol, ch. centr., gar. 2 voit., sur 1.000 m² terrain clos, agréments, prix 425.000 avec 85.000 comptant.
ACB 25, rue Nationale BEAUMONT - 470-20-94.

MANOIR NORMAND, 150 KM. Paris, colomb., pierre et brique, couverture ardoises, 6 p. + 4 possibles, 2 dépendances, eau + électricité + tél., terrain 6.500 m², 190.000 F, avec 50.000 comptant. Sur place sam. 15-4, de 13 h. à 18 h. et dim. 16-4 de 10 h. a 18 h., Auberge de La Truite à MONTREUIL-L'ARGILLE (27). Renseignem. : 16-32/44-67-58.

PROVENCE-LUBERON
Mas XVIIIe siècle restauré, 400 m² habitables, cour intérieure, piscine, belle vue, village à 1 km., idéal pour résidence principale. — GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. : 90/92-01-58.

TOURAINE (25 km Tours)
particulier vend belle propriété récente sur terrain de 8 300 m2 avec pièce d'eau.
Sous-sol 145 m2 : 2 garages, buanderie, w.-c., cave, 1 chbre. R.-de-Ch. 145 m2 : entrée, cuis. aménagée, salon, séjour, 3 ch., s. de bns, w.-c., gde terrasse. Combles aménageables 145 m2. Prix : 650.000 F (crédit poss.). AGENCE S'ABSTENIR. Téléphone : (47) 57-07-85.

A vd en TOURAINE
seigneurerie pur XIVe siècle, 11 pièces, terre 7 ha, dépend. pour tous renseignements s'adres. à Maître CHABASSOL notaire, 40, rue Emile-Zola à TOURS 37000. AGENCE S'ABSTENIR.

EURE 110 km par autoroute, part. à part. MOULIN XVIIe habitat. restaur. tout confort, terrain 7.000 m2. Lundi au jeudi. Tél. 727-68-24

A 70 minutes de Paris par Autoroute de l'Ouest
CHAUMIERE construction récente
sur cave avec 2,5 ha boisé prox. Seine, liv. 45 m2, cuis. 4 chbres + 2 à term. sanitaire chfl. cent. maz. Px 630.000 F AG. TURLOT. PACY-S/-EURE Tél. : (16-32) 55-86-20

GISORS Très belle DEMEURE ANCIENNE, Pierres
hall, gd séj., salon, cheminée, bur., cuis., 6 ch., bns, chf. fuel, jol. dép. jard. 1.300 m2. 750.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. (16-32) 55-86-20

40 KM Autoroute OUEST
Proximité Golf
Dans village, très belle maison rurale aménagée, séjour 70 m2, 6 chambres, 4 bains, grand confort, jardin d'agrément. 1.050.000 F justifié. 478-60-30

VAUX-SUR-SEINE
près GARE - 35' Saint-Lazare MAISON BOURGEOISE SUR JOLI PARC 2.800 M2
7 P. tt confort, garages, dépendances
750.000 F. - VERNEL, 526-01-50.

terrains

SEVRES, limite Ville-d'Avray TERRAINS 800 à 2.500 m2. Quartier résid. Beaux arbres. 572-38-20 et 374-43-05

Terrain de construction pour village de vacances, envir. 15 ha, occasion avantageuse. - Magnifique pente du côté Sud dans région forestière du Morvan. Bon accès autoroute Paris-Lyon. Permis de construire sera accordé. Px : 320.000. - J. Würges. D-8351 Nothackersberg/Schaufling, R.F.A.

14 km Sud Paris, à 300 m RN 20 particulier vend 12.000 m2 bord de route. Bas prix. Téléph. : (93) 45-53-78

SOLOGNE
A VENDRE
TERRAINS ET TERRITOIRES
de 1 à 100 HA
avec possibilité création étangs dont certains constructibles.
Téléph. le matin de 9 h 30 à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58

HOULGATE - Terrain à bâtir 2.500 m2. Eau, gaz, électricité. 59 F le m2 - 359-30-85 h. bur. ou 567-07-08 après 20 heures

SOLOGNE - A VENDRE TERRAINS VIABILISES et CONSTRUCTIBLES
Avec ou sans étang et bord rivière, également terrains pour création étangs. Tél. le matin de 9 heures à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
ACHETE COMPTANT
TERRAINS
TOUTES SURFACES à partir de 5 000 m2.
Faire offre : Société DEVIQ, 60, av. Joffre, 60 CHANTILLY. Tél. : 15 (4) 457-12-02.

229 TERRAINS A BATIR
Autour de Paris : 0 à 120 km L'ORDINATEUR de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

villas

DANS RESIDENTIEL
NESLE-LA-VALLÉE 95690
Belle maison style Ile-de-France, double séjour, 3 chambres, salle de bns, douche, entr. av. escal., gde pender., wc, chff. central maz., garage, cellier. S/terrain boisé de 1.200 m2. Prix 340.000 F comptant + C.F. 88.000 F. Tél. : 470-63-52 avant 18 heures.

BORDURE FORET de MARLY 10' R.E.R. St-Germain, très belle villa moderne (1973), 200 m² sur 819 m² terrain, ent., sol., 50 m², s. a m., 4-5 ch., 2 bs, cellier, gar. 2 voit., gde terrasse avec barbecue extér. Sans vis-à-vis, 1.200.000 F - 958-25-05.

TOULOUSE. Part. loue 15 mn. centre, MAISON GD STANDING joli décor., piscine. 61/52-08-.. ou 52-09-12, 10 à 12 h. 14-19 h.

Rég. FONTAINEBLEAU - Vue Seine et forêt, grand terrain, MAISON 4-5 P., 450.000 F. 77-FONTAINE-LE-PORT 10, route de la Forêt. Téléphone : 503-03-18. Sur place dimanche 16 : 11 h. à 16 h.

MAISONS-LAFFITTE. 7' gare, belle villa, séjour 47 m², 5 chb., jardin, grand garage. - Prix raisonnable - 973-25-83.

SEVRES. Près bois, maison 1971 exceptionnelle. Prix 1.400.000 F. Tél. : propriétaire, 626-04-..

ETANG-LA VILLE 10' GARE
MAISON de village, parf. état, séj. double, 4 chambres, grenier aménageable, gar. Jard. 1.100 m2. Prix 660.000 F. AGENCE DE LA FORET 916-30-05 ou 958-04-47

pavillons

ENGHIEN - Sur 400 m² Pavillon 6 pièces, impeccable. Prix 680.000 F. Tél. 417-83-10.

FONTENAY-S/BOIS, 5' R.E.R. Part. vd pav. 2 niv., 6 P., cuis. 2 wc., S. de B., chf cent. gaz, coin feu, 150 m2 habit., cave, parf. état, gar., jardin 350 m2. Prix 530.000 F. Vis. sur place, sam., dim., lundi, 185 bis, av. de la République. Tél. 875-38-..

fermettes

A VENDRE fermette ent. rénovée, av. garage + p. aménagée. Tout confort, 3 km de Sens. Tél. : 16 (86) 65-01-53.

Région
CONNERÉ (72)
Cadre agréable, belle fermette 3 pièces, écurie, dépend., eau, électricité, sur 2.500 m2 : 125.000 F acte en main. S.A. IND. VENDOMOIS 41100 VENDOME Téléph. : (54) 77-35-91

60 KM A-6 - Sur 2.000 m2 magnifique verger clos, coquette maison de village, séjour, cuis., 3 chambres, w.-c. chauff. cent., gren., dépend. aménageables, parf. état, urgent 265.000 F avec 20 % compt. C.I.N. - 428-26-63 FACE EGLISE, NEMOURS

FERMETTE
55 km Paris - Entrée, séjour poutres, cheminée, 2 chbres + combles = 4 p., cuis., grange aménag., atelier, 2.400 m2 parc, fruitiers + agréments. 290.000 F avec 58.000 F cpt.
ACB 25 rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

maisons individuelles

Cher. St-Amand-Montrond, vends vaste maison récente s/terrain 900 m² + près atten. bord Cher 3.300 m². 450.000 à déb. 36/96-12-05.

maisons de campagne

A V. Plozévet, 29 S, bord mer, mais. 6 p., gr., gar., ch. cent., 900 m² clos, verg. S'ad. au not.

NORMANDIE
Région ORNE, 2 heures PARIS 15' gare, jolie mais. campagne 1 ha, gd séj., salon, 2 chbres s. d'eau, wc, gren. aménageab. dépend. Garage. 370.000 F. Large crédit. (31) 32-72-06 - (35) 71-46-..

90 MINUTES DE LYON
HAUTE-ARDÈCHE
Idéal grande famille ou entreprise, magnifique ferme typique, en grande partie habitable et en partie à aménager. Le tout en bon état. REELLE AFFAIRE Belle prairie de 5.000 m2. Prix : 230.000 F. Visites possibles tous les jours. Pour renseign. et R.-V. téléph. hres repas : « Hôtel Carrefour des Lacs » - Courcouron - Ardèche (66) 33-90-29. Demander M. ou Mme Blanc. Crédit possible : 80 %.

domaines

A VENDRE PROVENCE/VAR domaine plus ou moins 75 ha, le tout en partie longé par rivière 4 km., barrage collinaire 1 ha., château d'eau 160 m², compren. 2 mas avec 2 piscines meublés et superéquipés. Vend. par propriétaire. Ecrire Rossr R.P. no 524.628, r. ROYALE, 12 1000 BRUXELLES.

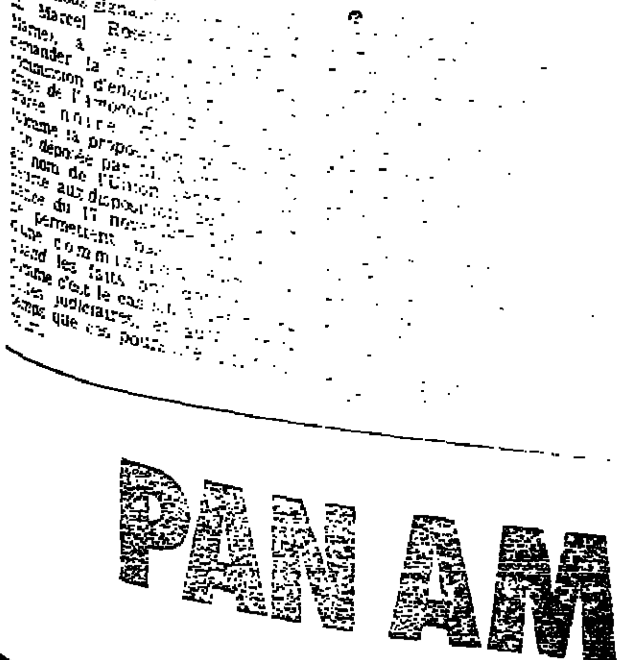
viagers

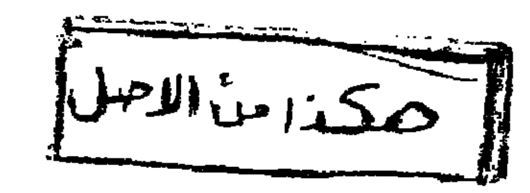
Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuits. Discrétion. - LOCEL 35, bd Voltaire-11e. - 700-00-..

CHARM. VILLA dans VERDURE
NICE-CIMIEZ
Livg, 4 chbres, tout cft. Garage. Valeur 750.000, sera libre décès. 50.000 + rente. 805-58-78. Urgent

chasse-pêche

A vendre 275 ha sous terres très bonne chasse aux gros et petits gibiers. Ferme 32 ha, pins 120 ha, taillis étang 3 ha, et lande 120 ha. Cabinet A. de ROCQUIGNY. 22, place du Vieux-Marché 45000 Orléans. T. : (38) 87-..





Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

La Croix-Rouge française lance une opération de parrainage en faveur des sinistrés

La chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne va présenter au premier ministre un dossier concernant l'indemnisation des personnes touchées par la marée noire, a annoncé son président, le mercredi 12 avril, à Brest (Finistère). M. Jean Rouyer a déclaré que la chambre de commerce et d'industrie de Bretagne devait présenter au premier ministre et au délégué à l'aménagement du territoire « un dossier étoffé concernant toutes les questions d'indemnisation des professions et des populations sinistrées ».

D'autre part, dans un communiqué publié mercredi, la compagnie Shell France se défend de boycotter les chantiers de réparation navale de Brest. En 1977, précise la compagnie, elle a fait réparer à Brest trois unités de sa flotte. Actuellement, elle consulte les chantiers de Brest pour la révision d'un bateau de 280 000 tonnes.

Les secours : la Croix-Rouge française lance une opération de parrainage en faveur des sinistrés les plus défavorisés des communes des Côtes-du-Nord et du Finistère touchées par la marée noire. La C.R.F. précise que ses conseils départementaux et ses comités vont entreprendre une action d'aide directe aux familles les plus nécessiteuses, qui se prolongera « aussi longtemps que les besoins découlant de la catastrophe demeureront et que les conditions de vie ne seront pas redevenues normales ». Elle demande d'adresser les dons soit aux conseils départementaux « parrains », soit au siège de la C.R.F., 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, ou encore par virement postal au C.C.P. Paris 5000.00 en spécifiant, dans les différents cas : « souscription nationale Bretagne ».

Enfin, on apprenait mercredi que le prince Rainier III de Monaco avait fait remettre à M. Raymond Barre un chèque destiné à associer la principauté de Monaco à l'aide apportée aux communes françaises victimes de la marée noire. Le montant de la somme n'a pas été communiqué par Matignon.

QUELQUE PART ENTRE PORTSALL ET PERROS

Trop compliqué tout ça...

Quelque part entre Portsall et Perros... Que le témoin doive rester aussi vague, sous peine d'aggraver le mal, en dit long sur le tort fait par le mazout à la liberté des esprits, autant qu'aux oiseaux.

⁂

Au détour du chemin, partout le même, là où la plage s'annonçait sous l'aiguille de pin, où l'anse turquoise s'encadrait soudain de roches roses, là où explosaient les envies de baignade, où des générations de parents ont crié : « *Sentez cet iode !* », juste à cet endroit béni, l'odeur de garage immense vous souffle au visage, plus forte que les bourrasques de neige, tenace comme l'éther froid des morgues. Un pays entier où terre et mer célébraient *des noces* parfaites, le voilà *monté* sur ponton-graisseur et crachant sa vidange, tel un camion bon pour la casse...

⁂

Le sable, à la *rigueur*, la marée et le contingent lui redonneront sa couleur des cartes postales, sinon son grain, à jamais gras. Mais les cailloux ? *Quel* Titan *les* débarrassera, un à un, de la boue brunâtre qui miroite à perte de vue, sous l'éclaircie ? Qui lissera chaque varech avec autant d'*amour* qu'une mèche d'enfant blessé au front ?

Et que dire à l'enfant quand, sous l'algue nettoyée, il découvrira, « *Venez voir !* », une des charognes que le flot n'a pas fini de ramener *à la* côte, *telles*, à Argos, les mouches du remords ? Pourvu que personne ne voie ce cormoran surpris *derrière un rocher du Trégor !* Les ailes en lames, *dont* l'oiseau jouait à effleurer le clapot des Sept-Iles ?... Des moignons de rapace *cloué à une grange*. Son *corps singe les bronzes d'art* invendables. Quand on retourne du pied le col durci, on dirait *que l'œil* quémande une explication, sous la *paupière* couleur de jauge à huile.

⁂

La boue pompée ou raclée, il *faut* bien la stocker, non ? Et où, sinon le plus près possible du rivage ?

Les *fosses* sauvages s'ouvrent donc un peu partout, dans les décharges hier « interdites », derrière la *dune où* volaient déjà les couennes des piqueniques, déchirant les bâches sous leur poids, à même les sources. On évacuera plus tard.

Ou bien on bétonnera. L'immobilier est prêt à prendre le relais du pétrole : pour la bonne cause, bien entendu. Après la marée noire, le mur de ciment. C'est ce que certains appellent la merveilleuse adaptation du capitalisme.

L'important est de cacher la plaie. Le tourisme dépasse la pêche en chiffre d'affaires et en clientèle électorale. La saison d'abord ; l'avenir de l'espèce, on verra après.

Et si l'« écolo » de passage chipote, le maire, aux yeux rougis par quinze jours de veille sur le tas, a beau jeu de tonner : « *Cette merde, je l'ai pas voulue, faut faire avec, va plutôt chercher une pelle, p'tit con !* »

⁂

Feinté, l'« écolo ». Et il n'y a pas que lui. Le soir, quand ce qui reste de la gauche se réunit pour échanger contre-informations et idées de riposte, avec sa naïveté et sa bonne volonté indéracinables, les esprits se découvrent aussi piégés que des cormorans. S'indigner que Saint-Nazaire construise un supertanker ? C'est vouloir le chômage. *Critiquer le bénévolat ?* C'est risquer que des bras manquent !

⁂

Tout à l'heure, au bout d'un cap battu par le *grésil*, on a vu des volontaires, encadrés tels des bagnards, coltiner des poubelles de boue comme on cassait le caillou à Cayenne. Vision de camp, de détresse effarée.

Un « anar » aurait aimé *dire* que le libéralisme a aussi ses « goulags » : que si les asiles russes viennent de Marx, le crime de Portsall, lui, découle du profit ; que la légalité n'est qu'un alibi de la force, et le *plan Polmar le hochet d'un pouvoir* aboulique. Mais il a renoncé.

Le temps n'est plus où les gauchistes *trouvaient* d'instinct *la réplique aux discours officiels*. Les ministres peuvent continuer à professer leur confiance dans le progrès : *plus personne* ne bronche. Les anciens de 68 sont trop occupés à vendre leurs *Mémoires ou à dénigrer*, ou seu-explication dialectique, ou seulement rationnelle. La mode est à la danse, selon Nietzsche, à l'angélisme, à la transcendance. La colère des bafoués a honte de se chercher une vérité d'ici-bas. Honte de cancres...

⁂

La rumeur dominante monte comme le flux de vive-eau : « *Ne cherchez pas de politique là-dedans, ce serait indigne, et vain, car il n'y en a pas.* »

Du jour au lendemain, la marine montre la force dont elle se disait incapable ou interdite, les autorités modifient la loi au gré des circonstances, mais personne, on vous le dit, n'est responsable de rien. Ce n'est pas la faute des hommes, pas même de ceux à qui *profite* le drame. Laissez faire les compétents chamarrés. A quoi bon la hideuse vindicte ! Donnez plutôt le coup de main, si vous êtes tellement généreux...

⁂

« Ils » ont fait ceci, « ils » préparent cela. Qui, « ils » ? L'autre, sitôt qu'il a un peu plus de pouvoir que soi ; une part de soi, complice d'on ne sait qui ; personne.

Au *début* montait de la rage. Est venue ensuite l'envie de s'expliquer la catastrophe, pour retrouver sa dignité, vieil atavisme du pays. Mais voilà que la cervelle, à son tour, s'emmazoute. Vaut-il *mieux le nucléaire ?* Pompiste, le plein, s'il vous plaît !... Trop compliqué, tout ça.

L'*administration* n'a plus qu'à quadriller la population, pour son bien, comme naguère *nos chers frères de couleur*...

⁂

La marée noire trouve nos côtes offertes aux coups. Mais nos pensées se révèlent encore plus désarmées. Tous les systèmes critiques se *sont* discrédités. Même les mots manquent.

La logique de la consommation aveugle a gagné. Nous voici soumis aux *gris-gris* des statistiques, aux *dieux* de l'informatique, au leurre de l'apolitique, à l'impensable et immaîtrisable *technique qui nous* veut, d'elle-même, du bien — on a vu comme ! Le temps de la pensée magique et de la culpabilité *floue* est revenu.

Il ne reste plus qu'à nous pencher au-dessus du cormoran couleur de rouille, à respirer sa puanteur de vieux pneu, à nous prendre pour lui, et à lui demander pardon, à genoux dans le sable gras ! On n'arrête pas le progrès.

B. POIROT-DELPECH.

● *Le groupe communiste au Sénat,* nous signale son président, M. Marcel Rosette (Val-de-Marne), a été le premier à demander la constitution d'une commission d'enquête sur le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* et sur la marée noire. Cette demande (comme la proposition de résolution déposée par M. André Colin, au nom de l'Union centriste) se heurte aux dispositions de l'ordonnance du 17 novembre 1958, qui ne permettent pas la création d'une commission d'enquête quand les faits ont donné lieu, comme c'est le cas ici, à des poursuites judiciaires, et aussi longtemps que ces poursuites sont en cours.

● *Un accord a été signé* entre l'armateur grec du cargo *Astyanax*, battant pavillon chypriote et retenu depuis le 20 mars dans le port de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), et le syndicat C.G.T. des marins agissant au nom de l'International Transport Workers Federation.

L'armateur s'est engagé à payer 250 000 francs d'arriérés de salaires aux vingt-six membres de l'équipage, composé de marins de diverses nationalités. D'autre part, 28 000 francs seront versés au fonds de solidarité de l'I.T.W.F. Enfin, treize marins, qui ont déjà été remplacés, ont reçu un billet d'avion pour la destination de leur choix.

● *Brésil : la mer polluée par le soufre.* — Un dérivé du soufre déversé en mer est à l'origine de l'importante contamination qui affecte plusieurs dizaines de kilomètres de côtes de part et d'autre de la frontière uruguayo-brésilienne (*le Monde* du 12 avril), a annoncé le secrétariat à la santé de l'État du Rio-Grande-do-Sul.

Après avoir entraîné la mort de milliers de poissons, de crustacés et de phoques, les émanations menacent les animaux domestiques et la population dans une zone située entre Hermenegildo (Brésil) et la Paloma (Uruguay). Les habitants de la frange côtière se replient vers l'intérieur du pays. — (*A.F.P.*)

Rhône-Alpes

LES « NAUFRAGÉS » DE VALLOIRE SONT PRIS EN CHARGE PAR L'ARMÉE

(De notre envoyé spécial.)

Valloire. — Après les assurances obtenues des autorités préfectorales, le calme est revenu à Valloire (Savoie) parmi les cinq mille touristes isolés jusqu'au 19 avril par l'effondrement de la route qui relie la station à Saint-Michel-de-Maurienne. *(Nos éditions du 13 avril.)* L'évacuation continue au moyen d'un système de cars-navettes de part et d'autre de la brèche. Un détachement du 13ᵉ bataillon de chasseurs alpins prête son concours pour le franchissement du passage délicat que les touristes sont obligés d'effectuer à pied. Redoutant un nouvel éboulement de la route, vingt-cinq personnes se sont inscrites pour être évacuées le 13 avril par des hélicoptères militaires Puma.

Dans un communiqué publié dans la soirée du 12 avril, M. Georges Abadie, préfet de la Savoie, a indiqué que la municipalité de Valloire avait accordé des facilités aux familles se trouvant dans une situation financière délicate, en prenant en charge certaines de leurs dépenses.

D'autre part, le communiqué précise que l'effondrement qui a coupé, le 8 avril, l'unique route d'accès à la station « *nécessite l'installation d'un pont. La mise en œuvre de cet ouvrage qui a été aussitôt engagée par le préfet de la Savoie et la direction départementale de l'Equipement, et dès le 12 avril, le convoi acheminant les éléments d'un pont Bailey de 60 mètres, est arrivé sur la coupure, et le montage du pont a été immédiatement engagé. L'installation du pont doit durer en principe une semaine, temps record nécessitant un travail permanent avec un maximum de personnel.* »

« *L'état de la route*, poursuit le communiqué, *est sous surveillance constante et le moindre indice de dégradation pouvant mettre en cause la sécurité, serait immédiatement décelé et la circulation des navettes alors interrompue. Ceci apporte la certitude que les usagers ne sont exposés à aucun risque.* »

Un géologue du bureau de recherches géologiques et minières est sur place avec les ingénieurs de l'équipement, tandis que le directeur de cabinet du préfet est là en permanence et met en œuvre avec le maire, les moyens et les secours : il se préoccupe des problèmes particuliers qui peuvent se présenter.

ALAIN FAUJAS.

A PROPOS DE...

LE PROJET DE LOI SUR L'AFFICHAGE

La « pub » sous surveillance

L'affichage et la publicité extérieure vont — peut-être — être régis par une réglementation mieux adaptée que la loi du 12 avril 1943 actuellement en vigueur. Le conseil des ministres de mercredi 12 avril a adopté le texte d'un projet de loi prêt depuis cinq ans alors qu'une réforme est envisagée pratiquement depuis la guerre.

La loi du 12 avril 1943 est sévère. Bon nombre de panneaux publicitaires, qui « agrémentent » les bords des routes ou encombrent les trottoirs des villes, ne devraient pas exister... Si cette loi était appliquée. Mais la puissance des marchands et les lois du commerce ont eu raison de ce texte trop dur pour être honnête et respecté. Un contentieux encombré, des peines ridiculement faibles au regard des bénéfices que suppose la publicité. L'impossibilité pour ce qui concerne l'affichage sauvage de poursuivre celui à qui « le crime profite », c'est-à-dire l'annonceur, ou au moment des élections, le candidat politique, et l'obligation de constater le flagrant délit. Autant d'imperfections qui ont conduit à élaborer un nouveau texte mieux adapté aux réalités de l'époque et de nature à protéger efficacement les sites urbains ou naturels qui la méritent.

En fait, jusqu'à présent, les textes les mieux respectés sont ceux qui concernent la sécurité routière. Le décret de 1976, qui étend aux routes l'interdiction d'affichage qui existait déjà pour les bords d'autoroutes, est la tentative la plus récente... de protéger les paysages campagnards d'un enlaidissement désordonné. Car la réforme de l'affichage — la vraie — dort dans les tiroirs des ministères depuis cinq ans. L'adoption du projet de loi par le conseil des ministres est — peut-être ? — le signe d'une discussion prochaine au Parlement.

Que dit ce texte ? Il pose comme principe l'interdiction de la publicité extérieure hors des agglomérations, partout où elle ne sera pas expressément autorisée par arrêté préfectoral dans des zones précises, par exemple aux abords des stations-service ou des super-marchés, ou bien dans des secteurs « sacrifiés ».

Jusqu'à présent, on n'avait utilisé contre les « portatifs » que la dissuasion fiscale en taxant assez lourdement l'utilisation de ces panneaux plantés dans les champs. L'interdiction sera toujours totale dans les sites classés et les parcs naturels et à moins de 100 mètres des monuments historiques.

Dans les agglomérations, un régime de droit commun assez strict sera défini (dimensions des affiches, espacements, etc.). Mais il pourra être allégé dans certains quartiers : aux abords d'une gare ou place Pigalle par exemple la publicité est presque une « qualité » du paysage. Au contraire, dans d'autre endroits, le régime sera plus sévère ; dans les secteurs sauvegardés, par exemple, ou les sites urbains. Les décisions seront prises par le préfet après avis du conseil municipal et de la commission des sites. D'une manière générale, la municipalité jouera un rôle plus actif dans la définition de l'espace réservé à la publicité.

En prenant l'initiative de créer une commission de l'affichage, la mairie de Paris vient, en quelque sorte, de devancer l'appel (le Monde *du 13 avril). D'autre part, les associations pourront agir en justice pour faire constater les infractions de la même façon qu'elles le font en ce qui concerne la protection de la nature ou la loi sur l'urbanisme.*

Les sanctions seront très sévères et s'appliqueront non pas en une seule fois mais proportionnellement à la durée et à l'importance de l'infraction. L'annonceur lui-même, dans le cas d'un affichage sauvage, pourra être poursuivi. Surtout c'est en « inversant la charge de la preuve » et en créant des territoires délimités pour l'affichage que les pouvoirs publics espèrent être en mesure de mieux contrôler les infractions. Et finalement en organisant un modus vivendi acceptable avec les professionnels de sauver ce qui peut encore l'être dans le paysage des villes et des campagnes.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A Nice

Le casino du Palais de la Méditerranée dépose son bilan

Nice. — Réuni le mercredi 12 avril, le conseil d'administration *du* casino du Palais de la Méditerranée, *à Nice*, a *décidé* de déposer le bilan de la société après avoir constaté que celle-ci se trouvait en état de cessation de paiement. Le *président-directeur général*, M. Jean Buchet, en fonctions depuis le 30 juin 1977, a d'autre part annoncé sa démission, qui prendra effet après la prochaine réunion de l'assemblée générale des actionnaires, le 29 avril.

Dans une déclaration à la presse, le conseil a estimé que « *le tribunal de commerce de Nice ne peut que prononcer un jugement déclaratif de règlement judiciaire ou de liquidation des biens et désigner un ou plusieurs syndics. Il appartiendra dès lors au syndic*, ajoute-t-il, *sous le contrôle du tribunal de commerce, de tirer le meilleur parti des éléments de la société et de demander la mise en œuvre des procédures en responsabilité prévues par la loi.* »

Les représentants du comité d'entreprise et des syndicats C.G.T et F.O. ont précisé qu'ils définiraient leur position aussitôt que seront connues les intentions du syndic. Ils ont toutefois, en maintes occasions, affirmé qu'ils s'opposeraient par tous les moyens au démantèlement de l'établissement. Celui-ci continue cependant pour le moment ses activités.

Le dépôt de bilan décidé par le conseil d'administration du Palais n'est pas véritablement une surprise.

De notre correspondant régional

Depuis que M. Jean-Dominique Fratoni, par ailleurs P.-D. G. du casino Ruhl, s'était assuré indirectement, le 30 juin 1977, le contrôle de l'établissement (*le Monde* du 23 juillet), la situation de celui-ci n'avait cessé, en effet, de se dégrader. M. Fratoni, qui détenait la *réalité* du pouvoir, avait pris immédiatement les mesures de gestion les plus drastiques afin de faire face à des difficultés financières dont il connaissait cependant l'étendue avant d'entrer dans la place. Mais si, du 30 juin à fin novembre, les résultats nets des jeux ont été légèrement positifs, ils sont apparus comme très inférieurs en volume à ceux des mêmes périodes précédentes. L'exercice clos le 30 octobre devait se traduire par une perte comptable de plus de 10 millions de francs.

La plus grande incertitude

La plus grande incertitude a régné d'autre part au sujet du renouvellement de l'autorisation des jeux, qui était subordonné au paiement d'une créance du Trésor de 2 400 000 F. Prorogée à deux reprises par le ministre de l'intérieur, sans qu'apparemment la situation du Palais ait été régularisée, cette autorisation expirait à la fin de ce mois.

Afin d'éponger le déficit de trésorerie de l'entreprise, le conseil d'administration avait décidé le 13 août de procéder à la cession de certains éléments d'actif et à la mise en gérance libre du fonds de commerce. Ces propositions, entérinées le 3 septembre par l'assemblée générale des actionnaires, n'ont pas abouti.

Des conditions « choquantes »

Le conseil d'administration rappelle aujourd'hui toutes ces vicissitudes et évoque plus particulièrement le versement d'une somme de 6 millions de francs qui aurait été fait par les anciens dirigeants à une agence de voyage italienne en rémunération de son intervention pour amener des joueurs au Palais de la Méditerranée. Or, selon le communiqué, la majorité de ces joueurs auraient joué principalement avec des sommes prêtées par le Palais et qui seraient irrécouvrables. L'agence italienne nierait d'autre part avoir été en relations commerciales avec le casino. La direction du Palais a déposé une plainte, qui s'ajoute aux actions engagées tant par l'ancienne direction que par ses adversaire, et qui sont toujours en cours devant les juridictions commerciale et civile.

Mme Patricia Biot, l'une des filles de l'ancienne P.-D. G, Mme Renée Le Roux (principale actionnaire de la Société du Palais), a fait remarquer de son côté les conditions « choquantes » dans lesquelles la décision du dépôt de bilan a été prise.

GUY PORTE.

Le Monde

économie

MONNAIES

Le dollar : guerre et châtiment

(Suite de la première page.)

Il avait connu des dévaluations et, par voie de conséquence, les Etats producteurs de pétrole avaient décidé une véritable indexation du prix de leur richesse sur leur pouvoir d'achat évalué en dollar, c'est-à-dire envisageaient une hausse persistante au rythme de la hausse des prix, *mais aussi de la baisse du dollar.*

En d'autres termes, le dollar est devenu étalon de valeur alors qu'il était affaibli et connaissait des causes internes d'affaiblissement permanent.

Au surplus, une thèse et une pratique apparurent alors et se développèrent : jouer de la monnaie pour établir un barrage contre les importations et pour favoriser les exportations. Voici un Japon, voici une Allemagne que leur capacité technologique et leur qualité industrielle mettent au premier rang des grands concurrents des Etats-Unis. Une bonne baisse du dollar permet de contredire clandestinement les hautes affirmations de libre échange et d'assurer une protection, tout en favorisant par ailleurs les ventes de produits américains — le vin de Californie ne peut-il pas désormais sur les tables des meilleurs « européens » concurrencer le vin français ?

⁂

Entraînés dans ce mécanisme, les Etats-Unis peuvent se laisser *aller aux expériences les plus* variées : accentuer le déficit des finances publiques, et notamment du budget fédéral, diminuer les impôts en augmentant les dépenses, laisser croître le déficit de leur balance du commerce et aussi continuer à fabriquer des dollars pour ouvrir des crédits à tant de quémandeurs... D'une décision à caractère conjoncturel, tel un déséquilibre du budget pour soutenir l'économie, on fait une politique permanente et aggravée quasiment chaque année. D'une conception à caractère généreux, qui consiste à insuffler des liquidités monétaires dans le commerce international, on fait une application systématique qui multiplie les dollars à travers le monde, en développant des systèmes de « recyclage » dont le résultat est de fabriquer du crédit à partir de la monnaie, puis de la monnaie à partir du crédit. Au passage, se crée un réseau de complicités bancaires, industrielles, politiques qui donnent une apparence de solidité à une construction dont on finit par oublier la fragilité.

Oh ! certes, la puissance américaine est formidable. Oh ! certes, la qualité de l'industrie américaine est prestigieuse. Oh ! certes, la conception humaine de la politique américaine est digne d'admiration. A bien des égards, les Etats-Unis demeurent un exemple de démocratie. Mais le monde est dur à tous, petits et grands, et la fragilité de la monnaie américaine ne peut plus être dissimulée par son caractère d'étalon de valeur et de monnaie de réserve. Dans la mesure même où la force politique des Etats-Unis et leur mission de dirigeants du monde occidental assurent une prééminence à leur direction politique, le grand silence des courtisans entoure le gouvernement et la trésorerie de Washington. Nul n'ose élever la voix pour dire que le plus grand pays du monde donne un fâcheux exemple et provoque les plus déplorables conséquences en se refusant à une politique de vérité pour ses finances publiques, pour ses prix, pour son commerce extérieur. Nul, depuis la mort du général de Gaulle, n'ose, parmi les chefs d'Etat et de gouvernement, rappeler que la permanence du désordre monétaire interdit à terme l'ordre politique, l'ordre social autant que l'ordre économique.

Et pourtant telle est la vérité ! Les Etats-Unis ont mis au point une thèse, que nous autres Français, d'ailleurs, avons tendance à adopter, une thèse selon laquelle il appartient aux pays qui maintiennent l'ordre chez eux, et qui de ce fait sont créanciers des autres, de venir au secours de leurs débiteurs. Les fourmis sont sommées de venir en aide aux cigales. Quand nécessité fait loi, tout doit effectivement être envisagé. Fourmis et cigales sont solidaires à la face du ciel et devant les oiseaux de proie. Mais, à supposer que les nations créancières s'associent pour soutenir le dollar, c'est-à-dire pour en engranger de nouvelles quantités, il demeurera deux causes de faiblesse monétaire : une très mauvaise situation des finances publiques américaines et un refus des disciplines qui pourraient, en assurant la stabilité du dollar, justifier l'éviction de l'or. Ni à l'une ni à l'autre de ces causes de faiblesse il n'est envisagé de remédier. Au-delà des accalmies passagères, voire des armistices provisoires, la guerre du dollar va continuer, avec son châtiment qui est celui de toute inflation : le chômage, le désordre des échanges commerciaux, le protectionnisme, l'hésitation à investir. Les Etats-Unis, tant s'en faut, ne sont pas les seuls atteints. Mais, en outre, *pour ce qui les concerne*, grandit le sentiment de leur incrédibilité politique.

Sur notre route, la sagesse paraît encore bien loin. Les démocraties, si désarmées naguère devant les fascismes et les totalitarismes, paraissent de nos jours *hésitantes, timorées, devant de* durables dégradations économiques. *Cette* même absence de courage n'a pas la même suite dramatique car la vie de l'Europe *et celle des Etats-Unis ne sont* pas présentement menacées par la guerre. Mais, à l'extérieur de l'Occident, quelle perte d'influence et comme les déséquilibres du monde s'accentuent aux dépens des Européens et des Américains...

Du désordre permanent, et notamment du permanent désordre monétaire, il ne peut rien sortir de bon pour la prospérité, pour le progrès, pour la paix.

MICHEL DEBRÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5340	4,5460	+ 32	+ 57	+ 65	+ 90	+ 120	+ 175
$ can. ...	3,9600	3,9720	— 15	+ 20	— 13	+ 25	— 83	— 28
Yen (100).	2,0712	2,0770	+ 98	+ 125	+ 210	+ 235	+ 540	+ 590
D. M.	2,2520	2,2600	+ 80	+ 110	+ 180	+ 215	+ 560	+ 610
Florin ...	2,1078	2,1150	+ 47	+ 67	+ 110	+ 130	+ 355	+ 395
F. B. (100).	14,4560	14,5008	+ 290	+ 460	+ 630	+ 800	+1880	+2200
F. S.	2,4250	2,4390	+ 145	+ 175	+ 305	+ 335	+ 940	+ 990
L. (1 000) .	5,3271	5,3414	— 230	— 160	— 420	— 340	—1280	—1120
£	8,5020	8,5250	+ 45	+ 110	+ 80	+ 145	+ 16	+ 140

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
$ E.-U. ...	2 1/4	2 7/8	7	7 5/16	7 1/8	7 5/8	7 1/2	8 1/8
Florin ...	4 7/8	5 3/8	4 5/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4	4 1/2	5 1/8
F. B. (100).	4 1/4	5 3/4	4 7/8	5 3/8	5	5 1/2	5 3/8	8 1/8
F. S.	1/16	7/16	1/8	9/16	1/4	5/8	7/16	11/16
L. (1 000) .	7 3/4	11 1/4	11 1/2	12 1/2	12 1/8	13	12 1/2	13 1/2
£	5 7/8	6 5/8	6 3/8	7 1/8	7 4/16	7 11/16	8 1/8	8 5/8
Fr. franç..	8	8 1/2	8 1/8	8 3/4	8 3/8	9	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS CROITRAIENT DE 4 % CETTE ANNÉE estime l'INSEE

L'indice mensuel de la production industrielle en France a augmenté de 0,8 % en février, passant à 127 contre 126 en janvier (sur la base 100 en 1970 et après correction des variations saisonnières). L'indice mensuel calculé par l'INSEE était déjà au niveau 127 il y a un an, en février 1977, puis en janvier et mars 1977.

Il semble bien pourtant — même si l'on tient compte des fortes fluctuations de cet indice, dues notamment à la façon dont il intègre les statistiques de base qui servent à son élaboration — que la production industrielle ait recommencé à augmenter depuis le début de l'année (indice 122 en décembre, 126 en janvier, 127 en février).

L'INSEE a, d'autre part, publié son enquête de mars sur les investissements dans l'industrie : ceux-ci devraient augmenter de 12 % en volume en 1978, contre 10 % en 1977. Compte tenu de la hausse probable des prix, ces taux de croissance correspondent à des progressions de 4 % en volume en 1978, contre 2 % en 1977. Il faut noter que cette enquête avait été réalisée en partie avant les élections. Les réponses obtenues par l'INSEE avaient été sensiblement les mêmes en novembre 1977, lors de la précédente enquête sur le sujet.

AÉRONAUTIQUE

Après le succès de l'Airbus

LA C.G.T. PRÉCONISE LE LANCEMENT D'UNE « FAMILLE COMPLÈTE D'APPAREILS » RÉPONDANT AUX BESOINS INTERNATIONAUX.

La *Fédération* C.G.T. de la métallurgie (branche aéronautique) *s'est félicitée, mercredi* 12 avril, dans une déclaration à l'A.F.P., du *« succès remporté par Airbus »* et a souligné qu'il était nécessaire que cette *« percée »* soit suivie par le lancement *« d'une famille complète d'appareils correspondant aux besoins du transport aérien français et international ».*

Dans le cadre, selon elle, s'inscrit notamment le court-moyen courrier A-200 (équipé de moteurs SNECMA), dont *« les besoins estimés au niveau mondial s'élèvent à environ mille cinq cents appareils ».*

La Fédération, qui estime avoir pris une part importante au succès *de l'Airbus*, reproche au *gouvernement* d'avoir fait preuve *« d'atermoiement et de timidité ».*

« L'orientation du gouvernement, poursuit la Fédération, *se* traduit par la fermeture de l'usine *de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) de Châteauroux, les licenciements à Suresnes et dans d'autres entreprises, alors que dans le même temps sont pratiqués les heures supplémentaires, l'augmentation des cadences et le maintien d'un horaire de travail élevé ».*

ÉTRANGER

POUR ÉVITER LA FAMINE

L'Indonésie devient l'un des plus gros importateurs de riz du monde

Bien que les autorités indonésiennes aient banni le mot *kelaparan* (famine ou disette) du vocabulaire journalistique pour le remplacer par des euphémismes tels qu'*« insuffisance alimentaire »* ou *« déséquilibre diététique »*, la réalité commence à percer. Les enfants de la région de Karawang, le grenier à riz de Djakarta, *affluent en nombre vers la capitale* pour y mendier un peu de nourriture. Comme un écho, parviennent aussi des récits d'habitants de la province de Lampung (Sumatra sud), qui font part de l'arrivée de nombreuses personnes fuyant les effets de la récente sécheresse à Karawang. *« Après la sécheresse arrivent les inondations »*, titrait le bimensuel local de langue anglaise *World Star* dans son édition de mars. Rien ne manque à ce tableau inquiétant, pas même les insectes voraces *(hama wereng)*, qui s'attaquent au riz sur des milliers d'hectares à travers l'archipel.

A Lombok (près de Bali), les photographies montrent des enfants au ventre gonflé par la faim. A Java, une vieille paysanne interviewée par un reporter avoue avec tristesse et un peu de honte qu'elle a oublié jusqu'au goût du riz. Des enquêtes économiques — que les autorités considèrent d'un mauvais œil — font état de cas où des paysans javanais en sont réduits à vendre les portes et les fenêtres de leurs habitations pour payer les impôts. En attendant, de nombreux paysans comblent le manque de riz en consommant du maïs, du manioc ou même de l'*enceng gondok* (aliments pour le bétail).

En 1972, la presse indonésienne et internationale avait estimé qu'il existait des cas de famine particulièrement graves. Aujourd'hui, les observateurs n'hésitent pas à affirmer que la situation est encore plus inquiétante.

Beaucoup de sol disponible hors de Java

A l'origine, il y a certes des problèmes de structures : plus de quatre-vingts millions d'habitants, sur les cent trente-cinq que compte l'archipel, se trouvent à Java, qui ne représente que 7 % du territoire indonésien (environ 2 millions de km2). Hors de Java, il y aurait encore 41 millions d'hectares de terres rizicoles disponibles. Les surfaces consacrées à la culture du riz ne représentent que 5 millions d'hectares.

Pour exploiter le potentiel agricole du pays, il faudrait, par conséquent, que les autorités accentuent leur politique de transmigration (la migration vers d'autres îles) et qu'elles procèdent à une industrialisation accélérée, employant beaucoup de main-d'œuvre. Pour l'heure, seule la première solution a été adoptée, mais à petits pas. Les derniers chiffres fournis sur le nombre des migrants oscille entre vingt mille et cinquante mille personnes. On admet dans les milieux du Bappenas (l'organisme de planification) qu'il faudrait aider au moins deux cent cinquante mille Javanais par an à s'établir en dehors de l'île si l'on veut éviter des catastrophes. Or la transmigration coûte environ 200 dollars par personne.

En l'absence de solutions radicales, les conditions de vie rurale se détériorent sans cesse. Les nouvelles surfaces rizières sont à l'origine de l'érosion du sol et des inondations. Les régions rizicoles riches s'appauvrissent à cause de l'augmentation de la population (environ 2,5 % par an). A ce cercle vicieux, qui pousse Java vers la famine, il faut ajouter d'autres facteurs qui ne peuvent qu'aggraver les problèmes actuels. Pour répondre à une augmentation de la demande de riz de 3 % par an, les autorités avaient choisi d'encourager la production rizicole au détriment des autres cultures, comme le maïs ou la cassave. Or aujourd'hui, les récoltes de riz sont nettement en dessous des objectifs fixés par le Repelita (plan quinquennal). D'autre part, l'In*donésie doit à présent importer* d'autres aliments qu'elle exportait il y a peu de temps, comme l'huile de palme ou le coprah. Jadis exportatrice de sucre, l'Indonésie a aussi été obligée d'importer du sucre d'origine cubaine à la fin de l'année dernière.

A côté des problèmes posés par la demande de produits alimentaires qui augmente de 5 % par an, il existe d'autres facteurs défavorables. Tout d'abord, les structures des propriétés foncières subissent des modifications parce que de riches citadins rachètent de très nombreuses petites rizières aux paysans en les retirant de la production rizicole. *Dans la région au sud de Djakarta*, de nombreuses villas aux jardins très étendus ont remplacé ces rizières. De plus, la politique gouvernementale du Bimas pour l'intensification, l'amélioration et la protection des récoltes, a institué des mécanismes de crédit qui parfois ont été défavorables aux paysans. Incapables de rembourser les dettes contractées, leurs biens, effets personnels ou ménagers sont souvent saisis par le Koramil (commandement militaire).

Autre facteur défavorable, la politique du Bulog (organisme de régulation des stocks et des prix alimentaires) empêche les paysans de profiter de la hausse des prix alimentaires, même s'ils sont théoriquement protégés contre la baisse. Dans le domaine de la transmigration, les paysans commencent aussi à se méfier. *Au début de cette année*, l'hebdomadaire *Tempo* signalait que les paysans du village de Pekunden (Java central) refusaient de quitter leurs terres malgré le danger d'une explosion volcanique, de peur que les fonctionnaires du ministère du travail et de la main-d'œuvre ne s'approprient *leurs rizières — comme cela s'est* déjà passé ailleurs. Enfin, les mécanismes de secours en cas de calamités ne fonctionnent pas encore. Pour combattre les *hama wereng* (insectes), il faudrait *multiplier par seize* le chiffre des subventions accordées par l'Etat pour l'achat d'insecticides. *Ce qui est remarquable est* l'ignorance du gouvernement, qui n'est toujours pas informé par l'administration locale de la situation agricole. L'année dernière, le chef de l'Etat lui-même a fait appel aux préfets en leur demandant de ne pas cacher les cas de famine.

La conjonction de ces éléments défavorables a poussé le gouvernement de Djakarta à importer 1,9 million de tonnes de riz pour 1978. Cela représente un achat de presque 2,6 millions de tonnes pour l'année fiscale (avril 1978 à mars 1979). Comme l'estimation des besoins en riz est approximative, il se peut qu'il faille ajouter 300 000 tonnes supplémentaires à ce chiffre. D'après les prévisions du ministère de la recherche scientifique, les importations de riz devraient atteindre le chiffre de 5 millions de tonnes en 1985. Avec une production d'environ 15 millions de tonnes, l'Indonésie importe déjà 20 % du riz commercialisé sur les marchés mondiaux.

Pour l'heure, les autorités parent au plus pressé pour écarter le danger d'une famine généralisée, profitant d'une conjoncture encore favorable : les réserves en devises ont doublé en 1977-1978. Mais les prévisions sont déjà beaucoup moins optimistes pour l'année fiscale 1978-1979, en particulier à cause du plafonnement des recettes pétrolières. Il faudra donc probablement qu'augmentent les aides de pays comme les Etats-Unis et le Japon pour l'achat de riz.

ERWIN RAMEDHAN.

FAUTE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION

B. P. ferme son usine italienne de protéines dérivées du pétrole

La British Petroleum et l'ANIC, filiale de l'ENI italienne, annoncent qu'elles ont décidé de mettre en liquidation leur filiale, Italprotéine, au sein de laquelle *les deux firmes s'étaient* associées en 1973 pour entreprendre la production en Sardaigne de protéines dérivées du pétrole et destinées à l'alimentation des bovins, des volailles et des porcins.

Italprotéine avait consacré 40 millions de livres à la construction d'une usine qui devait *produire 100 000 tonnes par an* de cette protéine sous la marque Toprina. L'usine a été achevée en 1976, mais les autorités italiennes, après avoir autorisé et même subventionné sa construction, ont retiré le permis d'exploitation dans l'attente d'assurances concernant la non-*toxicité de ce produit, dont la* production a été mise au point par un groupe de chercheurs de la B.P. française.

La B.P. estime avoir donné toutes les garanties nécessaires. Celles-ci n'ont pas, semble-t-il, donné satisfaction aux autorités italiennes, qui maintiennent leurs objections. Il semble que ce revirement ait été motivé par la *catastrophe de Seveso.*

Toprina étant un produit nouveau, les autorités italiennes ont décidé de redoubler de prudence. Toutefois, leur refus d'accepter les assurances multiples de la B.P. fait soupçonner d'autres motifs, notamment des pressions de la part des producteurs *d'aliments à base de soja.*

L'inactivité de l'usine coûtait à l'Italprotéine 10 millions de livres sterling par an. Les deux compagnies mères indiquent dans un communiqué qu'elles ne peuvent plus continuer à supporter une telle charge. Cet échec constitue un gros revers pour la *British Petroleum, qui revendi*quait une avance technologique d'au moins deux ans sur ses concurrents dans ce domaine, avance qu'elle comptait exploiter grâce à cette usine. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Les grandes manœuvres

L'hibernation électorale se termine pour les états-majors paysans. Et l'on constate depuis la visite rendue au président de la République une agitation toute printanière.

Tout d'abord on s'affaire beaucoup en raison de la prochaine fixation des prix agricoles 1978-1979 par les ministres de l'agriculture des Neuf. Comme toutes les années, à pareille époque, il s'agit de convaincre les pouvoirs publics et l'opinion publique de la nécessité d'une forte augmentation des prix agricoles garantis, tout en s'efforçant de montrer que cela n'aura pas de répercussion sensible sur le panier de la ménagère. Les argument sont bien connus.

Argument économique : il faut relever les prix, car les revenus des exploitants sont insuffisants. Pour preuve, les économistes des chambres d'agriculture (APCA) font circuler des chiffres sur l'évolution du revenu agricole en 1977 qui sont infiniment plus pessimistes que les évaluations de l'automne dernier.

Argument politique : les pouvoirs publics doivent tenir leurs engagements. Le président des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.), M. Eugène Schaeffer, rappelle ainsi que les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) doivent être « démantelés » en trois ans. Autrement dit, les prix agricoles exprimés en francs doivent augmenter de 5 à 7 % en sus des augmentations des prix communs, au cours des trois prochaines années pour prendre en compte la dépréciation du « franc vert ».

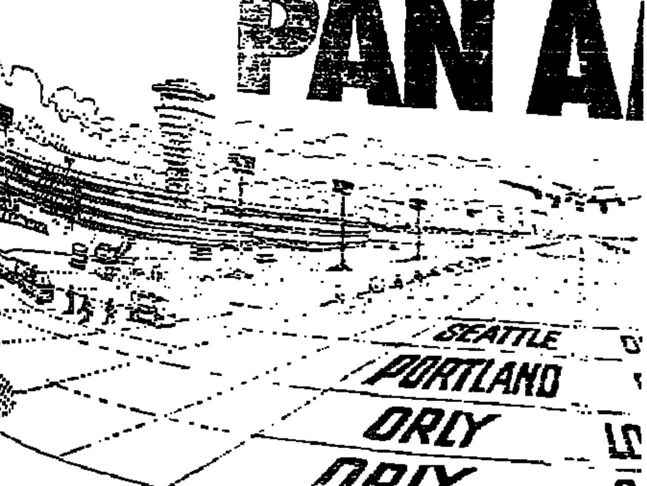
Argument tactique : la manifestation. La Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles de l'Ouest a appelé à manifester, le 24 avril, à Fougères (Ille-et-Vilaine), et le Mouvement des exploitants familiaux (MODEF) s'est associé à cette action.

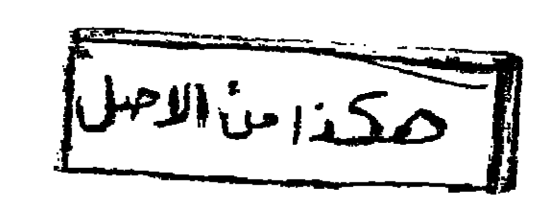
Dîners, déjeuners, communiqués se succèdent donc pour faire « passer le message ». On s'agite tout autant, mais avec beaucoup plus de discrétion, à propos du projet de loi d'orientation de l'agriculture demandé par le président de la République. Car si l'idée paraît bonne, on ne sait pas trop par quel bout la prendre.

Au ministère de l'agriculture, M. Méhaignerie, qui a toujours paru réservé à propos de ce texte, envisage d'abord de faire un bilan des lois de 1960 et 1962, puis de se concerter avec les organisations professionnelles avant de passer à la rédaction proprement dite.

Aux chambres d'agriculture, on pense qu'il faut « réamorcer l'élan des entreprises agricoles productives pour permettre les adaptations à des conditions économiques et sociales nouvelles fort différentes de celles des années 60 ». Le C.N.J.A., pour sa part, souhaite que le texte tende à renforcer l'organisation économique des producteurs et l'industrie agro-alimentaire, à améliorer les rapports entre producteurs et consommateurs, et à favoriser les exportations. Ici et là, on pense que le projet devrait apporter des solutions aux problèmes fonciers. Mais certains se demandent si, dans le contexte européen, il est vraiment nécessaire d'élaborer une nouvelle législation agricole nationale. Il semble que les principales objections dans ce sens viennent de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.). Bref, les grandes manœuvres ont commencé !

A. G.





ÉTRANGER

Accords de salaires facilement conclus en Allemagne fédérale dans la métallurgie et la fonction publique

De notre correspondant

Bonn. — Alors qu'il y a quelques semaines les grèves dans la métallurgie du Bade-Wurtemberg et les grèves de typographes dans l'imprimerie étaient considérées comme un signe avant-coureur d'affrontements durs entre partenaires sociaux, les accords qui viennent d'être conclus dans la fonction publique et d'autres secteurs géographiques de la métallurgie, l'ont été rapidement et sur la base d'un relèvement des salaires jugé raisonnable : 4,5 % pour les fonctionnaires, 5 % pour le million de métallos que compte le grand Land industriel qu'est la Rhénanie du Nord-Westphalie. Ce même taux de 5 % a également été retenu dans la métallurgie de Hesse, de Sarre et de Rhénanie-Palatinat. A ces relèvements de salaire vient s'ajouter un allongement des vacances de deux jours par an pour les fonctionnaires allemands.

Après les déclarations agressives et la menace de grève agitée par les responsables du syndicat de la fonction publique, cet arrangement et la rapidité avec laquelle il a été réalisé sont quelque peu étonnants. Sans doute reste-t-il encore des secteurs très importants, comme par exemple le bâtiment, où cinquante mille ouvriers ont déclenché quelques grèves sporadiques d'avertissement, et où les négociations devraient être difficiles puisque les syndicats demandent une augmentation de salaire de 7,5 %, alors que le patronat n'offre que 4,5 %. Pourtant, il semble bien que la fermeté affichée à la veille des pourparlers soit surtout destinée à la « base ». Elle pourrait céder assez rapidement la place à une attitude beaucoup plus conciliante.

La modération des relèvements de salaires profite au gouvernement du chancelier Schmidt : indirectement d'abord, en ce sens que le climat social, un instant menacé par les grèves et le lock-out dans l'imprimerie, retrouve son équilibre ; plus directement ensuite en contribuant au retour à la stabilité économique.

(Intérim.)

APRÈS LA PRÉSENTATION DU BUDGET BRITANNIQUE

M. Healey envisage de prendre des mesures plus expansionnistes en juillet

De notre correspondant

Londres. — Tenant compte des réticences et des objections sérieuses du parti libéral, le gouvernement a laissé entendre qu'il se proposait de soumettre aux Communes, en juillet, de nouvelles mesures plus « expansionnistes » que celles contenues dans le budget présenté le 11 avril au Parlement (*le Monde* du 12 avril). M. Healey, chancelier de l'Échiquier, s'adressant au groupe parlementaire travailliste, et M. Joel Barnett, secrétaire d'Etat aux finances, intervenant dans le débat des Communes, ont exprimé leur espoir que la prochaine rencontre économique au sommet de Bonn permettrait de nouvelles concessions fiscales aux Britanniques.

M. Healey a justifié sa prudence devant les parlementaires travaillistes, notamment ceux de la gauche du parti, en soulignant qu'il devait tenir compte de la mauvaise situation de l'économie mondiale. Mais, a-t-il dit en substance, les décisions du « sommet » de Bonn, et notamment celles que pourrait prendre le gouvernement fédéral allemand, pourraient permettre d'aller plus loin sur la voie de l'expansion.

Les déclarations de M. Healey sont destinées à désarmer les critiques des libéraux et les amener à approuver le budget, la semaine prochaine, à l'issue du débat aux Communes. Pour le moment, la guerre des nerfs continue entre le gouvernement travailliste et ses partenaires libéraux dont les treize députés assurent la majorité parlementaire. M. Steel, le leader du parti libéral, a indiqué qu'il proposerait plusieurs amendements à un budget qui ne le satisfait qu'à moitié. L'alliance parlementaire avec les travaillistes dépendra, a-t-il précisé, de l'attitude que le gouvernement adoptera vis-à-vis des recommandations du parti libéral. M. Steel laisse ainsi planer la menace que les libéraux pourraient rejoindre les conservateurs dans l'opposition et provoquer ainsi la chute du gouvernement. Mais les travaillistes sont convaincus que les libéraux n'iront pas jusqu'au bout de leur menace (les sondages d'opinion sont catastrophiques pour le parti libéral) et que l'annonce d'un « mini-budget » expansionniste en juillet facilitera leur ralliement au moment du vote décisif sur les projets de M. Healey qui aura lieu lundi prochain.

D'autre part, le gouvernement doit faire face aux pressions des syndicats, dont la commission économique a rejeté toute formule rigide de limitation des hausses des rémunérations. Mais des arrangements sont possibles dans le cadre de la libre discussion des accords de salaires (*free collective bargaining*), dont le principe a été réaffirmé par le TUC. Dans les milieux syndicalistes, on pense que les nouvelles concessions figurant dans l'éventuel mini-budget faciliteront les négociations prévues entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.

La City a réagi avec hostilité au budget de M. Healey (la chute des cours a effecté les actions pour un montant de 1 milliard de livres) et plus encore à l'annonce d'un mini-budget en juillet. Les milieux financiers doutent maintenant très sérieusement que le taux d'inflation puisse être ramené à 7 % et que les besoins en capitaux du secteur public puissent être contenus dans la limite de 8,5 milliards de livres commencée par M. Healey.

HENRI PIERRE.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les prix de détail en R.F.A.* ont augmenté de 0,3 % en mars (en fait, pendant la période 15 février-15 mars) par rapport à février 1977. En un an, la hausse a été de 3,1 %.

Le gouvernement norvégien impose son arbitrage dans les négociations des conventions collectives

De notre correspondant

Oslo. — *Le* gouvernement travailliste norvégien est intervenu mercredi 12 avril pour éviter une grève nationale des deux cent trente mille adhérents de l'unique centrale syndicale L.O. dans les secteurs privé et public. Justifiant l'arbitrage imposé par le gouvernement, M. Odvar Nordli, premier ministre, a déclaré, au cours d'une conférence de presse : « *Il est impossible pour le gouvernement de ne pas intervenir pour éviter un tel conflit social affectant toutes les industries en raison des problèmes économiques actuels et de la récession internationale.* » Les négociations entre la confédération du patronat et L.O. sur une nouvelle convention collective pour une période de deux ans avaient été rompues mercredi matin. La grève aurait commencé le vendredi 14 avril si le gouvernement n'était pas intervenu.

La centrale syndicale avait demandé une augmentation des salaires d'environ 11 %, mais le patronat n'a pas voulu discuter d'augmentation avant d'avoir obtenu l'accord du syndicat sur une limitation des variations de salaires durant la validité de la convention collective. Pour sa part, L.O. a refusé d'accepter une telle limitation avant d'avoir obtenu la garantie d'une augmentation substantielle pour les salariés qui gagnent moins de 65 000 couronnes norvégiennes par an (soit 6 262 francs par mois) (1).

Dans son programme de l'année dernière, le gouvernement avait envisagé une augmentation moyenne du pouvoir d'achat pour tout le monde de 1,5 %. Depuis la situation économique s'est aggravée et la prochaine publication d'un programme révisé a été annoncée par M. Nordli. Il a souligné que le maintien du plein emploi reste l'objectif prioritaire du gouvernement et qu'à cet effet une réduction du pouvoir d'achat sera nécessaire pour certaines catégories de revenus.

STEINAR MOE.

(1) Ce salaire, qui paraît élevé, est amputé en moyenne annuellement de plus de 17 000 couronnes d'impôts et taxes ; de surcroît, les prix sont nettement plus élevés qu'en France. L'imposition directe, à elle seule, ampute les revenus de 10 à 40 % jusqu'à 50 000 couronnes annuelles.

SOCIAL

A Dunkerque

F.O. ET LES NON-SYNDIQUÉS LANCENT UN RÉFÉRENDUM

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Le conflit des réparateurs de navires de Dunkerque, en grève depuis le 8 mars, est-il en passe d'égaler le record de durée du conflit qui, il y a un an, avait opposé les dockers à Usinor ? Pour tenter de dénouer la crise, les non-syndiqués, d'une part, le syndicat F.O., d'autre part, ont improvisé un référendum pour ou contre les propositions des employeurs, invitant les mille trois cents salariés des quatre grandes entreprises concernées à participer à ce scrutin, qui a commencé mercredi après-midi 12 avril et devait se terminer jeudi. Entre-temps, une délégation de travailleurs, conduite par le comité de grève cégétiste, était reçue mercredi à Lille par le chef de cabinet du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais. Ce pourrait être l'occasion d'une relance de la négociation, mais on prévoit, de toute façon, une grève de vingt-quatre heures des dockers pour samedi, en application d'un mot d'ordre national de la Fédération C.G.T. des ports et docks.

ÉNERGIE

LES COUPURES A L'E.D.F.

Courant alternatif...

Pour la troisième fois en dix-huit mois — hors de toute grève, — l'Electricité de France n'a pu, le 12 avril, remplir sa mission. Pendant près d'une heure, entre 9 h. 45 et 10 h. 40, l'entreprise nationale a dû opérer des délestages, principalement dans la région parisienne, en Normandie et dans le Nord : 1 200 mégawatts manquaient à l'appel des consommateurs sur les 35 000 demandés (ce qui est loin d'être un record, puisque l'E.D.F. a déjà fait face à une demande supérieure à 37 00 MW).

Comme d'habitude, les responsables de l'E.D.F. parlent d'un concours malheureux de circonstances : un hiver qui n'en finit pas, alors que plusieurs centrales thermiques font déjà leur toilette de printemps ; l'Espagne qui cesse, dès 9 heures, de nous fournir du courant ; des lignes non encore réparées dans le Sud-Est, ce qui prive le réseau d'une électricité hydraulique pourtant abondante dans cette région ; enfin, une panne à la centrale de Champagne-sur-Oise en début de matinée. A quoi il faudrait sans doute ajouter une erreur importante du service de la prévision.

Se prémunir contre tous ces aléas dit l'E.D.F., obligerait à suréquiper, donc à surinvestir. « La règle du jeu pour le calcul des investissements, *expliquait un des directeurs de l'entreprise, M. Robin, après les coupures de courant de Bretagne, le 10 novembre 1976,* repose sur une défaillance de courte durée une année sur cinq et sur des ennuis plus durables une année sur quinze. » *Le retard du programme nucléaire et la lenteur du gouvernement à accepter les ajustements nécessaires (turbine à gaz e tcentrale au charbon) permettent à l'E.D.F. d'ajouter que la marge de sécurité s'amenuise et que les risques de coupures croissent.*

C'est encore ce qu'a précisé son directeur général M. Boiteux le 5 avril. Cela fait dire à certains que l'entreprise publique se réjouit à chaque incident. N'est-ce pas le plus sûr moyen de convaincre l'opinion publique de la nécessité des centrales nucléaires ? La multiplication des coupures — peu tolérables dans un pays qui se dit développé — devrait cependant amener à s'interroger d'abord sur la politique commerciale de l'E.D.F. Alors que la conjoncture économique et maussade, les ventes d'électricité ont augmenté de 6 % en 1977 et de 9 % en 1976. Si l'E.D.F. n'est plus à même de remplir en toute sécurité sa mission de service public, ne devrait-elle pas, plutôt que de réclamer des équipements supplémentaires, cesser de promouvoir l'électricité à tout prix ?

B. D.

AFFAIRES

Solution en vue pour les Tanneries françaises réunies ?

Le nouveau plan de restructuration des Tanneries françaises réunies (*« le Monde »* du 5 avril) pourrait prendre corps grâce à la participation de la SOPACUIR (Société de développement et de participation des industries du cuir) à une nouvelle société d'exploitation. *Créée à l'instigation* d'Unigrains, principal actionnaire de la S.N.E.T.F.R. (Société nouvelle d'exploitation des Tanneries françaises réunies) aux côtés du Crédit agricole, de l'IDI (Institut de développement industriel), et des betteraviers (S.B.E.), la SOPACUIR est présidée par M. Pierre Bonefant, qui est président-directeur général de la Maroquinerie Le Tanneur et des *Tanneries du Bugey*. Les betteraviers et l'IDI, qui avaient manifesté leur intention de se retirer du secteur, auraient, de leur côté, laissé entendre qu'ils conserveraient leur participation. Un grand nombre d'emplois n'en restent pas moins menacés.

« Vous nous voyez dans la dentelle ? »

De notre envoyé spécial

Le Puy. — Dans la banlieue du Puy (Haute-Loire), au bord d'un cours d'eau qui s'appelle la Borne, les ouvriers de la Société nouvelle des tanneries françaises réunies se livrent à d'étranges activités. Les uns tondent la pelouse, en parfaits jardiniers ; d'autres émondent quelques arbres, puis rentrent dans l'usine — un bâtiment presque neuf construit en 1969 au pied des monts du Velay — pour astiquer les machines. D'autres encore nettoient le lit de la rivière en prenant leur temps. *« En deux semaines,* dit l'un d'eux, *on n'a pas « trempé » un seul jour d'une façon normale. »*

Le cuir « vert » à tremper, c'est-à-dire les peaux brutes, ar*rive surtout* d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Il n'y en a plus ici que 6 tonnes. *« Nous perdons 2 millions de francs par mois, nous n'avons plus de trésorerie pour acheter la matière première »,* reconnaît M. Klaus Foldberth, ingénieur chimiste, nouveau directeur général de l'entreprise. Les stocks de matière première s'épuisent peu à peu, les mises à l'eau des peaux salées diminuent progressivement.

Une longue histoire

Longue et triste histoire que celle des Tanneries du Puy, première entreprise française du secteur. A vrai dire, cela ressemble plutôt à un drame kafkaïen. Depuis *1970, date de la fusion* de cette ancienne affaire de famille, née de la dernière guerre, avec la Tannerie de Bort-les-Orgues, en Corrèze, et celles d'Annonay — qui, depuis lors, ont repris leur *liberté, — les difficultés* n'ont cessé de s'accumuler. Au début pourtant c'est l'euphorie : *on investit pour concurrencer* les rivaux européens. Les Tanneries françaises réunies (T.F.R.) emploient encore 2 200 salariés en 1974. A présent, le groupe n'en compte plus qu'un millier : 712 au Puy-en-Velay et 286 à Bort-les-Orgues. Entre-temps, les péripéties tragi-comiques se sont succédé : restructurations manquées, dépôts de bilan, détournements de fonds, reprises avortées, plans de redressement successifs, l'affaire n'en finit plus de rebondir.

Bien sûr, tout va mal dans la tannerie comme dans le textile. La plupart des tanneurs français licencient : soixante-cinq salariés chez Costil, quatre-vingts *chez Sireuil ;* seules, *ou presque,* les Tanneries d'Annonay, sauvées *in extremis* après un an d'occu*pation, tournent normalement,* mais à effectifs limités. Les entreprises du secteur sont essentiel*lement des P.M.E. et souffrent* de la politique d'austérité et, surtout, d'un manque de cohésion *face à la concurrence étrangère* — surtout en provenance d'Italie, d'Allemagne et d'Amérique *latine, — qu'accentue* une spéculation effrénée sur les peaux et cuirs bruts.

Mais les avatars de *l'entreprise* du Puy — la plus importante de la ville avec les ateliers de dentelle — *dépassent* l'imagination. Mises en règlement judicaire en 1974, les Tanneries françaises réunies échappent de justesse à la fermeture grâce à la constitution d'une Société nouvelle d'exploitation des Tanneries françaises réunies (S.N.E.T.F.R.) créée en 1975 par Unigrains, caisse de solidarité des éleveurs et des producteurs de céréales, avec l'appui du Crédit agricole, des betteraviers de la S.B.E. et de l'Institut de développement industriel (IDI). Ce « repêchage » n'est que provisoire, une solution industrielle devant, à terme, remplacer le plan financier mis en place. En dépit d'apports de fonds publics volumineux — depuis sept ans, plus de 60 millions de francs de subventions et de prêts ! — les Tanneries se sont enlisées. Vers la fin de l'an dernier, une solution définitive est enfin envisagée. Un groupe britannique, la société Barrow Hepburn, premier producteur européen (sept mille salariés), *semblait intéressé :* Il détenait déjà, depuis 1974, 45 % du capital d'une autre société de peausseries *: Le Tanneur* (mille salariés). Bien que les conditions posées par les Britanniques aient *été draconiennes,* leur assurant pratiquement le contrôle de la tannerie française *(le Monde du 24 septembre 1977), cette solution* représentait pour les gens du Puy une vraie planche de salut. *Mais l'opération a échoué : en* février dernier.

La valse n'était pas pour autant terminée : les deux usines de la société, celle du Puy et celle de Bort-les-Orgues, sont à vendre. Le contrat de gérance de la S.N.E.T.F.R. devait expirer le 31 mars. Deux jours auparavant, le 29 mars, le tribunal de commerce de Paris a transformé en « liquidation de biens » le régime de règlement judiciaire sous lequel vivait l'ancienne société T.F.R. depuis deux ans.

Serait-ce *« le démantèlement » ?* Le curateur des T.F.R. avait demandé à la S.N.E.T.F.R. le licenciement collectif des neuf cent quatre-vingt-dix-huit salariés du Puy et de Bort-les-Orgues.

Le plan de restructuration, qui est en cours d'élaboration, tend à la mise en place d'une nouvelle société d'exploitation, avec la participation de la toute récente Sopacuir (Société de développement et de participation des industries du cuir), créée à l'instigation d'Unigrains.

Les syndicats C.G.T. (majoritaire à 60 %) et C.F.D.T. (35 %) craignent, si une solution durable n'est pas trouvée, que l'on s'engage *dans « un processus de licenciements par étapes, avec création de sociétés qui ne serviront qu'à liquider les tanneries ».* Pour M. Grangeon, délégué F.O., *« on met les salariés devant le fait accompli ».*

Un agent de maîtrise explique sa situation : *« J'ai plus de quarante-cinq ans. Je suis certain de ne pas retrouver du travail dans la région. Car la tannerie, cela n'en a pas l'air, mais c'est un métier noble, un peu comme la menuiserie ou la verrerie. Il faut des années pour acquérir le tour de main. » « D'ailleurs,* ajoute un ouvrier, *il n'y a pas d'autre grande industrie dans le pays, à part la dentelle, et vous me voyez dans la dentelle ?... Il faudrait aller à Saint-Etienne, à Lyon, autant dire s'expatrier ! » « C'est vrai,* lance un autre compagnon tanneur, *ce n'est pas à Lyon qu'on trait à la pêche ou à la chasse ! »*

Il y a d'ailleurs quatre mille sept cents chômeurs en Haute-Loire, dont deux mille cinq cents dans l'agglomération du Puy (quarante-cinq mille habitants). Aux yeux du maire, M. Roger Fourneyron, suppléant de M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates-sociaux et nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, la disparition des tanneries signifierait pour la ville *« une perte irréparable ». « Nous avons lutté depuis des années,* explique-t-il, *pour maintenir à bout de bras cette industrie et nous n'accepterions pas de perdre le bénéfice de tant d'efforts. »*

« Tout s'effondre »

M. Fourneyron, qui, comme M. Barrot, a centré une partie de sa campagne électorale sur le maintien de l'emploi dans la région, a bon espoir dans l'action du nouveau gouvernement.

« Tout cela, commente un commerçant du Puy, *c'est la faute aux politiciens. Avant les élections on nous a fait des promesses et maintenant tout s'effondre. On se demande même si les tractations menées avec les Anglais n'avaient pas pour but de nous endormir ! »* C'est à la demande même de M. Jacques Chirac — concerné lui par l'unité de Bort-les-Orgues au cœur de la Corrèze — que l'Etat a sauvé une deuxième fois les tanneries de cette ville, en 1975-1976, en ajoutant, comme cette année, 13 millions de francs pour combler leur déficit. Cette stratégie a coûté cher à la collectivité, la volonté de maintenir l'usine l'emportant largement sur les soucis de rentabilité. Cela n'empêche d'ailleurs pas deux cent quatre-vingt-six salariés des tanneries de Bort d'être eux aussi menacés par des licenciements qui paraissent inévitables.

Pour les syndicats ouvriers, il faut nationaliser l'industrie du cuir. Les cadres, eux, semblent divisés, d'autant qu'une partie d'entre eux sont affiliés à la C.G.T. Mais même M. Foldberth estime que, sans pour autant recourir à une nationalisation, il faut *« mettre fin à la spéculation effrénée qui désorganise le marché du cuir ».* En quoi il rejoint les organisations syndicales.

JEAN BENOIT.

LA DIMINUTION DES EFFECTIFS DU GROUPE PHILIPS SE POURSUIVRA EN 1978

Les ventes en volume du groupe Philips *ont* progressé en 1977 de 7 %. Mais, compte tenu des fluctuations de change, le chiffre d'affaires *consolidé, exprimé* en florins, n'a augmenté que de 2 % : 31,1 milliards de florins contre *30,4 en 1976.* Le résultat d'exploitation est pratiquement identique : 2,2 milliards de florins, traduisant une légère détérioration de la rentabilité du groupe.

Les dirigeants du groupe prévoient *pour 1978 une progression* des ventes en volume d'environ 7 % ; cette faible croissance et la *« rationalisation continuelle et nécessaire de la production »* rendent *« inévitable »* une nouvelle *réduction des effectifs en 1978.* Elle sera obtenue essentiellement par le non-remplacement des *départs.*

En 1977, les effectifs globaux du groupe avaient déjà diminué de *7 600 personnes (383 900 contre* 391 500). Cette baisse globale recouvre en fait des situations disparates. Elle a *surtout frappé* l'Europe des Neuf (— 3 %), l'Afrique (— 11,6 %) et l'Austra*lie (— 13,9 %). Par contre,* les effectifs aux Etats-Unis et au Canada (+ 5,7 %), en Amérique latine et en Asie ont augmenté.

LOGABAX ET LA SEMS (groupe Thomson) CONSTITUENT UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

La société Logabax et la SEMS (groupe Thomson-C.S.F.) ont constitué un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) pour répondre à un appel d'offres des P.T.T. pour l'équipement en matériel informatique des guichets postaux. Ce G.I.E. propose plusieurs solutions englobant les produits des deux entreprises (mini-ordinateurs, écrans, imprimantes).

Cette association ponctuelle est-elle l'amorce d'une coopération plus vaste entre les deux entreprises ? Tout en affirmant qu'il n'y a pour le moment rien d'autre que ce G.I.E., on ne cache pas à la SEMS que *« l'on examine les possibilités de coopération avec Logabax sur d'autres sujets ».*

En fait, l'idée a germé voilà quelques mois. Au lendemain de l'échec d'une tentative de rapprochement — sous la pression de certains représentants des pouvoirs publics — entre C.I.I.-Honeywell-Bull et Logabax. Les positions des intéressés étaient par trop éloignées et les dirigeants de Logabax désiraient sauvegarder leur autonomie. Mais leur refus de se lier avec C.I.I.-H.-B. ne voulait pas dire pour autant qu'ils étaient opposés à toute idée de coopération avec d'autres.

L'expansion du marché de la mini-informatique (moins rapide que prévue) ; l'apparition de nouveaux et redoutables concurrents (les « grands » de l'informatique et les fabricants de semi-conducteurs), les ambitions de C.I.I.-H.-B. qui bénéficie d'un large soutien des pouvoirs publics... Autant de raisons qui rendent inéluctables, sinon des rapprochements du moins, une coopération très étroite entre des fabricants français de mini-informatique.

J.-M. Q.

M. JEAN-CLAUDE BOUSSAC A REÇU DEUX ÉLUS SOCIALISTES DES VOSGES

Deux élus socialistes des Vosges, M. Christian Pierret, le nouveau député de Saint-Dié, *et* M. Pierre Blanck, maire d'Epinal, ont été reçus mardi 11 avril par *M. Jean-Claude Boussac.*

Dans un communiqué, les deux élus ont indiqué que *« leur interlocuteur leur était apparu comme un homme décidé à maintenir ses activités dans les Vosges. »* M. Boussac compte *« que les promesses faites à l'occasion des élections législatives seront suivies d'effets, mais il constate que jusqu'ici aucune assurance gouvernementale ou témoignage d'intérêt ne lui sont parvenus ».*

De son côté, M. Jacques Petit, qui est entré il y a deux semaines dans le groupe Boussac, s'est rendu le 12 mars dans les Vosges. Il a visité les usines de la société F.T.N., puis a rencontré les salariés de l'unité de production des Grands Sables, à Epinal, avant de recevoir les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. de cette société.

Il n'a pas caché à ses interlocuteurs que des licenciements *étaient inévitables et que tout* serait mis en œuvre pour qu'ils s'accompagnent de reconversion. *Pour l'heure,* les discussions avec les pouvoirs publics et les banques se poursuivent. Il semble que l'on ait retenu comme *hypothèse* de travail le plan annoncé en octobre dernier et qui se solde par environ mille cinq cents suppressions d'emplois. A ce propos, M. Petit a révélé que les négociations étaient bien engagées pour ce qui concerne la création de sept cents emplois nouveaux, mais que la venue de Woco à Epinal était très compromise. En conclusion, M. Petit a insisté sur la nécessité de faire vite.

Le Japon et l'Afrique du Sud limiteront leurs exportations d'acier vers la C.E.E. en 1978

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de signer des accords avec le Japon et l'Afrique du Sud, régissant leurs exportations d'acier vers la Communauté en 1978. D'autres devraient être signés dans les jours à venir avec l'Espagne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et peut-être la Bulgarie.

Conformément aux directives données par le conseil des ministres des Neuf, ces accords, tous bâtis sur le même modèle, portent tant sur les prix que sur les quantités exportées. En 1978, le Japon a autorisé à exporter environ 1 200 000 tonnes d'acier vers la C.E.E., soit un tonnage quelque *peu inférieur à celui de 1976, afin* de tenir compte de la baisse de la consommation dans le Marché commun. *L'Afrique du Sud,* quant à elle, pourra vendre aux Neuf 332 000 tonnes de produits *sidérurgiques. Ces exportations* pourront se faire à des prix légèrement inférieurs à ceux pratiqués sur les marchés communautaires : la « marge de pénétration » autorisée est de 6 % pour les aciers normaux et de 4 % pour les aciers spéciaux. Les accords maintenant signés, de même que ceux conclus voici quelques semaines avec les pays de l'Association européenne de libre échange (A.E.L.E.), remplacent les mesures unilatérales de protection adoptées par les Neuf en décembre 1977 : le conseil des ministres, soucieux de protéger la sidérurgie communautaire contre l'effet déprimant d'importations à bas prix, avait alors décidé de fixer, pour les principaux produits, des prix de base et d'appliquer des taxes antidumping en cas d'importations à des tarifs inférieurs à ces prix de base. — Ph. L.

● *La société International Harvester France (I.H.F.)* vient de *décider* d'arrêter la production d'une fonderie de création récente de son usine de Croix, dans la banlieue roubaisienne. Cette décision entraînera la suppression de cent quatre-vingts emplois. Selon la direction, le personnel pourrait être reclassé dans la fabrication de cabines de tracteur qui est actuellement assurée par une entreprise sous-traitante de Bergues (Nord).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 AVRIL

Calme et soutenu

En cette troisième séance de la semaine, le marché de Paris s'est montré calme et soutenu. Certes, l'indice instantané a perdu 0,3 % environ (— 0,6 % à l'ouverture), mais les boursiers ne s'en sont guère alarmés. Pour eux, la Bourse cherche son équilibre après sa forte hausse de la semaine précédente.

En baisse assez vive lundi à la suite des déclarations tonitruantes de M. Jacques Chirac, en reprise légère le lendemain, elle poursuit sa consolidation. Dans huit jours, font remarquer les professionnels, commencent les opérations de liquidation du mois boursier d'avril, qui marquent l'échéance pour de très importants engagements conditionnels contractés avant les élections, primes et « stellages » notamment. Or ces engagements sont très largement gagnants, et ceux qui les ont pris se préoccupent de concrétiser leurs gains, donc de procéder à des ventes bénéficiaires.

Les ventes, au surplus, sont bien absorbées, des acheteurs se manifestant dès que les cours baissent quelque peu. Parmi les principales variations, citons en hausse Poclain (+ 7,7 %), Schneider (+ 4,4 %, en liaison avec une légère majoration du dividende, et sans que la démission de son président ait influencé la tenue du titre), Maisons Phénix (+ 4 %) et Rhône-Poulenc (+ 3 %). En baisse, SIAS (— 6 %), Meci (— 5 %), Cetelem (— 3,6 %).

Sur le plan de la conjoncture, la nouvelle détente du loyer de l'argent au jour le jour (8 3/8 % contre 8 1/2 %) a été bien accueillie.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines et bonne tenue des pétroles internationaux.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 140 F à 28 590 F et le napoléon est resté inchangé à 256 F, avec 4 millions de francs de transactions (sans changement).

LONDRES

Le marché continue à se replier à la suite d'une analyse plus fouillée du projet de budget et de ses conséquences. Recul, également, des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 179 40 contre 180 ..

VALEURS	CLOTURE 12/4	COURS 13/4
Beecham	537 ...	527 ...
British Petroleum	752 ...	746 ...
Courtaulds	115 ...	112 ...
De Beers	325 ...	324 ...
Imperial Chemical	344 ...	335 ...
Rio Tinto Zinc Corp	190 ...	188 ...
Shell	512 ...	505 ...
Vickers	184 ...	184 ...
War Loan 3 1/2 %	35 ..	34 ...
*West Driefontein	23 1/2	24 ...
*Western Holdings	22 1/4	21 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

MAISONS PHENIX. — Bénéfice net pour 1977 : 74,5 millions de francs contre 63,6 millions de francs en 1976, avec un chiffre d'affaires hors taxes de 837 millions de francs contre 749,8 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 39,90 F sur un capital augmenté en 1977 par attribution gratuite (3 pour 10). Une autre attribution gratuite (1 pour 1) sera effectuée après incorporation de l'écart de réévaluation des actifs non amortissables.

RUE IMPERIALE. — Bénéfice net pour 1977 : 12,67 millions de francs, dont 1,32 million de francs de plus-values, contre 12,07 millions de francs, dont 2,26 millions de francs de plus-values. Dividende global : 30 F contre 26,25 F.

ESSILOR. — Résultats d'exploitation pour 1977 : 49,87 millions de francs (— 8,1 %). Marge brute : 55 millions de francs (+ 7,8 %). Bénéfice net : 23 millions de francs (+ 16,4 %). Dividende global porté de 19,17 F à 22,50 F.

CROUZET. — Bénéfice net consolidé en 1977 : 22,5 millions de francs contre 13,2 millions de francs. Marge brute : 85,2 millions de francs (+ 31,3 %). Dividende global porté de 3,68 F à 5,10 F (+ 38 %).

GENERALE DE RADIOLOGIE. — Résultat net pour 1977 : 13,2 millions de francs contre 17,6 millions de francs après 21,1 millions de francs d'amortissements contre 17,3 millions de francs, cette diminution traduisant les effets de la concurrence mondiale. Dividende global inchangé à 6,39 F.

LABORATOIRES ROGER BELLON. — Bénéfice net pour 1977 : 11,04 millions de francs contre 9,13 millions de francs.

NEW-YORK

Nouveau recul

Un nouveau recul s'est produit à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu près de 4 points à 766,29. Les opérateurs, comme il fallait s'y attendre, ont été déçus par le discours du président Carter, dans lequel ils n'ont trouvé rien de bien nouveau. Ce n'est certes pas le pessimisme, mais plutôt le désappointement. En outre, les milieux financiers continuent à redouter une nouvelle hausse du taux d'intérêts au cas où la masse monétaire continuerait à se gonfler. I.B.M. a fléchi après la publication de ses résultats trimestriels, moins élevés que prévu.

VALEURS	COURS 11/4	COURS 12/4
Alcoa	40 3/8	39 3/4
A.T.T.	61 3/4	61 3/4
Boeing	36 ...	36 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	104 1/8	103 1/2
Eastman Kodak	44 1/4	43 3/4
Exxon	45 3/8	45 ...
Ford	46 5/8	46 7/8
General Electric	46 7/8	46 5/8
General Foods	27 5/8	27 1/2
General Motors	62 ..	62 1/8
Goodyear	17 1/4	17 1/4
I.B.M.	239 7/8	236 3/4
I.T.T.	29 1/8	29 3/4
Kennecott	26 5/8	26 5/8
Mobil Oil	62 1/4	61 7/8
Pfizer	27 1/4	27 1/4
Schlumberger	65 1/2	64 7/8
Texaco	25 1/2	25 5/8
U.A.L. Inc.	22 3/8	22 2/8
Union Carbide	38 7/8	38 ..
U.S. Steel	25 5/8	25 1/4
Westinghouse	18 5/8	18 5/8
Xerox	43 1/8	43 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/4	13/4
1 dollar (en yens)	218 40	218 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	11 avril	12 avril
Valeurs françaises	124,5	124
Valeurs étrangères	97,6	97,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,2	71,9

BOURSE DE PARIS - 12 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 50	1 595	France I.A.R.D.	190 ..	190	Laffitte-Bail	133	132	Immoinvest	87 ..	87
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2788	2780
E.D.F. parts 1958	...	515
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	166 ..	165 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	365	365
Ass. Gr. Paris-Vie	1588	1545
Concorde	344 80	300
Epargne France	305	
Financ. Victoire	185	185
Fonc. I.A.R.D.	185	188

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	12/4	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
832	4,5 % 1973	709 ..	715 ..	714 50	720 ..
2070	C.N.E. 3 %	2098	2080 ..	2093 10	2093 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
690	Deuts. Bank.	697	701	688	687
295	Dome Mines	300 60	303 50	303 70	297 50
480	Du Pont Nem.	470 50	479 ..	479	485
205	East Kodak	201 80	202	200 50	203 50
17	East Rand	19 10	19 30	19 20	19 50
138	Ericsson	132 10	132 ..	132	135 ..
215	Exxon Corp.	209 .	207 70	207 80	209 .
210	Ford Motor	212	209 50	209 50	211 50
93	Free State	95 10	97 ..	96 50	95 20
230	Gen. Electric	218 ..	217 .	217 .	218 ..
34	Sony	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11	Tanganyika	11 .	10 80	10 80	10 65
255	Unilever	248 ..	248 80	248 80	246 .
16	Union Corp.	17 20	17 20	17 20	17 20
103	U. Min. 1/10	107 50	106 50	106 50	107 50
104	West Driet.	111 .	111 ..	111	111 .
42	West Deep.	43 20	43	42 95	43 80
102	West Hold.	102 80	103 10	103 10	102 60
205	Xerox Corp.	198 .	198 ..	198 10	198 50
0 65	Zambia Cop.	0 68	0 67	0 66	0 65

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 544	4 543	4 550
Allemagne (100 DM)	226 010	225 770	226 .
Belgique (100 F)	14 509	14 489	14 325
Pays-Bas (100 fl.)	211 700	211 400	211 500
Danemark (100 krd)	81 870	81 330	81 500
Suède (100 krs)	99 480	99 530	100 250
Norvège (100 k.)	85 950	85 600	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 522	8 540	8 600
Italie (1 000 lires)	5 340	5 330	5 500
Suisse (100 fr.)	245 340	243 980	244 500
Autriche (100 sch.)	31 425	31 365	31 250
Espagne (100 pes.)	5 785	5 708	5 750
Portugal (100 esc.)	11 100	11 095	12
Canada ($ can. 1)	3 969	3 968	3 975

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/4
Or fin (kilo en barre)	28450	28580 .
Or fin (en lingot)	28495	28590 ..
Pièce française (20 fr.)	256 ..	256 ..
Pièce française (10 fr.)	196	204
Pièce suisse (20 fr.)	234 50	235 20
Union latine (20 fr.)	233 50	235
Souverain	257 .	257 50
Pièce de 20 dollars	1224 ..	1220 .
Pièce de 10 dollars	585 .	580 .
Pièce de 5 dollars	408	..
Pièce de 50 pesos	1066 50	1063 ..
Pièce de 10 florins	256 ..	256 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 avril 1978 a été tiré à 548 034 exemplaires.

LES ENTRETIENS DU PREMIER MINISTRE AVEC LES SYNDICATS

M. Barre annonce la reprise des négociations salariales dans la fonction publique

L'hôtel Matignon souligne que l'échange de vues entre le premier ministre et les délégués de Force ouvrière, mercredi après-midi 12 avril, s'est déroulé dans « un excellent climat » et qu'il a permis de « progresser » dans la recherche de procédures d'une politique contractuelle renforcée ».

Les négociations salariales dans la fonction publique et les entreprises nationalisées, où des accords restent à conclure, qui avaient été rompues à l'automne dernier, reprendront prochainement. M. Raymond Barre attendra toutefois la fin de ses entretiens avec les dirigeants des organisations syndicales et professionnelles pour préciser les intentions du gouvernement en ce qui concerne la « revalorisation » du SMIC, l'emploi des jeunes et l'aide aux catégories sociales les plus défavorisées.

Les prochains interlocuteurs du premier ministre seront les représentants de la C.F.D.T., qui doivent être reçus vendredi matin 14 avril, à 9 h. 30, à l'hôtel Matignon.

M. Raymond Barre n'a fait qu'une seule promesse à M. André Bergeron et au bureau confédéral de F.O. : les engagements pris par le gouvernement au cours de la campagne électorale, et notamment ceux qui figurent dans le programme de Blois, seront rigoureusement tenus. Selon le leader de F.O., le premier ministre a été sur ce point très « *catégorique* ».

Pour le reste, M. Raymond Barre s'est essentiellement efforcé d'améliorer le style de ses rapports avec les délégués syndicaux en se montrant plus réceptif à leurs revendications qu'il ne l'avait été en septembre 1976, quelques jours après sa nomination à l'hôtel Matignon. Cette fois, le chef du gouvernement ne s'est pas contenté de prendre note des désirs de ses interlocuteurs. Il a engagé le dialogue dans le détail sur plusieurs dossiers, afin de démontrer sa volonté de conciliation.

Les délégués de F.O. ont été sensibles à ce changement d'attitude. Ils ont trouvé M. Barre « *plus ouvert à la discussion* ». Sur le fond, toutefois, les premiers résultats de cette entrevue sont assez modestes.

Dans son exposé introductif, le premier ministre, qui avait notamment à ses côtés le ministre du travail et de la participation, M. Boulin, a exposé à M. André Bergeron et à ses amis les raisons pour lesquelles la conjoncture internationale oblige, selon lui, le gouvernement à poursuivre une politique économique et sociale prudente et rigoureuse. M. Raymond Barre n'entend pas dévier de la voie qu'il s'est tracée il y a dix-neuf mois.

En réponse aux questions qui lui ont été posées par le secrétaire général de F.O., il a réaffirmé son attachement à la liberté de négociation des salaires et a indiqué que le gouvernement était prêt à « *faire en sorte que la politique contractuelle puisse être intensifiée dans les secteurs relevant directement ou indirectement de son autorité* ». M. Barre a alors annoncé que « *dans cet esprit* » des négociations s'engageront, dans les semaines à venir, dans la fonction publique et les entreprises nationalisées où des accords salariaux n'avaient pu être conclus en 1977. En octobre dernier, la rupture des négociations dans la fonction publique avait conduit l'ensemble des fédérations syndicales représentant les fonctionaires à organiser des manifestations de mécontentement.

L'annonce de la reprise des négociations a été bien accueillie par F.O.

A propos de la « *revalorisation significative* » du SMIC à compter du 1[er] mai demandée par M. André Bergeron — et les autres centrales, — ainsi qu'au sujet de la réduction de l'écart des salaires entre travailleurs manuels et non manuels et des efforts à faire pour donner des emplois aux jeunes, le premier ministre a répondu qu'il était d'accord avec « *l'esprit* » des propositions de F.O., mais qu'il ne pouvait arrêter ses décisions avant d'avoir consulté tous les syndicats.

Pour le retour de M. Cohn-Bendit

M. André Bergeron lui ayant également demandé d'accepter la réduction de la durée maximale légale de la semaine de travail et de faciliter l'ouverture de discussions sur ce thème avec le C.N.P.F., M. Barre a souligné qu'il s'attacherait à proposer personnellement un certain nombre de mesures et qu'il souhaitait que des négociations s'ouvrent dans le cadre des conventions collectives. Au fil de l'échange de vues, le chef du gouvernement a également affirmé que les engagements qu'il avait pris au regard des problèmes des personnes âgées et de la famille seront « *strictement respectés* » et que la généralisation de la cinquième semaine de congés payés fait actuellement l'objet d'un « *examen approfondi* ».

Abandonnant les sujets économiques, M. André Bergeron est intervenu auprès du premier ministre pour souhaiter, comme M. Georges Séguy (*le Monde* du 13 avril), que soit autorisé le retour en France de M. Cohn-Bendit, justifiant cette démarche par la « *tradition de liberté et de tolérance* » de son organisation. Selon le leader de F.O., M. Barre a répondu qu'il y « *réfléchirait* ». Ces entretiens ont duré près de deux heures. Satisfaits de la forme et du ton du dialogue, les délégués de F.O. se sont montrés, en conclusion, beaucoup plus réservés quant au fond. « *Nous jugerons à la pratique. Nous verrons si les négociations aboutissent à des compromis acceptables* », a déclaré M. André Bergeron avant de quitter l'hôtel Matignon.

CONVERGENCES ET DIVERGENCES

Relance de la politique contractuelle dans les secteurs public et nationalisé — M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, qui a été reçu, mercredi 12 avril, à l'hôtel Matignon, est désormais chargé de la fonction publique — et ouverture prochaine des négociations, branche par branche, dans le secteur privé : l'accord semble fait sur ces deux points entre le gouvernement et les partenaires sociaux, patronat et syndicats. Mais, alors que F.O. — et les autres centrales syndicales — demandent une « revalorisation significative » *du SMIC, M. François Ceyrac, plus favorable à un système de garantie annuelle de ressources, s'est prononcé, lui, pour une hausse* « très modérée » *du salaire minimum.*

Les discussions relatives à l'obtention d'une cinquième semaine de congés payés — F.O. s'est affirmée très attachée à la satisfaction de cette revendication — seront beaucoup plus rudes. Le président du C.N.P.F. considère que la cinquième semaine de congé payé relève du « folklore », *qu'*« il ne faut pas se bloquer sur un gadget » *et qu'il est préférable d'arriver à* « une vision annuelle du temps de travail » *et de* « constituer un capital-travail que l'on pourrait gérer au mieux pour bénéficier d'un meilleur capital-loisir ». *M. Barre s'en tient, pour l'instant, à un* « examen approfondi » *du sujet.*

Au secrétariat général du P.R. M. Jacques Blanc succède à M. Jean-Pierre Soisson

Le bureau politique du parti républicain, qui a siégé le jeudi matin 13 avril, a élu à l'unanimité moins une voix, M. Jacques Blanc, député de la Lozère, au poste de secrétaire général en remplacement de M. Jean-Pierre Soisson qui avait donné sa démission (*le Monde* des 8 et 13 avril). Aux termes des statuts du parti, M. Jacques Blanc occupe cette fonction à titre intérimaire jusqu'à la convocation d'une nouvelle assemblée générale des militants. Il reviendra donc à cette instance, qui se réunira les 19 et 20 mai à Fréjus, d'entériner le choix du bureau politique.

M. Blanc a indiqué : « *Il nous appartient aujourd'hui de gagner un nouveau pari. Nous sommes à une heure très favorable, c'est l'heure de l'apaisement. Il est donc temps de mieux exprimer et de mieux faire connaître le contenu des propositions du projet républicain qui puise sa source dans le grand dessin exprimé par le président de la République dans son livre* Démocratie française, *pour bien montrer aux Français que ces projets correspondent à leurs aspirations.* »

Le député de la Lozère a évoqué les relations du P.R. et de l'U.D.F. en ces termes: « *L'U.D.F. a besoin d'un parti républicain puissant. Le P.R. tirera avantage du développement de l'U.D.F. Les relations entre les deux se passeront sans drame.* »

LA CHINE VA UTILISER UN DES SATELLITES FRANCO-ALLEMANDS SYMPHONIE

Un accord-cadre, signé récemment par l'Allemagne fédérale, la France et la Chine, et complété mercredi 12 avril à Pékin, va permettre à la République populaire d'utiliser un des deux satellites franco-allemands de télécommunication Symphonie, a indiqué, mercredi, le gouvernement allemand. La Chine pourra ainsi commencer, gratuitement, dès cette semaine, des expériences de transmissions de radio, de télévision et de téléphone.

● *Les attributions respectives du ministre de l'économie et du ministre du budget* sont fixées par un décret du 12 avril publié au *Journal officiel* du 13 avril (voir *le Monde* du 13 avril 1978).

LA RUPTURE DU PONT WILSON

Pas d'eau à Tours avant samedi

De notre correspondant

Tours. — Privés d'eau depuis le dimanche 9 avril par l'effondrement du pont Wilson, les Tourangeaux devront patienter vingt-quatre heures de plus avant de rouvrir leurs robinets : la remise en eau annoncée pour la matinée de ce jeudi 13 avril ne pourra en en effet intervenir que samedi matin en raison du gel qui a interrompu le travail sur la conduite de secours. Cette conduite d'eau ne permettra par ailleurs qu'un débit très faible et c'est lundi prochain seulement qu'une seconde canalisation permettra le retour à une situation moins inconfortable. Les quarante points de distribution d'eau, gardés militairement la nuit par un souci de sécurité qui paraît à Tours quelque peu excessif, seront maintenus en place plusieurs jours encore.

L'équipe de coordination des travaux qui siège à la mairie de Tours a en outre révisé son plan de circulation pour mieux faire face aux retours des vacances de printemps et à la rentrée scolaire. Un balisage, installé samedi sur les routes menant à Tours, dissuadera les automobilistes de traverser la ville par le centre et les incitera à emprunter l'autoroute.

Parallèlement à ces mesures d'urgence, les études se poursuivent pour permettre à nouveau au trafic de la R.N. 10 le franchissement de la Loire. Les équipes d'hommes-grenouilles chargées d'inspecter les piles du pont Wilson pour juger de la possibilité d'une réparation ont achevé leur travail mercredi malgré les difficultés dues aux intempéries. Elles seront remplacées sur le fleuve par les techniciens du laboratoire de l'équipement de Blois, chargés d'étudier les sols en prévision de la pose des quatorze appuis du pont Bailey pour lequel on escompte un délai de construction de deux mois si tout se passe bien.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

CHUTE DU DOLLAR CANADIEN

Le dollar canadien est tombé ce jeudi 13 avril à son plus bas niveau depuis quarante-cinq ans, soit 0,87 dollar des Etats-Unis. Son fléchissement avait commencé le mois dernier sur l'annonce d'une accélération de l'inflation au Canada, et cela malgré le relèvement du taux de l'escompte de la Banque centrale couplé avec un emprunt d'Etat extérieur. Le gouvernement canadien a déclaré qu'il n'interviendrait qu'en cas de « désordre extrême de la situation ».

Le dollar américain s'est quelque peu raffermi après son glissement de la veille, dû à la déception causée par le discours du président Carter.

Les milieux financiers internationaux attendent désormais de voir M. Carter passer aux actes et ont relevé qu'il venait de remporter une petite victoire dans sa lutte contre l'inflation, le Congrès des Etats-Unis ayant rejeté nettement une augmentation du soutien aux prix des céréales, qui aurait accéléré la hausse des produits alimentaires.

En conséquence, le dollar est repassé à Francfort, de 2,050 DM à 2,0180 DM, et à Paris, de 4,5350 à 4,55 F. A noter la fermeté persistante du franc, notamment contre le deutschemark qui baisse lentement revenant de 2,26 à 2,2556 F.

Vers une émission de D.T.S.

En prévision de la réunion à la fin du mois d'avril du « comité » intérimaire à Mexico, le directeur général du F.M.I. envisagerait, afin de soulager le dollar, de proposer une émission de droits de tirage spéciaux. Ces D.T.S. seraient destinés à se substituer, jusqu'à concurrence de leur montant, à des dollars faisant partie des réserves de change des pays membres et qui seraient « stérilisés ». Du côté allemand, notamment, on se montre assez sceptique sur les effets d'un tel plan.

FÉLICIEN MARCEAU QUITTE LE JURY MÉDICIS

Félicien Marceau vient de donner sa démission du jury du prix Médicis, dont il était le président. Pour expliquer sa décision, Félicien Marceau souligne qu'il fait partie du jury du Grand Prix de l'Académie française et que, « *à trop lire, il craint de ne plus pouvoir écrire* ».

● *L'écrivain Georges-Emmanuel Clancier* vient d'être réélu président de la section française du Pen Club.

A partir du 1[er] juillet — LES ROUTIERS TRAVERSANT L'AUTRICHE PAIERONT UN PÉAGE

Vienne (*A.F.P.*). — Le Parlement autrichien a voté le 12 avril une loi instituant une taxe sur les camions tant autrichiens qu'étrangers circulant en Autriche (*le Monde* du 8 avril). Cette décision sera applicable à partir du 1[er] juillet.

La loi prévoit un forfait de 100 schillings (33 F environ) par mois et par tonne de charge utile pour les camions autrichiens de 5 à 8 tonnes, et de 200 schillings pour les camions au-dessus de 8 tonnes. Les camions étrangers transitant par l'Autriche seront taxés de 25 groschen (environ 8 centimes) par tonne-kilométrique.

Les recettes de la nouvelle taxe, évaluées à 2 milliards de schillings (environ 650 millions de francs) seront affectées à l'entretien et à la construction des routes.

LES CINQ ATTENTATS COMMIS A AJACCIO N'ONT PAS ÉTÉ REVENDIQUÉS

Les cinq attentats commis dans la nuit du 11 au 12 avril, entre 22 heures et 22 h. 30, à Ajaccio, n'avaient toujours pas été revendiqués ce jeudi matin.

Comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions de mercredi des charges explosives d'une livre environ avaient été placées contre les portes palières des appartements de MM. Claude Castanié, masseur-kinésithérapeute, Jean-Paul Armand, docteur en médecine, Bernard Lopez, géomètre-expert, habitant dans le centre de la ville ; de Mlle Marguerite Lefur, infirmière, M. Hubert Fort, fonctionnaire des impôts. Il y a eu des dégâts matériels plus ou moins importants mais aucune victime.

Les enquêteurs ont immédiatement remarqué que toutes les personnes visées par ces attentats d'une part portent des noms continentaux, bien que certaines soient installées dans l'île depuis plusieurs années ou alliées à des Corses, d'autre part exerçaient presque toutes des professions libérales.